METEOROLOGIE
CLAIR ET PLUS CHAUD
MIN.: 48 — MAX.: 75

Gracieuseté de :
Shearer Lumber Co. Ltd.
MONTREAL

LE DEVOIR

Directeur : Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : André LAURENDEAU

FETE DU JOUR
S. JOSEPH DE CUPERTINO

Les librairies **F. PILON Inc.**
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

VOL. LII — NO 218

MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1961

10 cents l'exemplaire

Les 66e chandelles d'un anniversaire

M. Diefenbaker fête ses 66 ans

OTTAWA — Le premier ministre du Canada, M. John Diefenbaker, passera aujourd'hui la journée de son 66e anniversaire de naissance en travaillant 16 heures, comme d'habitude.

Le ministre, qui est entré au Parlement voici 21 ans, a déclaré qu'il ne s'était jamais senti en aussi bonne forme qu'à l'aube de sa 67e année.

M. Diefenbaker est député de Prince-Albert depuis 1953 et dirige le gouvernement depuis quatre ans.

Les soucis du pouvoir auquel il fait face allégrement n'ont eu pour effet apparent de le faire grisonner davantage. En dehors de cela, sa vie extrêmement active semble lui convenir pleinement.

Levé dès 6 heures et quart, tous les matins, il travaille une heure dans son bureau personnel avant de prendre son petit déjeuner et se rendre au Parlement où ses nombreuses activités le retiendront jusqu'assez tard le soir, alors qu'il terminera sa journée par une petite promenade de santé.

Cette année a été particulièrement chargée pour le premier ministre. De nombreux voyages à l'occasion de rencontres internationales et les devoirs de sa charge ne lui ont guère permis plus de neuf jours de vacances qu'il partagea entre un bref séjour en Jamaïque, l'hiver dernier et quatre jours dans le nord de la Saskatchewan, cet été.

PREMIER - MONTREAL

Souscrivons à SONA

Par Pierre Laporte

(Lire en page quatre)

KATANGA : les "casques bleus", vaincus ; la garnison O.N.U. de Jadotville, capitule

Tschombé et M. "H" confèrent en Rhodésie sur les conditions d'un cessez-le-feu

ELISABETHVILLE. — Tout indique que le contingent international des Nations Unies a subi un grave revers au Katanga avec la capitulation de la garnison de 150 "casques bleus" irlandais à Jadotville, important centre situé à 60 milles environ d'Elisabethville. Le gouvernement katangais a annoncé officiellement hier que la garnison avait capitulé et les déclarations du haut commandement de l'ONU tendent à confirmer cette prétention. Le gouvernement katangais a ajouté que 1,800 soldats de son armée, ayant triomphé à Jadotville, sont maintenant en route pour la capitale où la position de la garnison ONU ne cesserait de se détériorer devant les attaques incessantes des troupes katangaises, fortement armées. Le haut commandement international avait réussi à expédier des renforts à la garnison de la ville dans la nuit de samedi à dimanche mais le QG de l'ONU a été isolé par les assaillants et a perdu contact avec les autres unités du contingent dispersées dans la ville.

Mutinerie démentie

Les informations sur le sort de la garnison irlandaise (150 hommes) de Jadotville sont contradictoires mais concordent sur un point : les combats ont cessé. Certaines sources prétendent que les "casques bleus" ont capitulé, d'autres veulent qu'ils aient conclu avec les forces katangaises un accord local pour un cessez-le-feu. Plu tôt dans la journée, le commandement de l'ONU avait annoncé que les troupes katangaises s'étaient mutinées, avaient rejeté l'autorité de leurs officiers blancs et conclu une trêve avec la garnison internationale. Mais les derniers renseignements semblent indiquer qu'il n'y a pas eu de mutinerie et que la garnison ONU a bel et bien capitulé.

Le gouvernement irlandais a annoncé hier soir à Dublin avoir appris que les soldats irlandais à Jadotville avaient été submergés par le nombre des assaillants et que la position de la garnison était "dramatique". Le général irlandais McKeown, commandant en chef du contingent international au Congo, a admis que la situation de la garnison était désespérée et qu'il avait été impossible de lui envoyer des renforts et du ravitaillement.

M. "H" et Tschombé confèrent

LEOPOLDVILLE — Tandis que les forces du contingent international de l'ONU, provisoirement vaincues, se sont regroupées sur trois points principaux et que les combats tendent à s'apaiser, le secrétaire général de l'Organisation internationale et le président Moïse Tschombé s'apprêtent à ouvrir en "terrain neutre" des pourparlers sur les conditions et les modalités d'un cessez-le-feu.

C'est à Ndola, en Rhodésie du nord, non loin de la frontière katangaise, que doivent avoir lieu ces conversations : le chef de la province sécessionniste s'y trouve déjà depuis hier matin; M. "H" y était attendu hier soir — venant de Léopoldville — d'un moment à l'autre. Rien ne permet encore de prévoir l'issue de ces discussions mais il est probable qu'elles seront ardues : samedi, le président Tschombé a défini comme l'une des conditions du cessez-le-feu éventuel le départ du Katanga

Voir page 6 : Tschombé et

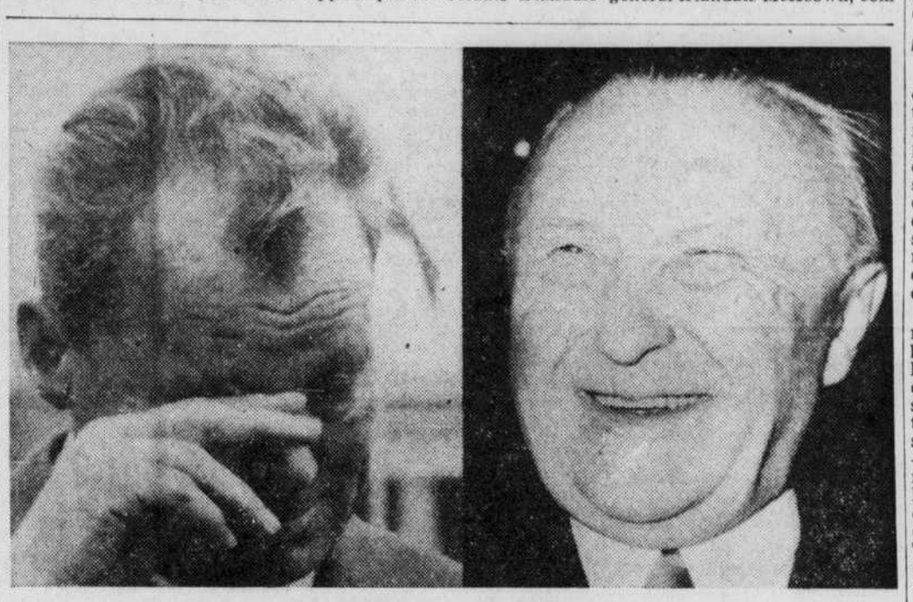

Brandt : pas pour cette fois ! Adenauer : encore moi !
(Photo Keystone)

Week-end nucléaire :

URSS : 2
E.-U. : 1

WASHINGTON. — Le commissariat américain à l'énergie atomique a annoncé hier soir que trois explosions nucléaires expérimentales ont eu lieu au cours de la fin de semaine : deux ont été déclenchées par l'Union soviétique et une par les Etats-Unis.

Le commissariat a précisé que la 12e expérience soviétique "nouvelle série" a eu lieu tôt hier matin dans la région de Semipalatinsk ; il s'agissait d'un engin de catégorie moyenne dont l'explosion a eu lieu, une fois de plus, dans l'atmosphère. Samedi, les E.-U. ont procédé à la deuxième expérience nucléaire souterraine de leur nouvelle série, soit la deuxième en deux jours : c'est vendredi en effet que les Etats-Unis ont repris leurs expériences dans le site d'essais du Nevada.

Samedi également, l'URSS avait procédé à sa 11e expérience. Les deux premières expériences américaines de la nouvelle

Voir p. 6 : Week-end nucléaire

Allemagne de l'ouest : Adenauer n'aurait plus la maîtrise du Bundestag

Les démo-chrétiens l'emporteraient de nouveau mais avec une majorité réduite

BONN. — Alors que les premiers résultats de l'élection générale d'hier indiquaient que l'Union démocrate-chrétienne perdait un peu partout du terrain au bénéfice des sociaux-démocrates et des libéraux, tout en paraissant assurée de rester en tête, un porte-parole du parti de M. Adenauer a admis que son groupe perdrait probablement la majorité absolue dont il jouit au Bundestag (Assemblée nationale) depuis 1953.

"J'ai l'impression que nous devons dire adieu à notre majorité absolue" a déclaré M. H. Plettenberg, du secrétariat général de l'UDC, aux journalistes. Si la tendance devait se confirmer, les démo-chrétiens resteraient en effet le groupe parlementaire le plus nombreux mais ne pourraient plus gouverner seuls : dès hier soir, certains observateurs envisageaient la formation d'un gouvernement de coalition entre démo-chrétiens et libéraux.

Les résultats obtenus à la suite du dépouillement d'un million de bulletins environ indiquaient que le parti du chancelier Adenauer demeurait en tête mais que sa majorité était sensiblement réduite. Il remportait un pourcentage du vote populaire nettement inférieur à celui qu'il avait obtenu en 1957 cependant que le parti social-démocrate et le parti libéral amélioraient notablement leurs positions.

Il restait évidemment possible que les résultats ultérieurs renversent cette tendance. Environ 37 millions de citoyens d'Allemagne occidentale avaient droit de vote et il semblait que la participation avait été très élevée: on parlait même hier soir d'une participation-record. L'élection avait pour but de pourvoir aux 494 sièges de l'Assemblée nationale en vertu d'un système assez

Voir p. 6 : Les démo-chrétiens

Pas de grève pour Bernard Geoffrion!

Malgré le tintamarre qui a entouré la signature de son contrat, Bernard Geoffrion s'est entendu avec son patron, à temps pour prendre l'avion qui, samedi, conduisait le club Canadien à son poste d'entraînement, à Victoria, C.-B. Même si le document reste un secret entre la direction et le joueur, il y a lieu de croire que Geoffrion sera le joueur le mieux rémunéré de la Ligue Nationale. S'il n'a pas obtenu un contrat convoité de cinq ans, il bénéficiera d'une forte augmentation de salaire, sans oublier la clause de boni qui lui assure 100 dollars par but, après son vingtième.

Que l'Occident reconnaisse le régime Pankow

DELHI. — Les puissances occidentales devront reconnaître la République démocratique allemande et négocier avec elle à moins qu'elles ne veuillent risquer de provoquer une guerre mondiale au sujet du droit d'accès à Berlin, ce qui serait inadmissible. Voilà ce qu'a déclaré hier le premier ministre Nehru.

Au cours d'une conférence de presse, le chef du gouvernement indien a affirmé qu'à son sens le règlement du problème de Berlin n'est pas difficile mais implique fatalement la reconnaissance, au moins de facto de la RDA, par l'Occident. "Si vous voulez traverser un territoire qui fait incontestablement partie de l'Allemagne orientale, alors vous devez négocier d'une façon ou de l'autre avec le gouvernement de ce pays. C'est dans cette négociation que réside la solution au problème du maintien des voies d'accès occidentales à Berlin". Nehru a ajouté que l'Occident a un droit évident et incontestable à maintenir ses liaisons avec Berlin-ouest mais qu'il doit comprendre le besoin de s'entendre avec le régime de Pankow. C'est une question de réalisme, a-t-il dit.

Nehru a réclamé d'autre part l'établissement de contacts directs entre les deux Etats allemands, ajoutant que "le droit à l'autodétermination pour l'Allemagne orientale est sans doute une belle et juste chose théoriquement mais l'application de ce droit est tout simplement impossible actuellement".

Il faut dissiper la crainte, a-t-il encore dit, la crainte qu'entretient l'Occident de la puissance soviétique et la crainte non moins grande et compréhensible de l'URSS envers une Allemagne réarmée. Au total, a conclu Nehru, il suffit de le vouloir pour s'entendre et "le problème des voies d'accès à Berlin ne vaut certes pas le risque d'une guerre mondiale".

TANDIS QUE MOSCOU MENACE D'ABATTRE LES AVIONS ALLIES AU-DESSUS DE LA RDA

L'Occident donne mandat à Rusk de rechercher avec Gromyko s'il y a une possibilité d'accord

WASHINGTON. — Les quatre grandes puissances occidentales ont donné samedi mandat à M. Dean Rusk, secrétaire d'Etat américain, de rechercher avec son collègue soviétique, Andrei Gromyko, au cours de conversations officieuses, s'il existe "une base raisonnable pour des négociations éventuelles avec l'Union soviétique sur le problème de Berlin". Cette décision est le principal élément d'un bref communiqué conjoint publié par les ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances occidentales, au terme d'une conférence "de stratégie" de trois jours qu'ils avaient tenue dans la capitale américaine.

M. Rusk doit prendre contact avec son collègue soviétique dès le début de la semaine à New York, où va s'ouvrir la 16e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, mardi. Le communiqué publié par les quatre ministres occidentaux dit notamment : "les ministres ont convenu qu'il est possible d'en arriver à un règlement pacifique des problèmes de Berlin et de l'Allemagne si les deux parties sont disposées à entreprendre des pourparlers en tenant compte des droits et des intérêts de toutes les parties en cause".

Représailles envisagées

Les ministres occidentaux (Rusk, pour les Etats-Unis, Couve de Murville, pour la France, lord Home, pour la Gde-Bretagne et H. von Brentano, pour l'Allemagne occidentale) se sont d'autre part mis d'accord sur les représailles que pourraient prendre les puissances de l'Ouest au cas où le bloc communiste aggraverait sa pression sur Berlin-ouest. Le communiqué ne précise pas quelles seraient ces représailles : il se borne à souligner "l'accroissement dangereux de la tension internationale" résultant de la fermeture de la frontière entre les deux secteurs de Berlin et de la reprise des expériences nucléaires soviétiques.

Les quatre ministres se sont montrés pleinement satisfaits de leurs entretiens au cours desquels ils ont fait un examen approfondi de la situation et ont envisagé les diverses formules de règlement possibles ainsi que les concessions que l'Ouest pourrait être amené à consentir.

Accord total sur l'essentiel

Il subsiste apparemment certaines divergences entre les grandes puissances occidentales sur les conditions à exiger pour l'ouverture de négociations et sur l'ampleur des concessions à envisager. Mais tous quatre sont pleinement d'accord sur la nécessité de négociations à la condition que les pourparlers préliminaires Rusk - Gromyko démontrent qu'une rencontre Est-Ouest peut donner des résultats concrets. Accordant samedi une interview à la télévision, le ministre français des affaires étrangères, M. Couve de Murville, a démenti que le gouvernement français soit opposé aux négociations: "nous sommes tous d'accord sur le fait que dans notre monde, des problèmes comme celui de Berlin doivent être résolus par la négociation si on entend empêcher la catastrophe que serait une guerre... Mais il faut d'abord savoir si l'URSS est disposée à négocier sincèrement ou si elle veut simplement, par l'intimidation et la terreur forcer l'Occident à capituler tôt ou tard".

Formules possibles de règlement

Selon des sources dignes de foi, les ministres occidentaux ont étudié soigneusement une foule de formules qui n'avaient jamais été examinées aussi attentivement comme la création de zones "dénucléarisées" ou de zones neutres en Europe centrale, la transformation de Berlin-ouest en "ville libre" avec garantie internationale, le transfert du siège de l'ONU à Berlin-ouest sous la protection d'un contingent international, etc.

Si les entretiens Rusk-Gromyko indiquent que l'URSS est disposée elle aussi à envisager avec faveur l'une ou l'autre de ces formules et à renoncer aux

Voir page 6 : L'Occident donne

Le point

- **KATANGA** — Tandis que le président Tschombé et le secrétaire général Hammarskjold s'apprêtent à ouvrir, en Rhodésie, des pourparlers sur les conditions d'un cessez-le-feu, tout indique que le contingent de l'ONU est vaincu partout au Katanga. Sa garnison a capitulé à Jadotville, celle d'Elisabethville est sur le point de succomber, cependant que les "casques bleus" tiennent difficilement la base de Kamina.
- **ALLEMAGNE** — Les résultats partiels de l'élection générale d'hier en Allemagne occidentale indiquent que le parti démocrate-chrétien d'Adenauer tout en restant en tête a perdu un grand nombre de sièges au bénéfice des sociaux-démocrates de Brandt et du parti libéral. Il semble probable que les démochrétiens n'auront plus la majorité absolue à l'Assemblée nationale et devront faire une coalition avec les libéraux.
- **EST-OUEST** — Les quatre grandes puissances occidentales ont donné à M. Dean Rusk mandat de rechercher avec le ministre soviétique Gromyko s'il existe une base convenable d'entente avec Moscou au sujet de Berlin, sinon les négociations seraient inutiles. D'autre part, l'URSS menace d'abattre les avions alliés qui s'échapperaient des couloirs aériens au-dessus de l'Allemagne orientale.
- **NATIONS UNIES** — La 16e session de l'Assemblée générale qui va s'ouvrir mardi sera moins éclatante mais sans doute plus importante que la précédente. Les E.-U. viennent d'approuver l'idée d'un débat sur la question de l'admission du régime de Pékin.
- **TURQUIE** — L'ancien premier ministre Menderes a été pendu hier, 24 heures après que deux de ses anciens ministres, eurent subi le même sort, pour violations répétées de la constitution pendant une dizaine d'années.
- **ESSAIS NUCLEAIRES** — Au cours de la fin de semaine, l'URSS a procédé à ses 11e et 12e expériences, nouvelle série, et les E.-U., à leur 2e.

Ottawa a-t-il qualité pour enquêter sur les soins de la santé ?

Par Clément Brown

OTTAWA. — La loi créant un ministère fédéral de la santé et du bien-être social date de la session de 1944-45 et forme le chapitre 74 des statuts refondus du Canada en 1952. (En fait, une division de la santé nationale existe depuis 1919 et fut consécutivement attachée à divers départements). L'article 5 de la loi déclare : "Les devoirs, pouvoirs et fonctions du ministre s'étendent à et comprennent toutes les matières se rapportant à la promotion ou à la préservation de la santé, de la sécurité sociale et du bien-être social du peuple du Canada, sur lesquelles le Parlement du Canada a juridiction et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, les matières suivantes : ... (2) Les enquêtes et les recherches relatives à la santé publique et au bien-être ...

M. MacKenzie King, parrain du projet, déclarait (Cf débats 1944-45, p. 4424 et sq.): "D'une façon générale, le nouveau ministère vise deux objets: il s'occupera, en premier lieu, des questions touchant la santé nationale et en deuxième lieu des problèmes concernant le bien-être social ... l'assurance-santé n'est qu'un moyen d'atteindre l'objectif de toute cette législation sociale, soit la sécurité sociale ..."

Les administrations provinciales ne pourront pas, c'est clair, élaborer ou appliquer un programme de portée nationale ... rien n'est plus contraire à un programme d'envergure nationale que de laisser aux provinces ou au Dominion le soin d'édicter de temps à autre, au hasard ou au gré des circonstances particulières, les nouvelles mesures qu'elles jugeront nécessaires. On a besoin d'un organisme central qui, de concert avec les provinces, aidera à coordonner les services, à prévenir le double emploi et le chevauchement et verra à lever les obstacles qui empêchent un service particulier d'adopter une mesure importante".

"Cette loi ne vise nullement à empiéter sur les droits provinciaux en ces matières ... en ces questions, le gouvernement cherchera à faire ressortir les avantages, tant pour les provinces que pour le Dominion, d'une coordination raisonnable des efforts tendant à améliorer la situation et le bien-être du peuple".

M. Gordon Graydon, leader de l'Opposition conservatrice, intervint pour signaler la juridiction provinciale en matière de santé. Il demandait au gouvernement d'exercer la plus grande prudence et de consulter les provinces en ces matières.

M. J.J. McCann, libéral, soutient: (Cf débats p. 4445): "Après tout, ces problèmes (de l'hygiène publique) ne sont pas du ressort des provinces; ils ne sont pas non plus du ressort du Dominion; mais ils intéressent à la fois les provinces et le Dominion".

M. John Diefenbaker affirmait: (Cf p. 4467): "Le Parlement n'a d'autorité que sur les questions indiquées aux termes mier ministre devrait dire au de la constitution ... Le prepays quels sont exactement les pouvoirs du parlement à ce sujet ... Je me rends compte que la répartition des pouvoirs entre les gouvernements fédéral et provinciaux et la question de la compétence suscitent des difficultés, mais il faut y faire face ... Nous devons donner à nos gens l'assurance que le Parlement peut exécuter ces mesures et qu'il les mettra effectivement en vigueur et que, lorsque les pouvoirs voulus lui feront défaut, il faudra prendre les dispositions immédiates en vue de dresser de concert avec les provinces un programme complet de sécurité sociale".

Le premier ministre King, résumant le débat, rassurait la Chambre sur le problème constitutionnel : "Ce soir, disait-il, (Cf p. 4472) alors qu'il s'agit d'une mesure qui améliorera certainement la santé, préviendra les maladies, et le reste, on vient nous dire : "Attention, vous vous engagez dans un domaine sacré pour les provinces, vous soulevez des difficultés politiques" et ainsi du reste. Ma confiance est plus forte que cela. Un jour viendra ... où les services qu'un ministère de santé et du bien-être aura rendu à la nation en aidant à préserver la santé et à prévenir des maladies, passeront pour l'une des plus précieuses contributions que le parlement du Canada ait jamais apportées à l'existence nationale du pays".

M. King, le 14 juillet 1944 (Cf p. 5066 et sq) devait revenir sur cette question de juridiction et toujours dans le même sens. Parlant en particulier de l'alinéa B) de l'article 5 relatif aux enquêtes et recherches sur la santé et le bien-être publics, M. King disait : ... "Je ne vois rien dans le texte actuel de l'article qui empêche le gouvernement d'enquêter sur une maladie particulière ..."

Le bill était d'ailleurs adopté en troisième lecture ce jour-là.

Au cours de la session actuelle, deux seules allusions ont été faites relativement à la compétence législative. La première est venue de M. Diefenbaker qui, dans l'arrêté ministériel créant la commission Hall lui enjoint "de re-

Voir page 6 : Ottawa a-t-il

Commissaires d'écoles : Le patronage doit cesser !

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a dénoncé en fin de semaine le patronage que les associations libérales de comté exercent à travers la province et les a priées de mettre en pratique ce qu'elles prêchent partout. Elle a également invité ses membres à éliminer "le patronage dans leur administration".

A l'issue de son congrès de trois jours, sur "le financement des commissions scolaires, la F.C.S.C.Q. a adopté une quarantaine de résolutions. Elle a notamment réclamé que le Département de l'instruction publique soit modifié de façon à couvrir de son autorité tous les secteurs de l'éducation, y compris l'enseignement technique.

Elle a signalé au gouvernement provincial que le temps est venu de plafonner les traitements versés aux instituteurs et recommandé à ses membres de se débarasser de leur "esprit de clocher" en vue de généraliser l'établissement de commissions scolaires régionales.

Le président de la Fédération, pour sa part, a dénoncé de nouveau le principe des écoles neutres dans la province et fait appel à la vigilance afin de sauvegarder l'enseignement confessionnel. **(Voir nos informations en page 8).**

Prudence, conseille la Chambre de commerce, ne brusquons pas l'économie

SEPT-ILES. — La Chambre de commerce de la province de Québec doit conseiller la prudence à l'égard de toute mesure qui ait tendance à brusquer l'économie, à la bouleverser. Les solutions arbitraires qui ne tiennent pas compte de la réalité sont à redouter, selon l'avis qu'exprimait samedi soir dernier, M. Claude-P. Beaubien, ing. p., vice-président de l'Aluminum Co. of Canada, dans l'allocution qu'il a prononcée en acceptant la présidence de la Chambre de commerce de la province de Québec.

M. Beaubien a cité comme exemples de décentralisation industrielle les progrès économiques accomplis dans les principales régions de la province, sans aucune intervention arbitraire ou mesure artificielle. Le nouveau président ajoutait toutefois que l'on a raison de chercher les moyens d'imprimer une orientation nouvelle à l'industrialisation du Québec.

Tout en conservant une vue d'ensemble du problème de l'orientation économique, la Chambre de commerce de la province de Québec pourrait analyser certains aspects particuliers du problème, se pencher sur des éléments constitutifs, comme celui de la productivité, a noté M. Beaubien. Il a insisté sur un réseau de communications efficaces sous tous leurs aspects, contribuant ainsi à réduire les frais d'exploitation et à mieux subir la concurrence de l'étranger.

Quant à l'éducation, de préciser M. Beaubien, son problème pose des données nouvelles, tant sur le plan social que sur le plan économique. La Chambre de commerce de la province de Québec reconnait la nécessité et l'urgence de l'augmentation des investissements pour l'éducation dans notre province.

M. Beaubien a souligné la possibilité d'intervenir dans la législation fiscale qu'entraîneraient des réformes scolaires si cette législation mettait notre économie en danger.

Il a mis son auditoire en garde contre la propagande socialiste qui s'efforce d'opposer l'individu à l'entreprise, à liguer les travailleurs contre les actionnaires, à dénigrer le bénéfice. Il a fait remarquer que les chambres de commerce groupent tous les secteurs de l'économie, toutes les classes de la société. En régime démocratique ,nous sommes tous solidaires les uns des autres; aucun secteur ne doit être favorisé au détriment d'autres, sous peine d'ébranler l'édifice économique, a commenté M. Beaubien.

Le président a réitéré qu'au cours de l'année, orientation et éducation compteront parmi les domaines d'action qui vont requérir le plus d'attention de la part de la Chambre de commerce.

Un grand nombre de résolutions ont été soumises par les divers comités à l'assemblée générale.

La résolution du comité de sidérurgie au sujet de l'élaboration par le gouvernement provincial, le plus rapidement possible, d'un "feasibility report", terme qui évoque une étude exhaustive de tous les aspects économiques et technique des grands aménagements, a été approuvée à l'unanimité par plus de 150 délégués officiels sur les 423 participants au congrès. Ce rapport permet de déterminer notamment le lieu de l'installation d'un complexe sidérurgique.

L'établissement de subventions statutaires du gouvernement, au bénéfice de chambres de commerce régionales, tel que soumis au comité de la vie de la Chambre de Commerce, n'est pas une proposition agréée par l'ensemble des délégués. Ce fut l'une des rares propositions dont l'acceptation ou le rejet a fait l'objet d'un scrutin.

Le comité d'orientation économique a fait adopter une résolution au sujet de la formation d'un comité de propagande au sein de la Chambre de Commerce de la province, aux fins de renseigner les épargnants. L'action des chambres de commerce dans le domaine de la promotion touristique se poursuivra au cours de l'année. L'on a souligné que nombre de suggestions faites l'an dernier ont été incorporées à la législation provinciale sur le tourisme.

Une cinquantaine d'autres résolutions ont été adoptées, alors qu'un bon nombre d'entre elles seront plus longuement élaborées dans des mémoires que la chambre de commerce entend soumettre bien tôt sur l'enseignement technique, l'éducation et les ressources naturelles.

Le congrès qui se terminait hier à Sept-Iles a été certes parmi les plus enthousiastes et il est également remarquable par le nombre de participants qui étaient venus "à la découverte" de la Côte Nord et sont repartis en faisant part d'impressions très favorables.

M. Claude-P. Beaubien, vice-président de l'Aluminum Co. of Canada, succède à M. Gérard Letendre à la présidence de la Chambre de commerce de la province dont le 26e congrès annuel s'est terminé samedi à Sept-Iles. M. André Desilets, de Beloeil, est le 1er vice-président; et M. Rosaire Gendron, maire de Rivière-du-Loup, 2e vice-président. C'est par suite d'une regrettable erreur de transmission dans les dépêches que LE DEVOIR annonçait samedi matin l'élection de M. Beaulieu, au lieu de M. Beaubien.

Rousseau : situation paradoxale du Québec :

Pays des plus riches, mais des plus colonisés par l'étranger

Par Marc-Henri Côté

SEPT-ILES. — "C'est à Sept-Iles que l'on se rend le plus vivement et le plus amèrement compte de la situation paradoxale dans laquelle se trouve notre province : l'un des pays les plus riches de l'univers, aussi l'un des plus sous-développés, des plus colonisés par les intérêts étrangers", a dit M. André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce au congrès de la Chambre de commerce de la province de Québec, vendredi dernier.

Un écart énorme se manifeste entre ce que ses habitants contrôlent et ce qui leur est imposé de l'extérieur, a-t-il ajouté. Certains monopoles contrôlent des marchés sans égard au bien commun.

M. Rousseau a justifié le projet d'industrie sidérurgique sur la Côte Nord.

Le ministre s'est défendu de tracer un sombre tableau de la situation qui, dit-il se reflète dans les statistiques de son ministère. Cette situation n'est pas cependant uniquement vérifiable au Québec, mais en d'autres régions du pays et du monde également.

A la nationalisation et au dirigisme économique doit s'opposer un effort concerté des gouvernements et des agents économiques locaux, voilà les voies de redressement qui s'offrent aux gouvernements.

Le nôtre s'efforce de créer un climat plus favorable à une conception plus réaliste de notre avenir économique et aussi d'établir les structures telle que le Conseil d'orientation économique qui pourront canaliser notre commun effort, a souligné M. Rousseau.

Au sujet de la sidérurgie, le ministre a noté que le facteur humain y est aussi important que le facteur économique, sinon davantage. Il a félicité la Chambre de commerce de voir à renseigner le public et de contribuer à le sortir du pénible état de léthargie qui a permis l'asservissement de l'état économique actuel de la province. Nous assistons, a-t-il ajouté, au début de la démocratie économique chez nous.

Il nous faut secouer la méfiance et le scepticisme envers la grande industrie. M. Rousseau a déploré que, contrairement à d'autres pays, nous n'ayons pas un secteur de l'industrie que nous pourrions appeler national. Il dénoterait une maturité économique indiscutable. Une telle industrie nationale ne se crée pas par décret ni par loi; il nous faut d'abord une industrie sidérurgique à nous base d'une multitude d'activités économiques où notre industrie nationale pourra ensuite prendre naissance. La sidérurgie est une condition sine qua non qui, à l'échelle d'un pays nouveau et jeune, sert de tremplin pour l'avenir, a souligné le ministre.

Il a insisté sur la forte concurrence entre les producteurs d'acier et sur le marché restreint qu'offre le Québec. La rentabilité de l'aciérie québécoise posera des problèmes tout particuliers. Mais le gouvernement, devant l'unanimité de l'opinion publique, va explorer toutes possibilités raisonnables de succès de la sidérurgie québécoise. Il subsiste, cependant, des perspectives à longs termes, de progrès du marché de l'acier, de même que des possibilités d'exportation. Une étude poussée dans ce domaine est cependant très difficile.

L'Occident répond au défi du monde communiste et entre dans une période d'intégration économique dont le marché commun européen est l'exemple. Il ne peut manquer de nous y revenir une place. Il nous faut prévoir l'apparition d'une véritable communauté atlantique, de la Scandinavie et du Canada à l'Argentine et l'Afrique du Sud. Les ports de l'Atlantique connaitront ainsi une activité accrue. La province de Québec est privilégiée dans cette perspective nouvelle. Elle sera la porte d'entrée et de sortie du réseau atlantique et sa base d'opération dans l'ensemble international qui se forme.

Dans cette perspective, les exportations de produits sidérurgiques du Québec prendront une importance nouvelle. A ce compte, une partie de l'industrie sidérurgique québécoise me parait susceptible de s'établir dans des conditions des mieux adaptées à son développement sur la Côte Nord. L'éloignement des marchés actuels ne doit pas être un facteur rebutant. M. Rousseau a cité en exemple à cet égard l'Aluminium Co. of Canada, dont les marchés continentaux sont fort éloignés de ses usines canadiennes.

Quand le jour viendra où les aciéries québécoises auront leurs propres mines et leurs centrales électriques, la Côte Nord prendra alors la vedette. De même, quand s'établiront, autour de cette industrie sidérurgique, de nombreuses industries secondaires, il ne faudra pas regretter d'avoir laissé la Côte Nord passer entre les mains d'intérêts étrangers. Québec doit tout faire pour la peupler et pour l'annexer à son centre économiquement déjà plus mûr. La création, sur la Côte Nord, d'une industrie sidérurgique, contribuerait de beaucoup à son épanouissement.

M. Rousseau s'est défendu d'un préjugé favorable à la Côte Nord, au sujet de l'établissement de l'industrie sidérurgique. Mon unique préjugé est envers la province de Québec tout entière et je n'ai d'intérêts, en cette matière, que celui de sa population et de son avenir, a ajouté M. Rousseau.

N.D.L.R. Certains organes de presse ont exprimé l'avis que M. Rousseau a "catégoriquement" déclaré qu'une industrie sidérurgique sera établie sur la Côte Nord. Mais, les réserves qu'il a formulées, les perspectives à long terme qu'il évoque nous portent à croire qu'il a exprimé aucune intention de proposer de tels aménagements dans un avenir prochain.

BANQUE PROVINCIALE D'EXPANSION INDUSTRIELLE :

L'Association des industriels félicite M. Lesage

L'Association professionnelle des Industriels, par son président général, M. Fernand Girouard, vient d'adresser une lettre de félicitations au premier ministre de la province de Québec, M. Jean LESAGE, au sujet de la répartition projetée du capital de la Banque provinciale d'expansion industrielle.

En effet, dans sa déclaration du 8 septembre, le premier ministre a déclaré que c'était l'intention du gouvernement provincial de répartir le capital-actions de cette Banque entre les institutions privées, les groupes de consommateurs et d'épargnants et certains organismes publics, mais en ne laissant à ces derniers que la minorité de ce capital.

Cette répartition, a dit M. Girouard, semble répondre aux vues de la majorité et il a ajouté que cette formule laissa présager que les personnes qui seront chargées de diriger cette institution bancaire représenteront également, de façon adéquate, les divers secteurs de l'économie de la province.

MM. Fleming et Hees s'acquittent d'importantes missions en Europe

ROME. — La délégation du Canada à la conférence des ministres des finances et des affaires économiques des pays du Commonwealth, à Accra, s'est divisée en arrivant en Europe afin de faire face aux diverses missions qui l'attendaient.

C'est ainsi que le ministre des finances, M. D. Fleming, s'est rendu à Vienne où pendant toute la semaine, il participera à la réunion du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Le ministre du commerce, M. G. Hees, de son côté, va se rendre dans les capitales de cinq pays européens pour y rencontrer les conseillers du commerce du Canada. Enfin, l'adjoint au ministre du commerce, M. J. Roberts, est parti pour Londres où il participera à des conversations sur les modalités des négociations que la Gde-Bretagne engagera bientôt avec la Communauté économique européenne.

Le ministre Fleming, en quittant Vienne, ira à Rome où il sera reçu en audience par le Pape et conférera avec le ministre italien des affaires étrangères.

Qu'advient-il du projet de la Plaza St-Hubert ?

M. J.-Z. Léon Patenaude, secrétaire-trésorier de la Ligue d'action civique qui fut candidat dans le district No 6, lors des dernières élections municipales, s'inquiète du sort de la Plaza Saint-Hubert dont M. Jean Labelle, membre du comité exécutif, s'était fait le champion dans le passé.

"Des esquisses ont été faites par le service municipal d'urbanisme aux frais de la ville et dans le temps ce projet fut l'objet de publicité tapageuse" rappelle M. Patenaude dans une déclaration à la presse.

"La réalisation de ce projet, de la'vis du conseiller Labelle, ne dépendait que du Comité exécutif du temps et une ère de prospérité nouvelle devait commencer rue St-Hubert aussitôt ce projet accepté, les problèmes de stationnement étant automatiquement résolus. Depuis un an que le conseiller Labelle est au Comité exécutif avec ses amis, nous n'entendons plus parler de ce projet, pas plus que de lui d'ailleurs" déclare M. Patenaude.

Le secrétaire de la LAC dit que plusieurs marchands de la rue St-Hubert ont souscrit des sommes considérables pour mousser ce projet qui semble maintenant avoir rejoint les oubliettes municipales. "On se demande, dit M. Patenaude, si toute cette mise en scène n'était pas qu'une autre manoeuvre électorale".

dupuis

Semaine de la

Foire aux tissus

Revue de mode "LA MODE A LA RONDE" Dupuis - McCall

Défilé de mannequins à 2 h. 30

Mardi - Mecrredi - Jeudi les 19-20-21 septembre 1961 aux rayons des tissus 3e étage

Commentatrice : **Mlle Pierrette CHAMPOUX**

La femme élégante recherche les tissus Dupuis

Dernière semaine pour s'inscrire au

COURS D'ADMINISTRATION DE L'ENTREPRISE

Chaque lundi soir du 25 septembre au 13 novembre 1961. Session intensive au Chanteclerc, à Ste-Adèle, du 23 au 26 novembre 61

Demandez une formule d'inscription en écrivant ou téléphonant à :

Ecole des Hautes Etudes Commerciales

535 Avenue Viger, Montréal

Téléphone : VI. 2-3486

A LA TELEVISION CE SOIR !

Jean-Jacques BERTRAND

CANDIDAT A LA DIRECTION DE L'U. N.

A TELEMETROPOLE

CANAL 10

à 11h.10

L'ORGANISATION JEAN-JACQUES BERTRAND

L'EAU D'EVIAN

EN "CANETTES"

doit faire partie de votre équipement pour :

- les vacances
- la pêche
- les pique-niques
- les excursions
- le campisme

L'eau d'Evian, pure, légère, vous sera indispensable partout où les eaux de consommation peuvent vous paraître suspectes.

buvez l'eau d'

EVIAN

SOURCE CACHAT

Un produit de France

"La plus forte vente mondiale"

En vente chez votre pharmacien

ROBERT & FILS LTEE

agents généraux pour le Canada

6689, rue Boyer, Mtl - CR. 4-2568

3

un "extra" à votre service

BRUNET

DE COTE-DES-NEIGES EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES

MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC

Inscriptions, réparations et nettoyages

J. BRUNET Ltée

angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

CINQ NOUVELLES LIGNES "EXPRESS"

à partir de 4h.50 cet après-midi

8E - Allard | De Monts Pl. d'Armes

12E - Côte St-Luc | Westluke Victoria Sq.

20E - Pie IX | Gouin Victoria Sq.

16E - Cité de St-Laurent | Decelles Victoria Sq.

25E - Pte-aux-Trembles | Ave 53-N.-Dame Phillips Sq.

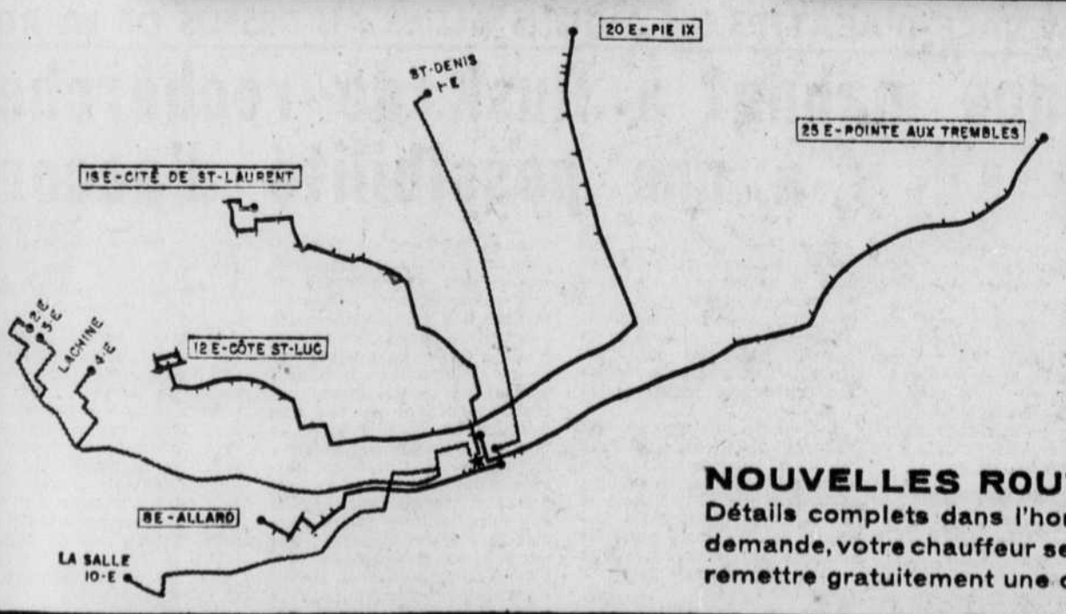

COMMISSION DE TRANSPORT DE MONTRÉAL — MONTREAL TRANSPORTATION COMMISSION

LÉGENDE

Lignes actuelles

Nouvelles lignes

★ Sq. Victoria

Arrêts

NOUVELLES ROUTES EXPRESS

Détails complets dans l'horaire des express. Sur demande, votre chauffeur se fera un plaisir de vous remettre gratuitement une copie de cet horaire.

Pour renseignements: **UN. 1-1611**

Commission de Transport de Montréal

159 OUEST, RUE CRAIG

Tirage certifié par l'Audit Bureau of Circulations
Membre de la Presse Canadienne et de la Canadian Daily Newspaper Association

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1961

Pour téléphoner au DEVOIR le soir :
Rédaction ..... Victor 4-3361
Sport ..... Victor 4-3362
Tirage ..... Victor 4-3364
Expédition ..... Victor 4-3365
Composition ..... Victor 4-3366

Jean Marchand : la CSN veut étendre ses cadres aux dimensions du Canada entier

Jean Marchand : . . . à la mesure du Canada !

De notre envoyé spécial Fernand Bourret

QUEBEC. — Le président général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, M. Jean Marchand, a déclaré hier soir que la CSN veut, "suivant la formule la plus appropriée et la plus efficace, étendre ses cadres aux dimensions du Canada. La CSN croit que les travailleurs canadiens désirent une organisation syndicale authentiquement canadienne qui collaborera avec les autres centrales nationales et internationales". Le président de la CSN a fait cette déclaration dans le rapport moral qu'il présentait hier soir, à l'ouverture du congrès de cet organisme, à l'hôtellerie La Bastogne, à Beauport, près de Québec. Plus de 500 délégués officiels inscrits, de nombreux syndiqués ainsi qu'une foule considérable d'invités de marque avaient pris place dans la vaste salle de banquet de l'hôtellerie au moment où M. J. Marchand a prononcé l'allocution d'ouverture du congrès.

Le ministre provincial du travail, M. René Hamel, le représentant du ministre fédéral du travail, M. Théo Ricard, député de St-Hyacintre, M. J.-B. Lemoyne, de l'Union catholique des cultivateurs, ainsi que le représentant de Mgr l'archevêque de Québec ont également prononcé des allocutions.

"Mater et Magistra"

Le président de la CSN a commencé son allocution par un rappel des principes émis dans la lettre encyclique de Jean XXIII, "Mater et Magistra".

M. Marchand a dit que cette encyclique est le document pontifical qui l'a le plus impressionné. Cette encyclique marquera en profondeur la pensée sociale et inspirera une multitude de réalisations heureuses, à condition que les chrétiens aient la force et le courage d'entreprendre les réformes proposées.

Faisant allusion à l'appel de Jean XXIII en faveur des pays sous-développés, M. Marchand a dit que l'Amérique du Nord et l'Europe occidentale ne pourront plus, comme larrons en foire, se partager les richesses et les marchés du monde. Il a dit que les autres peuples veulent vivre et se développer et que rien ne pourra les empêcher de réaliser leur émancipation économique et politique. Il a ajouté que nous devons les aider généreusement dans leur long et pénible cheminement.

Sur le plan national, a dit M. Marchand, le plus grave problème est celui du chômage. Il faudra que tout le monde se donne la main pour que dans un pays riche comme le nôtre, tous les citoyens puissent gagner convenablement leur vie.

Le président de la CSN a ensuite dit qu'il fallait également résoudre le problème crucial de la déshuhanisation du travail et du travailleur et qu'il faudra s'attaquer aux structures des entreprises et à la conception même de l'entreprise qui doit se transformer en "communautés de personnes".

Les 40 ans de la CSN

Le président de la CSN a ensuite rappelé à larges traits l'histoire de la CSN qui célèbre cette année, son quarantième anniversaire de fondation, puisque cet organisme syndical fut fondé à Hull en 1921.

M. Marchand a dit que la CSN a profondément marqué et influencé le milieu québécois.

"Faire l'histoire de la CTCC, comme elle s'appelait alors, c'est un peu faire l'histoire de la province de Québec, a dit M. Marchand. Je ne crois pas que l'on puisse être justifié de s'étonner ou de se scandaliser des voies qu'elle a suivies avant de parvenir à sa taille et à son statut actuels.

Les réalisations

M. Marchand a dit que la CSN compte à son actif des réalisations impressionnantes tant dans le domaine professionnel, économique, législatif et social.

"C'est notre mouvement, a dit le président de la CSN, qui, à mon avis, a fait accepter le syndicalisme par les travailleurs de la province et la société québécoise. Les principes auxquels il adhérait et ses titres de naissance lui ont permis de pénétrer profondément dans le milieu sans susciter l'opposition que rencontraient les autres organisations syndicales.

Après avoir fait état des changements survenus dans la province depuis la fondation de la

(Suite à la page 6)

Le cas Guilbault au congrès de la CSN

Au cours du congrès de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui a débuté hier, à Québec, les délégués seront sans doute saisi, du conflit de reconnaissance syndicale qui dure depuis quatre mois entre la maison Paul Guilbault Inc., et ses employés. Des mesures appropriées à la situation devraient en résulter pour seconder la résistance des employés en grève.

On sait que vendredi dernier, le ministre du travail, M. René Hamel, avait reçu les représentants des deux parties. Le ministre a proposé un vote parmi les employés présents au début de l'arrêt de travail. Les syndiqués ont montré leur bonne foi en acceptant cette proposition, mais l'employeur, bien qu'il eut affirmé devant le ministre que seulement trente travailleurs participaient encore à la grève, a rejeté la proposition. M. Hamel s'est alors déclaré incapable de pousser plus avant ses efforts de médiation.

Sept délégués des mouvements de bien-être de la jeunesse de France sont arrivés samedi à bord du paquebot "Seven Seas". Ils entreprendront à Buffalo une tournée des centres de bien-être de la jeunesse en Amérique du Nord et visiteront ceux de Montréal au début d'octobre. Ce sont, de gauche à droite : MM. Jean Wéry (Versailles), Robert Fareng (Muret), Jean Richardis (Lusignan), Georges Denviolet (Biarritz), Bernard Riguet (Annecy), Pierre Legros (Morlaix), et Pierre Casamayou (Château du Loir).

Injonction provisoire refusée à l'ex-sergent Doyon de la PP

QUEBEC — Le juge Yves Bernier, de la cour Supérieure, a rejeté une requête de l'ex-sergent de la police provinciale Henri Doyon qui demandait une injonction provisoire contre le directeur de ce corps policier et son adjoint. Le juge a déclaré qu'il incomberait au juge qui se prononcera sur la poursuite en dommages au montant de $50,000 de Doyon de décider aussi si une injonction permanente doit être accordée ou non. Le juge Bernier a précisé qu'une injonction provisoire est accordée seulement "quand il est démontré hors de tout doute qu'il est nécessaire et urgent pour la cour de prévenir une action qui pourrait être illégale".

Le tribunal a ajouté qu'un doute existait dans la cause de Doyon parce que celui-ci avait demandé d'être mis à sa retraite avant d'être congédié dix jours plus tard pour "conduite présumément incompatible avec ses fonctions".

Doyon demandait une injonction provisoire qui aurait ordonné sa réinstallation en attendant le règlement de sa poursuite en dommages contre les autorités policières qu'il accusait de l'avoir congédié illégalement.

Le juge Bernier a dit que le seul litige repose sur la légalité du renvoi de Doyon et que celui-ci ne souffre pas de préjudice de ne plus faire partie du corps policier puisqu'il en avait déjà démissionné.

Contre le cancer . . .

Grande campagne pour enrayer l'habitude du tabac chez les jeunes

La Société canadienne contre le cancer a déclaré hier qu'elle va lancer une vaste campagne d'éducation sanitaire cet automne, en faisant connaître aux adolescents les dangers que comporte l'habitude de fumer.

M. Andrew Armstrong, président de la division du Québec de la Société, a précisé en annonçant cette campagne que l'on solliciterait la coopération des commissions scolaires protestantes et catholiques de la province, afin d'atteindre le plus grand nombre possible d'adolescents sous les meilleurs auspices.

"Assumant ses responsabilités de renseigner le public sur l'un des grands problèmes de santé, dit M. Armstrong, la Société canadienne contre le cancer veut avertir les adolescents des risques que comporte l'habitude de fumer la cigarette. Nous nous proposons d'atteindre les fumeurs éventuels avant que ceux-ci n'aient commencé à fumer ou n'aient contracté l'habitude de fumer".

Bien qu'il ne soit pas encore établi que la cigarette soit une cause du cancer du poumon, a-t-il dit, des études statistiques démontrent néanmoins que les fumeurs de cigarettes sont plus exposés au cancer du poumon que les non-fumeurs, et que ces risques augmentent en proportion de la consommation de cigarettes.

"Une assemblée spéciale sera tenue à Montréal le mois prochain en vue du lancement de la campagne en question, — dit encore le président. Des représentants des commissions scolaires de toutes dénominations seront invités à y prendre part, et nous nous proposons de leur exposer notre programme et de leur demander leur collaboration pour sa mise en pratique."

La délégation de l'API au congrès patronal du Chili

En deux groupes, seize Canadiens, pour la plupart membres de l'Association professionnelle des industriels (A.P.I.) partent pour le XIe congrès mondial de l'Union internationale des associations patronales chrétiennes (UNIAPAC) qui se tiendra à Santiago du Chili, du 26 septembre au 1er octobre.

Le premier groupe de onze personnes a quitté Dorval samedi matin à destination de New-York, pour la première phase de ce voyage de trois semaines qui doit les mener au Chili. A l'occasion de ce départ, quelques-uns des membres du deuxième groupe sont venus les saluer, en particulier le président général, M.

(Suite à la page 6)

Le consul général de France à Montréal et Mme Boyer de Sainte-Suzanne présidaient samedi soir la réception offerte par Air Canada à l'aérogare à l'occasion du départ pour Paris de la délégation des vedettes et de personnalités canadiennes qui sont aujourd'hui dans la Ville Lumière pour le lancement du "Dictionnaire des vedettes". Dans l'ordre habituel, on reconnaît : Paul de Marjorie, Claude Gingras (de "La Presse); Mme Michèle Tisseyre, animatrice à la télévision; Bernard Lamarche; Mlle Lisette Leroyer, réalisatrice à Radio-Canada; Raoul Jobin; Mme Léon Mercier-Gouin; Mme Francine Montpetit-Poirier; Gérard Poirier; Claude Janin, qui dirige la délégation; Pierre Renaud, administrateur de la délégation; Mme Pauline Julien, et Jacques Beaudry, chef d'orchestre. (Photo Air Canada)

D'un océan à l'autre

Fin de session d'ici deux semaines

OTTAWA. — La présente session du Parlement fédéral, déjà la plus longue dans l'histoire du pays, se terminera probablement d'ici deux semaines, car on a appris en fin de semaine que la prochaine session débutera dans la première semaine de décembre. Une entente aurait été conclue entre les chefs de parti pour proroger les Chambres au début d'octobre. En commençant la session suivante tôt en décembre, on pourrait sans doute finir le débat sur le discours du Trône avant l'ajournement de Noël.

Douglas : "Sabotage des sociétés d'Etat"

OTTAWA. — Le premier ministre T. C. Douglas, premier ministre de la Saskatchewan, a déclaré samedi que le gouvernement conservateur actuel mène une campagne constante en vue de saboter les sociétés de la couronne au Canada. Il a accucé le gouvernement de M. Diefenbaker d'avoir fait plus que tout autre gouvernement canadien depuis 40 ans pour affaiblir le secteur public de notre économie. Il a cité comme exemple du travail néfaste des conservateurs les permis d'exploitation accordés aux Canadian Pacific Airlines au détriment de la société Air-Canada. "Allons-nous nous trouver bientôt en aviation commerciale dans la même situation chaotique que celle où se débattent les chemins de fer ?" a demandé le chef du Nouveau parti démocratique. Il a cité aussi la concurrence que doit maintenir la société Radio-Canada.

M. Noël Dorion nie connaître Mercier

OTTAWA (DNC). — M. Noël Dorion, secrétaire d'Etat, a nié connaître René Mercier ou quoi que ce soit de sa présumée présence dans les rangs de son organisation au cours de la campagne électorale de 1958. Le ministre commentait, à la demande de M. Lionel Chevrier, libéral de Laurier, une nouvelle à l'effet que le dénommé Mercier, ancien inspecteur de l'ex-police des liqueurs, aurait travaillé pendant deux mois dans Bellechasse à faire élire M. Dorion.

"Je dois dire que, contrairement aux affirmations du journaliste en question, mon nom n'a jamais été mentionné au cours de l'enquête préliminaire en cause", a déclaré M. Dorion (N.D.L.R. — Il s'agit de celle de M. Rosario Lemire, exchef de la police des liqueurs).

"Enfin, je me suis enquis auprès de celui à qui était confiée mon organisation, il m'a dit et répété que jamais il n'avait requis les services d'aucun officier de la police des liqueurs pour travailler à mon élection".

Réunion économique de l'Atlantique

CHARLOTTETOWN — Le Conseil économique des provinces de l'Atlantique se réunira ici aujourd'hui et mardi pour discuter les moyens d'attirer de nouvelles industries dans ces provinces. On désire surtout des industries secondaires, fonctionnant surtout autour des charbonneries et des aciéries du Cap Breton, et des industries de pâtes et papiers du Nouveau-Brunswick. Le Conseil a décidé de tenir sa réunion bien que la conférence des premiers ministres des quatre provinces maritimes ait été contremandée. Cette conférence devait coïncider avec la réunion du Conseil économique.

Des problèmes pour les universités

KINGSTON, Ont. — Le nouveau recteur de l'université Queen's prévoit que les universités canadiennes connaîtront, au cours des dix prochaines années "plusieurs dilemmes cuisants." Le Dr James Alexander Corry, qui succède au Dr William A. Mackintosh, a déclaré : "Il faudra ajouter bon nombre de professeurs au personnel enseignant des institutions de haut savoir. En même temps, les industries et les professions voudront recruter de plus en plus de candidats possédant une éducation supérieure. D'autre part la crise provoquée par l'augmentation constante du nombre d'inscriptions aux facultés universitaires se dessine de plus en plus nettement et, d'ici trois ou quatre ans, on en sentira tout le poids. Les universités auront besoin de sommes beaucoup plus considérables pour faire face aux besoins croissants.

Premières relations diplomatiques

OTTAWA. — Le Canada et le Guatémala ont signé samedi des accords établissant pour la première fois des relations diplomatiques entre les deux pays. Les documents ont été signés par M. Carlos Alejos, qui deviendra le premier ambassadeur de son pays au Canada, et M. Howard Green, ministre des affaires extérieures. M. Arthur Irwin, présentement ambassadeur à Mexico, cumulera aussi les fonctions d'ambassadeur au Guatémala. M. Irwin a déjà été ambassadeur du Canada en Australie et au Brésil.

M. Robichaud essuie aussi un refus

OTTAWA. — Le premier ministre, M. Diefenbaker, a, en fait, refusé la demande de M. Robichaud, premier ministre libéral du Nouveau-Brunswick en vue d'une nouvelle conférence fiscale fédérale-provinciale. M. Diefenbaker, dans une lettre du 30 août au premier ministre, lettre qui a été présentée hier aux Communes, s'en est tenu aux propositions fiscales du gouvernement fédéral présentées à la dernière conférence, en février.

Le premier ministre, qui répondait à une lettre de M. Robichaud datée du 19 juillet, a déclaré qu'il regrettait que le premier ministre ait tellement critiqué les propositions fédérales "qui sont, en fait, les offres les plus généreuses jamais faites par un gouvernement du Canada aux provinces".

$82,000 pour les emplois d'hiver à Rivière-du-Loup

RIVIERE-DU-LOUP. — La cité de Rivière-du-Loup a été avisée de l'envoi d'un chèque de $82,508 représentant la part des gouvernements fédéral et provincial au programme de travaux d'hiver pour la saison 1960-61. A la séance du conseil municipal, le maire, M. Rosaire Gendron, a dit que l'importance du montant démontrait clairement que la ville s'était penchée sérieusement sur le problème du chômage saisonnier et avait fait tout en son pouvoir pour le résoudre.

Bertrand : rien à me reprocher!

Bertrand : les libéraux ne peuvent rien me reprocher

SHERBROOKE. — "Mon passé politique est garant de l'avenir", a déclaré samedi soir Me Jean-Jacques Bertrand, à Sherbrooke, devant les délégués des comtés de Sherbrooke, de Compton, de Stanstead, de Richmond et de Wolfe.

Mon comté, celui de Missisquoi, est ouvert à tous ceux qui veulent connaître mes méthodes et mes principes politiques. De même je n'ai pas peur de défendre tous et chacun des actes que j'ai posés à titre de ministre des terres et forêts et de ministre du bien-être social et de la jeunesse.

Le candidat à la direction de l'Union nationale a ajouté que les libéraux seraient fort en peine de le blâmer pour son passé politique et qu'à l'heure actuelle c'était devant l'électorat de son parti et devant celui de toute la province qu'il posait sa candidature au poste de chef de l'Union nationale.

Il a répété que le prochain chef devrait non seulement recevoir l'appui des membres du parti mais également celui de l'opinion publique car le chef devra se présenter immédiatement devant le public en général.

Le député de Mississiquoi a souligné encore une fois la nécessité de créer des associations permanentes dans le but positif de faire de l'action politique mais aussi dans le but d'éviter la formation de petites cliques autour du député créant une classe de privilégiés.

M. Bertrand a également affirmé que le prochain congrès de l'Union nationale devait servir à établir les principes de base du parti et non seulement à élire un chef. Je compte, a-t-il dit, sur le travail productif des délégués.

Un autre député s'est prononcé ouvertement en faveur de M. Bertrand lors d'un meeting à Ste-Martine, dimanche. Il s'agit de M. Edgar Hébert, député de Beauharnois à l'Assemblée législative. La décision de M. Hébert porte à sept le nombre des députés de l'UN qui se sont officiellement déclarés en faveur de M. Bertrand à la direction du parti. Il faut aussi rappeler que Mme Paul Sauvé accorde son appui au candidat.

Nominations et promotions au collège militaire de Saint-Jean

La direction du Collège militaire royal de Saint-Jean annonce les promotions suivantes : le Dr Donald E. Tilley, professeur de physique au CMR depuis 1952, devient directeur de ce département ; le Dr Philip Laufer devient professeur de mathématiques ; le Dr Roger Bernier est nommé professeur de philosophie.

Trois professeurs adjoints deviennent professeurs associés. Ce sont M. Samuel Stallard, en mathématiques ; Vincent J. McNamara, en anglais ; et Louis F. Forest, en français.

Les chargés de cours suivants deviennent professeurs adjoints : Jean-Paul Rivet, en mathématiques ; Edmour Lemay, en français ; Paul A. Choinard, en anglais ; Antoni Boulet, en français, et John R. Atkin, en anglais.

M. Jean-Louis Bernier, devient chargé de cours principal en physique, tandis que M. Frederick Bedford, est nommé professeur associé de mathématiques.

On annonce également la nomination du major Jean-Charles Closson, du Royal 22e régiment, au poste d'officier d'état-major de l'armée au Collège militaire royal de Saint-Jean, ainsi que celle du lieutenant de section, J. Aimé Latraverse, de l'ARC, au poste d'officier de l'approvisionnement.

M. Marcoux, élu président des constructeurs

M. Eugène Marcoux, de Sherbrooke ,a été élu samedi président de la Fédération de l'industrie de la construction de la province de Québec. M. J.-E. Laflamme, de Hull, président sortant, a été élu le premier président honoraire depuis le début de la Fédération qui existe depuis 14 ans. Cette nomination a été faite en reconnaissance des longs services rendus à la Fédération par monsieur Laflamme dont il a été le président pendant au delà de trois (3) ans.

Les autres directeurs élus par le congrès annuel de la fédération sont: MM. Armand Trottier de Québec, premier vice-président; Charles E. Gilbert, St-Hyacinthe; 2e vice-président, Me Denys Dionne de Québec a été réélu secrétaire général. Les directeurs sont: MM. Georges Henri Perron, de Chicoutimi; Wilfrid Roy, de Sherbrooke; Gérard Chouinard de Hull; Claude St-Hilaire, de Rimouski; Alfred Morin du Cap-de-la-Madeleine; Rolland Tétreault, Granby; Raymond Bourque de Noranda; Jacques Raymond de Montréal.

Une assemblée générale spéciale de la Fédération sera convoquée dans les prochains deux mois pour étudier un système projeté de licences pour les entrepreneurs de l'industrie. Cette décision de convoquer une assemblée générale spéciale sur la question a été prise samedi au cours de la séance de fermeture du congrès annuel de la Fédération tenu à l'Hôtel Mont-Royal à Montréal.

Nouvelles cigarettes

TORONTO — Les cigarettes "Parliament" et "Alpine", de fabrication canadienne seront lancées sur le marché canadien cette année, d'après une déclaration faite aujourd'hui par M. Antonio Toledo, vice-président et directeur du marché pour Benson & Hedges (Canada) Limited.

M. Toledo déclara que le lancement de ces deux nouvelles marques résulte de trois années d'études de production et de la construction d'une nouvelle usine à Peel Village, Brampton, Ontario, où le nouveau siège social de la compagnie sera inauguré prochainement.

M. Fortin, est réélu président, au congrès des hebdomadaires

LAC BEAUPORT — M. Marc Fortin, président et directeur de "L'Echo du Nord", à St-Jérôme, a été réélu samedi dernier président de l'Association canadienne des hebdomadaires de langue française. Les autres membres du bureau de direction sont MM. Champlain Lépine, "L'Etoile du Nord", de Joliette, premier vice-président; Jean-Jacques Mercier, "La Voix Populaire", Montréal, second vice-président; Lucien Fontaine, "L'Echo Abitibien" Val D'Or, secrétaire trésorier. Les directeurs sont MM. Lucien Guertin, de Shawinigan; Yves Michaud, de St-Hyacinthe; Osian Poirier, d'Asbestos; Gérard Paulin, St-Joseph de Beauce; Adrien Bégin, de Lévis; Jean-Paul Légaré, de Rimouski; Louis-Marie Tremblay, Alma; Maurice Marquis, Montmagny; Lionel Bertrand, de Ste-Thérèse.

A SAINT-VINCENT-DE-PAUL AUJOURD'HUI

M. Fulton inaugure un collège de fonctionnaires can.-français

M. Davie Fulton, ministre de la justice, présidera l'inauguration officielle du premier Collège des fonctionnaires de langue française des pénitenciers fédéraux dans la province de Québec, qui aura lieu aujourd'hui à Saint-Vincent-de-Paul.

Le nouveau collège, dont une partie sera située dans ce qui fut autrefois la maison du directeur adjoint du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, et l'autre dans un bâtiment adjacent que l'on est actuellement en train de rénover, permettra de donner des cours simultanément à deux groupes de 20 fonctionnaires.

Le programme d'études sera identique à celui que l'on donne actuellement au Collège des fonctionnaires des pénitenciers fédéraux, dans le domaine "Calderwood" à Kingston, excepté que les cours seront entièrement en français.

M. Fulton fait remarquer que l'ouverture d'un Collège français a pour but de permettre aux fonctionnaires de langue française des pénitenciers fédéraux de suivre les cours dans leur langue maternelle.

FONDE LE 10 JANVIER 1910 **LE DEVOIR** FAIS CE QUE DOIS

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion.
"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTREAL et banlieues, $20.00; CANADA hors Montréal et banlieues, $16.00; Etats-Unis et Empire Britannique, $20.00; Union Postale, $20.00 — EDITION DU SAMEDI (un an) $5.00 — Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361*

LE DEVOIR, MONTREAL, LUNDI, 18 SEPTEMBRE 1961

Souscrivons à SONA

Peut-être avez-vous entendu parler de SONA?

C'est un sigle que les Acadiens connaissent bien et qui signifie: Sollicitation pour les Oeuvres Nationales Acadiennes.

SONA c'est la réalisation chez nos compatriotes d'Acadie de la campagne de souscription unique pour venir en aide à toutes les oeuvres sociales, nationales et religieuses acadiennes.

Parmi les oeuvres qui bénéficieront de cette souscription mentionnons les suivantes: l'Association acadienne d'éducation, le journal national des Acadiens, l'*Evangéline*, et la Société nationale des Acadiens.

On nous permettra d'insister en particulier sur l'*Evangéline*, le quotidien de Moncton, qui par vents et marées continue son travail utile.

Le seul quotidien au Canada qui pourrait peut-être en remontrer au *Devoir* au chapitre des problèmes financiers..... c'est l'*Evangéline*. Fondé comme quotidien en 1887 ce journal dut se résigner, à cause de problèmes d'ordre financier, à devenir hebdomadaire en 1932. Cette période de semi-éclipse dura onze ans. En 1943 les Acadiens, — secondés par un bon nombre de Québécois, — ont organisé une souscription qui a permis au journal de recommencer à paraître tous les jours.

Il faudrait invoquer le témoignage d'Henri Bourassa, les phrases lapidaires qu'il savait trouver pour situer l'importance de la presse au sein d'une communauté. "Le journal, disait-il, c'est la locomotive qui traine les autres oeuvres derrière elle".

L'*Evangéline* pourrait rendre de plus grands services encore si on lui en fournissait les moyens. Sa disparition, qui heureusement n'est pas à craindre pour le moment, serait une perte irréparable.

Nous profitons de la souscription de SONA pour saluer notre confrère de Moncton et inviter Acadiens et Québécois à se montrer particulièrement généreux pour cette oeuvre de presse.

•

SONA n'a pas pour seul objectif de recueillir des fonds. Dans la publicité entourant cet organisme on souligne la phrase suivante:

"SONA désigne donc une campagne annuelle, non seulement pour recueillir des fonds à la subsistance des oeuvres nationales, mais une campagne de solidarité, une campagne d'unité nationale, une campagne pendant laquelle il faudra faire halte pour se rendre plus conscient de nos progrès et de nos problèmes."

Chez les Acadiens, comme dans le Québec, l'unanimité ne se fait pas sur toutes les questions. Il y a, comme chez nous, des groupes, des clans, les petites querelles intestines. La campagne annuelle de souscription est une excellente occasion pour tout le monde, — chacun gardant le privilège de conserver ses idées, ... et ses rancunes s'il le faut, — de mettre l'épaule à la roue pour faire avancer les oeuvres qui existent pour toute la collectivité, au-dessus des groupes et des divergences de vues.

Ce n'est pas seulement une quête, c'est une épreuve de solidarité.

Nous pourrions, nous du Québec, prouver, autrement que par des belles phrases, que nous nous sentons solidaires nous aussi des Acadiens, non seulement parce qu'ils ont souffert bien plus que nous, non seulement parce qu'ils sont nos frères, mais aussi parce qu'ils font, au même titre que nous, partie de la grande famille de langue et de culture françaises, dont il est tellement question depuis quelques mois.

•

"Sans argent, déclare SONA, *une oeuvre peut difficilement survivre. Les services qu'elle est appelée à rendre au bénéfice de ses membres sont très restreints et parfois les problèmes les plus urgents demeurent insolubles."*

Il vous est probablement arrivé d'être ému devant les récits de certains événements qui se passent en Acadie: luttes scolaires, bataille de tous les jours pour l'épanouissement de la culture française, dévouement presque héroïque de certains chefs.

L'émotion c'est naturel, mais c'est trop peu et trop passager. Il serait plus pratique de mettre la main au gousset et de souscrire à SONA. L'émotion se transformera ainsi en oeuvres de vie.

Pierre LAPORTE

P.S. — L'*Evangéline* se chargerait probablement avec joie de transmettre à SONA les souscriptions que vous pourriez lui adresser à 569 rue Main, Moncton, N. B.

Le laïcat et le Concile

A l'occasion de l'ouverture de la deuxième partie du VIe cycle estival de théologie pour les laïcs, à Cortina d'Ampexzo, l'Em. cardinal Carlo Confalonieri, secrétaire de la Sacrée Congrégation Consistoriale, a exhorté les laïcs à la prière, en faveur du IIe concile oecuménique du Vatican.

En présence d'une assistance nombreuse et choisie, l'ém. Prélat a reçu les hommages du P. Arrighi, qui a rappelé que les heures historiques particulièrement graves que le monde est en train de vivre voient une partie de l'Eglise réduite au silence. "L'histoire de l'Eglise — a dit l'orateur — ne change pas au cours des siècles, et nous croyons fermement que le sacrifice d'une partie de celle-ci profite plus que jamais à la chaire de Pierre, parce que les racines de l'Eglise s'alimentent au sang des martyrs. Et tout chrétien est un martyr en puissance et chaque martyr — comme l'a rappelé dans son discours d'ouverture l'ém. cardinal Ottaviani — est un chrétien qui a atteint son sommet: la croix du Christ-Seigneur."

Le Prélat prenant ensuite la parole rappela, en un clair raccourci, ce qui avait déjà été enseigné et expliqué touchant le prochain Concile, au cours des conférences de la 1re partie du cycle, exposant la physionomie des vingt Conciles Oecuméniques, qu'a connus l'histoire chrétienne.

Accroissement de la Foi

Après avoir mentionné l'Encyclique du 29 juin 1959, le Cardinal Confalonieri précisait que l'Auguste Pontife se proposait essentiellement par ce Concile, de "promouvoir un accroissement de la Foi et un salutaire renouvellement des moeurs du peuple chrétien, et conséquemment la mise à jour de l'enseignement ecclésiastique selon les nécessités de notre époque." Le Concile constituera, d'après les paroles même du Pape, "un merveilleux spectacle de vérité, d'unité et de charité qui, aux yeux de ceux qui sont séparés du Siège Apostolique, sera une suave invitation, nous l'espérons, à chercher et à atteindre cette unité pour laquelle Jésus-Christ adressa au Père une si ardente prière."

Le prochain Concile — a poursuivi le card. Confalonieri — exposera les vérités doctrinales en autant qu'il sera jugé opportun de les élucider, en face des nombreuses erreurs répandues dans le monde moderne, mais, très probablement n'énoncera aucune nouvelle définition dogmatique, dont le besoin ne semble pas se faire sentir. Il fit ressortir que les définitions de Foi ne se proposaient jamais, de toute façon, "de créer une nouvelle vérité, mais bien, en présence du déchaînement des erreurs, de fixer, d'éclairer, d'expliquer la Vérité contenue dans le trésor de la Révélation." Après avoir passé en revue les divers besoins actuels de l'Eglise, spécialement sous l'aspect liturgique, pastoral, missionnaire et celui de l'apostolat des laïcs, il fit remarquer qu'il convenait de confronter la mentalité contemporaine avec les éternels principes de la Révélation et de la Doctrine. On s'attend donc à ce que de nombreuses mesures soient prises en conclusion de l'examen de l'action de l'Eglise en face du monde d'aujourd'hui, surtout "pour la conquête du monde au Verbe Saint de Dieu et à son Evangile."

Puis le Cardinal Confalonieri en vint à parler expressément des rapports entre le Concile et le laïcat catholique, disant sa joie de parler de ce sujet, qui lui est particulièrement cher, et il implora de Dieu la grâce que "sa parole ait le pouvoir de transfuser dans les âmes des auditeurs la persuasion du très grand bien que le laïcat est destiné à faire à l'avenir, plus que par le passé, car il recevra des lumières du Concile Oecuménique, une nouvelle possibilité de pénétrer partout pour imprégner la société de la lumière, de la chaleur, de la sainteté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, dans les classes et les milieux où le clergé ne peut pénétrer.

La prière

Mais, en fait, quelle partie notre laïcat doit-il jouer dans le Concile? Il y a une participation qui convient à tout chrétien: celle de la prière. "Le Saint-Père nous l'a demandée dans l'Encyclique annonçant le Concile: nous devons — a dit le cardinal — concourir à préparer le Concile par la prière". Et il a ainsi poursuivi: "Je lis dans vos regards attentifs que vous avez conscience du grave devoir qui vous attend: prier! Cette prière est voulue par le Christ Béni. Il nous a ordonné de prier et de prier sans cesse. Que personne n'aille croire — d'ailleurs — que la prière n'est le fait que du prêtre; non, la prière est le fait de tous, car tous sont également fils de Dieu. C'est la prière qui donnera des ailes à notre vie, le vol à nos aspirations, la sécurité à nos espérances. Regardez les merveilles de la création pour les faire servir au bien, admirez cette nuit, sous les rayons de la lune, toutes ces belles cimes qui, comme des mains de géant, se dressent, semblant nous montrer le Père qui est dans les Cieux. Pensez à l'immensité de l'espace dans lequel roule cet atome, cette infime poussière de l'univers qu'est notre terre. Vous prendrez connaissance de notre néant; vous comprendrez certainement tous que Dieu est notre Seigneur et éprouverez le besoin de prier, non seulement pour adorer, louer, remercier et invoquer, mais aussi pour unir par vos voix les êtres créés à la Cause créatrice".

L'éminent Prélat s'est ensuite arrêté sur la nécessité où nous sommes d'implorer des grâces pour le Concile, par devoir d'amour envers l'Eglise à laquelle nous appartenons, afin qu'elle "puisse atteindre ses buts, répandre sa lumière, pour que nos frères soient conquis par l'Eglise même, moyennant notre humble intercession". Tous les catholiques formant une société unique, on ne peut imaginer qu'il y ait rupture entre le clergé et le laïcat catholique, tous deux appartenant à la partie militante de l'Eglise de Dieu.

Il ne convient pas davantage de penser — a précisé le Cardinal Confalonieri — que le laïcat a simplement le devoir générique de prier pour le Concile. Non seulement, en effet, le laïcat sera au moins invité aux cérémonies solennelles d'ouverture et de clôture du Concile lui-même, mais certains de ses représentants ont déjà été appelés à fournir leur contribution d'hommes de sciences et de doctrine à quelques Commissions préparatoires. En outre, bien qu'il soit exact de dire qu'en général il n'a pas été demandé aux laïcs de déposer des voeux, il est de fait qu'ils ont entière faculté de solliciter audience auprès des Pasteurs de leurs diocèses pour leur proposer ce qui pourrait leur paraître utile, spécialement en ce qui concerne la partie dite disciplinaire. Il appartiendra ensuite aux évêques qui, de droit divin, participent au Concile, de tenir compte de ce qui leur aurait été indiqué d'opportun.

Témoignage de vie

L'éminent Prélat a ensuite mis en lumière, en de vibrantes paroles, la dignité et la valeur du laïcat catholique qui, en tant que tel, spécialement en ce moment historique, doit avoir une part active dans le salut du monde, en collaborant activement avec les prêtres, et être un "élément non pas passif, mais productif par la charité, la cohérence et le témoignage de vie." L'Evangile atteste l'aide précieuse de quelques laïcs offerte à Jésus, et la raison de ce dynamisme, fondé sur l'enseignement du Christ et la charité fraternelle, repose dans la consolante réalité du Corps mystique, dont Jésus est la tête et nous les membres. Si bien que les catholiques sont tenus de prouver concrètement leur caractère de rachetés et d'éprouver l'inquiétude du salut pour tous leurs frères. Ils doivent donc répondre par des faits extérieurs, et non seulement par la simple adhésion personnelle, intérieure, à la Révélation, à l'enseignement du Maître qui est venu pour apporter à tous la vie.

Tout chrétien véritable doit donc être animé de la compréhension persévérante de ses devoirs d'homme et de fils de Dieu, être utile au monde, non seulement par ses vertus civiques, ses connaissances et ses études, mais surtout par la sainteté de sa vie. "Nous devons contribuer — a recommandé le Prélat — par notre action, au progrès du bien chez autrui: voilà l'aspect enthousiasmant de l'apostolat des laïcs. Le laïcat catholique, précisément en tant que tel, a donc le devoir de contribuer à la diffusion du saint Royaume de Dieu, en se souvenant que la lumière apportée par le Christ sur la terre n'est pas un monopole du clergé, et que tous les chrétiens sont tenus de collaborer à la conquête des âmes. Le devoir du laïcat est déjà clairement exprimé dans le Code de Droit Oriental, où l'on peut lire (can. 528): "que les laïcs doivent apporter, selon leurs forces, leur aide au clergé pour défendre les lois chrétiennes et pour pouvoir conformer leur vie à ces dernières par l'exemple de leur conduite. Que les laïcs cultivés ne manquent pas d'illustrer à l'aide d'arguments opportuns les causes les plus importantes qui sont liés aux réalités de la vie sociale, sous la lumière de la doctrine catholique et de la charité fraternelle."

Le Cardinal Confalonieri a, à cette occasion, précisé que l'art. 628 du Synode Romain également considère l'apostolat, en général, comme "activité pour la gloire de Dieu et le bien des âmes qui doit être pratiquée ,non seulement par le clergé, mais aussi par les laïcs, bien que dans une mesure différente."

L'éminent Prélat a conclu ainsi sa conférence: "Soyez saints dans toute votre conduite. Efforcez-vous de bien vous conduire afin que ceux qui sont loin de Dieu "voyant vos bonnes oeuvres," rendent gloire au Seigneur" (I Pierre II-12).

"Debout, donc, comme nous l'ordonne saint Paul, les reins ceints de vérité, revêtant la cuirasse de la justice et les pieds chaussés pour la préparation que donne l'Evangile de la paix..., avec le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu" (Eph. VI, 14-17, passim).

(L'"Osservatore Romano")

Caritas - Rimouski

RIMOUSKI — Un événement spécial marquera cette année l'ouverture officielle de la campagne de charité diocésaine "Caritas 1961", qui aura lieu à l'archevêché de Rimouski dimanche prochain. En effet Mgr. l'archevêque Charles-Eugène Parent, recevra le président général de la campagne, M. J.-Théo D'Amours, de Trois-Pistoles, qui sera accompagné des dirigeants et des membres du comité général d'organisation, des chefs de région, des chefs d'arrondissement et de plusieurs autres responsables de la campagne.

Lettres au "Devoir"

N. D. L. R. : Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

Le mot national

Cher Monsieur Laurendeau,

Vous dites que je "n'aime pas qu'on croie à l'existence de deux nations au Canada". Je dois répéter ce que j'ai déjà dit: "je n'ai absolument aucune objection à ce que les Canadiens-français s'appellent 'nation', au sens ethnique et culturel". Je n'ai jamais rencontré un seul Canadien anglophone qui y ait quelque objection que ce soit. Je n'ai également aucune objection à ce que les Canadiens anglophones s'appellent "nation" au sens ethnique et culturel, bien que je n'en aie jamais rencontré un qui veuille le faire.

Ce que je n'aime pas, en effet, c'est qu'on nie l'existence de la nation canadienne fondée il y a 94 ans par les Pères de la Confédération.

Vous dites que le mot "nation... en est venu à une signification politique et juridique". D'accord. Vous regrettez que le mot soit limité à ce sens. Encore une fois, d'accord. Vous n'acceptez pas "un pareil appauvrissement". Moi non plus. Vous songez plutôt "aux réalités culturelles et sociales qui lient une communauté humaine". Très bien. Mais vous voulez nous imposer l'appauvrissement que constitue le rejet de la signification politique et juridique du mot, signification aussi respectable et aussi valable que l'autre.

Vous parlez de l'ambiguïté des mots "nation" et "national". Je me demande si c'est exact. Que ces mots ont (au moins) deux significations, en anglais comme en français, ce la est incontestable. En Ecosse, par exemple, on trouve la "National Library of Scotland", la "National Gallery of Scotland", la "Scottish National Portrait Gallery", le "National Museum of Antiquities of Scotland", le "National Trust for Scotland", la "National Bank of Scotland", le "Scottish National War Memorial", et ainsi de suite; et on parle couramment de héros "nationaux", tels Bruce, Wallace, Burns, Scott, Carlyle. Le pays de Galles possède une "National Library", un "National Museum" et un "National Eisteddfod" (festival musical); et l'Encyclopedia Britannica, dans son article "Wales", parle d'un "sharpened... sense of nationhood" depuis la deuxième guerre mondiale. N'empêche que ce soit le Royaume-Uni, pas l'Ecosse, l'Angleterre ou le pays de Galles, qui est membre des Nations Unies ;n'empêche non plus que le mot "national" s'applique au Royaume-Uni en ce qui concerne le "National Health Service", la "National Assistance Act", et le "National Executive of the Labour Party", pour n'en citer que quelques exemples. Les mots "nation" et "national" s'emploient des deux sens, et on les entend d'un sens ou de l'autre selon le contexte. Donc, deux significations, mais pas d'ambiguïté.

Vous dites que les Canadiens français utilisent "spontanément" le mot français "national" pour référer à leurs sociétés canadiennes - françaises. Personne ne le conteste; personne n'y fait objection. "S'agit-il", vous demandez, "d'une formule aujourd'hui dépassée?" Nullement. Vous mentionnez que "Le Nouveau Journal" s'appelle "le quotidien national du Canada français". Très bien; pourquoi pas?

Mais les Canadiens anglophones utilisent spontanément le mot anglais "national" pour référer au Canada tout entier. Nous n'avons jamais demandé que les Canadiens français abandonnent leur usage du mot français au sens culturel, ethnique ou social. Pourquoi est-ce que vous insistez pour que nous abandonnions notre usage du mot anglais au sens politique et juridique? S'agit-il d'une formule aujourd'hui dépassée? Vous avez le droit d'utiliser le mot "national" en français comme vous voudrez. Pourquoi n'avons-nous pas le même droit en anglais, d'autant plus que le mot s'est employé au sens politique et juridique, dans les deux langues, pendant un siècle à peu près? Depuis quand devient-il "ambigu", erroné, injurieux aux Canadiens français? (Je remarque que M. Clément Brown s'en est servi, en français, au sens "pancanadien", sept fois dans un même article dans votre numéro du 11 septembre.)

Tout comme M. Oliver, j'accepte l'idée d'un Etat biculturel. Je n'accepte pas la théorie de la Confédération, "pacte entre deux nations", ce qui ne correspond pas à la vérité historique. Comme disait M. Bergeron, député, il y a soixante-dix ans, la Confédération était plutôt une convention intervenue entre les hommes publics des provinces telles qu'elles existaient avant 1867. Personne dans les débats sur la Confédération ne fait mention des "deux nations"; et il faut nous rappeler que la législature de la province du Canada n'a jamais approuvé les résolutions de la Westminster Palace Hotel (1866), sur lesquelles se base la constitution actuelle.

Sauf erreur, les Canadiens français utilisent spontanement le mot "canadien" pour référer aux Canadiens francophones et à leurs institutions. Est-ce qu'il faudra interdire aux Canadiens anglophones l'usage du mot "Canadian" pour tout habitant du pays, et pour tout organisme "pancanadien"?

Il y a certes une contradiction entre la province de Québec et "la nation canadienne-française". Le Québec renferme toujours une minorité anglophone, de plus en plus petite, mais qui existe; la collectivité canadienne-française dépasse beaucoup ,et de plus en plus, les frontières du Québec. Vous suggérez qu'il faut "repenser le fédéralisme", en faisant disparaître l'égalité juridique entre, par exemple, le Québec et l'Ile-du-Prince-Edouard. Est-ce que vous songez à une seule province canadienne-française, y compris les Acadiens de Terre-Neuve, de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, la moitié du Nouveau-Brunswick, les régions francophones ontariennes, et les districts francophones du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique? Si oui, est-ce que nous aurons une série d'enclaves dans les comtés de Richmond, Yarmouth et Digby (Nouvelle-Ecosse), dans le comté de Prince (l'Ile-du-Prince-Edouard), et autour de Saint-Boniface, de Gravelbourg, de Lacombe, et de Maillardville? Ou, si cela cause trop d'incovénients, est-ce que nous assisterons à une nouvelle expulsion des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard, et des francophones de l'ouest, en territoire québécois (augmenté, évidemment, par des parties considérables du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario)?

Voudriez-vous préciser un peu?

Votre tout dévoué,

Eugène Forsey,
Ottawa.

La sécurité sociale est un bon placement

Monsieur le directeur,

A entendre les déclarations de certains politiciens depuis quelque temps les profanes seront à croire que la sécurité sociale (y compris l'Assistance Chômage) est une mesure négative, dangereuse qui encourage la paresse, la fraude et je ne sais quoi encore. Nous ne nions pas que ces mauvais effets puissent se produire parfois et les autorités compétentes ont le devoir de les prévenir. Mais il faut à tout prix éviter de généraliser et de faire machine arrière à cause des abus passés présents et à venir. Il importe surtout de chercher les causes prochaines et lointaines de ce qu'on est convenu d'appeler communément abus.

La sécurité sociale dans une société bien organisée est une mesure positive, bienfaisante qui contribue largement à la santé physique, mentale et morale des individus, des familles et de la communauté. Appliquée intelligemment par des gens compétents, elle engendre généralement l'indépendance et non la dépendance comme d'aucuns sont portés à le croire. En effet, l'ouvrier qui est assuré qu'il ne crèvera pas s'il perd son emploi ou si quelqu'autre malheur lui tombe dessus, travaille en sécurité, donne un meilleur rendement parce qu'il n'est pas écrasé par la crainte du lendemain, l'anxiété, qui causent plus de ravages que le travail le plus ardu. L'ouvrier qui vieillit conserve plus longtemps son efficacité, sa santé parce qu'il n'est pas continuellement hanté par le spectre d'une vieillesse triste et "insécure". Donc au lieu de nuire au développement de l'initiative personnelle et de l'expansion économique la sécurité sociale les stimule généralement en maintenant un plus haut niveau d'efficacité et de productivité chez les ouvriers. Les pays européens connaissent un niveau d'emploi beaucoup plus élevé que le nôtre. Il y a plusieurs explications d'accord. Toutefois ce n'est pas le manque de sécurité sociale qui explique ce phénomène. Les pays européens sont parmi les plus avancés en matière de sécurité sociale alors que le Canada est en 16e position d'après le dernier rapport du Bureau International du Travail.

Donc il ne faut pas monter en épingle ce qui nous semble être les désavantages et les abus de la sécurité sociale. Il importe de chercher leurs causes véritables et profondes et parmi celles-ci je crois en discerner trois principales. Premièrement nos indigents, nos chômeurs qui ont souvent connu les affres, les anxiétés et les humiliations dans le passé, c'est-à-dire avant l'avènement de l'Assistance-Chômage se cramponnent à leurs allocations, croyant qu'elles seraient difficiles à obtenir de nouveau comme c'était le cas sous l'ancien régime de l'Assistance publique. Réalisant maintenant que la sécurité sociale leur est assurée en cas de nécessité, sans complications excessives, ils n'hésiteront pas à retourner au travail à la première occasion. C'est à l'Etat et aux organismes de bienfaisance d'effectuer ce travail d'information et d'éducation en faveur de la population et surtout des bénéficiaires de l'Assistance-Chômage. Le déblocage s'est opéré de ce côté-là avec l'avénement de l'Assistance-Chômage. Une période de rajustement s'impose et c'est cela que nous connaissons actuellement.

Deuxièmement, il faut expliquer l'augmentation considérable des versements de l'Assistance Chômage par le fait que cette mesure sociale d'envergure aide non seulement les vrais chômeurs mais une multitude d'indigents qui étaient, rarement aidés sous l'ancien régime de l'Assistance publique tels que les célibataires, les filles-mères etc... Donc il faut éviter de conclure trop vite et mettre tout sur le dos des "vrais" chômeurs et afirmer que l'augmentation "effarante" des déboursés de l'Assistance-Chômage indique une baisse de l'initiative personnelle et constitue une menace à notre économie. Nombre d'indigents et de cas sociaux de vieille date (qui sont en plus des victimes du chômage sont maintenant couverts par cette mesure sociale "fourre-tout" qu'est l'Assistance Chômgae.

Troisièmement un certain nombre de gagne-petit et indigents préfèrent à juste titre le bien-être social à notre régime actuel de salariat. Les allocations de l'Assistance-Chômage visent à satisfaire les besoins essentiels des individus et des familles. Notre régime de salariat est trop souvent basé sur d'autres considérations et facteurs qui ne laissent pas toujours au sasoutenir une famille normale. Dans ma région les salariés à $35, $40 ou $45 par semaine sont légions. La moyenne des salaires au Québec, d'après le feuillet distribué par le larié le strict minimum pour parti libéral avant les dernières élections était de $45 par semaine alors que pour le reste du pays elle était de $70 par semaine. Il peut donc arriver que le père de famille surtout si cette dernière est nombreuse, remplira mieux son rôle de soutien s'il est bénéficiaire de l'Assistance-Chômage, mesure fédérale-provinciale. Le Ministère de la Voirie paie encore ses employés 85 cents de l'heure alors que le Ministère du Bien-Etre Social et de la Famille verse davantage aux pères indigents. Qui est de travers, le premier ministère provincial ou le second? Les taux de base fixés par la Loi du Salaire Minimum sont souvent inférieurs à ceux fixés par la Loi de l'Assistance-Chômage. C'est pour le moins cocasse. Le canadien-français a du coeur au ventre et désire travailler mais il est parfois poussé à l'inaction par tout un contexte économique et social qui rend sa situation de chômeur meilleure, plus humaine que celle d'un grand nombre de petits salariés. Il importe donc de remonter les standards des petits salariés. On verra alors un certain nombre de chômeurs faire l'impossible pour se trouver un emploi et retourner en vitesse au travail avec enthousiasme... et sans remords.

"Dans certaines régions le système de distribution de l'Assistance-Chômage en est rendu à verser des allocations qui ont le résultat monstrueux de rendre le chômage plus payant que le travail régulier" a affirmé l'honorable premier ministre le 8 septembre dernier. A mon humble avis ce qui est monstrueux ce sont les conditions économiques et sociales qui rendent le travail régulier moins payant, moins capable de répondre aux exigences minima d'un bon nombre de chefs de famille que les allocations sociales, basées sur les besoins essentiels des familles bénéficiaires. On aura tout vu avant longtemps. Le régime du salariat aura été amélioré en maints endroits pour concurrencer le régime de bien être social et rendre le travail plus rentable que le chômage. Ce n'est pas la sécurité sociale qui est en faute; le vrai "bobo" est ailleurs n'est-ce pas messieurs les politiciens, les économistes, les chefs syndicaux, les employeurs?

Amicus

J'ai choisi l'indépendance

M. le rédacteur,

Dans son livre "J'ai choisi l'indépendance", M. Raymond Barbeau, président de l'Alliance Laurentienne, prouve son manque de jugement et sa fausse sincérité. Son livre n'est qu'un amas d'erreurs.

En page 15, M. Barbeau définit les Anglo-Saxons comme étant des usurpateurs. Voici en quels termes il s'exprime: "Si le Canada est leur patrie maintenant il n'en reste pas moins vrai que c'est à cause de leurs rapines, de leurs armes..." M. Barbeau s'indigne parce que les Anglais ont combattu les Français pour s'emparer du Canada. Cependant il semble oublier que ce même Canada, nous l'avions nous-même volé par les armes aux Indiens qui en étaient les vrais propriétaires. Mais pour M. Barbeau tout nous est permis, tout leur est défendu... Quel esprit étroit!

Plus loin nous pouvons lire cette phrase: "On comprendra sans difficulté que les laurentiens n'entretiennent aucune haine envers les Anglo-Canadiens." Quelle hypocrysie! La preuve? M. Barbeau n'a-t-il pas dédié son livre "à sa femme Charlotte descendante des survivants de la déportation des Acadiens".

En page 59, M. Barbeau nous parle de la souveraineté du Nouveau-Brunswick. Il n'a même pas convaincu 1 pour cent de la population québécoise de la nécessité (sic) du séparatisme, qu'il entreprend "l'évangilisation" des Acadiens. Quel missionnaire!

Comme vous le voyez, le livre du président de l'Alliance Laurentienne n'est qu'un catalogue d'erreurs séparatistes.

Louis BOISVERT

Blocs-Notes

Où est la nation?

Je m'accorde au moins sur un point avec M. Eugene Forsey — dont on lira la lettre sur cette page — : et c'est que nous aurions tort de vouloir imposer au Canada anglais de s'appeler une nation. Aux yeux de nos compatriotes, la seule nation, c'est le Canada. Et malgré leur sympathie et leur bonne foi, il leur est difficile d'entrer dans notre point de vue.

C'est peut-être fatal.

Quand ils formaient la majorité, qu'ils étaient les plus riches et les plus dynamiques, les Wallons ne se pensaient pas d'abord en tant que Wallons mais en tant que Belges. La Belgique officielle était francophone. Il a fallu de longues luttes pour que les Flamands se fassent reconnaître comme groupe à l'intérieur de leur propre pays: et aux yeux de plusieurs Belges (wallons, et parfois même, flamands assimilés), les leaders flamands menaient une action séparatiste.

Mais la situation a changé. Quand les Flamands sont devenus la majorité, les Wallons ont commencé à se sentir bien davantage Wallons: c'est eux, sauf erreur, qui parlèrent de sécession durant la crise de l'année dernière.

Je sais bien que ce résumé historique est simpliste, que des Belges le repousseraient. Mais dans l'ensemble il ne me paraît pas trop inexact. J'en tire cette conclusion: les Wallons ont joué jadis, par rapport à la minorité flamande, un rôle inconsciemment impérialiste. Les Flamands — par leurs artistes d'abord, puis par leurs hommes politiques — ont compris qu'ils formaient un groupe ethnique et culturel: ni les romanciers ni les militants n'ont créé ce groupe, ils l'ont révélé à lui-même. Mais durant ce temps, les Wallons se croyaient des Belges: et d'autant plus qu'ils habitent à côté d'un grand pays, la France, avec qui ils entretenaient des relations étroites, nombreuses et constantes. Il est plus difficile, dans ces conditions, de saisir sa propre originalité, de se penser une nation.

Un désaccord révélateur

Revenons au Canada. M. Forsey croit à la nation canadienne — le mot ayant surtout un sens juridique et politique. Mais il doit comprendre que c'est précisément à l'intérieur de cette "nation" que les Canadiens français se sentent mal à leur aise; que c'est de cette "nation" qu'une minorité canadienne-française veut sortir parce qu'elle a la sensation d'y étouffer.

On peut fort bien écarter les problèmes de vocabulaire; mais je les crois révélateurs. Les Canadiens anglais croient à la "nation canadienne" — et non à la nation anglo-canadienne — un peu, me semble-t-il, parce qu'ils se sentent les propriétaires de cette "nation". Rajoutez à cela que la présence, à leurs côtés, des Etats-Unis — où l'on parle anglais — leur cause des problèmes particuliers: elle rend plus difficile l'opération par laquelle on se pense soi-même distinct.

Ceci paraîtra injuste à des hommes comme M. Forsey qui croient à un "Etat biculturel". Si tous les Canadiens anglais pensaient comme M. Forsey, et si leur pensée se traduisait dans les institutions, alors cette discussion appartiendrait exclusivement aux spécialistes de la science politique. Mais il n'en est pas ainsi. Et en défendant la nation *Canadian*, M. Forsey se trouve à défendre, à nos yeux du moins, un cadre juridique et politique de moins en moins acceptable.

"Repenser la Confédération"

On peut interpréter la Confédération canadienne de toutes sortes de façons. Et j'admets que l'idée d'un "pacte entre deux nations" repose sur des bases fragiles, si on l'entend d'une manière formelle et précise. Qu'est-ce que l'AABN: un pacte? Une constitution issue d'un pacte? Un compromis conclu par les délégués des provinces d'autrefois? Une pure et simple loi britannique? On en discute depuis des décennies. Pour moi, l'intéressant, ce n'est pas tant le "pacte" de 1867: c'est celui que peuvent conclure demain, en termes clairs, deux groupes forcés par l'histoire, depuis plus de cent ans, à vivre ensemble, et qui ont des intérêts communs. Qui d'ailleurs ne sont plus seuls en présence, puisqu'ils cohabitent avec des millions de Néo-Canadiens.

Ce qui m'intéresse au premier chef, c'est d'établir pour les Canadiens français des conditions de vie normales au sein de l'Etat canadien, du peuple canadien. Car les conditions actuelles sont oppressives: elles trahissent une inégalité fondamentale. Elles conduisent les Canadiens français à fonder leurs espoirs (politiques) exclusivement sur l'autonomie provinciale du Québec.

Si je parle de repenser le fédéralisme, c'est que je continue de croire au fédéralisme, mais que le fédéralisme actuel, ou ce que nous en connaissons, est peu satisfaisant. Je n'ai pas de solution dans ma poche; et pour autant que je sache, personne n'en détient encore le secret: sans quoi cela se saurait. Mais il paraît urgent de se livrer ensemble à cette recherche.

ANDRE L.

La Bible vous parle

Souffle sur une flammèche, elle s'enflamme, crache dessus, elle s'éteint: telle est la puissance de ta bouche.

(Eccli 28, 14)

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

Aux... QUATRE COINS du monde ...

CUBA : six ennemis du régime sont exécutés; une centaine de prêtres auraient été arrêtés

LA HAVANE. — La police cubaine s'est livrée au cours de la fin de semaine à des arrestations massives parmi les éléments du clergé soupçonnés d'hostilité au régime. Encore qu'il soit impossible d'obtenir des renseignements précis, un porte-parole de la hiérarchie a laissé entendre que près d'une centaine de prêtres ont été arrêtés. Ni les journaux, ni la radio n'ont fait état de ces arrestations décidées apparemment à la suite de la manifestation antigouvernementale devant l'église de la Charité, dimanche dernier. Des miliciens ont visité la plupart des presbytères du pays. Pendant ce temps, l'opposition au régime semble grandir: deux bandes de rebelles armés seraient à l'oeuvre dans deux provinces différentes. D'autre part, six ennemis de Fidel Castro sont tombés sous les balles du peloton d'exécution samedi matin : deux d'entre eux pour avoir participé à un attentat contre Raul, frère de Fidel, les autres, pour menées contre-révolutionnaires. De plus, 112 personnes ont été condamnées à des peines allant de un à 30 ans d'emprisonnement.

GRANDE-BRETAGNE : conférence entre représentants des pays du Commonwealth sur l'adhésion de Londres au Marché commun européen

LONDRES. — Une importante réunion s'ouvre aujourd'hui à Londres : pendant deux semaines, des représentants des principaux pays du Commonwealth vont examiner avec ceux de la Grande-Bretagne les conséquences possibles pour eux de l'adhésion éventuelle de Londres au Marché commun européen et vont exposer leurs exigences. Le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ont envoyé de forts contingents d'experts tandis que l'Inde, le Pakistan et Ceylan sont représentés par des membres de leur haut commissariat à Londres; la Fédération des Rhodésies a dépêché des observateurs. Les autres Etats : Ghana, Nigéria, Malaisie, etc., ont préféré faire connaître leur position lorsque les pourparlers entre le Royaume-Uni et la Communauté économique européenne auront commencé. Les observateurs prévoient que les gouvernements des pays du Commonwealth feront part de leur inquiétude et présenteront des exigences considérables dont Londres ne pourra forcément retenir qu'une partie.

ALLEMAGNE OCCIDENTALE : le ministre de la défense reçoit à son tour une bombe par la poste

BONN. — Le ministère de la défense a annoncé samedi que le ministre F. J. Strauss avait reçu par la poste un colis renfermant une bombe à retardement : on sait que la veille, le chancelier Adenauer avait reçu un semblable colis. Dans le cas du ministre comme dans celui du chancelier, les services de sécurité ont intercepté le dangereux colis. Le ministère a précisé que les agents préposés à l'examen du courrier ont décelé l'engin grâce à un procédé d'examen utilisant les rayons-X et l'ont détruit avec les précautions requises. Les deux colis, celui qui était destiné à Adenauer comme celui qui était adressé à Strauss, avaient été mis à la poste à Munich. Le même jour, samedi, M. Strauss recevait aussi une lettre lui annonçant l'arrivée d'un colis "qui lui ferait grand plaisir". C'est la quatrième fois en cinq ans que M. Adenauer et un de ses ministres reçoivent ainsi des bombes par la poste et chaque fois les engins sont expédiés de Munich.

LA JAMAIQUE : le référendum de mardi décidera en bonne partie de l'avenir de la Fédération des Antilles britanniques

KINGSTON. — Le référendum qui aura lieu demain à La Jamaïque intéresse directement non seulement les citoyens de cette grande île mais la Fédération des Caraïbes en général. Si en effet, la majorité des Jamaïcains se prononcent contre le maintien de leur île dans la Fédération, l'avenir de celle-ci sera gravement compromis; dans le cas contraire, l'existence de la fédération sera consolidée et son accession à la pleine indépendance devrait intervenir rapidement. La Jamaïque est la partie la plus riche et la plus peuplée (1,700,000 habitants) de la fédération qui compte à peine 3,500,000 âmes et qui a été créée en 1958. Outre La Jamaïque, neuf autres îles forment l'ensemble fédéral. Le parti national populaire que dirige le premier ministre N. Manley a pris vigoureusement position pour la fédération (Manley serait le premier chef de gouvernement fédéral), tandis que le parti travailliste et le "parti politique du peuple" font campagne pour le retrait de La Jamaïque de la Fédération antillaise.

ETATS-UNIS : le secrétariat d'Etat laisse entendre que les Soviétiques auraient mis eux-mêmes le feu à leur ambassade

WASHINGTON. — Le secrétariat d'Etat américain a catégoriquement rejeté samedi la prétention des autorités de l'ambassade de l'Union soviétique selon laquelle le feu qui a éclaté la semaine dernière à l'ambassade y aurait été allumé par quelqu'un venu de l'extérieur. Le State Department laisse ainsi entendre que le feu aurait été allumé par un membre du personnel de l'ambassade. L'incendie a éclaté samedi le 9 septembre au troisième étage de l'immeuble, dans l'appartement de l'ambassadeur qui se trouve actuellement en congé. Le personnel devait éteindre le feu lui-même et élever ensuite auprès du gouvernement américain une protestation extrêmement vigoureuse. Le porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré samedi : "A la suite d'une enquête approfondie menée par des experts, nous en sommes venus à la conclusion qu'il n'y a pas le moindre fondement dans les accusations portées par l'ambassade soviétique. Le feu n'a pas été allumé par une personne qui se serait introduite dans l'ambassade".

J'ÉTAIS PRIS PAR LA ROUTINE!

Depuis dix ans, j'avais la même occupation. Tous les jours, je faisais à peu près le même travail. J'avais peu de chance d'avancement. Je me voyais dix ans plus tard, encore au même point.

Un bon jour, j'ai décidé de suivre le cours de perfectionnement de l'Institut de Personnalité. J'y ai appris à grandir mon horizon, à découvrir de nouveaux intérêts, à stimuler mon esprit au contact des idées et des exriences des autres, à saisir les occasions et les opportunités que l'avenir réserve à ceux qui savent prévoir.

J'en ai retiré une nouvelle maîtrise, un nouveau calme et une nouvelle confiance qui me permettent d'exprimer mon opinion avec plus de persuasion. J'ai changé de position, j'ai un travail qui me pasisonne, et je gagne un meilleur salaire. J'ai maintenant la joie de vivre. C'est un cours merveilleux.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux orateurs, vous vous trompez. Il aide non seulement les hommes de métier, les hommes d'affaires, les professionnels, et les femmes de carrières, mais encore toute personne, homme ou femme, de 18 à 75 ans.

La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours sérieux, dirigé par des professeurs spécialisés, qui considèrent leur profession comme une vocation.

C'est un cours de qualité, recommandé depuis 1954 par plus de 3,000 gradués distingués. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie pour en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite ce soir le 18 sept. ou demain soir le 19 sept. à 8 heures au Palais du Commerce, suite 222, (entrez par 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour obtenir le nouveau prospectus gratuit signalez VI. 2-8186.

A L'ONU, CETTE ANNEE :

La question de la Chine fera enfin l'objet d'un débat

NATIONS-UNIES, N.Y. — La Nouvelle-Zélande a demandé hier que la question de la représentation de la Chine aux Nations-Unies soit inscrite à l'ordre du jour de la 16e session de l'Assemblée générale. Le gouvernement américain a aussitôt annoncé qu'il votera en faveur de cette proposition, mettant ainsi fin à l'opposition qu'il manifestait depuis dix ans à l'ouverture du moindre débat sur la question chinoise.

Mais il s'agit là d'un changement de tactique, non de politique : les E.-U. vont continuer à tout mettre en oeuvre pour que l'Assemblée refuse d'admettre le régime de Pékin et de chasser celui de Formose. Il appert que Washington proposera au cours du débat la formation d'un comité spécial sur la question de la représentation de la Chine. Ce comité ferait rapport à l'Assemblée générale lors de la prochaine session : ainsi les Etats-Unis gagneraient au moins une autre année. Il semble certain que l'Assemblée approuvera la requête de la Nouvelle-Zélande et acceptera d'ouvrir un débat au sujet de la représentation de la Chine.

RUANDA ET URUNDI :

Election dans les deux petits pays en tutelle

BRUXELLES — Prélude à l'indépendance qui doit leur être octroyée l'an prochain avec la levée de la tutelle de la Belgique, le Ruanda et l'Urundi vont vivre à partir d'aujourd'hui une période de fièvre électorale. Les deux territoires vont en effet se doter chacun d'une assemblée législative. Environ deux millions d'habitants sont inscrits sur les listes.

C'est l'Urundi, le plus petit et le moins agité des deux territoires, qui votera le premier : l'élection générale y commence en effet aujourd'hui, et la population choisira 64 députés. Le Ruanda, beaucoup plus turbulent, votera le 25 septembre; en même temps que l'élection, un référendum se déroulera sur l'avenir du roi, le mawami Kige-

(Suite à la page 6)

AVIS DE DÉCÈS

BRUNETTE. — A Cité de Laflèche, le 15 septembre 1961, à l'âge de 70 ans, est décédée Anna Perreault, épouse de Ferdinand Brunette, demeurant au 1568 Cartier, mère de Mme Frank Geary, (Marguerite) et Roland. Les funérailles auront lieu le 18 courant en l'église Notre-Dame-de-L'Assomption, à 9 heures 30 a.m. et de là au cimetière régional St-Maxime.

JANNARD — A Montréal, le 15 septembre 1961, à l'âge de 81 ans, est décédé, Léon-Antoine, époux de feue Blanche Germain, demeurant au 10567 boulevard Olympia. Les funérailles auront lieu mardi le 19 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Roland Bisson Inc, No 1415 rue Fleury est, à 8 heures 40, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine-Sophie où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière du Sault-au-Récollet, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Ralliement angle St-Charles et boulevard Henri-Bourassa à 8h. 50.

LEVEILLE. — A Laval des Rapides, le 17 septembre 1961 à l'âge de 74 ans, est décédée Mme veuve A. Léveillé, née Yvonne Perrier, demeurant à 166 boul. Dussault, Laval-des-Rapides, soeur de Mme N. Couture, de Mme M. de Haut, de Raoul, Rémy et Léopold Perrier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 sept. Le convoi funèbre partira des Salons J.-Paul Marchand, No 4228 rue Papineau à 8h. 45 pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

Un service anniversaire sera chanté vendredi prochain le 22 septembre à 9 heures du matin en l'église paroissiale de Sainte-Anne de Sorel pour le repos de l'âme de feu monsieur J.-Edouard Simard, décédé le 22 septembre 1960. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le gouvernement ayant maintenu les sentences,

TURQUIE : Menderes, Zorlu et Polatkan ont été pendus pendant le week-end

STAMBOUL. — Le gouvernement provisoire ayant maintenu les sentences prononcées par la Haute Cour vendredi, l'ancien chef du gouvernement et deux anciens ministres ont été pendus pour crimes contre l'Etat et violations de la constitution. M. Adnan Menderes, ancien premier ministre (dont le régime fut renversé le 28 mai 1960) a été pendu hier : il avait dirigé les destinées du pays pendant dix ans.

Lancien premier ministre, âgé de 62 ans, — qui fut adulé par le peuple pendant quelques années — a suivi à l'échafaud deux de ses anciens collaborateurs, l'ex-ministre des affaires étrangères, Fastin R. Zorlu, fort connu en Occident, et l'ex-ministre des finances, Hassen Polatkan, qui avaient été exécutés samedi, à l'aube.

Raison du délai

La pendaison de Menderes a été retardée d'une journée parce que l'ancien chef du gouvernement s'était évanoui peu avant le prononcé de la sentence. Il fut conduit à l'hôpital où les médecins constatèrent qu'il avait absorbé une dose excessive de somnifères et mirent tout en oeuvre pour le ramener à la santé.

La loi turque interdit en effet de pendre un homme qui n'est pas en bonne santé. Menderes a été exécuté hier (après avis favorable des médecin) dans l'île fortifiée d'Imrali, dans la mer de Marmara; c'est au même endroit que furent pendus samedi matin Zorlu et Polatkan.

Courage de Zorlu

Selon des témoins qui ont refusé de laisser publier leur nom, l'ancien ministre Zorlu a fait montre d'un grand courage et a aidé le bourreau à lui glisser le noeud coulant autour du cou; toutefois, Polatkan aurait manifesté une grande frayeur et aurait été conduit de force à l'échafaud. La presse a reçu l'ordre de ne publier aucun commentaire sur les sentences et les exécutions. Il semble cependant que dans le peuple, on regrette que le gouvernement n'ait pas commué les sentences en emprisonnement à perpétuité. Seul l'ancien président de la République, C. Bayar, a bénéficié de cette mesure de grâce en raison de son grand âge (77 ans).

MARDI, GRANDE PREMIERE AU SIEGE DE L'ONU, A N.-Y.

La 16e session de l'Ass. générale n'aura pas l'éclat de la 15e, mais revêtira une plus grande importance

NATIONS UNIES, N.-Y. — Même si elle n'est pas inscrite formellement à l'ordre du jour de l'Organisation internationale, c'est évidemment la question de la crise Est-Ouest au sujet de Berlin qui va dominer les premières semaines des travaux de la 16e session de l'Assemblée générale de l'ONU. C'est mardi, demain, que commence cette session et déjà la majorité des délégations sont arrivées à New-York.

En ce sens la 16ième session n'aura pas l'éclat de la précédente qui, par la volonté de M. Khrouchtchev, avait été transformée partiellement en une conférence "au sommet" : une vingtaine de chefs d'Etat et de gouvernement, principalement d'Asie, d'Afrique et du bloc communiste, y avaient en effet participé pendant quelques semaines. Moins bruyante que celle de l'an dernier, cette nouvelle session sera peut-être plus importante; elle se déroulera aussi dans un climat de tension beaucoup plus grande.

Non seulement les espoirs fondés l'an dernier dans une détente internationale réelle ne se sont pas concrétisés mais les entretiens américano-soviétiques n'ont pas abouti à la convocation d'une nouvelle conférence sur le désarmement et, davantage, la conférence anglo-américano-soviétique de Genève sur l'interdiction des expériences nucléaires a échoué cependant que l'URSS et les Etats Unis ont repris leurs essais.

C'est dire que l'attention sera orientée en grande partie vers les conversations officieuses qu'auront, à partir de la semaine prochaine, le ministre soviétique des affaires étrangères, Gromyko, et son collègue américain, le secrétaire d'Etat Dean Rusk. Le but de ces entretiens "exploratoires" est essentiellement de préciser s'il y a effectivement possibilité d'une entente raisonnable Est-Ouest et, s'il y a intérêt oui ou non à convoquer une conférence des ministres des affaires étrangères des quatre Grands.

Autres grandes questions

D'autre part, environ 90 articles sont inscrits à l'ordre du jour de la 16e session, dont l'un des plus explosifs concerne la situation au Congo : il y sera naturellement question, et sans doute de façon passionnée, de l'intervention armée du contingent de l'ONU au Katanga. Le vaste problème du "colonialisme" tiendra une fois de plus la vedette avec les problèmes relatifs à l'Algérie, à l'Angola, etc. L'URSS demandera une fois de plus qu'un délai précis soit arrêté au terme duquel tous les territoires actuellement sous tutelle ou sous protectorat devront avoir accédé à l'indépendance complète.

Enfin, un autre sujet fortement controversé sera celui de l'admission du gouvernement de Pékin : il s'agira plus précisément de décider quel gouvernement doit représenter la Chine, celui de Formose — qui occupe actuellement le siège de la Chine au Conseil de sécurité comme à l'Assemblée générale — ou celui de Pékin ?

Il semble probable que sinon cette année, du moins l'an prochain, une majorité se dégagera en faveur de l'admission de la Chine continentale. La présence d'une vingtaine de nouveaux Etats africains a bouleversé le rapport des forces à l'Assemblée générale où les Etats-Unis ne peuvent plus compter sur ce que les Soviétiques appelaient la "majorité automatique". De plus en plus, la masse des Etats africains et asiatiques (à laquelle les pays latino-américains sont de plus en plus tentés de se joindre sur de nombreuses questions) avec ses quelque 45 voix va peser redoutablement et emporter la décision dans de nombreux débats.

LONDRES :

400 manifestants "anti-nucléaires" ont été arrêtés

LONDRES. — La plus imposante et la plus bruyante manifestation "anti-nucléaire" de l'après-guerre s'est terminée hier par une charge générale de la police contre des milliers de manifestants dans le Trafalgar square et par l'arrestation de plus de 400 personnes.

Le ministère de l'intérieur avait annoncé que la manifestation ne serait pas autorisée. Néanmoins, de 10 à 15,000 personnes se rassemblèrent à l'appel du comité pour le désarmement nucléaire, qui recommande la désobéissance civile comme l'un des moyens d'amener le gouvernement britannique à renoncer aux armes nucléaires. Des milliers de personnes se sont assises par terre dans le square avant que la police n'entreprenne de les disperser. Des bagarres éclatèrent. La police a utilisé des dizaines de fourgons cellulaires et même des autobus pour transporter à la prison les manifestants arrêtés; il a fallu que les agents arrachent littéralement ceux-ci du sol et les portent dans leurs bras jusqu'aux cars et fourgons.

FRANCE :

Saisie du no de septembre de la revue "Esprit"

La livraison de septembre de la revue "Esprit" a été saisie la semaine dernière chez les dépositaires. La direction de la revue a élevé une ferme protestation contre cette mesure et a tenu à la dénoncer devant l'opinion française et devant l'opinion mondiale. MM. Jean-Marie Domenach, directeur, et Paul Thibaud, secrétaire de la rédaction, nous ont fait tenir le texte de leur protestation en nous demandant d'y faire écho. Nous le faisons bien volontiers en exprimant nos regrets de voir se multiplier en France des pratiques qui sont à l'encontre des plus grandes traditions françaises de liberté de la presse.

Voici le texte adressé par la direction de "Esprit" :

"Le numéro de septembre de la revue ESPRIT a été saisi par la police chez les dépositaires. La rédaction de la revue, qui n'a même pas été avertie de cette mesure et en ignore par conséquent les motifs, dénonce une fois de plus l'emploi de cette procédure arbitraire dirigée contre les publications libres. — J. M. Domenach".

SHEARER LUMBER CO. LTD.
50 BOUL STINSON MTL (angle côte-de-Liesse)
VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE
LIVRAISON RAPIDE
RI. 8-6161

Faits d'acier inoxydable,

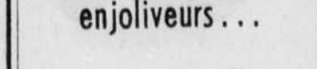

pare-chocs...

couvre-moyeux...

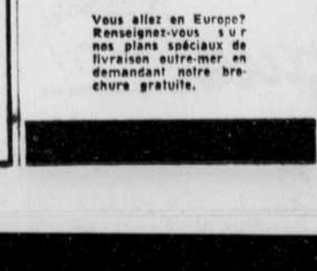

enjoliveurs...

de la CITROËN sont à l'épreuve de la corrosion !

Pièces et service à travers le Canada et les Etats-Unis.

Importée et distribuée par
AUTO-FRANCE Ltée
7144 Côte des Neiges RE. 9-4781

Auto Le Mans Ltée.
9085 Boul. Pie IX DA. 2-1551

Vous allez en Europe? Renseignez-vous sur nos plans spéciaux de livraison outre-mer en demandant notre brochure gratuite.

LES COURS DU GESÙ
(COLLEGE SAINTE-MARIE)
COURS DU SOIR POUR ADULTES
Sous la direction des Pères Jésuites
offrent, à partir du 25 septembre, aux personnes intéressées aux questions de religion trois cours :
— Formation théologique des laïcs
— Commentaire de la Bible : la Genèse
— Initiation pratique à la Liturgie
DEMANDER UN PROSPECTUS AUX: COURS DU GESÙ
1180, RUE BLEURY — MONTREAL 2
UN. 6-3611

BERLITZ LANGUAGE CENTRE
Parlez ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND RUSSE ou toute autre langue
La METHODE BERLITZ de renommée internationale vous offre la possibilité d'apprendre la langue de votre choix d'une façon économique, rapide et efficace.
Traductions dans toutes les langues
DE 10 A.M. A 10 P.M.
3437, rue PEEL — VI. 5-1161

Aux... QUATRE COINS du monde ...

MALAISIE : un comité d'experts est chargé de préparer un projet d'association avec Singapour

KUALA LAMPUR. — Après trois jours de conversations, les premiers ministres de la Malaisie, Abdul Rahman, et de l'Etat autonome de Singapour, Lee Kuan Yew, ont publié un communiqué conjoint dans lequel ils annoncent avoir décidé de former un comité d'experts qui sera chargé de préparer un projet d'association entre les deux territoires d'ici juin 1963. Le chef du gouvernement malais souhaite pour sa part que l'association Malaisie - Singapour intervienne dans le cadre d'une vaste fédération malaise qui engloberait en plus de ces deux pays le Sarawak, le Brunei et le nord Bornéo, tous territoires actuellement sous protectorat britannique. Le gouvernement de Londres appuie ce projet où il voit une possibilité de faire échapper Singapour à un régime d'extrême-gauche : sans l'association de la ville-Etat à la Malaisie, il est probable que la gauche prendra le pouvoir d'ici deux ans à Singapour, réclamera la pleine indépendance et la suppression des importantes installations militaires britanniques.

ITALIE : il n'y a pas d'actes obscènes lorsque personne ne peut voir ce qui se passe dans une voiture, décrète la Cour suprême

ROME. — Dans un jugement qui suscite de nombreux commentaires et qui fera époque en Italie, la Cour suprême a décidé samedi que le fait de se livrer à des rapports sexuels dans une voiture stationnée dans une rue ou sur une place n'est pas un acte obscène si les passants ne peuvent voir ce qui se passe à l'intérieur de la voiture. Ce jugement met fin à un procès verbal ouvert voici cinq ans : apercevant au cours de leur ronde une voiture stationnée, des agents s'en étaient approché et avaient ouvert la portière. Ils avaient ensuite fait citer le couple devant le tribunal de simple police mais les accusés sont allés en appel jusqu'à la Cour suprême. Celle-ci a donc retenu comme critère de l'osbcénité la possibilité pour les passants de voir ce qui se passe dans la voiture; elle a même ajouté que les agents de police n'ont pas le droit d'ouvrir les portières car cela représente une violation de la liberté individuelle.

ATTENTION - ORGANISATIONS !
Adressez-vous à une maison d'expérience pour vous fournir tout ce dont vous avez besoin pour vos prochains TOMBOLA - DANSE - TOURNOIS - PARTIES DE CARTES - DEPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOEL, ETC. tels que : Ribelots, jouets, cadeaux, ballons, flûtes, serpentins, décorations.
LES NOUVEAUTES EXCEL LTEE
346 est, Notre-Dame Montréal UN. 1-2401
Maison canadienne-française — Stationnement gratuit
Le soir ou samedi sur rendez-vous.

GRATIS ! SECHOIR A CHEVEUX ou FUSIL à PEINTURE AVEC TOUT ACHAT

BALAYEUSES et POLISSOIRS EN SPECIAL

GRATIS
Si vous le préférez, vous obtiendrez avec votre polissoir UN AN DE CIRE

$7.95 ... AU CHOIX PRIX TOTAL !
COMPOSEZ CR. 3-1796 LE JOUR
CE SOIR Téléphonez à : PO. 7-6545
POUR UNE DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
GARANTIE GRATUITE d'un an de service

Satisfaction garantie ou ARGENT REMIS

MACHINES à COUDRE 14.95

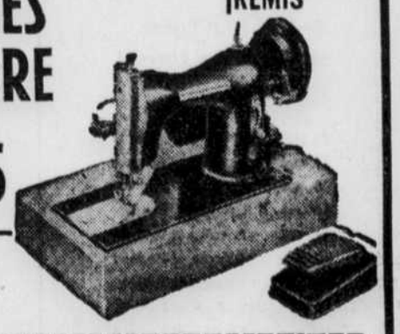

PRESLOCK (QUEBEC) LTEE
1373 est, Beaubien, Montréal
☐ Je désire plus d'information sur
☐☐ Machine à coudre à $14.95
☐☐ Je voudrais une démonstration à domicile de :
☐☐ Balayeuse cylindrique à $7.95 ☐ Polissoir à $7.95
NOM ..... ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
LD 28-8-61

La Fédération canadienne des métiers de l'automobile, réunie en congrès annuel à Ottawa, en fin de semaine, a élu un nouvel exécutif qui dirigera les destinées de la Fédération durant l'année 1961-1962. On voit dans la photos, assis, de gauche à droite, M. Georges A. Le Bel, de Montréal, vice-président; M. Clifford J. Horwood, de Victoria, président; M. H.-P. Macartney, de Crystal City, Manitoba, 2ième vice-président. Debouts, même ordre, MM. Gerry Hueuhn, de Winnipeg et J.-C. Hawkes, de Victoria, directeurs; M. J.-Lloyd Kinneard, de Vancouver, secrétaire, et M. Sven Jensen, d'Edmonton, Alta, président sortant de charge.

"Nous devons . . .

(Suite de la page 8)

Il a notamment signalé qu'il faut redéfinir "tout le régime de l'impôt foncier, celui des compagnies en particulier". Il a révélé à ce sujet que les résultats d'une enquête en cours depuis quelques mois seront bientôt rendus publics.

Le ministre a parlé juste avant Son Eminence le cadrinal Léger. Tout l'étage des congrès de l'hôtel Reine Elisabeth, constituait une seule et immense salle, en forme de "L", pour accueillir les quelque 2,500 convives; trois tables étaient même installées dans le grand couloir.

Des représentants de tous les secteurs de l'éducation étaient présents : l'U. de M., des commissaires d'écoles catholiques d'autres provinces, la C.E.C.M., les instituteurs de Montréal et de la province, l'Association d'éducation du Québec, etc.

Jean Marchand . . .

(Suite de la page 3)

CSN M. Marchand a dit que la CSN a dû elle aussi évoluer et s'adapter aux conditions changeantes.

Il a rappelé que la CSN n'est plus confessionnelle depuis l'an dernier et que ses militants sont maintenant assez bien outillés pour relancer la CSN à l'échelle nationale. Il a dit que la CSN est une organisation qui s'oppose aux distinctions injustes et qu'elle a foi aux principes démocratiques qu'elle met en application. Il a affirmé que la CSN croit aux valeurs spirituelles ainsi que la vertu salvatrice de la culture et de l'éducation. Il a dit que sur le plan international, la centrale croit à la possibilité de la paix, condamne la guerre sous toutes ses formes comme moyen de règlement des conflits internationaux et qu'elle est opposée particulièrement à l'utilisation des armes nucléaires.

Les ferblantiers devront négocier comme à l'habitude

Les employeurs de ferblantiers, membres du Montreal Builders' Exchange ont réitéré leur détermination à ne pas abandonner le système actuel de négociations collectives avec les représentants ouvriers.

Ces employeurs, dans une déclaration faite par le Builders' Exchange, ont déclaré qu'ils n'accepteront pas de négociations individuelles ou par groupe séparés du Builders' Exchange tel que demandé par le local 116 de l'Union internationale des travailleurs du métal en feuilles.

"Le système de négociations collectives a été très satisfaisant pour les employés et les employeurs de la région de Montréal depuis nombre d'années" déclare le Builders' Exchange. "Ce système a contribué dans une large mesure aux bonnes relations entre ouvriers et patrons dans le passé et nous avons l'intention de le continuer".

"Les employeurs de ferblantiers ont toujours été disposés à rencontrer les représentants ouvriers, afin de discuter les sujets spécifiques à leur métier, et sont prêts à entreprendre de telles discussions après la reprise du travail par les ferblantiers.

Toutefois, les employeurs n'abandonneront pas la façon actuelle de négocier les conditions économiques de même que les autres conditions générales de travail.

"Un conseil d'arbitrage a été institué par le ministre du travail de la province de Québec, monsieur Hamel, afin de résoudre les problèmes concernant le renouvellement du contrat de travail pour l'industrie de la construction, y compris toutes les demandes faites par les représentants du local 116 de l'Union internationale des travailleurs du métal en feuille tel que stipulé dans leur requête soumise aux employeurs le 13 juin 1961".

La délégation . . .

(Suite de la page 3)

Fernand Girouard de Montréal, qui partira avec quatre compagnons le samedi, 23 septembre. L'Association professionnelle des industriels est une des seize associations patronales chrétiennes affiliées à l'UNIAPAC. Le président général de l'A.P.I., M. Girouard, est également l'un des vice-présidents de l'UNIAPAC. A ce titre d'ailleurs, il aura à présenter un travail au congrès. Il parlera du rôle de l'UNIAPAC devant le développement économique mondial.

Deux universitaires de marque font partie de cette mission, le vice-doyen de la Faculté de commerce de l'université Laval de Québec, le R.F. Hormisdas Gélinas, é.c., et le directeur adjoint de l'école des Hautes études commerciales de Montréal, M. Roger Charbonneau.

Les pharmaciens du Québec, en congrès d'études, les 2 et 3 oct.

La Conférence d'études pharmaceutiques tiendra son congrès annuel les 2 et 3 octobre pro chains. Ce congrès, mieux connu sous le nom de "Journées d'études en pharmacie" se tiendra à l'université de Montréal, et se déroulera dans le cadre des manifestations de la "Semaine nationale de la pharmacie". A ces "Journées", assisteront des pharmaciens d'officine, d'hôpitaux et de l'industrie, de tous les coins de la province.

Au cours de ces "Journées" les pharmaciens du Québec entendront d'éminents professeurs et des spécialistes renommés, qui traiteront des progrès et des nouvelles conceptions de la thérapeutique moderne, des nouvelles classes de médicaments, des recherches et découvertes récentes de l'immense champ pharmaceutique. Il y aura aussi des exposés de sujets d'ordre pratique et d'intérêt général.

Huit conférences seront données durant ce congrès. Parmi les conférenciers, notons la présence de l'éminent professeur de la faculté de pharmacie de Paris, le Dr René Paris. On y entendra de plus les conférenciers suivants: M. le doyen Roger Larose, de la Faculté de pharmacie de l'U. de M.; le vice-doyen et directeur des études de la même faculté, le Dr André Archambault; MM. les professeurs Bernard Geoffrion, Auguste Mockle, de la Faculté de pharmacie de l'U. de M.; la Rév. Soeur Marie du Christ-Roi, pharmacienne en chef de l'hôpital Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi. MM. les docteurs E. Robillard et Jacques Genest, professeur à la Faculté de médecine de Montréal.

Le congrès de cette année n'a pas de thème défini. Il donnera plutôt l'occasion aux participants de faire le point dans divers domaines et de se tenir au courant des tendances actuelles de leur profession.

Tschombé et M. "H" . . .

(Suite de la première page)

de tous les "casques bleus" qui s'y trouvent, soit près de 5,000.

Avions de l'ONU attaqués

La situation est particulièrement sombre pour le contingent international : le haut commandement de l'ONU a été jusqu'ici impuissant à envoyer des renforts à ses troupes attaquées de toutes parts au Katanga, en raison de la rupture des voies de communications et de la destruction partielle des principaux aéroports.

Tandis que M. "H" se dirigeait hier soir vers Ndola, un avion à réaction de l'aviation katangaise bombardait la base aérienne d'Elisabethville, sous contrôle ONU, y causant des dommages considérables. D'autre part, un transport de troupes DC-4 appartenant aux Nations Unies a été abattu hier soir près d'Albertville par des unités katangaises. Cet avion tentait de transporter des renforts et de l'équipement à la grande base de Kamina qui est aux mains de l'ONU.

Selon des sources katangaises, plusieurs autres DC-4 qui acheminaient ainsi des renforts et du ravitaillement ont dû rebrousser chemin et regagner Luluabourg, dans le Kivu, devant l'impossibilité de se poser sur la piste de Kamina.

Accalmie relative

Hier soir, à Ndola, le président Tschombé et le haut commissaire britannique en Rhodésie, lord Alport, ont conféré en attendant l'arrivée du secrétaire général des Nations Unies. Des agents du poste-frontière de Ndola avaient annoncé hier midi que M. "H" était arrivé et avait entamé ses conversations avec Tschombé mais ces informations étaient prématurées: hier soir, on attendait toujours le secrétaire général de l'ONU.

Pendant ce temps, dans l'ensemble du Katanga, les combats ont cessé en plusieurs régions mais se continuent en d'autres: ainsi, à Elisabethville, les quartiers généraux du contingent ONU seraient soumis à de violentes attaques de la part des forces katangaises appuyées par des tirs de mortier et la garnison résisterait désespérément à des assauts répétés. Le QG de l'ONU a perdu contact avec le reste de la ville. Des blindés du contingent continuent à patrouiller divers quartiers de la ville et des engagements sporariques sont signalés ici et là. Dans la situation confuse qui règne, il est difficile de savoir où en sont les deux camps à Elisabethville mais il parait certain que l'armée et la gendarmerie katangaises ont le contrôle d'une bonne moitié de la capitale, probablement davantage.

La base de Kamina, bombardée

A Kamina, la situation reste critique : la grande base reste entourée de milliers de soldats katangais et de guerriers des tribus voisines; il a été impossible à l'ONU d'envoyer des renforts et des munitions à la garnison. Plusieurs avions ont été atteints par le tir des Katangais et au moins un transport aurait été abattu. Le seul avion à réaction de l'aviation katangaise, qui multiplie les sorties, a attaqué une colonne indienne du contingent international qui se dirigeait vers Jadotville et a détruit deux véhicules blindés.

D'autre part, le gouvernement katangais a annoncé qu'une trentaine de soldats suédois de l'ONU ont déserté le contingent et ont tenté de gagner la Rhodésie mais ils auraient été capturés par des gendarmes katangais près de la frontière.

Pertes "minimes" dit l'ONU

L'ONU de son côté affirme que des détachements irlandais, indien et suédois maintiennent l'ordre à E'ville et gardent le contrôle des principaux quartiers de la capitale. A la base de Kamina — également selon l'ONU — 400 soldats suédois et irlandais auraient repoussé plusieurs attaques de l'armée katangaise. Enfin, à Jadotville, après la mutinerie des soldats katangais, la garnison irlandaise d'environ 150 hommes, auraient conclu un accord à l'amiable avec les Katangais pour un contrôle conjoint de la ville.

Le haut commandement du contingent international affirme d'autre part que les pertes côté ONU depuis mercredi dernier sont relativement "minimes". Officiellement, trois soldats irlandais seulement ont été tués, mais des dizaines de "casques bleus" manquent à l'appel et de nombreux autres sont blessés. Les pertes seraient beaucoup plus lourdes du côté des Katangais.

Irlande : intervention de l'ONU, condamnée

DUBLIN — Le spectacle de soldats irlandais impliqués dans l'effusion de sang au Congo a soulevé l'horreur des Irlandais et provoqué des doutes quant au désir de Dublin de maintenir des troupes sous le commandement des Nations Unies.

Les journaux irlandais se sont montrés sceptiques au sujet du bien fondé de l'intervention de l'ONU visant à forcer la province sécessionniste du Katanga dirigée par Maurice Tschombé, à se soumettre au gouvernement central de Léopoldville.

Les commentateurs et éditorialistes irlandais ont pour la plupart fait écho aux paroles du premier ministre Sean Lemass, qui a déclaré vendredi que l'Irlande avait dépêché des troupes au Congo pour préserver la paix et l'ordre, "et non pas pour imposer une solution particulière".

Election . . .

(Suite de la page 5)

ri V : la population dira si elle veut maintenir ou non la monarchie. Les deux territoires ont ensemble 5,000,000 d'habitants divisés en trois groupes principaux : les Tutsis (75,000), race aristocratique de guerriers qui dominait ces pays avant l'arrivée des Européens (Allemands, puis Belges à partir de 1919); les pygmées Batouas, (60,000), alliés aux Tutsis et les Bahutus, (plus de 4,700,000), branche de la race bantoue.

Les démo-chrétiens . . .

(Suite de la première page)

complexe : la moitié des sièges sont pourvus selon la formule britannique du scrutin uninominal à un seul tour, cependant que l'autre moitié est répartie entre les diverses formations d'après le pourcentage du vote qu'elles ont obtenu dans chacun des Etats qui constituent la république fédérale. Cela permet notamment aux divers partis d'avoir la certitude que leurs dirigeants seront élus quoi qu'il arrive.

Répartition du 1er million de votes

Le dépouillement de 1,014,101 bulletins donnait la répartition suivante, au début de la soirée, hier : 448,684 votes pour l'union démocratique-chrétienne; 395,831 au parti social-démocrate; 126,412 au parti libéral; 23,050 à "l'union allemande pour la paix", parti favorable à la neutralité allemande; 19,600 aux deux partis nationalistes de droite et 505 à des candidats isolés. Par rapport aux sièges que les grands partis détenaient lors de la dissolution, les démo-chrétiens enregistraient trois pertes, alors que les socialistes comptaient quatre victoires.

Ainsi, dans une circonscription de Stuttgart, les socialistes ont obtenu 37.7% du vote populaire au lieu de 30.1% en 1957. Le phénomène n'est cependant pas général encore que dans l'ensemble, on constatait sur la base des premiers résultats: a) une diminution du pourcentage des votes accordés aux démo-chrétiens; b) une amélioration sensible des positions du parti social-démocrate et du parti libéral.

Participation élevée

Un temps radieux a facilité une participation élevée au scrutin. La plupart des observateurs prédisaient au début de la soirée hier le retour au pouvoir des démo-chrétiens mais avec une majorité assez réduite. On n'a signalé aucun incident grave au cours de la journée.

Le vieux chancelier Adenauer (86 ans) — qui apparemment dirigera pendant quatre années encore les destinées de l'Allemagne occidentale — a voté très tôt, dans sa petite ville de Rhoendorf, près de Bonn. Son adversaire, le maire W. Brandt, de Berlin-ouest, n'a pu voter car les citoyens de l'ancienne capitale ne sont pas juridiquement citoyens de la République fédérale.

Week-end nucléaire...

(Suite de la première page)

série portaient sur des engins de petite puissance, soit l'équivalent de 20,000 tonnes de TNT.

Le commissariat à l'énergie atomique a précisé d'autre part, que la 11e expérience soviétique, samedi, a eu lieu dans l'île Novaya Zemlya, dans l'Arctique, et portait sur un engin de l'ordre d'une mégatonne, soit l'équivalent de 1,000,000 de tonnes de TNT.

"Piège" tendu par Moscou ?

Samedi, le sénateur H.H. Humphrey, démocrate, a prédit que l'Union soviétique va mettre fin à sa nouvelle série d'expériences avant le début de la 16e session de l'Assemblée générale de l'O.N.U. : l'URSS annoncera à ce moment, a-t-il dit, qu'elle est disposée à accepter un accord sur l'interdiction permanente de toutes les sortes d'expériences nucléaires et non ses seules expériences faites dans l'atmosphère, comme l'ont proposé voici deux semaines les Etats-Unis et la Gde-Bretagne. C'est là, a ajouté le sénateur, un piège auquel les E.-U. doivent échapper en proposant que pareille interdiction n'entre en vigueur qu'à une date relativement éloignée, sinon l'URSS aura un avantage marqué.

Ottawa a-t-il . . .

(Suite de la première page)

commander les mesures, conformes à la division des pouvoirs, en vue d'établir éventuellement un programme national d'assurance-santé".

La seconde est de M. Paul Martin : (CF début 1960, P. 529) "Nous devons nous rappeler . . . qu'en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord la juridiction à cet égard a été accordée aux deux échelons supérieurs du gouvernement. En apportant cette précision, je ne veux pas plus que quiconque dégager le gouvernement fédéral de sa part de responsabilité, mais je veux affirmer que le gouvernement fédéral a bien un rôle à jouer dans ce domaine. Ce rôle consistera, pour une grande part, à mettre autant que possible à la portée des Canadiens les moyens de vaincre la maladie. Le gouvernement fédéral a aussi la responsabilité de veiller, en collaboration avec les provinces, à ce que les entreprises de ces dernières soient coordonnées de telle façon qu'elles répondent aux besoins de première urgence . . ."

L'Occident donne . . .

(Suite de la première page)

menaces et aux ultimatums, alors une rencontre des ministres des affaires étrangères pourrait être préparée pour le mois prochain. Mais les Occidentaux ont clairement manifesté d'autre part leur volonté de ne pas reculer d'un pouce si Moscou refuse de négocier sérieusement et de maintenir alors leur position à Berlin, même si cela doit provoquer une grave épreuve de force.

Menace de l'URSS à l'Ouest

BERLIN — L'Union soviétique a donné l'avertissement à l'Ouest que les avions de combat survolant le territoire de l'Allemagne de l'Est seront forcés d'y atterrir ou seront détruits par des fusées si nécessaire.

TECHNICIEN EN RAYON-X

Bilingue de préférence, pour petit hôpital moderne à Gagnon, 200 milles au nord de Sept-Iles. Se servira de machine à rayon-X Picker, développera les films et assumera d'autres responsabilités dans ce domaine. L'emploi est permanent et offre des bénéfices avantageux.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae au

Surveillant de l'emploi
Quebec Cartier Mining Company
1255 boul. Laird
MONTREAL 16, P. Q.

Aussi canadienne que son nom l'indique

CANADIAN OIL
COMPANIES, LIMITED
FABRICANTS DES
GAZOLINES • HUILES À MOTEUR
WHITE ROSE

VACANCES EN EUROPE

POUR AUSSI PEU QUE **$196.** aller seulement classe touriste

ÉCONOMIES ENCORE PLUS GRANDES SUR BILLETS ALLER ET RETOUR

Voyagez durant la saison d'économie des EMPRESS

De Montreal et Quebec vers Greenock et Liverpool

21 sept.	Empress of Britain
28 sept.	Empress of Canada
5 oct.	Empress of England
12 oct.	Empress of Britain
19 oct.	Empress of Canada
26 oct.	Empress of England
2 nov.	Empress of Britain
9 nov.	Empress of Canada
16 nov.	Empress of England
24 nov.	Empress of Britain

De Québec à Liverpool

6 déc.	Empress of England

De St-Jean, N.-B., à Liverpool

18 déc.	Empress of Britain
6 jan.	Empress of Britain

Profitez des tarifs de la saison d'économie en vigueur *maintenant*. C'est le temps idéal pour faire la traversée vers l'Europe à bord d'un luxueux "Empress". . . Les prix sont plus bas mais vous obtenez la même cuisine exquise et le même magnifique service "Empress". . . Faites vos réservations aujourd'hui pour votre voyage durant la saison d'économie. *Les nouveaux tarifs d'excursion, aller et retour, en vigueur du 1er novembre au 28 février, représentent un rabais de 25% et vous permettent de passer 21 jours à terre!*

CONSULTEZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU LE

Canadien Pacifique

Chambre 115, Gare Windsor
Tél.: UN. 1-6811

COMBIEN DE SERVICES BANCAIRES TROUVERA-T-ON ICI?

Toute la série des services bancaires puisque c'est une succursale de banque à charte que l'on construit / Les clients viendront ici pour effectuer toutes leurs opérations parce que seule une banque à charte vous permet de faire toutes vos affaires de banque au même endroit / Chaque succursale, où qu'elle soit, offre un service bancaire complet, depuis l'encaissement d'un chèque jusqu'au financement du commerce extérieur. Chacune d'elles a un personnel expérimenté et désireux de vous servir avec l'efficacité qui caractérise les banques à charte au Canada.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

La vie universitaire

Sherbrooke décernera un doctorat à M. Lesage

SHERBROOKE — Le secrétariat général de l'université de Sherbrooke annonce que M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, recevra un doctorat "honoris causa", samedi, le 14 octobre, à l'occasion de la bénédiction solennelle et de l'inauguration officielle de la cité universitaire. Cette double cérémonie coïncidera avec la collation des grades d'automne.

Quatre conférences sur les idéologies françaises

La faculté des sciences sociales de l'université de Montréal a organisé pour le début de l'année académique 1961 une série de conférences publiques sur les idéologies politiques françaises. Ces conférences auront lieu à l'université, salle M 415, à 8h. 15 du soir, les jours suivants:

Mercredi 20 septembre: Diversité de la gauche non-communiste; mercredi 27 septembre: Etat de l'idéologie communiste; mercredi 4 octobre: Positions catholiques; mercredi 11 octobre: Droite classique et droite autoritaire.

Le public est cordialement invité. Ces conférences publiques seront données par monsieur Jean Meynaud, professeur de sciences politiques aux universités de Genève et de Lausanne, et directeur d'études à l'école des hautes études de Paris.

Congrès d'éducateurs sur le rôle des universités

OTTAWA — Un congrès visant à définir le rôle des universités dans la vie canadienne réunira plus de 200 éducateurs éminents, à Ottawa les 13, 14 et 15 novembre.

C'est le T.R.P. Henri Légaré, O.M.I., recteur de l'université d'Ottawa, qui annonce la tenue du congrès, au nom de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens dont il est le président.

Les 42 collèges et universités membres de la Conférence seront représentés par quelque 100 personnes, auxquelles s'adjoindront une centaine de délégués représentant divers organismes, gouvernementaux ou autres.

Les séances seront publiques et auront lieu au Château Laurier.

Un cours de phonétique et diction de M. Laurence

Au cours de ces dernières années, l'opinion publique a été alertée à maintes reprises sur le probleme de la prononciation du français. Toutefois les enquêtes les plus poussées, les suggestions les plus éclairées ne peuvent porter fruit tant que les intéressés ne disposent pas d'un instrument de travail vraiment approprié qui leur permette de remédier à un état de choses. C'est maintenant chose faite dans le domaine de la prononciation, grâce au cours de **phonétique et diction** de Jean-Marie Laurence, édité au Centre de psychologie et de pédagogie. Enregistré avec la collaboration de Jean de Gives, Guy Godin et Robert Gadouas, ce cours en 10 leçons comprend un manuel et une série de 5 disques 33⅓ correspondant à l'enseignement du manuel. Chaque leçon se compose de deux parties: dans la première sont exposés les principes de la phonétique et les règles de la prononciation, avec de nombreux exemples; dans l'autre, l'un des diseurs lit un texte choisi, illustrant de façon pratique et suivie les principes qui viennent d'être énoncés.

Une femme est reçue docteur en théologie

GRATZ, (CCC) — Une femme vient de recevoir son doctorat en théologie de l'université de Gratz, en Autriche. C'est la première fois que cela se produit depuis la fondation de l'université en 1586. Le nouveau docteur en théologie est Mme Ingeborg Jannsen. Née en Rhénanie, elle a fréquenté le lycée à Gratz et reçut son doctorat en philosophie en 1954. Elle est catéchiste et auxiliaire laïque.

133 inscrits à l'Ecole de médecine vétérinaire

L'année académique 1961-1962, à l'Ecole de Médecine vétérinaire de la province de Québec, située à Saint-Hyacinthe, a débuté mercredi, le 13 courant, avec une inscription de 133 étudiants, répartis comme suit: pré-vétérinaires, 30; 1ère année, 28; 2e année, 29; 3e année, 19; finissants, 27.

Parmi les nouveaux inscrits en première année, on compte 2 étudiants et 1 étudiante de citoyenneté française. Ce sont: MM. Pierre Haas et Michel Miclot, Mlle Françoise Hébrard. L'Ecole compte également une étudiante de nationalité russe: Madame Julia Malin.

Cours du soir en criminologie

Les cours de criminologie qui reprendront mardi soir, le 3 octobre à l'Extension de l'enseignement de l'Université de Montréal vont entrer dans une nouvelle phase de développement. Le programme qui comportait déjà une "Introduction à la criminologie" et la "Criminologie clinique" constituant un cycle d'études de 2 ans vient de s'enrichir de deux nouveaux cours qui feront l'objet d'une troisième année. Le premier de ces cours donné au premier semestre concerne les "Eléments de pénologie", le second donné au 2e semestre est un développement de la "Criminologie clinique" qui traitera des problèmes de la délinquance juvénile. Ces cours s'adressent spécialement aux policiers, aux gardiens de prison, aux officiers de réhabilitation et à tous ceux qui de près ou de loin s'occupent des criminels.

Cours de philosophie

Les cours du Gesù offrent aux débutants deux séries de cours en philosophie: initiation à la philosophie et histoire de la philosophie. Sous forme condensée, le programme, réparti sur une étendue de trois ans, équivaut à la partie philosophique du baccalauréat ès arts traditionnel dans notre milieu. M. Raymond Genest est chargé de l'initiation philosophique. On couvrira en trois ans l'ensemble de l'histoire de la philosophie. Les cours seront donnés par M. l'abbé Jean-René Ethier et M. Guy Wauthy.

Cercle canado-russe

Le professeur A. K. Rabcevitch Zubrokski Kos, du centre slave de l'université de Montréal, prononcera une conférence sur le "Changement du droit des familles en Union soviétique", sous les auspices du Cercle Canado-Russe, mercredi 20 septembre, à 8 h. 30 p.m. Cette conférence sera précédée de lectures poétiques. Elle sera donnée au grand salon du Centre social de l'université, 2332 avenue Maplewood.

Conférences du professeur Robert Mauzi, de Lyon

M. Robert Mauzi, professeur à la faculté des lettres de l'université de Lyon, prononcera une série de dix conférences sur les aspects de la littérature et de la pensée françaises au dix-huitième siècle, sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien et de la faculté des lettres de l'université de Montréal. La série débutera le mercredi 20 septembre et se poursuivra chaque mercredi jusqu'au 29 novembre inclusivement, à la salle H'415, de l'université, à 8h.15 p.m.

Conférences sur la mécanique ondulatoire

L'Institut scientifique franco-canadien annonce aussi une série de cinq conférences de M. Raymond Daudel, professeur à La Sorbonne, sur quelques applications de la mécanique ondulatoire en physique, chimie et biologie. Ces conférences seront données à la salle G'815 de l'université de Montréal le lundi 18 septembre, à 8 h. p.m.; le mercredi 20 septembre, à 5 h. p.m.; le lundi, 25 septembre, à 8 h. p.m. le mercredi 27 septembre à 5 h. p.m. et le lundi 2 octobre, à 8 h. p.m.

Un réacté Electra s'écrase à Chicago : 37 morts

CHICAGO. — Un réacté Electra de la Northwest Airlines qui venait tout juste de décoller de l'aéroport international O'Hare hier, a touché des câbles électriques, s'est écrasé sur un remblai de chemins de fer et a explosé sur le coup. Les 37 personnes à bord de l'appareil ont perdu la vie.

Un Canadien se trouvait parmi les voyageurs; il s'agit d'un nommé Scnare, d'Abbotsford, C.-B.

Plusieurs témoins ont rapporté avoir entendu des voyageurs crier avant l'explosion du quadrimoteur. Sous la violence du choc, les cadavres et les débris du fuselage et des ailes de l'avion ont été projetés sur une superficie d'un demi mille dans un champ de Bensonville, en banlieue de Chicago.

Cet écrasement est la deuxième grande tragédie aérienne qui survient dans la région de Chicago en moins d'un mois. Soixante-dix-huit personnes avaient péri le premier septembre dernier quand un avion Constellation de la Trans-World Airlines s'était écrasé dans un champ de maïs quelques instants après son décollage de l'aéroport Midway.

Un porte-parole de la Northwest Airlines a fait savoir qu'on n'a pas pu déterminer encore la cause de la tragédie. Des agents du FBI ont immédiatement ouvert une enquête pour voir s'il n'y aurait pas eu sabotage; mais on a indiqué qu'il s'agissait d'une mesure normale.

L'avion transportait 32 voyageurs et cinq membres d'équipage; il devait se rendre à Miami, via Tampa et Fort Lauderdale, Floride.

Le ministre des affaires extérieures, M. Green, a déclaré aux Communes qu'il était "bouleversé" par les mauvaises nouvelles qui arrivaient du Katanga . . .

Japon: un typhon laisse 164 morts et 630,000 sans-abri

TOKYO — Le typhon Nancy, l'un des plus violents qu'ait eu à subir le Japon, s'est dissipé hier dans le Pacifique-Nord après avoir balayé l'archipel pendant deux jours, laissant sur son passage, 164 morts, 2,923 blessés et 631,535 sans-abri.

Trois cents navires de différents tonnages ont coulé, 417 ont brisé leurs amarres et 1,070 ont subi des dommages.

Le ministère des travaux publics estime à $170,000,000, les pertes aux bâtiments et biens publics.

La ville côtière de Niigata, au nord de Tokyo, a été la plus sévèrement atteinte. Trente-trois personnes y sont mortes tandis que 3,122 y subissaient des blessures.

Les agriculteurs ont passé la journée d'hier à tenter de réparer les dégâts causés dans les champs et les rivières par l'ouragan.

La capitale nippone s'était préparée à affronter Nancy et, samedi soir, Tokyo offrait le visage peu courant d'une ville morte, tous les cabarets, établissements publics et salles de spectacle ayant fermé leurs portes. L'ouragan n'a toutefois pas atteint Tokyo qui n'eut à subir que quelques averses.

TANDIS QUE "LE DEVOIR" SE MAINTIENT

A Québec, on fait son choix entre "Le Nouveau journal" et "La Presse"

Par Marcel Thivierge

QUEBEC — Le "Nouveau Journal" connaît à Québec un succès extraordinaire alors que la semaine dernière, les Québécois se procuraient dans les kiosques et "La Presse" et le "Nouveau Journal", il semble que, ces jours-ci, les gens font un choix. Nombreux sont ceux qui optent pour le N.J. si on en juge par les exemplaires de L.P. qui demeurent invendus dans de nombreux kiosques.

Citons quelques chiffres officieux. Le 5 septembre, il s'est vendu à Québec quelque 3,500 exemplaires du premier numéro du N.J. or, une rapide enquête auprès des principaux vendeurs de journaux prouve qu'on aurait pu en écouler 8,000 à 10,000 exemplaires de plus.

Samedi dernier, on aurait écoulé quelque 8,000 exemplaires du N.J. et quelque 6,000 exemplaires de L.P.

Quant au tirage moyen, au cours de la semaine, il s'établirait actuellement à 5,500 pour le N.J. et 5,600 pour L.P. Empressons-nous de dire que le N.J. n'a pas nui au tirage du "Devoir" qui se maintient à 5,300 dans la vieille capitale. Ce chiffre grossira avec la rentrée scolaire.

On prévoit que le tirage du N.J. et de L.P. se stabilisera dans un mois. Le N.J. n'est actuellement vendu qu'aux kiosques alors que L.P. et "Le Devoir" ont un service efficace d'abonnement par la poste et de livraison à domicile. Si le N.J. n'améliore pas son service de distribution, on prévoit que son tirage moyen pourrait, dans un mois ou deux, se stabiliser à 3,500. Si son service de distribution est amélioré, il pourrait facilement rattraper le tirage de L. P., les deux se stabilisant entre 5,000 et 6,000 exemplaires.

Actuellement, la curiosité aidant, le N.J. est, de l'avis des propriétaires de kiosques, un plus "gros vendeur" que L.P.

Le "Vacationland"

RIMOUSKI. — Le "Vacationland" sera au quai de Pointe-au-Père au début d'octobre, a annoncé M. Aristide Girardin, président de la compagnie Nord-Sud, à son retour de Détroit où il a été dernièrement prendre possession de ce traversier. La compagnie vient d'obtenir des subsides du gouvernement fédéral pour l'achat et la mise en service à l'année longue de ce traversier-brise-glace.

A. G. A. U. S.

Les Anciens
UNIVERSITE DE SHERBROOKE

Diplômés ou non, tous sont invités à la première réunion générale au cours de laquelle on fondera

L'ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS DE L'UNIVERSITE DE SHERBROOKE

Réunion générale : du 13 au 15 octobre

En partie à la Cité universitaire et à Sherbrooke

On s'enregistre au premier conventum :

A. G. A. U. S.
Chambre 416
31 ouest, King
Sherbrooke

Pour l'homme prévoyant

NOS PARDESSUS de $65 à $75

MAINTENANT $55

Un peu de prévoyance signifie une grande économie

Déjà les soirées sont fraîches — c'est le signe avant-coureur de l'automne.

Nous vous offrons donc des pardessus de qualité supérieure dans les nouvelles teintes d'automne. Superbement façonné par Fashion-Craft — c'est un vêtement confortable que vous porterez avec fierté.

Choisissez votre nouveau pardessus maintenant — et réalisez une économie substantielle.

Compte courant si désiré

Leckassaur

"Les magasins de haute distinction pour hommes"

Ouvert vendredi jusqu'à 9 heures p.m.
Une heure de stationnement gratuit

974 ouest, Sainte-Catherine - 281 est, Sainte-Catherine

TRANSMISSION

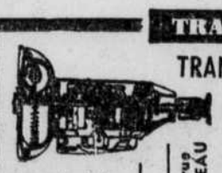

TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts jusqu'à 24 mois pour payer

Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles

Estimé, remorquage gratuits

Service de téléphone 24 heures par jour

au bout de ST-GREGOIRE

5529 rue PAPINEAU

LA. 7-4518-9

TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

Collège classique à direction laïque affilié à l'université de Montréal

COLLEGE SAINT-DENIS

Cours classique complet

Eléments latins à philosophie II
Versification spéciale (après la 11e année)
Belles-Lettres spéciale (après la 12e année)

Promotion spéciale orientation attention spéciale

Inscription immédiate **Ouverture: 25 septembre**

Bourse du gouvernement provincial	:	élèves des quatre dernières années
Allocation sociale de $100.00	:	élèves de 16 et de 17 ans
Allocation scolaire de $200.00	:	élèves des quatre premières années inscrits avant le 30 septembre
Contribution des parents	:	les classes seront organisées en fonction du nombre d'élèves

4152, RUE SAINT-DENIS, MONTREAL VI. 2-2526

La sécurité n'est pas l'affaire d'un bébé

Ce n'est pas lui qui s'inquiète de l'avenir. C'est le papa qui doit s'en occuper!

En effet, c'est la responsabilité d'un papa de protéger sa famille s'il mourrait, de donner aux siens la protection d'un toit et d'un revenu garanti pour subvenir à leurs besoins.

Heureusement, des papas partout au pays reçoivent l'aide de l'agent Dominion Life. C'est un homme formé par l'entraînement et l'expérience pour *vous* aider par un programme financier *garanti* et approprié aux circonstances personnelles de votre famille.

Voyez sans tarder votre conseiller Dominion Life au sujet de la sécurité de *votre* famille.

Lorsqu'il s'agit d'assurance...c'est **Dominion** *pour la* **Vie**

THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY, WATERLOO, ONTARIO

SUCCURSALES
2055, RUE PEEL — 5801, AVE. MONKLAND

LES COMMISSAIRES D'ECOLES AUX ASSOCIATIONS LIBERALES DE COMTE:

Patronage: "Pratiquez ce que vous prêchez!"

Par Jules LeBlanc

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec a adopté, au cours de la séance de clôture de son 14e congrès annuel, une résolution dans laquelle elle invite le gouvernement provincial à exercer de "fortes pressions" auprès des associations de comté du parti libéral provincial pour "qu'elles metttent en pratique ce qu'elles prêchent par la parole en regard du patronage".

Désireuse de voir l'éducation libre de toute "influence politique", la Fédération souligne que sa résolution porte surtout sur le domaine scolaire "afin qu'une fois pour toutes les commissions scolaires se débarrassent des influences étrangères plus intéressées à protéger des amis qu'à promouvoir l'éducation des enfants". De plus, la F. C. S. C. Q. "recommande plus que jamais aux commissions scolaires de faire une éducation populaire dans ce sens, en exterminant elles-mêmes le patronage miteux dans leur administration, afin qu'il soit banni des moeurs chez tous nos concitoyens".

Telle est la première des quelque 40 résolutions adoptées samedi matin par les 120 délégués officiels au congrès provincial des commissaires d'écoles catholiques de la province. Environ 2,500 personnes se sont inscrites à ce congrès de trois jours qui s'est déroulé à l'hôtel Reine Elisabeth sous le thème: "Le financement des commissions scolaires".

En présentant cette résolution, le président de la F.C.S.C.Q., M. Paul Desrochers, a souligné que la plupart des dirigeants actuels de la province font une lutte remarquable pour éliminer de l'éducation toute influence politique, mais que, "malheureusement, à la grandeur de la province, le patronage existe encore".

Tout intégrer au D. I. P.

La deuxième résolution demande que tous les secteurs de l'éducation soient rétablis sous la responsabilité du Département de l'instruction. Elle invoque le fait que tout secteur d'éducation qui échappe à cet organisme, tel l'enseignement spécialisé, "accentue l'incoordination qui est le mal organique de notre système d'enseignement".

Le préambule de cette résolution se ligne qu'on "aurait revivifier (le D.I.P.) selon les besoins nouveaux", note qu'il "accuse présentement des déficiences" et "qu'il y aurait lieu de le réorganiser".

La résolution demande que "des pressions soient faites auprès des autorités gouvernementales et du D.I.P.: 1) pour que le D.I.P. soit rétabli dans l'exercice plein et entier de l'autorité qui lui revient dans tous les secteurs de l'éducation; 2) pour que des réformes soient faites en vue d'élargir le champ d'action du Conseil de l'instruction publique à la mesure même du champ de l'éducation, pour qu'y soient intégrées l'éducation spécialisée et l'éducation générale", celle-ci comprenant l'éducation populaire de base et l'éducation des adultes.

La Fédération demande en outre d'être représentée au sein du comité catholique du Conseil de l'instruction publique, ainsi qu'au département du ministère des finances qui régit le Fonds d'éducation.

Normes pour la construction

Plusieurs résolutions ont trait à des questions d'ordre financier.

Ainsi, en matière d'évaluation, "la F.C.S.C.Q. insiste sur l'application immédiate des mesures suivantes: 1) évaluation uniforme et scientifique; 2) droit d'évaluer la machinerie fixe des compagnies; 3) évaluation à la valeur réelle des lignes de transmissions électriques et des lignes téléphoniques; 4) droit d'évaluer les roulottes résidentielles; 5) qu'une compagnie ne soit réellement reconnue comme telle que si elle a un capital souscrit de $100,000."

La Fédération demande également aux autorités compétentes "d'établir des normes bien précises du montant moyen de taxes que doit charger telle ou telle catégorie de commissions scolaires comparativement aux autres catégories, en tenant compte de tous les facteurs pouvant affecter l'application de ce barème", notamment le revenu moyen de chaque zone économique.

Puis, "dans le but de faciliter l'administration des commissions scolaires", la F.C.S.C.Q. demande au ministère de la jeunesse de verser tous les deux mois les subventions accordées en vertu du bill 86, intitulé: "Loi des subventions aux commissions scolaires".

Enfin, tout en se déclarant "heureuse" de la généralisation de la taxe de vente de 2 pour cent, la Fédération réclame "de nouveau et avec insistance, comme mesures d'urgence": 1) une taxe foncière provinciale sur les entreprises des corporations; 2) des taxes aux entreprises exploitant les ressources naturelles; 3) une participation directe des commissions scolaires dans l'impôt sur le revenu.

Une évaluation uniforme

Parmi les autres résolutions adoptées samedi, signalons encore celle concernant la construction. La Fédération y demande aux autorités d'établir "des normes en vue de subventionner les constructions d'écoles d'une façon statutaire"; que ces subventions couvrent "l'achat du terrain, les déboursés aux ingénieurs et aux architectes ainsi que l'achat du mobilier". Elle demande de favoriser la "construction de parcs-écoles, en milieu rural surtout".

Quelques résolutions intéressent directement les parents. La F.C.S.C.Q. demande que la date limite, imposée aux parents qui désirent inscrire leurs enfants dans des institutions indépendantes et qui veulent bénéficier de l'allocation de $200, soit fixée au 1er août, au lieu du 1er juin; elle demande que ces $200 que les commissions doivent verser aux institutions indépendantes soient payables tous les trois mois au lieu d'une fois par année (en septembre).

Enfin, la Fédération demande au ministère du revenu national d'accorder une plus grande réduction d'impôt à "ceux qui ont charge de famille et qui paient la pension et les frais de scolarité" pour des élèves du cours universitaire.

M. Gérard Filion est au nombre des quatre personnes qui ont été décorées de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, lors du 14e banquet annuel de cet organisme. Outre le président de la Commission scolaire régionale de Chambly, M. J. Albert Carrier, de Thetford-Mines, et le notaire Ulysse Hamel, de Ste-Agathe-des-Monts, ont reçu une médaille d'or. De son côté, M. Michel Savard, conseiller technique en pédagogie au département de l'instruction publique, gagne une médaille d'argent.

En vue d'écoles régionales

Abolir "l'esprit de clocher" chez les commissaires

"En vue de favoriser l'établissement de commissions scolaires secondaires régionales", la F.C.S.C.Q. souhaite "que l'esprit de clocher souvent si néfaste, quand vient le moment d'établir le site d'une école secondaire, disparaisse, et qu'on en vienne plutôt à une collaboration étroite de tous les éléments, pour le plus grand bien des enfants".

Voila ce que souligne une résolution adoptée samedi lors du congrès provincial des commissions scolaires catholiques. La première partie de cette résolution s'adresse aux commissaires d'écoles. Dans la seconde partie, adressée au ministère de la jeunesse, la F.C.S.C.Q. demande notamment "que le coût de la construction des écoles secondaires régionales soit absorbé en entier par le gouvernement" et "qu'un pensionnat à la semaine soit construit dans les régions qui en ont besoin", la subvention prévue pour le transport quotidien des élèves étant plutôt accordée pour le coût de la pension.

Pour ce qui est des commissaires d'écoles eux-mêmes, la Fédération a adoptée deux résolutions. Elle réclame d'abord que le code scolaire soit amendé "en vue d'exiger de meilleures qualifications, surtout intellectuelles, de la part des candidats au poste de commissaires d'écoles". Elle signale ensuite qu'elle "apprécierait" que l'indemnité de $1.50 par élève versée aux commissaires soit portée à $2.50.

La Fédération demande également "que l'orientation scolaire et professionnelle soit organisée d'une manière systématique et confiée à des conseillers compétents, relevant des commissions scolaires", le gouvernement payant 75 pour cent du salaire de ce conseiller.

Touchant la sécurité d'emploi des secrétaires-trésoriers des commissions scolaires, la F.C.S.C.Q. demande qu'on amende le code scolaire de façon à ce "qu'un secrétaire-trésorier ne soit démis de ses fonctions qu'après un vote positif de tous les commissaires moins un", vote qui devra être confirmé à une assemblée subséquente; entre les deux réunions, des inspecteurs-vérificateurs du gouvernement pourront examiner les livres du secrétaire-trésorier et faire rapport aux commissaires.

Paul Desrochers: "Encore un an..." (PHOTO "LE DEVOIR")

LA F.C.S.C.Q.: LE MOMENT EST VENU

Québec devrait plafonner les traitements des instituteurs

La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec considère que le moment est venu de plafonner le salaire des instituteurs. Une résolution en ce sens a été adoptée lors du 14e congrès provincial des commissaires d'écoles:

"La F.C.S.C.Q., déclare-t-elle est d'avis que la marge des salaires est trop grande actuellement dans la province chez le personnel enseignant et que le moment serait venu, pour les autorités gouvernementales, d'établir un plafond sur les salaires, en tenant compte des zones économiques, afin que les commissions scolaires qui paient le moins d'après leur convention (collective) puissent ambitionner de s'approcher le plus possible de celles qui paient le plus".

Les commissaires, d'autre part, ont réclamé le retrait de l'article 16 du bill 86, en vertu duquel les subventions gouvernementales ne doivent pas dépasser 75 pour cent du montant des traitements versés au personnel enseignant pour l'année précédente. C'est cette référence à l'année précédente qui indispose les commissaires; ils signalent, à l'appui de leur résolution, que les salaires augmentent sensiblement d'une année à l'autre.

De plus, la F.C.S.C.Q. a demandé que soit "maintenu tel quel" l'article 232 de la loi de l'instruction publique. Cet article permet aux commissions scolaires de congédier tout instituteur à la fin de chaque année scolaire, et ce, sans donner de raisons. Lors de leur récent congrès provincial, les instituteurs catholiques ont annoncé que cet article, qui a prêté à des abus, sera aboli dès la prochaine session.

Le renvoi à Jacques-Cartier

D'abord adoptée, une résolution de blâme est rejetée

"La Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec proteste contre le geste des commissaires d'écoles de la cité de Jacques-Cartier qui ont renvoyé, sans motif apparent, leur directeur général des études, M. Joseph Bertrand".

Telle est la résolution qui, après avoir été adoptée par deux voix de majorité, a finalement été rejetée par les délégués au 14e congrès de la F.C.S.C.Q., samedi.

Les oppositionnistes ont souligné que la majorité des délégués présents, venant de tous les coins de la province, n'étaient pas suffisamment renseignés pour se prononcer judicieusement. Ils ont demandé que la question soit réétudiée sur-le-champ.

Ils ont alors établi un principe suivant lequel l'assemblée générale ne devrait pas se prononcer sur des cas particuliers de cette nature parce que pas assez au courant. Un second vote a admis ce principe en rejetant la résolution de blâme.

Pour sauvegarder nos écoles confessionnelles

"Nous devons demeurer vigilants"

– M. Desrochers

Une partie du rapport du président général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, présenté à la séance de clôture du 14e congrès annuel de cet organisme, traite de l'enseignement neutre.

Signalant comme "un fait très important" la naissance du Mouvement laïque de langue française et se référant à la prise de position rapide et ferme de la F.C.S.C.Q. à cet égard, M. Paul Desrochers a déclaré:

"Je crois que nous n'avons pas d'autre chemin à prendre que celui que nous avons tracé. Sans vouloir crier au martyre, je pense bien que nous devons demeurer vigilants afin de sauvegarder ce qui nous est le plus cher: l'enseignement religieux dans une province qui se dit chrétienne.

"Que les minorités protestantes ou agnostiques réclament leurs droits, a-t-il ajouté, nous sommes d'accord, mais qu'on veuille généraliser des modifications inacceptables à la majorité pour donner satisfaction à une infime minorité, là nous ne marchons plus et nous serons toujours en éveil pour surveiller ce qui se passe".

M. Desrochers a présenté son rapport samedi matin, au cours d'une séance plénière qui s'est prolongée, sans interruption, pendant près de cinq heures.

Le nouveau conseil d'administration de la F.C.S.C.Q., qui est composé de représentants des quelque 20 associations diocésaines de commissions scolaires, a réélu M. Desrochers à la présidence de leur organisme. Le président de la Commission scolaire de Rosemère a toutefois annoncé qu'il se retirerait à la fin de ce quatrième mandat.

Au banquet de samedi soir, le ministre de la jeunesse a souligné que c'est la commission scolaire qui "a inspiré" toute la législation scolaire adoptée au cours de la dernière session, car elle est "le point d'appui fondamental de tout le système scolaire du Québec, tant au niveau élémentaire qu'au niveau secondaire".

M. Paul Gérin-Lajoie a précisé que "l'Etat provincial intervient non pas pour se substituer à cette autorité locale, mais pour combler les incapacités relatives de certaines commissions scolaires". C'est une "question d'équité, a-t-il ajouté, que tous les cas soient envisagés selon des normes applicables à tout le monde, mais en tenant compte des circonstances de chacun".

Le ministre a déclaré que cette législation ne constitue pas "quelque chose de définitif" mais seulement "un premier pas", "un point de départ".

(Suite à la page 6)

Votre banque vous aide-t-elle vraiment à épargner de l'argent?

Bien entendu! Toutes les banques du Canada vous offrent un service de comptes d'épargne. Que vous alliez à n'importe quelle banque, le système de comptes d'épargne fonctionne de la même façon.

Pourquoi donc choisiriez-vous la banque Toronto-Dominion de préférence à une autre?

La raison en est bien simple. Ce qui fait la différence, c'est **le personnel qui vous offre le service** que vous demandez.

Nos caissiers sont les PLUS OBLIGEANTS qui soient

Voici Jean Laliberté, caissier aux comptes d'épargne à notre succursale du 111 rue St-Pierre, à Québec. Vous le voyez en train d'accepter un dépôt régulier de l'un de ses clients. C'est avec plaisir que Jean voit grossir le solde du compte d'épargne de ses clients, car il sait combien il est important d'avoir de l'argent disponible pour acheter ce qu'on désire.

Dans toutes les succursales Toronto-Dominion, à travers le pays, vous trouverez des gens accueillants et compréhensifs comme Jean Laliberté. Parce qu'ils s'intéressent à vous, il vous est plus agréable de placer vos épargnes à la "Banque". Ne manquez pas de vous adresser bientôt à des membres de notre personnel, et vous découvrirez combien ...

C'EST LE PERSONNEL QUI CRÉE TOUTE LA DIFFÉRENCE À

LA BANQUE TORONTO-DOMINION
LA BANQUE QUI PRÉVOIT L'AVENIR

43 succursales pour vous servir dans le Grand Montréal

M. Roland Parenteau aux commissaires d'écoles:

La péréquation ne fera pas disparaître les inégalités

Le professeur Roland Parenteau a clairement indiqué aux quelque 1,200 commissaires d'écoles catholiques qui ont participé à leur 14e congrès provincial, à Montréal, que la péréquation des taxes foncières imposées aux compagnies ne fera pas disparaître toutes les inégalités enregistrées entre les revenus des différentes communautés scolaires de la province.

Soulignant que ces inégalités sont "la rançon de l'autonomie des commissions scolaires", l'économiste a ajouté: "Voilà pourquoi, en plus de cette péréquation, en plus même de tout système de subvention statutaire, devront subsister des subventions discrétionnaires pour faire face aux situations d'urgence. Celles-ci devraient toutefois être réduites au strict minimum."

Au début de son exposé sur "la taxation foncière des compagnies pour fins scolaires", le professeur à l'école des Hautes études commerciales de Montréal a souligné l'ampleur des inégalités existant entre les commissions scolaires.

Prenant un échantillon de 50 commissions scolaires importantes, — des villes de 10,000 âmes et plus, — M. Parenteau a établi que le revenu moyen par élève variait, en 1958-59, de $110 pour une ville de la banlieue de Québec à $455 pour une ville de la banlieue de Montréal, la majorité se tenant près de $215.

Considérant que la moyenne de recettes par tête se situe entre $180 et $220, il précise que seulement 15 des 50 commissions se situaient dans cette catégorie intermédiaire, alors que 38 pour cent d'entre elles avaient un revenu inférieur et 32 pour cent un revenu supérieur.

"En présence d'une telle situation, qui choque l'esprit de justice de chacun, il n'est pas étonnant qu'on ait parlé de péréquation, c'est-à-dire de perception des impôts fonciers des compagnies sur une base provinciale pour les redistribuer ensuite selon des barèmes à définir entre les diverses commissions scolaires, de conclure le conférencier. En d'autres termes, on veut atténuer ce que peut avoir d'arbitraire l'extrême morcellement qui caractérise actuellement les territoires des municipalités scolaires."

Le professeur Parenteau a ensuite montré "le bien-fondé de la taxe foncière comme mode de financement de l'éducation". On ne peut faire disparaître l'impôt foncier, a-t-il affirmé, "sans mettre en danger toute l'organisation actuelle des commissions scolaires et en particulier leur autonomie". Sans elle, la principale source de revenus des commission deviendrait les subventions gouvernementales, a-t-il expliqué; c'est un "système qui, à la longue, ne peut que mener à l'atténuation de l'autonomie des collectivités locales".

Le conférencier a ajouté que "la taxe foncière est l'instrument par excellence de l'initiative des collectivités locales: c'est un des seuls impôts importants qui puisse être perçu sur une base restreinte sans trop d'inconvénients. Tous les autres gagnent à être perçus sur une base centralisée".

Toutefois, la péréquation provinciale de la taxe foncière, à cause de l'importance même de cette dernière, "ne résoudra pas toutes les causes d'inégalités".

Soulignant par la suite, que "le problème fondamental de l'éducation au Québec" est l'insuffisance des ressources qui lui sont consacrées, M. Parenteau a considéré l'établissement, sous deux formes différentes, d'un rôle provincial uniforme et de taux uniformes.

La première solution consiste à "prévoir un système de subventions temporaires dégressives à verser aux commissions qu'on dépouille" avec la péréquation des taxes des compagnies. Ceci permettrait à ces commissions de maintenir leurs revenus pendant un certain temps; on réduirait graduellement cette subvention au cours des années. "Une telle solution revient à mettre à la charge du gouvernement provincial le financement de l'opération de péréquation."

Le professeur Parenteau a continué: "L'autre solution serait de prévoir une augmentation générale de la taxe foncière affectant les compagnies, avec un système de distribution tel que, sans priver sensiblement les commissions scolaires déjà privilégiées, on améliore la situation des autres".

En terminant, l'économiste a fait remarquer, en relation avec ces deux solution, que "toute volonté de hausser de façon appréciable la taxation foncière des compagnies sera payée en définitive par le contribuable lui-même".

Nous nous Spécialisons dans les CONIFÈRES
Pour Décorations Paysagistes
VISITEZ notre PALAIS DU JARDIN et CHOISISSEZ vos SPÉCIMENS préférés ou ÉCRIVEZ pour notre CATALOGUE général et catalogue d'automne d'OIGNONS À FLEURS.
MAGASIN et PÉPINIÈRE ouverts de 8 a.m. à 6 p.m., lundi au jeudi, jusqu'à 9.30 p.m. les vendredis, 5 p.m. les samedis, jusqu'à tard en octobre.
Livraison GRATUITE dans Montréal et banlieue pour commandes de $5.00 et plus.
W. H. PERRON & Cie Ltée (36)
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1615

le paradis des conventions

DANS UN SITE PITTORESQUE SURPLOMBANT LE MAJESTUEUX SAINT-LAURENT,
à 2½ milles du coeur de Québec
L'HÔTEL/MOTEL DES LAURENTIDES VOUS INVITE EN GROUPE DE 10 À 650 PERSONNES POUR VOS CONVENTIONS, BANQUETS ET RÉUNIONS.
Deux cents chambres et suites • Stationnement illimité • Le restaurant Bastogne de grande renommée • Café • Bar • Piscine • Golf Miniature.
HOTEL DES Laurentides
LE PLUS COMPLET AU CANADA
Téléphoner ou écrire pour réservation, 350, boul. Ste-Anne, Beauport, Québec, P.Q.
Hors de l'ordinaire!... pour votre prochaine réunion ou une excursion spéciale pour 10 à 30 personnes lors d'une convention; notre vaste & moderne club de chasse et pêche dans le nord du Québec abondant en truite, ours & orignal.

On dirait un tableau ? C'est une simple photo vraiment bien éclairée. Et savez-vous que les mois d'août, juillet et octobre ont enlevé au mois de juin sa popularité pour les beaux mariages ? La petite bouquetière dans le sillage du beau et long voile, rêve sans doute à la mariée du jour en se demandant gravement comment sa robe à elle resplendira, ce jour-là ?

La Femme au FOYER et dans le MONDE

Comment de jeunes lecteurs apprennent à dire ce qu'ils pensent et à penser à ce qu'ils disent

A la bibliothèque scolaire de la populeuse paroisse de Sainte-Brigide

Est-ce la même impression pour chacun ? Mais quand j'entre dans une bibliothèque et que je vois aux tables, sous les lampes basses, des adolescents en train de lire et de prendre des notes ou de faire leur version ou leur thème, entourés de livres de référence, je trouve le tableau reposant et encourageant pour l'avenir de cette jeunesse. En voilà donc qui prennent le temps de faire ce qu'ils ont à faire. Et s'ils gardent le goût de l'étude, ils ont bien des chances d'être, demain, parmi ceux qui peuvent penser par eux-mêmes, ceux qui peuvent saisir l'essentiel d'un problème et en discuter assez solidement parce que leur pensée habituée à l'exercice mental sera moins portée à la somnolence ou à la soumission aveugle aux vagues successives de la mode, intellectuelle ou autre.

Et quand ce sont des enfants que l'on voit attablés devant la nourriture de l'esprit, nourriture à leur convenance, bien sûr, albums, livres de contes, illustrés ou non, encyclopédies aux couleurs chatoyantes, où les merveilles de la nature leur révèlent bien des secrets, où ils apprennent qu'à côté des bêtes sauvages et des grands carnassiers, il y a aussi des amis de l'homme et des enfants parmi la race inférieure, et des jardins et des fleurs des bois, et des oeuvres humaines qui sont une magnifique réponse à l'ordonnance divine de toute la création et l'honneur des chétifs habitants de la planète Terre, eh bien ! quand ce sont des enfants qui sont là, au bord de la vie et de la connaissance, je trouve davantage encore le tableau réconfortant pour leur avenir, et je suis heureuse pour eux, en souvenir des merveilleuses et fabuleuses heures que m'ont apportées les livres de ma propre enfance.

Fort heureusement, les bibliothèques pour enfants se sont multipliées ces dernières années. Il en faudrait bien des nouvelles un peu partout dans la province, la lecture à la portée et à la main de tous les enfants aurait dû être le grand souci de tous nos gens en autorité depuis cent ans; mais tout de même ce qui existe est déjà beau et que de parents devraient se faire un devoir et un plaisir de guider leurs enfants vers la bibliothèque du quartier. Au moins, quand les jeunes y seraient, les parents sauraient ce qui les intéresse, ce qu'ils font et que la rencontre de la bibliothécaire est parmi les meilleures relations qu'ils puissent avoir pendant leurs moments de loisir et leurs congés.

Parce qu'il y a la bibliothécaire. C'est en circulant à travers les tables, le long des rangées de livres, et en écoutant la bibliothécaire en charge de la bibliothèque scolaire de Sainte-Brigide, que toutes ces impressions et ces certitudes me revenaient à l'esprit. Cette directrice, mademoiselle Claire Doray, qui est assistée par madame Gisèle Vallières, et par mademoiselle Lise Després, aide-technique, doit aimer grandement son travail et son rôle auprès des jeunes esprits toujours en attente sans s'en douter, parce qu'en plus de son travail régulier, elle a fondé, il y a trois ans, un Club du Livre parmi les élèves de 7e année, garçons et filles. Elle a la grande et précieuse ambition de leur apprendre à lire et, surtout, surtout de leur apprendre à exprimer leurs impressions de lecteurs. Dans notre groupe, Dieu sait si c'est utile, important, nécessaire d'apprendre aux jeunes à s'exprimer, à formuler leur pensée, à s'extérioriser autant que possible. Alors, ils doivent chercher à comprendre et à dire pourquoi tel livre leur a plu, les raisons qui ont, au contraire, apporté de l'ennui, les points d'intérêt psychologique de l'intrigue, des personnages, l'agrément d'un style clair, plus ou moins imagé et bien nourri, etc., etc. Parfois, une équipe étudiera un aspect différent du même livre; ou deux lecteurs compareront les récits différents d'une aventure semblable, etc., etc. La difficulté particulière du programme de ce club, c'est de réussir, quand deux équipes doivent débattre le même ouvrage, à faire lire le même livre à une douzaine d'élèves, au cours du mois courant. L'insuffisance d'exemplaires est une des raisons de cette difficulté.

Et parmi les résultats ? Par exemple, en fin d'année, la maitresse des classes de filles, apprend à la bibliothécaire que les membres du Club du Livre se distinguent par des compositions françaises mieux charpentées, mieux rédigées. Et, victoire des victoires, on constate un progrès marqué dans le langage ! Voilà du beau travail ! Mais c'est grâce à l'intelligence du problème que possède la Directrice, à sa conviction que seul, le travail méthodique et guidé avec soin, peut assurer des résultats valables.

Le nombre d'abonnés chez ces écoliers ? En '59 : 6,200; en '60 : 6,730; actuellement, il y a 7,190 enfants inscrits. Cette progression constante est certainement due pour une part, à ce que les élèves savent fort bien qu'on ne s'ennuie pas parmi les livres. Sainte-Brigide possède 10,000 volumes sans compter journaux et revues. La circulation, au cours de la dernière année, a été de 23,578; lecture sur place : 37,530; volumes prêtés : 17,923, etc.

oOo

Que de parents s'intéresseraient à cette réalité des bibliothèques d'enfants, s'ils étaient davantage au courant. Il faut leur apprendre et leur dire toute l'aide que leur apporterait la fréquentation d'une bibliothèque semblable dans l'oeuvre si difficile de l'éducation. Il faut dire aussi que les bibliothécaires remarquent souvent, qu'inversement, ce sont les livres que les enfants apportent à la maison qui n'en a jamais vu, qui attirent bien des parents vers la lecture ! Ce n'est pas un résultat à dédaigner . . .

A la fin de notre brève rencontre, mademoiselle Doray, m'affirme bien que sans la collaboration de son assistante, diplômée en bibliothéconomie comme elle, et de son aide-technique, elle ne pourrait pas soutenir les activités de ce Club des Livres qui se révèle pourtant si formateur et si précieux pour l'éveil de la vie de l'esprit chez l'écolier et l'écolière.

On peut conclure, je crois, que les jeunes lecteurs et lectrices, entraînés à l'effort intellectuel, avec les progrès et succès mentionnés plus haut, seront de plus, dans l'avenir, parmi ceux qui peuvent se faire une opinion personnelle sur un ouvrage, un auteur ou un fait, sans être obligé, pour penser et prendre position, d'attendre ce que les autres en disent ou en écrivent. Situation malcommode, à notre époque surtout, où tout le monde est appelé, un jour ou l'autre, à parler en public, même dépourvu de la connaissance du sujet proposé, dépourvu aussi du moindre point de vue ou opinion personnelle.

Les jeunes Canadiens pourraient certainement acquérir quelque force de pensée et de personnalité, avant l'âge de quarante ans, de même que la maturité de caractère et d'esprit dont on déplore tellement un peu partout, l'absence, si dès leurs jeunes ans, on leur laissait moins perdre leur temps dans des classes surpeuplées et si on leur enseignait l'art de meubler leurs loisirs au bénéfice de la vie de leur esprit.

Germaine BERNIER

M. et Mme Pierre Campeau, au cours de la réception qui a suivi la cérémonie de leur mariage à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, samedi, le 9 septembre. Mme Campeau est la fille de M. et de Mme Dominique Lucas, de Montréal, et le marié est le fils de M. et de Mme C.-E. Campeau, de Montréal.

L'Ecole des infirmières de Sainte-Justine couronne ses nouvelles diplômées

— o —

"On ne pourra jamais effacer de notre histoire, la part essentielle que les hôpitaux ont prise dans la formation et le développement de notre pays"

— o —

Collation de diplômes à l'école des infirmières de Sainte-Justine: 54 nouvelles diplômées — Nombreuses allocutions dont celle de la présidente du bureau d'administration, Mme L. G. Beaubien.

Dimanche dernier à Sainte-Justine avait lieu la collation de diplômes de 54 nouvelles infirmières de l'Ecole. Sous la présidence du révérend père Bernard Mailhot, o.p., directeur des recherches en psychologie sociale au centre des recherches en relations humaines, cette fête, à laquelle les parents des nouvelles graduées avaient été invités, réunissait en plus la présidente et les membres du conseil d'administration, plusieurs médecins, amis et compagnons des nouvelles graduées; la révérende Mère Noémi de Montfort, f.d.l.s., supérieure de l'hôpital, accompagnée de plusieurs de ses religieuses, était présente.

Une messe célébrée à midi, en la chapelle de l'hôpital par le R. P. Clément Lamarche, S.J., aumônier de Sainte-Justine, ouvrait cette première cérémonie qui précédait de quelques heures l'office religieux devant avoir lieu le soir : l'église Notre-Dame, présidé par S. E. le cardinal Paul-Emole Léger, archevêque de Montréal et au cours duquel les infirmières de toutes les écoles réunies prononçaient le serment d'honneur de leur belle profession.

La présidente du conseil d'administration adressa les souhaits de bienvenue à l'assemblée, particulièrement aux infirmières leur répétant que "leur vocation, faite d'amour et de charité est à la base de l'esprit humanitaire et de la vraie charité". Poursuivant son allocution, madame la présidente ajouta: "On peut dire et écrire bien des choses contre les hôpitaux, les religieuses, les infirmières. On peut accabler les administrations d'hôpitaux et ternir leur réputation, mais on ne pourra jamais effacer de notre histoire la part essentielle que les hôpitaux ont prise dans la formation et le développement de notre pays. Je n'en veux pour preuve que l'importante place qu'ils occupent actuellement, tant au point de vue avancement scientifique qu'au point de vue installation adéquate à la sécurité et au confort du malade. Vous serez peut-être celles qui aurez l'occasion de redresser le tort fait à nos oeuvres hospitalières. N'oubliez pas que de bien sérieux malentendus résultent souvent d'une inconcevable ignorance de la part du public de tout ce qui est mis en oeuvre, dans les hôpitaux, pour sauver des vies et rétablir la santé. Plus que jamais, peut-être, vous aurez le devoir de prouver, par votre habileté et votre patiente bonté, que vous avez été formées dans un milieu où l'on enseigne que le bien ne s'accomplit que sur une base de confiance mutuelle".

La révérende soeur Laurette de la Sainte-Face, f.d.l.s., directrice de l'Ecole, dont les directives sont si précieuses, livra en quelque sorte, ses dernières recommandations à celles dont elle avait présidé aux destinées et qui allaient le lendemain commencer leur carrière; puis on passa au palmarès lu par la révérende Soeur Hélène, directrice des études. "La Vocation d'Infirmière" était le thème de la causerie de Mme Denise Cossette-Roussel, psychologue; Mlle Yvette Beaulieu, i.l., présidente de l'Association des Infirmières de l'hôpital félicite ses nouvelles compagnes; l'adresse des finissantes a été lue par Mlle Monique Bailly tandis que Mlle Liliane Bouré, présidente de cette association adressait ensuite les remerciements du groupe des nouvelles graduées. Le directeur médical, le docteur Raymond Labrecque, félicita éloquemment les nouvelles infirmières et les autorités de l'Ecole de leur travail et de leurs succès. Le Père Mailhot, dont le mot de la fin termina le programme de cette fête, résuma la grandeur du rôle de l'infirmière dans le monde et dans la société.

Camp fédéral des Guides catholiques

Récemment à "Pointe-aux-Pins" près de Chicoutimi, les Guides catholiques ont tenu leur Camp Marceau 1961, grâce à l'hospitalité de M. Paul Murdock et de M. Michel Corriveau commissaire des scouts du diocèse de Chicoutimi.

Le Camp Marceau est destiné aux guides de 16 et 17 ans qui ont mérité "brevet de première classe". Le Camp Marceau comptait cette année 34 guides venant des diocèses suivants: Amos, Mont-Laurier, Montréal, Ottawa, Québec, Rimouski, St-Hyacinthe, Ct-Jean, St-Jerome, Sherbrooke, Timmens, Trois-Rivières, Valleyfield, Edmonton et St-Boniface.

Mlle Denise Lemay de Montréal dirigeait ce camp avec l'aide du R.P. Dumas, o.p., aumônier, de Mlles Lise Beaupré, de Québec, Michèle Jacques, de Sherbrooke, Lucienne Jetté, de Montréal. Le thème général était: "La belle aventure".

Sessions d'étude, excursions, feux de camp, jeux, bricolages, tout a contribué à développer ou perfectionner les connaissances des campeuses. Après onze jours inoubliables, chacune est retournée chez elle enrichie et prête à faire bénéficier ses compagnes de cette splendide expérience.

Ce camp a reçu la collaboration financière du Service des cours de culture populaire du ministère provincial de la jeunesse. Une guide d'Edmonton et une de St-Boniface, ont pu venir, grâce à l'aide du Conseil de la vie française, en Amérique.

Les autorités guides expriment leur reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès de ce camp.

(Communiqué)

Cours de liturgie chez les Oblates bénédictines

Le 21 septembre il y aura reprise des cours de liturgie à l'Apostolat liturgique, de Montréal. Ces cours, dirigés par les Oblates bénédictines de Ville-Marie, reprennent un cycle de quatre années qui couvre à peu près toute la liturgie: notions fondamentales, historique, sacrements, office divin, musique sacrée etc. Ils auront lieu tous les jeudis soir à 8 heures, du 21 septembre au 21 décembre 1961. Ces mêmes cours seront donnés à nouveau tous les samedis après-midi à 2h.30, du 13 janvier au 14 avril 1962.

Participer à la vie de l'Eglise et s'unir à sa prière, voilà le but de tout chrétien ici-bas. C'est ce qu'enseigneront les cours de Bible et liturgie auxquels tous sont invités à assister et qui font partie du renouveau liturgique, lancé dans notre diocèse par son Eminence le cardinal Léger. Ce renouveau liturgique, actuellement en cours aussi dans l'Eglise entière, est hautement demandé et enseigné par Sa Sainteté Jean XXIII.

Pour inscription et information s'adresser à 460 est, rue Lagauchetière, Montréal, ou téléphoner à VIctor 5-0787 ou VIctor 2-0287.

Pèlerinage au Cap de la Madeleine

La Fraternité Sainte-Elisabeth des tertiaires franciscaines organise un pèlerinage, au Cap-de-la-Madeleine, dimanche, le 24 septembre, sous la direction des Pères franciscains.

Information: Mme Daniel Blondin, WEllington 2-2606, au 1215 rue Seymour, maison Sainte-Elisabeth.

A l'Association des veuves de Montréal

L'Association des Veuves, de Montréal, invite ses membres à prendre part au voyage de Victoriaville, dimanche, le 17 septembre.

Départ à 9 h. du catin précises du sanctuaire Saint-Jude, angle Saint-Denis et Duluth.

Informations: DUpont 7-3550 ou DUpont 8-4557.

Les mots croisés du "Devoir"

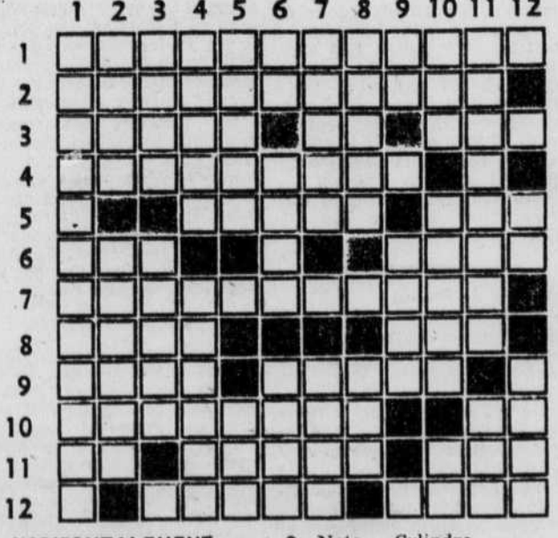

HORIZONTALEMENT

1—Examen de l'Enseignement secondaire
2—Qui prévient
3—Prénom — Romains — Pile
4—D'un rouge vif
5—Portée en hauteur — Durée sur terre
6—Source thermale belge — Eut à coeur de
7—Soin attentif
8—La femme — Grande ouverte
9—Possessif — Lancer
10—Elle varie suivant les individus — Possessif
11—Négation — Dispute — Pour cacher l'hameçon
12—Mal — Orge germée

VERTICALEMENT

1—Cri de l'éléphant
2—Confession — Elle fait régner l'ordre
3—Plusieurs dizaines — Se rendre
4—Ville proche de Paris — Théoricien du communisme
5—Singe à longs membres — Personnel
6—Mesure de Chine — Accompagnée de — Mois
7—Relative à l'Ane — Légumineuse
8—Employé — En tête
9—Note — Cylindre
10—Obtint — Assister — Sied
11—Elle tisse avec précision — Identique
12—Conjonction — S'en va

Solution de samedi

Horizontalement : —

1—CAMBRIOLEUR
2—AVIRON — ES
3—RATES — AS — PEU
4—TREVE — SEXE
5—OISEAU — MARIE
6—ME — UNIE — ILS
7—BE — INTIME
8—UT — AIMERA
9—CATALEPSIE
10—ISOLANT
11—ETRE — TETE — IR
12—RUE — ARMEE

Verticalement : —

1—CARTOMANCIE
2—AVARIE — ASTI
3—MITES — BUTOR
4—BREVE — ETALER
5—ROSEAU — LA
6—IN — UNI — ENTE
7—AN — INAPTE
8—LES — METIS — TA
9—ES — SA — IMITER
10—PERIMEE
11—EXILER — IE
12—NUEES — ANCRE

Etude sur le prochain concile oecuménique

Série de six conférences en anglais au couvent du Sacré-Coeur

La Congregation des Enfants de Marie du Sacré-Coeur (section anglaise) présentera durant les mois d'hiver une série de six conférences mensuelles intitulées: "Le prochain Concile oecuménique".

Les sujets élaborés comprendront les raisons d'être de ce concile; un aperçu historique des conciles antérieurs; les espoirs des églises séparées; et pour conclure, la position du laïcat de l'Eglise catholique vis-à-vis ce concile.

Le Père Irénée Beaubien, s.j., directeur du "Catholic Inquiry Centre", de Montréal, donnera la conférence inaugurale lundi, le 2 octobre, et les autres conférenciers, dans l'ordre de leurs causeries, seront M. l'abbé George Thoms, le Père Paul Dickinson, s.j., et MM. les abbés Walton Hannah, M.-D. Dubee et Henry Hall.

Les conférences auront lieu, comme par le passé, le premier lundi du mois, à 3 heures, au Couvent du Sacré-Coeur, 3635, avenue Atwater.

Information: Mme Victor Souicisse, VIctor 5-0326.

Cours de couture et chapellerie

L'Ecole des Loisirs de la Familiale annonce la reprise de ses cours. L'inscription le 18 septembre, de 2 h. à 4 h., à 803 est, rue Boucher. Les cours commenceront les 25-26 sept. Informations: CRescent 4-8036 et CRescent 2-1119.

MAL AU DOS? NETTOYEZ vos REINS "à fond"

Souffrez-vous de maux de dos, levers nocturnes, mictions fréquentes avec démangeaisons, urines troubles, pressions sur la vessie et douleurs rhumatismales par suite d'une irritation des reins et de la vessie? Dès la première dose, CYSTEX agit habituellement de ces 3 façons: 1. Aide l'organisme à se débarrasser de certains microbes irritants, non spécifiques, qui pullulent en milieu acide. 2. Soulage les douleurs rhumatismales et la sensation de fatigue due aux rhumes. 3. En soulageant les tissus irrités de la vessie, il aide à réduire la fréquence des mictions et les démangeaisons. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

Femme torturée par la DÉMANGEAISON

"Après avoir souffert pendant 7½ ans d'une démangeaison intolérable, j'ai découvert une nouvelle crème qui fait des merveilles. Je suis heureuse aujord'hui," écrit Mme. D. Ward.

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANACANE apporte un soulagement bienfaisant des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des échauffaisons, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamentée à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, tout en soulageant les tissus de la peau enflammés, irrités, au vif. Met fin grattage, hâtant la cicatrisation. Ne souffrez pas une minute de plus. Procurez-vous LANACANE aujourd'hui. Toute pharmacies.

Maxime

NETTOYAGE
ENTREPOSAGE
Service de 3 heures
VI. 4-1158 — VI. 4-3619

des fourrures de haute distinction à des prix exceptionnels . . .

MOUTON DE PERSE GRIS

Tel qu'illustré **$600.**

NOTRE COLLECTION d'automne met en vedette le somptueux mouton de Perse gris. La coupe impeccable de ce manteau et le parfait agencement des peaux vous assurent qualité et confort. Et pour donner à votre garde-robe d'automne ce cachet "haute couture", ce manteau est rehaussé d'un collet de vison saphir. Pour une fourrure de qualité à un prix exceptionnel, voyez notre nouvelle collection.

MOUTON DE PERSE GRIS

Un autre groupe à un prix spécial

Une magnifique collection de mouton gris qui vous étonnera tant par ses prix que par sa qualité supérieure.

$400.

PAS DE PAIEMENT INITIAL sur les achats budgétaires

Allocation généreuse sur votre vieux manteau

A votre service depuis 1895

J.E. McComber INC.

3633 AVENUE DU PARC, MONTREAL - VI. 5-1167

Au Stella

Retour au Rideau Vert: "Pas d'âge pour l'amour"

La critique dramatique de Jean HAMELIN

Que les "croulants" (c'est-à-dire les personnes d'âge mur dans le langage du jeune Français d'aujourd'hui) réclament leur part d'amour, je n'ai à cela aucune objection. Qu'ils l'aient, bonne ou large, va encore, je l'accorde. Qu'on en fasse une comédie ? Toujours d'accord ! Que le Rideau Vert la monte et inaugure ainsi sa deuxième saison du Stella, je dis : allons-y ! Car ce qui m'intéresse surtout là-dedans, c'est de voir comment cela est monté.

Roger-Ferdinand est un des vieux routiers des scènes parisiennes. Depuis trente ans et plus qu'il fait des comédies de boulevard, vous pensez bien qu'il connaît la recette. Il sait comment exposer une intrigue, comment la dérouler dans les règles, comment affronter des personnages, comment les dresser les uns contre les autres en exploitant les conflits d'intérêt ou de passion. Son dialogue est primesautier; il lui arrive d'avoir de l'esprit.

"Pas d'âge pour l'amour", ou selon le titre officiel parisien "Les Croulants se portent bien", possède les qualités des pièces ordinaires de Roger-Ferdinand. Je remarque cependant qu'à mesure qu'il vieillit, notre auteur perd en sentimentalité ce qu'il gagne en drôlerie. Cette évolution est d'ailleurs très nettement sensible depuis "La Galette des rois" qui est une bonne comédie et qui traitait aussi du vieillissement (ou mieux du mûrissement) et de l'amour. Au Stella, la sentimentalité ne fait que montrer le bout de l'oreille, en toute fin de spectacle, quand Lily Villiers vient arranger les choses et assortir tous ces couples déséquilibrés et un peu ridicules.

Dans "Pas d'âge pour l'amour", Roger-Ferdinand démontre ce que le titre expose. Un compositeur de chansons s'éprend d'une fille de vingt ans qu'il prétend épouser à la barbe de ses enfants; son fils Michel se paie une veuve quadragénaire, mais encore aguichante; sa fille Martine s'éveille à l'amour grâce à un céljbataire rangé et timide également dans la quarantaine; enfin pour couronner l'édifice, la mère, cette madame Legrand qui fut en sa jeunesse une sacrée diablesse, retrouve à l'heure du crépuscule un Don José d'opéra aujourd'hui à la retraite, mais fort galant homme. Ce chassé-croisé d'amours curieuses nous vaut quatre actes où il y a des saillies de bonne venue.

J'ai dit que ce qui m'intéressait surtout c'était de voir comment cela était monté au Rideau Vert. Pour la première fois, on y a confié une mise en scène à Gérard Poirier collaborateur assidu de la troupe et qui fait ainsi ses débuts dans ce nouveau métier. Eh bien, ce choix n'a pas été mauvais du tout. Gérard Poirier a oublié qu'il était un jeune premier à qui l'on demande assez souvent (peut-être trop) d'être sentimental, et il s'est lancé carrément dans la comédie. Il a produit un spectacle très bien rodé, je dirais même mieux rodé que de coutume au Rideau Vert; il a donné à la pièce un rythme alerte et il a généralement tenu ses comédiens bien en main. On voit qu'il a travaillé très sérieusement et n'a pas pris l'affaire à la légère. Ce n'est pas parce qu'on produit une pièce de boulevard qu'on doit bâcler le travail, comme cela s'est vu. Je crois qu'Yvette Brind'Amour peut confier à Gérard Poirier d'autres spectacles; ce sera, à en juger par celui-ci, du travail bien fait. S'il y avait quelques fautes de goût dans le spectacle, elles ne sauraient lui être imputées. Il ne peut tout de même pas dire aux comédien(ne)s comment s'habiller !

"Pas d'âge pour l'amour" permet à Louise Latraverse, une diplômée fraîchement sortie de notre Conservatoire d'art dramatique, de s'affirmer ici presqu'avec éclat. Louise Latraverse n'est pas uniquement une débutante remplie de talent et ayant autant d'assurance, sinon plus, que ses partenaires plus expérimentés, c'est, cela se voit tout de suite, une jeune femme pleine de goût. Elle est très bien coiffée, s'habille admirablement, avec de la distinction, de la classe, et surtout avec sobriété. Au surplus, elle est vive, charmante, possède une diction impeccable et une voix excellemment timbrée. Je me trompe fort ou voici parmi le dernier contingent de nos jeunes comédiennes jouant au théâtre (Louise Marleau, Catherine Bégin et quelques autres) une des plus remarquables. Je la comparerais volontiers à certaines des jeunes héroïnes du cinéma français de la nouvelle vague.

On retrouve dans ce spectacle Jean Besré et Lise Lasalle. Ils forment une équipe qu'on a déjà vue quelquefois, notamment au Rideau Vert, et je trouve qu'ils jouent très bien ensemble. Besré n'a pas ici l'occasion de donner la performance assez extraordinaire qu'il nous a servie au printemps dans "Tueur sans gages", mais il sait camper un jeune homme ardent, léger, vif d'allure. Sa technique de théâtre est très bonne; il sait déplacer beaucoup d'air en peu de temps, sans songer pourtant à faire de l'effet.

Les mêmes qualités (ou à peu près) s'appliquent à Lise Lasalle, jeune femme également d'un goût irréprochable et comédienne presque accomplie.

Il faut savoir gré à André Cailloux du soin qu'il prend à travailler une composition. Dans "Pas d'âge pour l'amour", il n'a qu'une scène et il donne à la perfection. Il se présente avec beaucoup de classe, d'élégance et de distinction, même si cette classe, cette élégance et cette distinction sont celles d'un "croulant". Parfaitement étudié et parfaitement rendu.

André Faucher a le gros du morceau. On sait que les pièces de ce genre lui conviennent. Il sait animer une scène, lui donner du mouvement, jouer tous les étonnements. Il n'est pas malheureusement en pleine possession de son texte. Il faudra surveiller un peu plus cela car cette carence l'empêche de donner toute sa mesure comme naguère. Antoinette Giroux, Nina Diaconesco et le sympathique Jacques Galipeau complètent une distribution bien équilibrée. Le décor de Jacques Leblanc est ordonné et très propre.

La chanson-thème d'Auric coule de source. Elle est jolie. Malheureusement Louise Latraverse ne la chante pas "admirablement", ainsi que le dit le texte. Tant pis. Cette jeune personne ne peut pas tout faire, quand même !

Un potier de notre temps: JACQUES GARNIER

Par Laurent Lamy

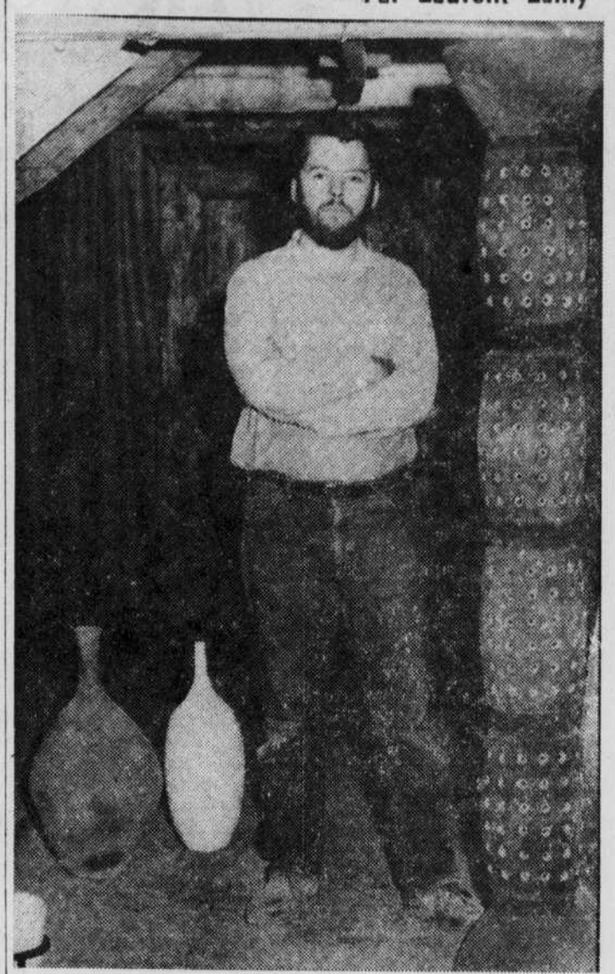

Jacques Garnier dans son atelier

Dans tout ce qui nous est présenté, pour le meilleur et pour le pire, sous le vocable "Artisanat du Québec", il est bon de pouvoir parler d'un artisan authentique qui est à la fois potier, modeleur et céramiste.

A cinq milles de Beloeil, près du Richelieu, une affiche tout à fait actuelle attire l'attention : "L'Argile vivante". Elle indique la vieille ferme où Jacques Garnier et son équipe façonnent et exposent (jusqu'au 10 octobre) leurs potiches, lampes, objets religieux et sculptures d'une qualité remarquable.

Un artisan véritable

Jetée sur cet outil millénaire et fondamental qu'est le tour, la terre devient chez lui, aussi bien objet purement décoratif qu'utilitaire. En artiste et en artisan (car il n'y a pas de démarcation entre les deux), Garnier exerce son esprit inventif et audacieux dans les limites d'une technique exigeante. Désireux de produire des oeuvres non seulement belles, mais utiles et durables, il cherche par des moyens actuels à leur donner des qualités nouvelles. Il n'hésite pas à utiliser les rayons infra-rouges pour sécher l'argile, et un moteur électrique pour la malaxer et la tamiser.

La longue tradition de la poterie, Garnier la connaît, mais ne s'enlisant pas dans le culte des valeurs acquises, il en use comme d'un tremplin pour élargir ses possibilités.

Recherches multiples

Sur les murs de la grange blanchis à la chaux, les pièces s'imposent sans peine; la matière nous apparaît dans toute sa force et sa vérité. La terre cuite est quelquefois laissée à son état brut; souvent elle n'est recouverte que d'un engobe noirâtre qui ne masque pas la texture, mais l'enrichit. Tout dans l'exposition s'adresse aux sens : instinctivement, on passe les doigts sur les surfaces rugueuses, sur les contours généreux des vases gigantesques qui au toucher, émettent une sonorité inattendue, presque cristalline. Quel repos pour les yeux que ces coloris nature, toujours chauds et justes, ces glaçures dans des tons fauves: orangés noircis, verts rabattus qui nous reposent des tons agressifs de certains céramistes !

Un bel exemple pour le culte: un tabernacle et des chandeliers d'un bleu éclatant, un peu lourds de forme peut-être, mais qui contrastent avantageusement avec les objets religieux que l'on voit tous les jours dans nos églises (tous les dimanches devrais-je dire). J'espère que le clergé se rendra nombreux à "L'Argile vivante" pour voir autre chose que ces Christs, efféminés, pâlots et frais peinturiurés qui sortent directement des catalogues de Saint-Sulpice.

Autre recherche de Garnier : des briques moulées, ajourées par des cônes aux pointes inversées, se juxtaposent pour former une séparation. On se rend compte de l'avantage qu'il y aurait à remplacer un mur intérieur, froid et nu, par cette cloison sinueuse. La brique inégalement blanche et comme criblée de trous d'épingles retient l'attention : sa luminosité s'ajoutant à l'intérêt d'une texture nouvelle créée par la cuisson.

Une oeuvre dans son décor

Ainsi, pour Jacques Garnier toujours en quête d'essais et de découvertes, il n'existe pas de faille entre le présent et le passé. Pour s'en rendre compte il suffit de voir son exposition montée dans une vieille grange, une porcherie plus exactement. L'homogénéité entre l'oeuvre et le décor est parfaite : posées sur la paille ou le jute, les pièces prennent leur réelle valeur puisqu'elles témoignent du même souci de simplicité que celui dont faisaient preuve les bâtisseurs du début de la colonie. L'ambiance de la ferme est là, intacte, avec le joug accroché, les chaises garnies de lanières de cuir, l'odeur saine du foin séché, les chats et les chiens qui entrent et sortent familièrement.

Garnier n'a pas voulu faire couleur locale, mais avec franchise et ingéniosité, il a tiré parti des moyens dont il disposait pour exposer des oeuvres robustes, viriles même, de bonne tradition paysanne.

En matière artistique, comme pour la température, les pronostics sont dangereux. Mais, pour le présent, le travail de Garnier et de son équipe, c'est de l'Artisanat.

Le cinéma

Thérèse Raquin au Français

Par Jean Basile

Je ne sais pas si c'est l'exemple de la "Nouvelle vague" peut-être davantage encore cinéma italien de ces dernières années, mais "Thérèse Raquin", dont le réalisateur est pourtant Marcel Carné, authentique artiste et responsable de chefs-d'oeuvre tels "Les Enfants du paradis", "Quai des Brumes", "Les Visiteurs du soir", distille non pas l'ennui mais comme un charme désuet de vieux meubles capitonnés de peluche rose. Cette histoire adaptée très librement de Zola ce mélodrame qui se passe dans un milieu petit-bourgeois français, ce drame psychologique si l'on veut ne méritait pas une adaptation cinématographique ou, si cela s'était révélé absolument nécessaire, il eût fallu un Astruc pour s'en tirer. Mais Carné n'est pas Astruc. Ce vieux de la vieille du cinéma a fait ce qu'il a pu, au mieux de ses intentions, aidé par une distribution commerciale à souhait: Simone Signoret (la plus sensuelle des artistes françaises) et Raf Vallone (le plus viril des acteurs italiens, s'il vous plaît!). Histoire d'amour ? Oui. Elevé par charité par une vieille tante dont elle épouse le fils, Thérèse Raquin s'éprend, é après son mariage, d'un camionneur italien. Il veut s'enfuir avec elle mais elle ne ve pas par lâcheté, par crainte perdre son petit confort. Il trouve que cet amour est u grande passion; le camionneu tuera. Sans plus de mari, sa amant, Thérèse Raquin perd tout. Moralité : ne courez do pas deux lièvres à la fois.

Thérèse Raquin, c'est Simone Signoret. Discrète dans s jeu et forte en chair, elle présente assez bien la petite bourgeoise française pleine respectabilité mais dont l'âm est pleine de détours. Raf Vallone plaît aux femmes; c'est principale qualité. Ces deux chevaux de bataille du cinéma sont trop bien étrillés, trop bien dressés pour qu'ils puissent transmettre au public la moindre émotion authentique. L seule réussite du film est peut être la peinture qu'a faite Carné d'un certain milieu plein d'ennui et effrayant de laideur.

Ce n'est pas du mauvais cinéma. C'est du cinéma tel qu'on le concevait il y a di ans. Merci à la nouvelle vague (que je considère pourtant avec suspicion) d'avoir quelque peu balayé les varechs.

— o —

A l'Elysée, très heureuse prise de Tirez sur le pianiste de Truffaut. Le film est français avec sous-titres anglais. Félicitation pour cette initiative inhabituelle et qui pourtant devrait devenir règle. Il semble que la version présentée en ce moment soit quelque peu différente de celle que nous avions vue autrefois à la Comédie Canadienne. Mais pour une fois il ne s'agit pas de coupures mais de "rajouts" puisque cette version dure une vingtaine de minutes en plus.

Horaires de la Radio

Lundi, le 18 septembre

CBF

6.00—Radio-Journal
6.05—CBF métropolitain
7.00—Radio-Journal
7.05—CBF métropolitain
7.30—Radio-Journal
7.45—CBF métropolitain
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.15—La Gamblle
9.00—Radio-Journal
9.05—Coquelicot
9.30—Sur nos ondes
9.31—Partage du matin
10.00—Radio-Journal
10.02—Miss Music-Hall
10.30—Une demi-heure avec . . .
11.00—Radio-Journal
11.02—Le tour de chant
11.15—Vies de femmes
11.30—Les Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.02—Jeunesse dorée
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Les réveil rural
12.45—Le trio lyrique
Prévisions atmosphériques
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-Journal
1.10—Nouvelles sportives
1.15—Carte postale
1.45—Arc-en-ciel
2.00—Radio-Journal
2.02—A votre choix
3.00—Radio-Journal
3.02—Les chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Radio-Journal
4.02—Comptoir du disque
4.30—Noir et blanc
4.45—Métro-magazine
5.00—Radio-Journal
5.02—Métro-magazine
5.55—Sur nos ondes
6.00—Radio-Journal
Revue de l'actualité
Nouvelles sportives

Succès de Jean Vilar à Moscou

La presse soviétique a réservé le plus chaleureux accueil à la première représentation du **Faiseur**, de Balzac, donnée lundi soir à Moscou par Jean Vilar et ses amis du T.N.T. La salle a fait preuve d'un enthousiasme dont on retrouve les échos dans une dépêche de l'agence Tass. On y loue notamment l'esprit réaliste et familier dans lequel le spectacle est monté, "la simplicité dépouillée de la mise en scène, la sévérité et la sobriété de l'expression théâtrale, qui concentrent toute l'attention des spectateurs sur le jeu des acteurs".

VIENT DE PARAITRE

Camilien Houde

'Le p'tit gars de Ste-Marie'

Par Hertel La Roque

A lire cet ouvrage on ne sera pas seulement documenté sur la vie ample et mouvementée d'un grand homme, on pénétrera encore toute une époque riche en événements, l'époque du "p'tit gars de Ste-Marie".

Pour avoir travaillé aux côtés de Camilien HOUDE de 1928 à 1934, Hertel La Roque pouvait mieux que quiconque, le rendre à ceux qui l'ont connu, le faire connaître aux autres.

L'auteur qui fut tour à tour simple soldat de la "troupe de Camilien", organisateur, publiciste et confident de Houde use d'un style direct et dru, riche en trouvailles de mots et d'images. A l'aide de petits faits vrais, il nous remet dans l'atmosphère de l'époque de Camilien et le plaisir que l'on prend à cette découverte croît de page en page.

Hertel La Roque, mémorialiste ne se refuse pas à mêler aux souvenirs d'hier des réflexions d'aujourd'hui. Outre l'agrément des multiples anecdotes, le lecteur y trouvera de précieuses leçons pour aujourd'hui.

On n'a pas souvent l'occasion de lire un volume de cette qualité d'ambiance et d'écriture.

Publié aux éditions de l'HOMME, "Camilien Houde — le p'tit gars de Ste-Marie" est en vente à $1.00 dans toutes les librairies et les dépôts de journaux, ou chez le distributeur L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, Lagauchetière, Montréal. (LAfontaine 3-1182).

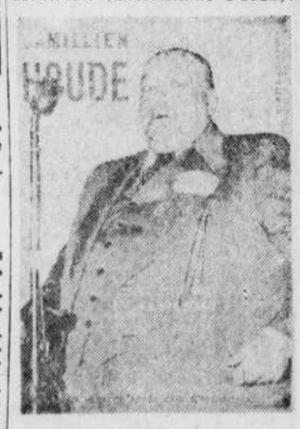

Téléspectateurs, qui êtes vous ?

NEW-YORK — Ces indomptables fureteurs que sont les organisateurs de relevés de l'opinion publique n'ont pas été arrêtés dans leur poursuite de renseignements par les chaleurs de l'été qui se termine mais ils ont préféré ce mode de distraction plutôt que la politique, nationale ou internationale et voici quelques-uns des faits que leurs statistiques et leurs compilations mettent en lumière, bien qu'ils ne soient pas très brillants.

Aux Etats-Unis, neuf foyers sur 10 possèdent un appareil de télévision et il y a maintenant plus de foyers qui ont deux appareils que de maisons qui n'en ont pas du tout. En fait, une maison sur huit en possède plusieurs, ce qui la place dans la catégorie des "foyers à multiples écrans".

Mais, parmi tous ces téléspectateurs, il y en a près de la moitié qui se révèlent incapables de donner une définition acceptable de ce qu'est un réseau de télévision; qui plus est, il y a un fervent sur quatre du petit écran qui est incapable de nommer même un seul des trois grands réseaux américains.

En général, les "grandes émissions spéciales" sont moins vues que les émissions régulières et, dans cette catégorie des spectacles à grand déploiement, les émissions de comédie et de music-hall sont nettement les plus populaires, damant le pion aux télétheâtres, qui viennent en troisième place.

Les commerciaux

Les commerciaux les plus efficaces quand il s'agit d'annoncer un shampoing sont ceux qui montrent une jeune fille admirant sa ravissante toison d'or ou de jaie, selon le cas et non, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, ceux où l'homme de ses rêves lui lance des regards admiratifs tout en lui prodiguant des caresses capillaires extasiées.

Finalement, on a découvert que les opinions de commentateurs et de critiques de télévision n'influencent guère le grand public.

Avis aux amateurs d'opérettes

Récemment a vu jour à Montréal une nouvelle compagnie, le théâtre de la Ruche Incorporé, qui a pour but de présenter des opérettes.

On y présentera trois opérettes dont "La Belle Hélène" d'Offenbach à la fin du mois d'octobre.

Tout jeune talent désireux d'occuper ses loisirs tout en faisant du théâtre serait le bienvenu. On aurait besoin de 8 soprani, 3 alti, 4 ténors, 3 barytons et 4 basses. Les auditions seront entendues mercredi soir le 20 septembre de 8 heures à 10½ heures, et dimanche après-midi le 24 septembre de 2 heures à 4½ heures à la salle des loisirs St-Barthélémy, 7111 rue des Erables.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler DA. 1-8294.

France

● Nous verrons quatre nouveaux "Tarass Boulba" à l'écran. Celui que tournent en ce moment à Zagreb Van Heflin et Rossana Podesta sous la direction d'Henri Zephiratos, celui que s'apprête à réaliser en Argentine J. Lee Thompson avec Tony Curtis et Yul Brynner, celui dont Roberto Rossellini caresse le projet et celui enfin qu'incarnerait Jack Palance.

Londres

● le danseur Rudolf Noureyev paraîtra devant le public londonien pour la première fois le 2 novembre prochain au Théâtre de Drury-Lane.

Italie

● Le film américain "Time of the Heathen" (le Temps des païens), de Peter Kass, a obtenu le grand prix du festival cinématographique de Bergame.

Le prix de l'enseignement artistique a été décerné au film belge "Béjart", de François Weyergans, tandis que le prix du film d'avant-garde était attribué à "The Language of Faces" (le Langage des visages), de l'Américain John Korty.

TÉLÉVISION

LUNDI 18 SEPTEMBRE

CBFT — Canal 2

1.30—Musique
2.30—Cinéma "Sherlock Holmes"
4.00—Long métrage "Annelie"
5.30—Pépé, le cowboy
6.00—Edition métropolitaine
6.15—Nouvelles sportives
6.30—Téléjournal
6.45—Carrefour
7.15—Cinéfeuilleton "Bonjour jeunesse"
7.30—Sur demande
7.45—Comment dites-vous ?
8.00—Les belles histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Théâtre des vedettes "Sérieux ennuis"
9.30—Isma Visco
10.00—Histoire d'amour "Avalanche"
10.30—Les hommes de la baleine
11.00—Téléjournal
11.15—Nouvelles sportives
11.25—Commentaire
11.34—L'art et les hommes

CFTM-TV — Canal 10

3.20—Ouverture — Horaire
3.30—En matinée
"Nitchevo"
5.00—Les p'tits bonhommes
5.30—Le dernier des Mohicans
6.00—Télé-métro
6.45—Sport-images
7.00—Les nouvelles
7.15—Ciné-roman
7.30—Adam ou Eve
8.00—Au secours
8.30—Ma carrière
9.00—Aventures des Vikings
9.30—Télé-policier "Gibraltar"
10.00—Ecran d'étoiles "Rien ne serait arrivé"
10.30—Qui sont-ils donc ?
10.45—Nouvelles
10.56—Météogramme
11.00—La ronde des sports
11.10—Causerie avec M. J.-Jacques Bertrand
11.25—Cinéma "Croisières sidérales"
1.05—Fermeture

CBMT — Canal 6

3.55—Today on CBMT
4.00—Sir Lancelot
4.30—Junior Roundup
5.30—Long John Silver
6.00—I Love Lucy
6.30—Metro
6.45—CBC TV News
6.55—Sports
7.00—Seven-O-One
7.30—Singalong Jubilee
8.00—Spike Jones
8.30—While We're Young
9.00—The Flintstones
9.30—A Case for the Coun
10.00—Camera Canada
11.00—CBC TV News
11.15—Viewpoint
11.21—Final Edition News
Final Edition Sport
11.33—Monday Night Revival "Black Well's Island"

CFCF-TV — Canal 12

2.00—Meditation
Newsroom 12
3.00—Romper Room
4.00—Jeff's Collie
4.30—Surprise Party
5.25—The Three Stooges
5.45—Carte Blanche
6.00—Sports
6.10—Carte Blanche
6.30—News
6.40—Carte Blanche
6.50—Weather
6.55—Carte Blanche
7.00—The Donna Reed Show
7.30—Sunset Theatre "Ghost Breakers"
9.00—Sportsman's Club
9.30—77 Sunset Strip
10.30—Pulse
11.00—Pajama Playhouse "Double Confession"
12.30—News, Sports, Weather, Meditation

A LA CHAINE fm DE RADIO-CANADA

CE SOIR

8 h. 00 — CONCERT sous la direction de Herbert von Karajan. Ouverture Coriolan de Beethoven avec l'Orchestre Philharmonia. — Symphonie no 104 de Haydn avec l'Orchestre philharmonique de Vienne. — "Eine kleine Nachtmusik" de Mozart avec l'Orchestre Philharmonia. — "Ah Perfidia" de Beethoven avec Elisabeht Schwarzkopf et l'Orchestre Philharmonia. — Symphonie no 2 en ré, de Beethoven avec l'Orchestre Philharmonia. — Valse "Délire" de Josef Strauss avec l'Orchestre philharmonique de Vienne.
10 h. 00 — CLAVIER. Sviatoslav Richter joue Novelette, op. 21 no 1, de Schumann ; Prélude, choral et fugue, de Franck ; Prélude en si bémol, de Rachmaninov.
10 h. 30 — JAZZ EUROPEEN présente du jazz de Cologne.
11 h. 00 — GILMOUR'S ALBUMS.

CBM-FM — 100.7 Mc — MONTRÉAL

BALLET ESPAÑOL
ROBERTO IGLESIAS

DE NOUVEAU !

Après le retentissant succès qu'il connut, l'an dernier, à Montréal

Des danses éblouissantes, d'une précision incroyable, d'un rythme effréné

21, 22, 23, 25, 26 et 27 sept. Matinée, dimanche, 24 sept.

THEATRE HER MAJESTY'S

Prix (taxe incl.) — SOIRS: $5, $4.50, $4, $3.50, $3 et $2; MATINEE : $3.50, $3, $2.50, $2 et $1.50.

BILLETS EN VENTE: au théâtre Her Majesty's; à Canadian Concerts, 1822 ouest, rue Sherbrooke (sous-sol); chez Ed. Archambault Inc., 500 est, rue Ste-Catherine, et 2140, rue de la Montagne; au Salon de l'Horlogerie, 6960, rue St-Denis; à 310 ouest, boul. Henri-Bourassé, et à Pinaflor, 4892 ouest, rue Sherbrooke.

CLIMATISÉS
ST-DENIS BIJOU
Marina Vlady
Robert Hossein
Odile Versois
TOI le venin
YVES MASSARD
FRANÇOISE SAINT-LAURENT
ÉGALEMENT À L'AFFICHE
À PLEINES MAINS

L'EGREGORE
présente
MAGIE ROUGE
de
Michel de Ghelderode

Billets :
$1.50 sur semaine
$2.00 samedi et dimanche.

Réservations : VI. 2-2061
Adresse: 2111 rue Clark

Rideau à 8.30 h. p.m.
Relâche: lundi et mardi

musichall 61
JACQUES-GERARD PRODUCTIONS
Du 23 sept. au 1er octobre

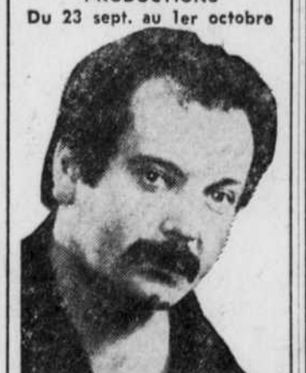

Soirée: lun. à ven. $3.50 - $3.00 - $2.50 - $1.50 — sam. et dim. $4.00 - $3.00 - $2.00 — Matinée sam. et dim. $3.00 - $2.50 - $2.00 - $1.25.
Réservez dès maintenant
georges brassens
COMEDIE CANADIENNE UN. 1-3339

DERNIERS JOURS
Deux primeurs remarquables
MYLENE DEMONGEOT
HENRI VIDAL
DANS
Une manche et la belle
AUSSI
"La révélation DU FESTIVAL"
"le grand secret"
Un film bouleversant de
GERALD CALDERON
PRIX POPULAIRES
COMEDIE CANADIENNE UN. 1-3339

HORAIRES

Théâtres

STELLA — "Pas d'âge pour l'amour" tous les soirs à 8h.30 — dimanche 2h.30 et 7h.30.
THEATRE-CLUB — "Balmaseda" — 9 hres. — Relâche le lundi.

Cinémas

ALOUETTE — "Exodus" — tous les soirs à 8h.; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 1h.30.
BIJOU — "A pleine main — 12:20 - 3:39 - 6:38 - 9:57. — "Toi le venin" 1:47 - 5:06 - 8:25.
CANADIEN — "Un seul survivra" — 1.30 - 4.55 - 8.15 — "Papa, sa femme et moi" — 12.00 - 3.20 - 6.45 - 10.05.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — "Tirez sur le pianiste" et "Le chant du Styvene" — tous les jours à 5.00 - 7.30 - 10.00 — VI. 2-6053.
COMEDIE CANADIENNE — "La Belle au Double Jeu" — 6.40 - 9.50 — "Le Grand Secret" — 8.30 — En plus, samedi, dimanche et fêtes: "La Belle au Double Jeu" — 3.20 — "Le Grand Secret" — 1.50 - 5.10.
IMPERIAL: — "Aventures des Mers du Sud" — Tous les soirs à 8h.40; le dimanche soir à 7h.30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2h.
LOEW'S — "Fanny" — 10.25 - 1.05 - 3.45 - 6.25 - 9.05.
PLAZA — "Un seul survivra" — 1.30 4.55 - 8.15 — "Papa, sa femme et moi" — 12.00 - 3.20 - 6.45 - 10.05.
5, 7.30 et 10 p.m.
ST-DENIS — "Toi le venin" 12:20 - 3:39 - 6:38 - 9:57. — "A pleine main" 1:52 - 5:11 - 8:30.

CE SOIR, 8 h. 30
Le Rideau Vert
Le seul théâtre permanent au Canada, présente :
PAS D'AGE POUR L'AMOUR
Comédie de R. Ferdinand
Lundi au samedi, 8 h. 30
Dimanche, 2 h. 30 et 7.30
AU STELLA - VI. 4-1793

COURS DU SOIR
Dessin - Peinture
D'APRES MODELES VIVANTS
Les cours commenceront le 2 octobre
Inscriptions reçues dès maintenant
PROSPECTUS ENVOYE SUR DEMANDE EN APPELANT CR. 3-6148
ECOLE D'ART DU MONT-ROYAL

Hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre
Gustave Poisson, sous-ministre
ÉCOLE des BEAUX-ARTS de MONTRÉAL
125 ouest, rue Sherbrooke
COURS DU SOIR
Inscriptions reçues du 19 au 21 septembre, de 2 à 7 heures
Dessin, Peinture, Modelage, Sculpture, Dessin architectural
Les cours commenceront le 2 octobre
Prospectus envoyé sur demande
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

La parade de l'habitation marque de nouveaux progrès à Boucherville

Par Marc-Henri Côté

Dans le cadre de la semaine nationale de l'habitation, du 16 au 24 septembre, le festival et la parade d'habitation ont lieu cette année à Boucherville, sous les auspices de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal. Cette manifestation durera du 16 septembre au 1er octobre. Des foules considérables iront admirer les 16 maisons modèles construites par douze constructeurs de renom de la région métropolitaine. La maison vedette, comprenant tout ce qu'une famille peut souhaiter dans une habitation idéale, sera le point de mire de cette exposition de maisons.

Boucherville réserve un chaleureux acceuil à tous ceux qui se rendront à la parade d'habitation, en empruntant la rue Cicot jusqu'aux terrains de la Seigneurerie de Boucherville. La circulation se fera à sens unique afin d'éviter tout inconvénient.

La ville de Boucherville, berceau de la Rive Sud, est située dans un cadre enchanteur, près des rives du St-Laurent, à dix milles à peine du centre de la métropole. Elle compte déjà 8,200 âmes, plus quelque 300 dans la campagne avoisinante. Boucherville a 30 milles carrés de superficie. Elle longe le boulevard Marie-Victorin, route 3, sur une distance de cinq milles, entre Longueuil et Jacques-Cartier, à l'ouest, et Varennes, à l'est; à six milles de distance, au sud, Boucherville voisine St-Bruno, St-Hubert et Ste-Julie.

La construction immobilière a été très accélérée à Boucherville ces récentes années; plus de 1,500 permis de construction et d'amélioration ont été émis par les autorités municipales depuis sept ans. La population scolaire de 2,000 enfants, dans six écoles centralisées, égale le chiffre de la population de Boucherville d'il y a dix ans.

La ville est pourvue des services les plus modernes et les plus efficaces: pompiers, police etc . . . L'eau d'une qualité impeccable, est fournie en abondance par la ville de Jacques-Cartier. La municipalité de Boucherville installe égouts, rues et trottoirs, mais ces services sont évidemment payés ensuite par taxe spéciale.

Boucherville possède un plan de construction et de zonage. Son centre d'achat comporte 16 magasins. De plus, elle dispose d'un magnifique centre de losirs avec piscine, ainsi que d'un club nautique et d'un club de golf.

L'évaluation globale de la ville est actuellement de l'ordre de $18,000,000. La dette est de $1,200,000 environ. Le taux des taxes est le suivant: taxe foncière: $0.65 du $100 d'évaluation et taxe scolaire: $1.15 du $100.

Une nouvelle paroisse, St-Sébastien, viendra s'ajouter dans quelques semaines à la paroisse Ste-Famille, l'une des plus anciennes de la région métropolitaine. L'on projette l'érection de trois autres paroisses dans les secteurs où le mouvement de construction domiciliaire a pris le plus d'ampleur. D'autres écoles viendront également s'ajouter à celles qui existent déjà et l'on projette la construction de deux autres centres d'achat.

Boucherville possède un caractère essentiellement résidentiel, tout en offrant à sa population tous les commerces et services professionnels que l'on peut trouver dans les villes bien organisées. Les souvenirs historiques abondent à Boucherville où s'allient harmonieusement l'ancien et le nouveau.

Les maisons modèles

Confort et bon goût sont les caractéristiques marquantes des 16 maisons modèles que l'on pourra admirer à la parade d'habitation 1961. La variété des modèles est susceptible de plaire à tous les visiteurs, depuis la maison modeste, mais confortable qu'offre une coopérative d'habitation, jusqu'à la maison où l'on rencontre les innovations les plus heureuses dans le domaine de la construction domiciliaire.

La "maison de demain", la maison vedette, à la construction de laquelle ont coopéré tous les participants à la parade d'habitation, en est sans doute le clou. Elle est la conception audacieuse de l'architecte montréalais Roger D'Astous. Piscine et jets d'eau; jardin intérieur permanent; d'autres réussites de l'art paysagiste situent cette maison de rêve dans un cadre d'une beauté unique.

Cette année, les organisateurs de la parade d'habitation ont préparé un terrain de jeux à leur intention. Des moniteurs bénévoles, sous la direction de M. William C. Short, président du Club Lions de Boucherville, en assumeront la surveillance. Les membres de ce club social réservent d'agréables surprises aux enfants, alors que les parents pourront visiter tout à leur aise les maisons modèles.

Semaine nationale

Dans le cadre de la semaine nationale de l'habitation, il y a cette année 26 expositions de maisons modèles, dont quatre au Québec. Cette semaine nationale a été lancée en 1959 par l'Association nationale des constructeurs d'habitations, dont le siège est à Toronto. Elle a pour but de mettre en évidence les avantages de la maison unifamiliale et de susciter le goût de devenir propriétaire.

La "parade" d'habitation, comme il a été convenu de l'appeler dès le début, constitue donc un quartier neuf dans la ville où elle a lieu; tous les services y sont prévus dès le début de la construction.

Le public a déjà pris un intérêt très grand dans ces parades d'habitation; elles s'avèrent un excellent stimulant à la construction domiciliaire. La première parade d'habitation dans la région de Montréal, l'an dernier, a attiré plus de 100,000 visiteurs. Les organisateurs prévoient cette année un succès comparable et souhaitent à tous la plus cordiale bienvenue. M. Roland-L. Racine, directeur général du festival et de la parade d'habitation de Montréal, a mené à bonne fin son organisation.

Le store vénitien, fort utile, est aussi décoratif

Marco Polo serait des plus étonné de voir ce que les décorateurs contemporains accomplissent en utilisant les stores vénitiens. Le grand explorateur les a apportés de Chine au 13e siècle.

Leurs avantages principaux demeurent les mêmes. Cependant, le store vénitien de métal est beaucoup plus facile à nettoyer et n'est pas aussi fragile que les persiennes de bois d'autrefois. De plus, la latte métallique est très flexible et l'on s'en sert maintenant de la façon la plus ingénieuse pour décorer.

Le message de M. Emilien Lafrance

A l'occasion de la Semaine nationale de l'habitation, M. Emilien Lafrance, ministre de la famille et du bien-être social, a publié un message spécial. En voici le texte:

"Tous les aspects de la vie familiale revêtent un intérêt particulier pour l'hon. Emilien Lafrance, ministre de la famille et du bien-être social.

"La promotion de la famille aussi bien sur le plan juridique, sur le plan social que sur le plan économique constitue l'objectif principal du ministère qu'il a récemment mis sur pied en avril 1961.

"L'expérience et les connaissances acquises par l'administration de nombreuses lois d'assistance, permettent à celui qui dirige le ministère d'avoir sur la situation des familles de chez-nous, des données assez précises.

"Les problèmes économiques et sociaux qu'elles doivent affronter prennent un relief à nul autre pareil. Dans cette optique, la création de bonnes conditions de vie pour le groupe familial s'avère la mesure positive par excellence. La réponse au problème de l'espace vital pour la famille, est l'accession au logement et à l'habitation familiale pour le salarié moyen. C'est lui qui constitue le gros de l'effectif de la population.

"C'est pourquoi, le personnel du Ministère de la famille et du bien-être social collabore très activement depuis plusieurs mois avec les dirigeants du Service de l'habitation familiale pour tenter de trouver une solution heureuse à ce problème.

"Un Comité consultatif représentant constructeurs, financiers, coopérateurs, unions ouvrières et groupements familiaux est venu appuyer ce mouvement.

"Une famille bien logée est une famille bien enracinée. Elle peut donner à ses membres cette atmosphère vivifiante qui permette à la jeune génération de s'épanouir. La croissance des vertus familiales s'effectue sous le signe de la stabilité.

"Cette accession au logement adéquat et à l'habitation familiale permettra de prévenir nombre de malaises sociaux: délinquence, fugue, promiscuité, mauvaises relations familiales et conjugales. Tout effort de groupes, associations et coopératives, orienté vers la poursuite de ces objectifs marque une étape vers un bien-être fécond pour les belles familles de chez-nous."

Pour vaincre la tuberculose, le dépistage systématique...

Un gigantesque effort de dépistage de la tuberculose et de vaccination au B.C.G. (vaccin antituberculeux) se déroule au Japon depuis plusieurs années, mais il s'y trouve encore 3,000,000 de malades atteints de tuberculose sur une population de près de 100,000,000, ont souligné dans une entrevue en marge de la réunion de "revue critique des méthodes expérimentales d'étude du B.C.G.", les Drs H. Kumabe et T. Sawada, de l'Institut de recherche de l'Association antituberculeuse du Japon, à Tokio.

Ces spécialistes japonais de la lutte antituberculeuse ont exprimé l'espoir que les traitements et le dépistage systématique réussiront à vaincre la tuberculose, mais il faudra pour cela plusieurs années encore; environ la moitié de la population japonaise a été soumise à un examen pulmonaire aux rayons-X et à l'épreuve de la tuberculine. Tous les nouveaux-nés et toute la population de moins de trente ans déjà examinée ont été vaccinés au B.C.G.

Cette vaccination systématique a fortement contribué à la diminution considérable de la mortalité par la tuberculose. Ces quinze dernières années, l'indice a baissé de 600 à 175 par 100,000 de population.

D'autres facteurs que le BCG ont contribué à ce succès: l'amélioration de la diète; les Japonais se nourrissent de plus en plus à l'occidentale et consomment des produits laitiers, de la viande, du pain, au lieu de riz; l'usage des antibiotiques est un autre facteur de diminution des cas mortels de tuberculose, surtout chez les jeunes gens, à tel point que le groupe des plus de 60 ans présente un nombre plus grand de décès que chez les personnes plus jeunes. Toutefois, le nombre de cas n'a pas diminué au même rythme et le problème de la tuberculose au Japon en demeure un d'importance, même si les décès de tuberculeux, autrefois au premier rang, occupent maintenant le septième, loin derrière les décès attribuables aux maladies cardiaques et vasculaires.

L'Institut de recherche de l'Association antituberculeuse japonaise a été fondé par des médecins et demeure indépendant de l'influence gouvernementale directe, même s'il reçoit des octrois des pouvoirs publics. En plus d'un laboratoire de recherche sur le B.C.G. que dirige le Dr Sawada, on y trouve aussi d'autres laboratoires et un sanatorium où l'on poursuit des études sur les effets cliniques des antibiotiques.

A ce sujet, le Dr Sawada a observé que les antibiotiques ne guérissent pas totalement de la tuberculose, mais contribuent à améliorer l'état du patient. Tant qu'au B.C.G., il est au Japon depuis plus de 25 ans l'objet d'études qui soulèvent un grand intérêt chez les chercheurs de ce pays; les réunions scientifiques qu'on y consacre sont fort nombreuses et très suivies.

Des résultats remarquables ont été obtenus notamment dans la dessiccation-congélation du vaccin B.C.G.

L'Organisation mondiale de la santé a fait l'épreuve de ce vaccin desséché et congelé depuis trois ans, notamment au Nigéria, avec le concours de membres du personnel médical de l'Institut de recherche de l'Association antituberculeuse du Japon qui avaient préparé le vaccin et opéré sa dessiccation. Les résultats obtenus ont été très prometteurs.

La lutte que mène le Japon à la tuberculose s'intensifiera dans la mesure du possible, mais elle se heurte à certaines difficultés. Le Japonais résiste à l'hospitalisation et 30 p.c. des 260,000 lits dans les sanatoriums sont libres. La famille préfère garder le patient chez elle et tente souvent de le traiter au moyen de remèdes traditionnels. Une infirmière visiteuse se rend compte périodiquement toutefois des progrès du patient.

Les Drs Kumabe et Sawada en sont à leur premier séjour au Canada. Ils ont visité l'Institut de microbiologie et d'hygiène à l'invitation du Dr Armand Frappier et ils ont exprimé leur vive admiration. Le Dr Sawada séjournera aux Etats-Unis où il visitera les laboratoires de microbiologie à New-York et Chicago.

La fournaise doit convenir à votre foyer

L'efficacité d'une fournaise est déterminée par son débit de chaleur pour remplacer ce qui est perdu graduellement à travers les murs, les portes et fenêtres, même les mieux scellés. Votre fournaise doit produire une chaleur graduelle et proportionnelle à la perte, de façon à éviter les fluctuations de température à l'intérieur de la maison. Vous obtiendrez ainsi le maximum de confort. Mais si votre fournaise dégage beaucoup plus de chaleur que votre maison en a réellement besoin, la température intérieure montera en flèche, sans que vous puissiez la contrôler et vous serez le premier à en souffrir.

Votre entrepreneur en chauffage, après quelques calculs rapides en considérant la quantité d'isolant, la grandeur et le modèle de votre maison, pourra déterminer la perte de chaleur. Il vous recommandera ensuite une fournaise qui sera la plus susceptible de vous donner satisfaction.

Par exemple, s'il constate que la perte de chaleur est de 45,000 B.T.U., il suggérera une fournaise développant de 45,000 à 50,000 B.T.U., ou le plus près possible de cette capacité, mais jamais un appareil de 70,000 B.T.U. qui produirait trop de chaleur.

Le bardeau d'aluminium

Le bardeau d'aluminium devient populaire sur le marché canadien. Le bardeau d'aluminium de bonne qualité entièrement fabriqué au Canada par une très importante société comporte une garantie de dix ans contre les modifications de la surface protectrice d'émail de vinyl cuit.

Le bardeau d'aluminium offre une surface lisse éliminant tout entretien et est disponible dans une grande variété de couleurs. De plus, l'aluminium est excellent comme isolant et possède une grande capacité de résistance au feu.

• PORTES PLAQUEES POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR
• PORTES SPECIALES
• PANNEAUX DE TOUS GENRES
• PANNEAUX "MIRAPLY" PREFINIS
• PORTES PLIANTES "UNIFOLD"
• STRADE - LITE — STRADE - LOUVRE

UNIK *La porte par excellence*

CANADA FLUSHWOOD DOOR MFG. LIMITED
TERREBONNE, QUE.

GREENLANE
1007, boul. des Laurentides
Pont-Viau

ATTENTION!

Nous vous invitons à voir notre nouveau chalet style 'GATINEAU'

★

Profitez des nouvelles conditions de financement

★

TAUX REDUITS POUR ERECTION

★

Les Entreprises GREENLANE Inc.
1007, boul. des Laurentides
Pont-Viau, P.Q.
MO. 9-1158
OVIDE LUSSIER, gérant
représentant pour le Québec de Greenlane Homes Ltd
BUREAU OUVERT:
Lundi à vendredi, de 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, de 9h. a.m. à 3h. p.m.
Abonné "ORBIT SERVICE"
— VI. 5-7111 —

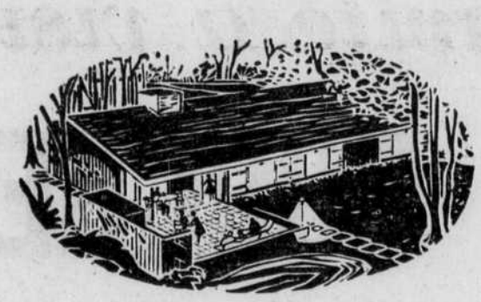

Question:

Dans quinze ans, quel sera l'aspect de la maison que vous achetez aujourd'hui?

Réponse:

Les maisons construites avec l'aluminium Alcan restent belles sans exiger d'entretien

Le nouveau revêtement en aluminium de couleur est un matériau inusable. Il garde indéfiniment son *aspect de neuf sans jamais exiger de peinture.* Lavable et à l'épreuve des intempéries, il protège votre maison de sa quintuple armure. L'aluminium règne partout dans les maisons modèles que l'on construit aujourd'hui! Lorsque vous visiterez la "Maison de demain", vous y remarquerez les éléments architecturaux suivants—faits d'aluminium, qui les rend attrayants, inaltérables et n'exige jamais d'entretien: ESCALIERS ET RAMPES • GRILLAGE DÉCORATIF EXTÉRIEUR • BORDURE DE TOIT • PLANCHE À GRAVIER • REVÊTEMENT EXTÉRIEUR POUR MURS DE BOUT • ÉCRAN DÉCORATIF POUR CAGE D'ESCALIER • SEUILS • BOUTONS DE PORTES • ÉCRAN DE DOUCHE • FENÊTRES ET GARNITURES • PORTES COULISSANTES • PORTES D'ENTRÉE.

La maison que vous achetez ou rénovez aujourd'hui avec de l'aluminium Alcan fera votre orgueil pendant de nombreuses années à venir

VISITEZ LA "PARADE DE L'HABITATION" ET VOYEZ LE REVÊTEMENT EN ALUMINIUM DE COULEUR DES MAISONS MODÈLES CONSTRUITES PAR
Boucherville Developments Ltd. ■ Monkland Construction Homes

ALCAN ALUMINUM COMPANY OF CANADA, LIMITED

À ville de Lorraine... un foyer qui a tout... et d'avantage!

A Lorraine, les terrains sont vastes . . . les arbres majestueux . . . et les Laurentides déroulent leurs premiers coteaux jusque dans votre jardin. Et pourtant ce cadre champêtre se trouve à 25 minutes seulement d Montréal. *Bien d'autres surprises agréables vous attendent à Lorraine: routes déjà pavées, aqueduc et égout installés, un splendide club de golf qui offre son pittoresque parcours aux citoyens de Lorraine. La bibliothèque municipale, le club aquatique et le théâtre seront aménagés sous peu. Ecoles et églises sont commodément situées, les moyens de transport sont très bas. Toutes les lignes de téléphone et d'électricité sont sous terre.* A présent vous pouvez visiter 15 jolis modèles de maisons. Elles sont de 12,250 à $18,500, mode facile de paiement. Ou encore, confiez votre propre construction à votre propre entrepreneur, suivant vos propres devis. Sous vous êtes à la recherche d'un foyer dans une localité un peu différente des autres . . . qui vous offre un peu plus . . . venez d'abord visiter Lorraine. Prenez la route 11A, tournez vers l'est à l'enseigne routière de Lorraine (juste au nord du restaurant Thorncliffe) et suivez la route 29, en traversant Rosemere sur environ 2¼ milles.

LE FRONTENAC: Cottage 1½ étage, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, coiffeuses. Foyer naturel. Pelouse devant. $15,995. Seulement $845 comptant et $103.80 par mois.

LE YORK: Bungalow. 3 chambres à coucher. Foyer naturel. Cuisine spacieuse. Grand sous-sol. Garage. $15,480.00. Seulement $2,180.00 de versement initial. $91.19 par mois.

L'AGINCOURT: Cottage 2 étages, 4 chambres à coucher. 1½ salle de bains, coiffeuse. Foyer naturel, salle à manger. Terrasse au-dessus du garage. Pelouse devant. $15,995.00. $1,095.00 comptant. $102.25 par mois.

LORRAINE
DEVELOPMENT CORPORATION, 10, chemin de la Meuse, Lorraine, Qué.
ECLAIRAGE POUR VISITES LE SOIR
BUREAU OUVERT JUSQU'A 9 P.M.
RA. 5-0705

La maison de demain...

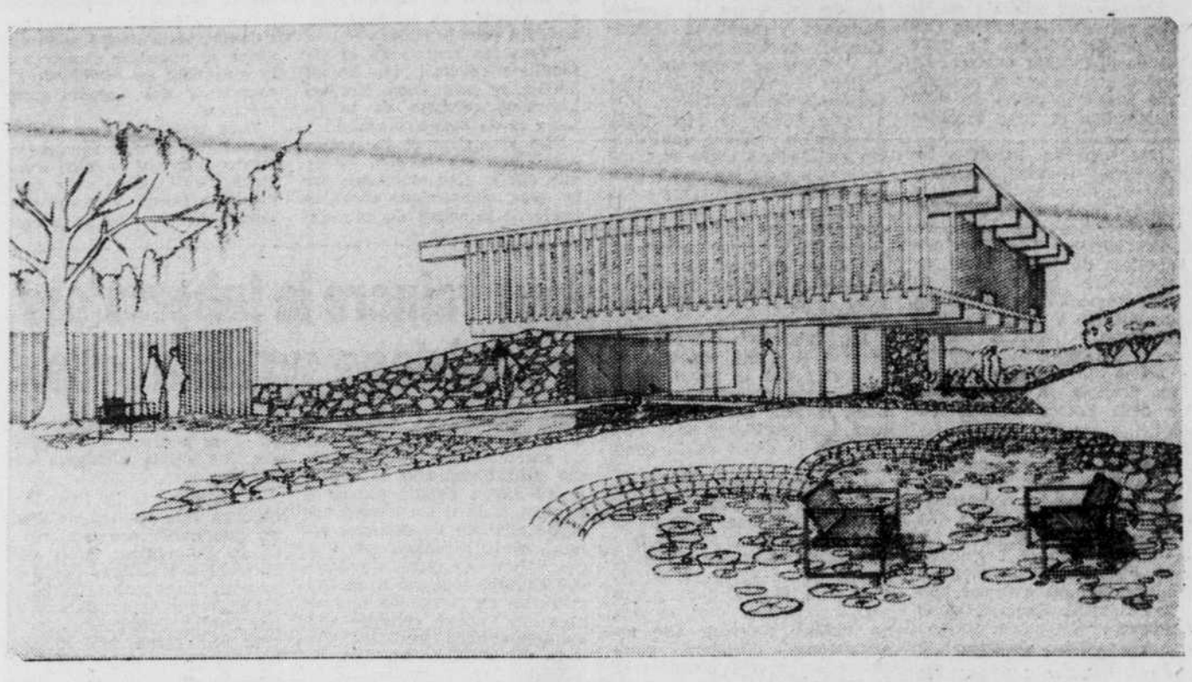

dans le cadre
de la

semaine nationale de l'habitation

le public est cordialement invité à visiter

la PARADE d'HABITATION de BOUCHERVILLE

vous visiterez la "maison de demain"
dont l'architecture et le confort sauront vous impressionner

La publication de cette réclame est due à la coopération des fournisseurs suivants :

Pour la maison de demain

ARBORITE CO. LTD

Manufacturier de plastique laminé ou en lame

385 RUE LAFLEUR — DO. 6-2710

Boucherville Developments Ltd

— CONSTRUCTION —

643 MARIE-VICTORIN — OL. 5-1634
BOUCHERVILLE, QUE.

Z.O. CADIEUX LTD

PLOMBERIE & CHAUFFAGE
Dépositaire d'appareils "INGLIS"

643 BOUL. MARIE-VICTORIN — OL. 5-1319
BOUCHERVILLE

Caméo Convertible Ltée

Le plus grand choix au Canada de meubles convertibles

1425 RUE SAINT-ALEXANDRE — VI. 5-3103

roger d'astous
architecte
s.f. a.a.p.q. o.a.a.
5210 byron
montreal
ex. 2-7088

Félicitations à "L'Association des constructeurs d'habitations du District de Montréal pour l'initiative de ce projet

Planchers recouverts par :

Dominion Oilcloth & Linoleum
CIE LTEE

2200 SAINTE-CATHERINE EST — LA. 2-3121

CARRIERES VARENNES LTEE

Pierres concassées et ciment "READY MIX" de qualité exceptionnelle

Case Postale 188, rang de la Butte-aux-Renards
VARENNES, QUE. — OL. 2-2941

Gravell Stone (Quebec) Co. Ltd

PIERRES DES CHAMPS "PROVENÇAL"

Spécialiste en brique et pierre de construction

4844 AVE. COURTRAI — RE. 9-2385
MONTREAL

IDEAL ELECTRIC INC.

Lucien Grandmont, prop.

Luminaire et lampes de plancher fournis par notre maison

655 OUEST, CRAIG — UN. 6-4371

J. P. LACHANCE INC.

COURTIER D'ASSURANCES AGREE

4430 EST, SAINTE-CATHERINE — CL. 6-1638

LEMIEUX & TETREAULT

ARPENTEURS - GEOMETRES

416 SAINTE-ELISABETH — OL. 9-1928
LAPRAIRIE

C. LETOURNEAU INC.

BOIS DE CONSTRUCTION

24 RUE MONK — OR. 4-4939
LONGUEUIL

DENIS RACICOT

Huile à chauffage & matériaux de construction

31 PIERRE-BOUCHER — OL. 5-5461
BOUCHERVILLE

C. A. SARTOR

TERRAZO — TUILE & ARDOISE

89 H LAFONTAINE — OL. 5-5113
BOUCHERVILLE

Shawinigan Water & Power Co.

600 OUEST, DORCHESTER — UN. 6-5641

Val-Mar Swimming Pool

— CONTRACTEUR —

Les plus grands constructeurs de piscines au Canada

Gagnants de 4 grands prix décernés par les Etats-Unis

2000 CURE LABELLE — FE. 4-5631
SAINT-MARTIN

La maison vedette conserve toute l'année le charme du bel été

La nostalgie de la belle saison sera épargnée à l'heureuse famille qui habitera éventuellement la maison vedette de la parade d'habitation 1961, à Boucherville. Ses constructeurs ont réussi à conserver dans le jardin intérieur de cette maison de rêve tous les attraits de l'été.

Cette habitation est intimement liée à son cadre naturel; on y a recherché sans excentricité, une ambiance heureuse et humaine.

L'étage de forme carrée repose en porte-à-faux sur un cube presque entièrement clos de verre et d'aluminium, à l'exception d'une façade qu'un mur de pierre prolonge, en serpentant. Ce cube est la base d'un puits de lumière central, fermé au niveau de la terrasse par une coupole de verre. Au rez-de-chaussée se trouve un hall de réception avec jardin intérieur fermé. Ce "patio canadien" qui défit les rigueurs de notre climat, se complète d'un groupe d'arbres (des bouleaux) qui atteignent la pleine hauteur du puits central; leur cimes caressent la coupole de la terrasse. Cette innovation ne manquera pas d'offrir un contraste saisissant avec l'extérieur recouvert de neige, pendant les mois d'hiver. Cette expérience permettra sans doute d'incorporer aux tendances architecturales canadiennes la notion de jardin intérieur et de la populariser.

C'est du jardin intérieur qu'un palier sans support ou pillier donne accès à l'étage et à la terrasse.

Toutes les pièces de l'étage, sauf les trois chambres, donnent sur le puits de lumière central qu'entoure à ce niveau une sorte de mezzanine.

Parmi d'autres innovations, signalons que l'on peut agrandir deux des chambres en déplaçant des cloisons; elles peuvent également s'ouvrir en partie sur la salle de jeux des enfants. La chambre des parents est cependant quelque peu isolée des autres pièces. Un système de communication permet d'échanger des messages entre chaque pièce de la maison.

La vérité d'expression, voilà qui caractérise l'architecture de la maison vedette. La structure est apparente à l'étage et à l'extérieur également au niveau du rez-de-chaussée. Une attention particulière a été portée aux couleurs dans chaque pièce et aussi à la finition des parements de bois et des poutres.

Le hall du rez-de-chaussée, donne accès par des portes de verre, à une piscine de 20 pieds par 40.

Les paysagistes ont accompli des merveilles dans l'aire qui entoure la maison vedette. Le choix de vinaigriers canadiens dans les haies vivaces a été particulièrement heureux. Ces arbustes se cou-

(Suite à la page 14)

L'élégance de nos exclusivités fait ressortir le charme de votre "personnalité"

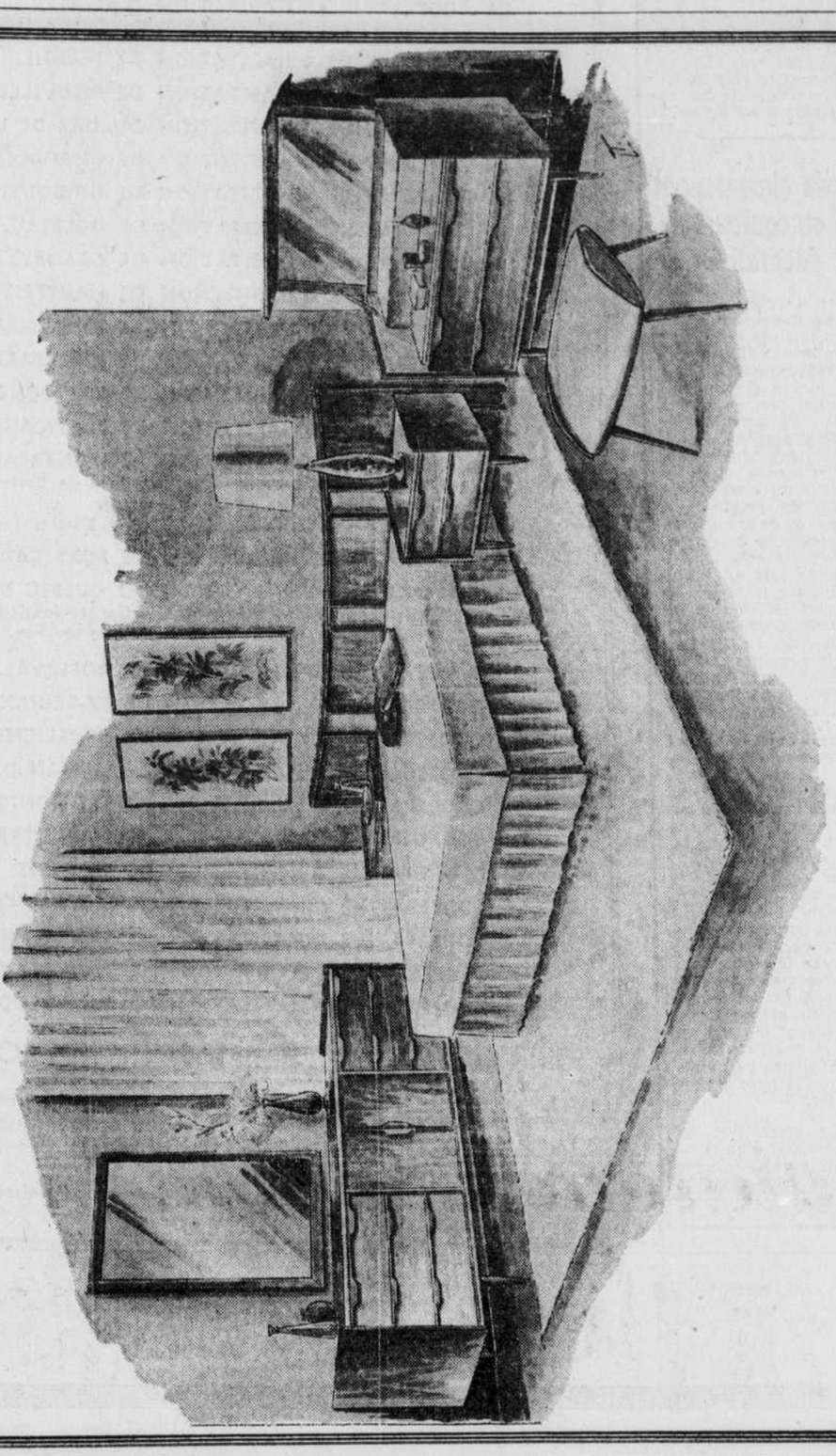

Une promenade à notre 2ième plancher vous fera ressentir subitement "le Charme, le Confort, la Chaleur" d'un véritable "*petit home*".

Il faut se rincer l'oeil de temps à autre, n'est-ce pas, M.... Mesdames.

UP-TO-DATE FURNITURE CO. LTD. est le "*point de mire*" du véritable connaisseur du meuble.

"LE SUAVE" *(Une autre de nos exclusivités)*

Grand bureau triple 84" de long ou selon dimensions à votre choix; porte du centre avec bouton-poussoir cachant trois tiroirs coulissants à l'intérieur. Tête de lit : mesure sur demande; 1 table de nuit, fini à l'huile ou satin "Noyer".

AU PRIX EXTRAORDINAIRE DE: $335.00

Jolie Vanité, Style "UP-TO-DATE" si désirée, avec léger supplément

up-to-date Furniture

1290 JEAN-TALON EST — MONTREAL
CR. 1-2595

J. C. DUMAS, Président
CAMILLE PAQUIN, Vice-Président

L'urbanisme bien appliqué prévient l'erreur coûteuse

Doit-on penser à l'urbanisme quand on achète une maison ? La réponse à cette question est affirmative et personne ne le contestera. M. Marcel-M. Thérien, courtier en immeuble et consultant immobilier, donne ici son avis à ce sujet.

Mais, quelles sont les principales exigences de l'urbanisme quant à l'habitation. L'on tient à se loger dans un quartier où il n'y a que des résidences. On n'aime pas être trop près d'établissement commerciaux, encore moins d'industries.

La distance du lieu de travail n'a pas trop d'importance pourvu que l'on puisse retourner au foyer en une demi-heure, au plus. La proximité du chemin de fer peut avoir de grands avantages.

La situation des parcs, des terrains de jeux, des écoles et des églises est également à considérer L'éloignement des sources de bruits ou d'odeurs désagréables doit être étudié. Le centre d'achats le plus rapproché devrait être situé à un maximum d'un mille. Il faut aussi se familiariser avec les règlements de zonage.

Ces règlements peuvent être modifiés, cependant; il n'y a de ce côté aucune garantie.

L'uniformité absolue n'est pas souhaitable, mais le contraire non plus. C'est pourquoi les questions de type de maison, de style, doivent être envisagées sérieusement: voilà aussi pourquoi il n'y a plus de rues en forme de damier.

Il n'est pas bon d'acheter une maison sur l'impulsion du moment ou parce qu'on aime la cuisine. Quand on achète une demeure, c'est tout un cadre que l'on achète et où l'on y vivra pendant des années. Voilà pourquoi il faut penser à l'urbanisme quand on souge à devenir propriétaire. Un courtier en immeuble consciencieux et honnête saura guider dans l'achat d'une maison le futur propriétaire.

Le congrès de la CNUCC

OTTAWA. — Un congrès visant à définir le rôle des universités dans la vie canadienne réunira plus de 200 éducateurs à Otawa les 13, 14 et 15 novembre prochains. Le congrès de la Conférence nationale des universités et collèges canadiens se tiendra au Château Laurier sous le thème : les universités canadiennes dans une ère nouvelle. On tentera de définir le rôle qu'elles peuvent et doivent accepter aujourd'hui dans la vie canadienne, aussi bien sur le plan national qu'international.

Les Canadiens affectionnent le bricolage "à la maison"

Les Canadiens versent près de deux milliards chaque année à l'industrie de l'habitation; à l'amélioration des maisons. Nos Canadiens aiment bricoler. La loi nationale de l'habitation facilite le plus possible l'achat et la rénovation des maisons, car tout prêt consenti à ces fins est garanti par le gouvernement et les banquiers sont plus portés à offrir ce genre de prêt sans risque.

Les statistiques sont là pour prouver la popularité de ce genre de prêt; de moins de 30,000 en 1957, pour une valeur de trente-trois millions et demi qui furent consentis, l'année 1958 a vu leur valeur monter à quarante-trois millions pour un total de 37,000 demandes accordées ; l'an dernier un léger fléchissement : 32,000 prêts pour une valeur de quarante et un millions.

Malgré la publicité déjà faite à ce sujet, un grand nombre de Canadiens ignorent encore qu'ils peuvent bénéficier de ces prêts pour réparer, rénover ou même agrandir leur résidence et ce, jusqu'à concurrence de $4,000.00. Les organismes gouvernementaux encouragent de tels travaux qui permettent de maintenir nos maisons en bon état et de les moderniser, sans compter l'aide apportée pour diminuer le chômage.

Si vous envisagez d'effectuer de tels travaux, assurez-vous que vous faites affaire avec un homme de métier de réputation. Vérifiez soigneusement sa compétence et comparez ses prix ou ses estimés. Méfiez-vous de ces vendeurs de porte en porte qui viennent vous offrir de tels services. Votre association locale de constructeurs d'habitations ou votre "Better Business Bureau" s'empressera également de vous éclairer à ce sujet.

L'isolant, clef du succès d'une installation d'air climatisé

De nos jours, l'air climatisé est encore considéré comme un luxe dans une résidence, mais les techniciens s'accordent à dire qu'avec un léger supplément d'isolant, toutes les maisons posséderont bientôt cet avantage. Il est vrai qu'il leur en coûtera quelques dollars de plus en frais d'électricité, mais des expériences récentes prouvent d'une façon concluante qu'une maison construite en vue de l'installation de l'air climatisé, celle où il y a plus d'isolant, permettrait à son propriétaire prévoyant de jouir de l'air climatisé l'été à même les économies de combustibles réalisées durant l'hiver.

L'ÉLÉGANCE N'EST PAS NÉCESSAIREMENT DISPENDIEUSE

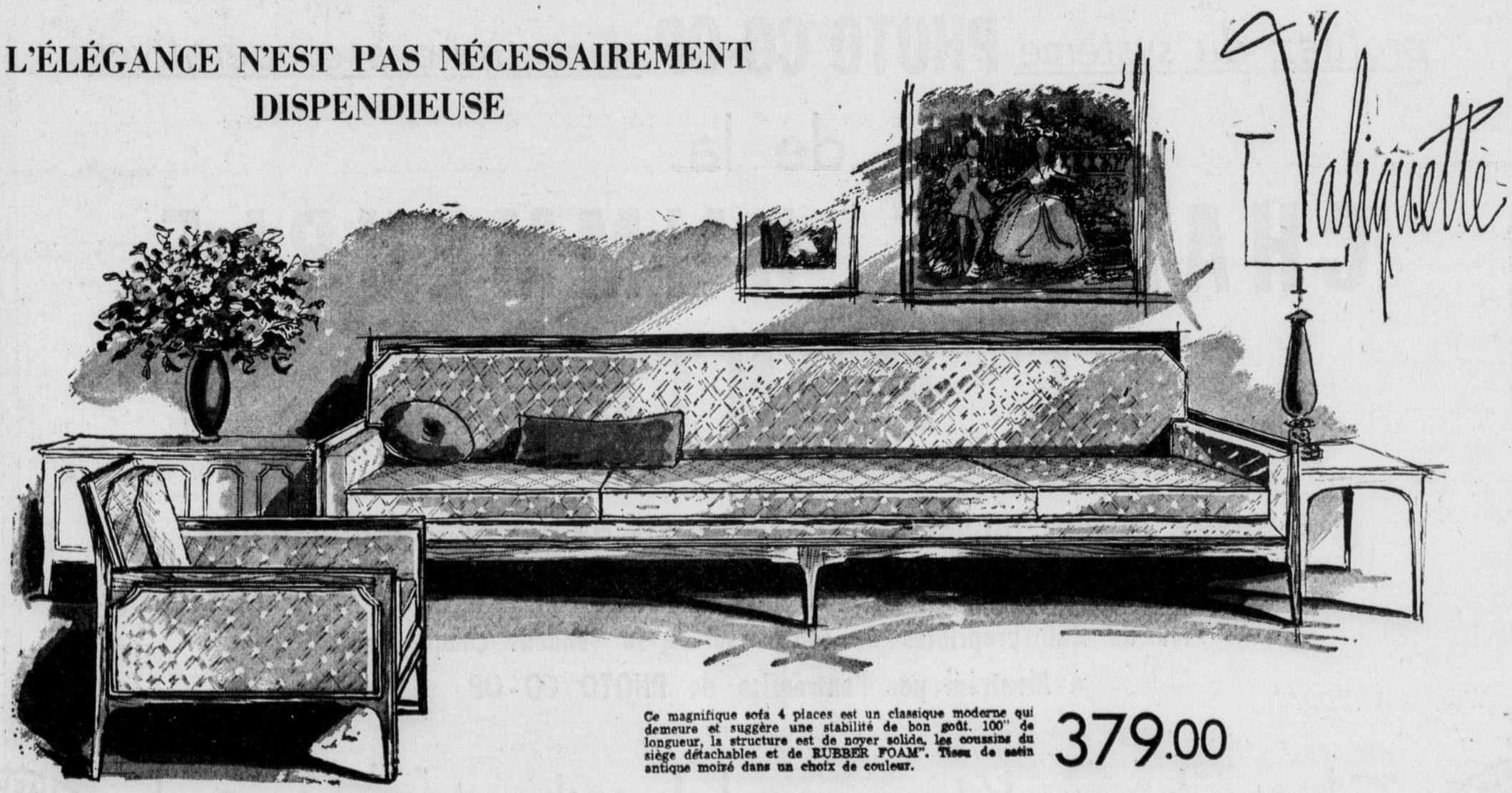

Ce magnifique sofa 4 places est un classique moderne qui demeure et suggère une stabilité de bon goût. 100" de longueur, la structure est de noyer solide, les coussins du siège détachables et de RUBBER FOAM". Tissu de satin antique moiré dans un choix de couleur. 379.00

Fauteuil de même description 199.00

N.G. VALIQUETTE LTÉE 915 SAINTE CATHERINE EST Tél. VI. 2-8811

HEURES D'AFFAIRES
Ouvert de 9h.30 a.m. jusqu'à 5h.30 p.m.
Ouvert le jeudi et vendredi soir
Ouvert le samedi toute la journée jusqu'à 9h.30 p.m.

La piscine, élément indispensable de la vie moderne

Les piscines, qui étaient considérées comme un luxe il y a quelques années, ont acquis aujourd'hui une place importante dans l'industrie résidentielle. Il est indiscutable, en effet, qu'une piscine procure à la fois agrément et santé à tous les membres d'une famille. Elle devient un centre d'attrait incomparable pendant la belle saison.

Sous nos climats où l'hiver est long et rude, on apprécie plus que partout ailleurs la belle saison, le soleil, la vie en plein air et on s'efforce d'en profiter au maximum. Les routes sont encombrées, ce qui rend la circulation difficile et fatigante; les plages de l'agglomération urbaine offrent une eau de qualité douteuse...

C'est ce qui explique la vogue croissante des piscines, que l'on peut utiliser sans déplacement à toute heure du jour... et en toute sécurité. Ce facteur sécurité a son importance. On signale, un peu partout, une pollution accrue des cours d'eau avec tous les risques que celà comporte pour les gens qui s'y baignent. Grâce aux accessoires spéciaux dont elles sont pourvues, les piscines offrent une eau parfaitement saine et propre. D'autre part, les enfants peuvent y prendre des bains pratiquement sans danger et sous surveillance constante. Enfin, un autre élément, et non des moindres, c'est le cachet esthétique qu'une piscine apporte à une propriété.

Les motels, clubs, collèges, communautés, centres de loisirs ont leur propre piscine. On en trouve maintenant dans certains grands immeubles, car elles attirent invariablement les locataires. En un mot, elles deviennent de plus en plus un élément indispensable de la vie moderne, publique ou privée.

Une association des agences d'aide aux prisonniers sera prochainement créée au Québec

Le projet d'une association des agences d'assistance aux prisonniers de la province de Québec a été révélé hier après-midi à la presse par M. J.-Arthur Filteau, président de la Société d'orientation et de réhabilitation sociale de Montréal.

C'est le 22 septembre prochain que se réuniront plusieurs groupements d'aide aux prisonniers pour jeter les bases de cette nouvelle association. Ces groupements sont les suivants: Le Service de réadaptation sociale, John Howard Society of Quebec, Catholic Rehabilitation Service, les Centres de service social de Trois-Rivières et Sherbrooke, le Service social de Hull et la Société d'orientation et de réhabilitation sociale.

La maison vedette...

(Suite de la page 13)

vrent d'un abondant feuillage qui offre en automne une gamme de teintes rousses, orangées et rouilles.

L'architecte montréalais Roger D'Astous a réussi à créer une ambiance de maison familiale qui produit une vive impression. Il n'est rien pour s'en convaincre que de se rendre à la parade d'habitation de Boucherville, jusqu'au premier octobre inclusivement.

Les usages de l'aluminium se multiplient

Le festival de l'habitation 1961 se tient à Boucherville du 16 septembre au 1er octobre. Le choix de matériaux élégants et leur longue durée, tel l'aluminium produit et transformé au Canada par l'Aluminium Company of Canada, Limited (L'Alcan) a joué un rôle de premier plan dans l'aménagement de ce centre d'habitation, apportant la qualité et la distinction dont l'on s'attend des maisons de demain.

L'aluminium Alcan est entré dans la construction d'un bon nombre des maisons en montre à Boucherville, y compris la fameuse "Maison de l'Avenir" qui y tient la vedette. Revêtements extérieurs, meneaux, fenêtres, moulures, bordures de toit, rampes et poignées de porte ne sont là que quelques-unes des utilisations de l'aluminium auxquelles on a eu recours dans la construction de ces maisons. La plus remarquable de ces utilisations est sans doute le nouveau revêtement extérieur en aluminium que l'on retrouve sur plusieurs des maisons y compris la "Maison de l'Avenir". Bien que l'aluminium ait été utilisé pour les revêtements extérieurs depuis la fin de la dernière guerre, ce n'est que depuis peu qu'on peut se les procurer dans une gamme variée de couleurs attrayantes. En outre, la couleur y conserve son fini brillant et clair pour une durée infinie car, la peinture est cuite dans le métail. Ceci en fait un matériau qui ne requiert aucun entretien vu la résistance de l'aluminium à la corrosion. Plus de 5,000 livres d'aluminium sont entrées dans la construction de la maison vedette.

Le bloc de ciment peut être fini en couleurs à des fins décoratives

La brique de ciment et le mur en bloc peuvent être imperméabilisés. Certaines briques le sont directement à l'usine au cours de la fabrication. D'autres, le sont au moyen d'un enduit de silicone qui protège contre l'eau, mais n'imperméabilise pas, permettant ainsi au ciment de "respirer" sans boucher les pores. Ce traitement n'affecte pas la couleur du ciment. Diverses sortes de peintures à base de ciment ou de caoutchouc peuvent protéger la brique et le bloc de béton contre l'humidité. Le fini le plus en vogue comme enduit sur les murs de maçonnerie est le stuc et le plâtre, et tous deux se lient très bien au bloc. Le fini variera selon la structure, les intempéries auxquelles il sera soumis et aussi s'il s'agit d'un mur intérieur ou extérieur.

La peinture à base de ciment forme une couche dure et résistante, mais elle requiert comme préparation que le mur soit humecté avant l'application de chaque couche que l'on fait à l'aide d'une brosse à poil raide. Après la première couche, il est nécessaire de maintenir le mur humide durant douze heures et pendant quarante-huit heures après la dernière couche. Il faut aussi émulsionner les peintures à base de résine pour qu'elles se mêlent bien à l'eau; elles sont appliquées au moyen d'une brosse ou par vaporisation. Elles sèchent en laissant un fini mat et opaque. On recommence d'appliquer deux couches de peinture à base d'huile sur un mur sec.

Une couche protectrice ou l'imperméabilisation d'un mur extérieur est recommandable aussitôt que ce mur a eu le temps de sécher.

SEMAINE NATIONALE DE L'HABITATION 16 au 24 SEPTEMBRE

Nos hommages aux Constructeurs

A L'OCCASION DE LA SEMAINE NATIONALE D'HABITATION

Pour des matériaux de choix achetez chez

I. NANTEL INC.

BOIS DE CONSTRUCTION

Angle Demontigny et Papineau LA. 2-1300

LA FEDERATION DES COOPERATIVES D'HABITATION DU QUEBEC

(REGIE PAR LA LOI DES SYNDICATS COOPERATIFS)

2030 Boul. HAMEL, QUÉBEC 8

LES COOPERATIVES D'HABITATION AFFILIEES

LA COOPERATIVE D'HABITATION D'ALMA.
Centre domiciliaire de Naudville. Centre domiciliaire d'Alma.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE BELEOIL.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE BIENVILLE.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DU CAP DE LA MADELEINE. — (Pierre Boucher).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE CHANDLER.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE CHICOUTIMI. — (Sacré-Coeur de).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE DOLBEAU.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE GRANBY. — (Chantiers Saint-Joseph).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE HAUTERIVE.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE JONQUIERE.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE JONQUIERE. — (St-Luc).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE LA TUQUE. — (St-Zéphirin de).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE MISTASSINI.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE MONTREAL.
Centre domiciliaire de Saint-Léonard de Port-Maurice.
Centre domiciliaire de Charlemagne.
Centre domiciliaire de Cité Jacques-Cartier (en octobre).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE PORT CARTIER, COTE NORD.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DU QUEBEC METROPOLITAIN.
Centre domiciliaire d'Orsainville. Centre domiciliaire de Petite Rivière.
Centre domiciliaire de Ste-Foy.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE ROBERVAL.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE ST-BRUNO.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE ST-FELICIEN.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE ST-JEAN D'BERVILLE.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE STE-MONIQUE DES SAULES.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE SENNETERRE.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE SEPT-ILES.
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE SHAWINIGAN. (St-Georges).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE TROIS-RIVIERES. (Ste-Marguerite).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE VICTORIAVILLE. (Ste-Victoire).
LA COOPERATIVE D'HABITATION DE WATERLOO.

SERVICES dont bénéficient les COOPERATIVES AFFILIEES

- Service de vérification et rapport d'impôt sur le revenu.
- Organisation de la finance temporaire et à long terme.
- Service de conseils techniques en construction et organisation de chantier.
- Service de contrôle-interne administratif.
- Service d'achats de matériaux.

POUR LA VENTE DE VOTRE PROPRIÉTÉ

profitez du système **PHOTO CO-OP** *d'inscriptions coopératives*

de la

CHAMBRE D'IMMEUBLE DE MONTREAL

Le service le plus rapide qui soit pour vos transactions immobilières

— ● —

Plus de 200 propriétés de toutes sortes se vendent chaque mois à Montréal par l'entremise de PHOTO CO-OP

Chambre d'Immeuble de Montréal

Nouvelles Religieuses

Quarante-huitième évêque noir nommé par le pape

ROME — Sa Sainteté Jean XXIII vient de désigner un nouvel évêque d'origine africaine, le R. P. André Makarakiza, de la Société des Pères Blancs d'Afrique. Le nouvel évêque remplacera Mgr Martin, P. B., au siège épiscopal de Ngozi, en Urundi. Mgr Martin devient évêque de Bururi, un diocèse voisin. Né en 1919, Mgr Makarakiza a été ordonné prêtre en 1951. Il devient le 61e évêque d'origine africaine et le 48e de race noire. Son diocèse compte 853,000 habitants, dont plus de cinquante pour cent de catholiques.

Décès du F. Louis-M. Lenoelli, servite

Le Révérend Frère Louis-M. Léonelli, des Servites de Marie, est décédé à l'âge de 80 ans, à l'hôpital Saint-Charles Borrommée. Né à Bologne en Italie, le vénérable religieux était venu pour la première fois au Canada, en 1913. Il fut successivement attaché à la paroisse Notre-Dame de la Défense, à Montréal, puis aux paroisses des Servites de Marie, à Ottawa et Winnipeg. Ses funérailles ont eu lieu samedi matin, à l'église Notre-Dame de la défense. Il a été inhumé dans le cimetière du collège Notre-Dame des Servites, à Ayer's Cliff, dans le comté de Stantead.

Le cardinal Léger recevra ses écoliers

La Commission des écoles catholiques de Montréal annonce que Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, recevra le 27 septembre prochain, les gagnants du concours diocésain du 27 mai dernier. La réception se fera dans le grand salon de l'archevêché, à 7 h. 15 du soir.

Le "Bon Dieu en Taxi" demande des auxiliaires

La grande quête publique de l'oeuvre du "Bon Dieu en Taxi" aura lieu cette année les 13, 14 et 15 octobre prochains. L'oeuvre a besoin de l'aide financière du public pour maintenir les services qu'elle a mis sur pied depuis sa fondation par le R. P. Paul Aquin, s.j. L'oeuvre a aussi besoin d'auxiliaires pour assurer le succès de la prochaine quête. Les personnes disponibles peuvent s'inscrire en téléphonant à 525-8618.

Chapitre général des Dominicains à Bologne

BOLOGNE, (CCC) — Le Chapitre général des Dominicains s'est ouvert à Bologne, avec la participation des supérieurs des provinces du monde entier, sauf celles de Hongrie et de Tchécoslovaquie. C'est la première fois depuis plus de deux cents ans que le Chapitre se réunit dans cette ville où St-Dominique convoqua pour la première fois les pères capitulaires en 1220. Le maître général, le T. R. P. Michael Browne, préside les travaux qui se poursuivront jusqu'au 24 septembre. Les pères capitulaires célébreront tous les jours à tour de rôle la messe sur le tombeau de leur saint fondateur.

Participer à la vie politique, un devoir

ROME, (CCC) — Le devoir des chrétiens de participer à la vie civique et politique a été réaffirmé dans un message que le cardinal Pietro Ciriaci, préfet de la Congrégation du Concile, a adressé aux organisateurs de la semaine de perfectionnement pastoral qui se tiendra cette semaine à Turin sur le thème "communauté chrétienne et communauté politique".

Le cardinal fait ressortir que l'homme, du fait qu'il est chrétien, n'est pas retiré pour cela de la société terrestre "mais il demeure avec le double devoir de s'occuper de son salut éternel et de coopérer à la création d'un milieu social tendant au bien-être terrestre et à la réalisation de la destinée éternelle de chacun".

Après avoir affirmé que la communauté politique elle-même ne peut être agnostique, le cardinal Ciriaci conclut en disant : "L'Eglise entre dans le monde terrestre non pas pour le dominer, mais pour le diriger, le vivifier et le renforcer par la doctrine, par l'esprit et par la grâce du Seigneur".

— • —

22 octobre, dimanche de la Propagation de la foi

Le dimanche de la Propagation de la foi sera célébré cette année le 22 octobre. Cette journée a été décrétée "journée missionnaire dans le monde" alors que les fidèles s'uniront au souverain pontife en priant et en donnant pour les missions. Une vaste campagne de publicité sera lancée par la presse, la radio et la télévision afin de rappeler aux fidèles leur devoir envers les missions. S. E. Mgr N. A. Labrie, c.j.m., est le président national de l'oeuvre.

Message du pape à des rhumatologistes

ROME (CCC) — Le pape en recevant un millier de savants participant au Congrès international de rhumatologie s'est adressé à eux en ces termes: "L'Eglise se souvient de ce que son divin fondateur vécut en faisant le bien et en guérissant, c'est pourquoi elle s'est toujours penchée avec un amour maternel sur ceux qui souffrent en sachant que la souffrance n'est pas un bien en soi".

"La souffrance, a poursuivi Jean XXIII, peut certes être pour nombre d'âmes un instrument de perfectionnement moral. Mais il n'en est pas moins vrai qu'elle ne figure pas dans les plans primitifs du Créateur. Nos premiers ancêtres en furent exempts. Ce fut le péché qui apporta au monde la maladie et la mort. Ceux qui comme vous luttent contre les maux physiques peuvent donc compter sur l'appui et l'encouragement de l'Eglise. Chacun sait d'ailleurs par expérience qu'un bon état de santé favorise l'équilibre de la personne et facilite l'exercice de l'activité mentale et spirituelle".

M. Karnail Singh, président du Conseil des chemins de fer indiens, signe le Livre d'or à l'hôtel de ville. A ses côtés, son honneur le maire Jean Drapeau et M. S. F. Dingle, vice-président du réseau du Canadien National. M. Singh retourne dans son pays après une tournée du Canada et des Etats-Unis. M. Dingle était le chef d'une mission ferroviaire canadienne qui s'est rendue en Inde le printemps dernier.

Grande campagne de souscription du Prêt d'honneur de la S.S.J.B.

"Malgré la gratuité progressive de l'éducation dans notre province, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste doivent non seulement maintenir leurs Prêts d'honneur actuels, mais les multiplier, vu le nombre grandissant de ceux qui entreprennent des études supérieures ou universitaires", déclarait Me Gaston Rondeau, de Marieville, président de la campagne 1961 du Prêt d'honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Saint-Hyacinthe à l'occasion d'une conférence de presse qu'il donnait en marge de cette campagne qui aura lieu du 6 au 16 novembre prochain.

Me Rondeau répondait ainsi à une objection courante qui ne voit pas la nécessité de l'existence du Prêt d'Honneur quand l'enseignement est gratuit. Il reconnut que de nouvelles lois favorisaient la gratuité scolaire, mais en partie seulement. "Si nous regardons de près, dit-il, nous nous apercevons que c'est un début, car la gratuité s'arrête à la 11e année où à la versification. Des bourses spéciales sont même prévues pour la 12e année.

La gratuité ne s'applique donc pas encore au niveau universitaire. En attendant, il faut continuer à aider les jeunes à parfaire leurs études".

"Si l'on considère que le budget annuel d'un étudiant universitaire est au minimum de $1,600, qui peut être partiellement couvert par une bourse de l'aide à la jeunesse, il est d'autre part reconnu que 80% des étudiants ne peuvent combler leur budget par l'aide reçue de leurs parents ou par leur travail de vacances", continua Me Rondeau. Comme à l'heure actuelle les étudiants canadiens-français de la province au niveau des études universitaires ou spécialisées sont au nombre d'environ 25,000, on peut donc compter près de 20,000 étudiants à aider. Si cette aide se chiffre en moyenne à quelque $500.00 par année c'est dire que les besoins du Prêt d'Honneur seraient de l'ordre de $8,000,000."

Pas de chiffres

"Je n'ai pas de statistiques précises en ce qui concerne le nombre d'étudiants qui auraient besoin de notre aide dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, dit Me Rondeau, mais grâce à la nouvelle formule de collaboration établie entre la Société Saint-Jean-Baptiste et les Caisses Populaires, un nombre beaucoup plus élevé d'étudiants sont ainsi aidés depuis deux ans. Je puis même affirmer que grâce à ce plan de collaboration aucune demande sérieuse n'a été refusée l'an dernier ni cette année. Mais afin de pouvoir continuer à affirmer qu'aucun talent de notre diocèse ne se perd.

"Il faudrait cette année encore atteindre notre objectif de $25,000 ou mieux d'un dollar par famille du diocèse".

"Le succès obtenu chaque année nous laisse prévoir le même succès de notre prochaine campagne".

"Cette année la grande visite étudiante dans les foyers a été fixée au lundi 13 novembre. Cette participation des étudiants à notre campagne est celle qui en a toujours assuré le succès".

"Comme président de la campagne 1961, termina Me Rondeau, je fais appel à toute la population en faveur de cette oeuvre d'éducation positive qu'est le Prêt d'Honneur et je dis à tous "aidez-nous à aider vos enfants".

MM. Barbeau, Angers, Lacoste et Lamontagne aux cours de formation nationale de la SSJB

La Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec a fait connaître en fin de semaine le programme de la septième session annuelle des cours de "formation nationale" destinés aux principaux dirigeants provinciaux et régionaux de la société nationale, soit environ 300 personnes.

Cette année, les cours auront lieu les 29 et 30 septembre et le 1er octobre. Le thème arrêté est : "Les problèmes constitutionnels". Des représentants des diverses tendances actuelles viendront exposer leurs vues.

L'inscription des participants est prévue pour vendredi, le 29 septembre, à 8 heures, au Motel Lucerne, 5000 est, rue Sherbrooke. Samedi, Me Albert Leblanc, président général de la Fédération, souhaitera la bienvenue aux délégués. Mme François Robitaille, présidente du comité féminin, et M. Jean Séguin, président de la SSJB de Montréal, prendront également la parole.

La première séance aura lieu à 10 h. 15, samedi matin. M. Leblanc exposera le thème tandis que M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature provinciale, donnera un cours intitulé : "Le fédéralisme dans la constitution canadienne". Au cours de la deuxième séance, M. Maurice Lamontagne, adjoint au chef de l'opposition aux Communes, exprimera son point de vue sur ce que devrait être l'attitude des Canadiens français en face de la constitution du Canada.

La troisième séance, à 8 heures du soir, sera sous la présidence de Me Raymond Dupuis, vice-président de la Fédération. M. François-Albert Angers, professeurs aux H.E.C., exposera la conception qu'il se fait de la constitution.

La quatrième séance aura lieu dimanche, le 1er octobre, à 10 heures. Présidée par M. Arthur Rioux, elle sera consacrée à l'exposé que fera M. Raymond Barbeau, professeur aux H.E.C., sur la constitution. La messe sera célébrée à midi par l'abbé Jean-Paul Morin, aumônier de la Fédération.

La cinquième et dernière séance, présidée par Me Albert Leblanc, sera consacrée à un colloque dirigé par M. Paul Lacoste, colloque au cours duquel seront étudiés et débattus les points de vue exposés dans les cours précédents. MM. Lamontagne, Angers et Barbeau y prendront part. Me Leblanc tirera les conclusions à 3 h. 30.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPERIEURE

No. 33,510

LILIANE PICARD, épouse contractuellement séparée de biens de M. Aimé Taillon, impressario, domicilié au no 12, rue Demuy, à Boucherville, district de Montréal, et ledit AIME TAILLON, des mêmes lieux, pour autoriser son épouse aux fins des présentes,

Demanderesse

vs

G. E. GIRALDEAU, domicilié au no 149, St-Faustin, ville de St-Jérôme, district de Terrebonne, et ROLLAND LEVEILLE, domicilié au no 7, boul. Tapp, ville de Ste-Thérèse, co. de Terrebonne, district de Terrebonne,

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR :

Il est ordonné au défendeur ROLLAND LEVEILLE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de septembre 1961

RAOUL CREVIER
Député-Protonotaire

Me JEAN-PAUL RENAUD, C.R.,
Avocat,
2382 rue Sherbrooke, est,
Montréal 24.
Procureur de la demanderesse

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO. 548350

GERARD LAFLEUR, Professeur, PIERRE A. PIETRACUPA, Ingénieur Civil, et PASQUALE "PAT" ROZZI, Gérant, tous trois des Cité et District de Montréal,

Demandeurs

—VS—

MARCEL LEPINE, de la Cité de St-Michel, District de Montréal, et RENE DIONNE, des Cité et District de Montréal, et INDUSTRIAL SAFETY TRAINING INC., (Service d'Education Industrielle Inc.)

Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné aux défendeurs MARCEL LEPINE et RENE DIONNE de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 15ème jour de septembre 1961.

MAURICE CARON,
Député protonotaire

DUCROS & TELLIER,
Avocats,
132 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.
Procureurs des demandeurs.

MINISTERE DES TRANSPORTS

OTTAWA — ONTARIO

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour système de contrôle d'entretien - Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 4 octobre 1961, pour l'entretien du système de contrôle Honeywell dans l'aérogare de l'aéroport international de Montréal pour une période approximative de deux ans à compter d'une date à fixer par le Ministère.

On pourra examiner les devis et autres documents de soumission au bureau du surintendant régional du Service de la gestion des biens, ministère des Transports, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal-Dorval, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Le Secrétaire,
F. T. COLLINS

12 septembre 1961.

Aux Arts graphiques

QUEBEC. — Le brigadier Guy Gostling, de Niagara Falls, Ont., a été réélu président de l'Association canadienne des Arts graphiques au congrès annuel de cet organisme. M. Georges Laflamme, de Québec, a été réélu à la vice-présidence.

Les autres officiers élus comprennent MM. David Macleland, gérant général, Montréal; Gaston Boulanger, Montréal; T. A. Comfort, Edmonton; C.-G. Hyatt, Vancouver; N.-A. MacEachren et G.-H. Love, tous deux de Toronto, et R.-P. White, d'Ottawa, vice-présidents.

MM. R.-T. Birch et Gaston Boulanger, tous deux de Montréal, ont été élus présidents du congrès de 1962.

Le Québec délègue à Paris une mission quasi parlementaire

Une centaine de personnalités formeront la délégation officielle qui représentera notre province à l'inauguration de la *Maison du Québec* à Paris, en fin de matinée du jeudi 5 octobre prochain. De caractère parlementaire, cette délégation sera dirigée par le premier ministre de la province, M. Jean Lesage.

Le gouvernement du Québec sera représenté par huit ministres en plus du premier ministre, M. Lesage, qui est également président du Conseil exécutif de la province, ministre des finances et ministre des affaires fédérales-provinciales. Ce sont: MM. G.-E. Lapalme, procureur général et ministre des affaires culturelles; Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse; Alcide Courcy, ministre de l'agriculture et de la colonisation; René Lévesque, ministre des richesses naturelles; Bernard Pinard, ministre de la voirie; J.-Alphonse Couturier, ministre de la santé; André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce, et René St-Pierre, ministre des travaux publics.

Le Conseil législatif sera représenté par son président, M. Hector LaFerté, alors qu'une trentaine de députés, ayant à leur tête le président de la Chambre basse, M. Lucien Cliche, formeront la représentation de l'assemblée législative au sein de la délégation.

De hauts fonctionnaires des trois ministères les plus directement intéressés à la Maison du Québec — soit ceux de l'industrie et du commerce, des affaires culturelles et des travaux publics — seront également du voyage. Le premier ministre, pour sa part, sera accompagné de quelques membres de son personnel dont son attaché de presse, M. Denys Paré. Le secrétaire de la délégation, M. Guy Gagnon, conseiller spécial du secrétaire de la province pour le nouvel Office d'information et de publicité du Québec.

Les courriéristes parlementaires à la tribune de la presse de l'assemblée législative, ayant à leur tête leur président, M. Pierre Laporte, accompagneront la délégation.

Pour les journaux, postes de radio et de télévision, qui n'ont pas de journalistes attachés à la Tribune de la presse, l'Union canadienne des journalistes de langue française a délégué son président, M. Paul Boudreau, et l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada se fera représenter par le directeur du *Clairon-Maskoutain*, M. Yves Michaud, de St-Hyacinthe.

La délégation du Québec fera le voyage à Paris à bord d'un avion d'Air Canada nolisé par le gouvernement de la province. Cependant, les délégués — qui seront pour la plupart accompagnés de leur épouse — défraieront eux-mêmes leur séjour en France.

A Saint-Pierre et Miquelon

A Saint-Pierre, capitale du territoire des Iles Saint-Pierre et Miquelon, s'est ouvert pour la deuxième année consécutive, un Centre culturel français organisé par les professeurs de français de l'université de Toronto à l'intention d'étudiants canadiens et américains désireux d'approfondir leur connaissance du français.

L'archipel représente en effet à proximité immédiate des côtes américaines et canadiennes une collectivité typiquement française avec le langage, les moeurs et coutumes et les institutions de la métropole.

Les élèves du Centre culturel y suivent des cours de français donnés par leurs professeurs et prennent pension dans des familles françaises dont ils partagent ainsi la vie pendant un mois.

Un professeur agrégé de France a été invité cette année à se joindre à l'équipe de professeurs de Toronto pour assurer des cours de culture française aux étudiants, en même temps qu'il donnait des conférences destinées à la population.

Ainsi les Iles Saint-Pierre et Miquelon, dernier territoire français en Amérique du Nord, toujours habitées par les descendants des pêcheurs bretons, normands et basques qui y débarquaient voici des siècles, contribuent-elles au rayonnement de la culture française outre Atlantique.

AVIS

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC

Avis est par la présente donné que les personnes ci-après mentionnées ont fait une demande de permis à la Régie des alcools du Québec :

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
MOLNAR, Matyas	2125 de la Montagne	Salle à manger, bar-comptoir, bar-salon
VALLEE, J.-Eugène	153 Putney St-Lambert	Epicerie
SHAW, Richard Duncan	4470 boul. St-Joseph	Club
Canadian Legion RR. 85	Lachine	
POITRAS, Edouard	3860 est, Laurier	Epicerie
HAMEL, Jean-Louis	4040 est, Jean-Talon	Taverne
TORRESAN, Antoine	6828 St-Laurent	Salle à manger
SALMON, Louise	1800-1802 Church	Cabaret, salle à manger, bar-comptoir
SHAPIRO, Isaac et Dave	257 A, St-Viateur ouest	Epicerie
DENIS, Mme Jeannine	2577 Jean-Talon	Taverne
NENES, Vasil	4466 Marquette	Restaurant
DESCHAMPS, Zotique	10251 Parthenais	Salle à manger, cabaret
RUFFOLO, Alberto	166 Dante	Restaurant, salle à manger, bar-salon, bar-comptoir

Quiconque désire formuler des objections à l'émission de ces permis doit le faire par écrit, dans les quinze jours de la publication du présent avis.

L'écrit contenant les raisons de l'objection à l'octroi d'un permis doit être signé et envoyé dans le délai ci-dessus, par poste recommandée à :

REGIE DES ALCOOLS DU QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER
CASE POSTALE 1058, PLACE D'ARMES
MONTREAL, P. Q.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE

JEAN GAGNON & CIE. LTÉE. — COURTIERS D'ASSURANCES — MONTRÉAL
Etablie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Agréés
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers
1411, rue Crescent
Victor 9-2371

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

CHIRURGIEN-DENTISTE

Dr C. DORVAL
Chirurgien-dentiste
615 ouest, Boul Dorchester
A l'angle de Beaver Hall
UN. 1-6111

DACTYLOGRAPHES

DACTYLOGRAPHES
"Tout pour le bureau"
Dactylographes machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, etc.
Canada Dactylographe — Inc. —
44 o. rue St-Jacques, Montréal
Tél. VI. 4-3491 R.-T. Armand

MEDECINS

Dr Maxime Brisebois
Electricité médicale - Rayons X
L.G.M.C. F.R.C.Sc.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires.
Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h., excepté samedi de 10 h. à midi, de 2 à 4.
LA. 3-5252 — 816, Sherbrooke est.

Dr Georges Bloyard
Faculté de médecine de Paris
MEDECINE GENERALE
ACCOUCHEMENTS
Bureau tous les jours sur rendez-vous, samedi excepté
1185 est, rue JEAN-TALON
CR. 4-4461

Dr C. Melillo
gradué d'Europe
Génito-urinaires, peau, sang, glandes, désordres psychosomatiques, sexuels, nerveux, impuissance, infériorité, anxiété, timidité dépression, bégaiement, alcoolisme, obésité rhumatismes, circoncision.
134 ouest, Sherbrooke, VI. 5-6386

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

COMPTABLES AGREES

DESCHAMPS & GROTHE
Comptables agréés
J. Arthur Deschamps, C.A. René F. Grothé, C.A.
1411, Crescent — Montréal 25
VI. 5-3248

Henri L. Bélanger
et Cie
3826, rue Saint-Hubert
VI. 4-3412

Lucien Dahmé, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
UN. 6-2681

Jacqueline Paradis, C.A.
Comptable agréé
Edifice de La Sauvegarde
152 est, rue Notre-Dame
Ch. 52, 53
UN. 6-2681 — DU. 1-0111

Provost, Hotte & Associés
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
GEORGES H. HOTTE, C.A.
2596, boul. Rosemont
RA. 2-1109

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILLON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
PO. 9-3671
4926, ave Verdun, VERDUN

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et associés
E.H. Knight & Co.
Comptables agréés
M. SAMSON, O.B.E., C.A. — Lucien P. BELAIR, C.A. — E.H. KNIGHT, C.A.
Léon COTE, C.A. — Jean LACROIX, C.A. — Lionel ROUSSIN, C.A.
Stanley BOURGOUIN, C.A. — Dollard HUOT, C.A. — Raymond FORTIER, C.A.
Albert GARNEAU, C.A. — Percy AUGER, C.A. — Clément PRIMEAU, C.A.
Benoit SYLVAIN, C.A. — Pierre LESAGE, C.A. — Dennis BELL, C.A.
Pierre CHOUINARD, C.A. — Pierre BARRY, C.A. — R. COUILLARD, C.A.
Gilles TRAHAN, C.A. — Adrien COTE, C.A. — Télès. TREMBLAY, C.A.
L. De G. PAGE, C.A. — Marthe GAUTHIER, C.A. — Jean BOISVERT, C.A.
Paul GONTHIER, C.A. — Marcel IMBLEAU, C.A. — G.-A. ROUSSIN, C.A.
MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI
Conseils : Maurice CHARTRE, C.A. — A. Emile BEAUVAIS, D.SC., G.A. — Gérard MARCEAU, C.A.
132 ouest, St-Jacques VI. 2-4691

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER

Beau logement de 8 pièces, rue St-Hubert, idéal pour professionnel. — Tél. DA. 1-6670. 30-9-61

Ville St-Michel, 7057, rue Shelly — 5 pièces, moderne, chauffage central, garage, $75. — LA. 4-8510. 19-9-61

A VENDRE

Appareil hi-fi "Electrohome" de table, $70, pas de crédit. — LA. 7-1773.

Près Université de Montréal, duplex moderne, 2-5 plus 2 pièces au sous-sol, 5 salles de bain, garages, beau terrain. — CR. 3-3789. 19-9-61

Outremont — très joli cottage entièrement modernisé, 8½ pièces, 1½ salle de bain au deuxième, buanderie et "powder-room" au premier. Accessoires électriques complets. Grand terrain. $43,000. — Tél.: CR. 3-3786. 19-9-61

A VENDRE OU A ECHANGER

Ferme, superficie 150 acres, construction moderne, maison en brique, 8 pièces, site idéal pour spécialité ou commerce. Située dans les Cantons de l'Est(près de Cowansville), à l'intersection des routes nationales nos 13 et 40. S'adresser à: Yvon Daigle, boîte 664, Cowansville. — Tél. 434. 23-9-61

COMMERCE A VENDRE

Restaurant à vendre, cause départ. Tél.: CR. 6-0133.

SANTE PAR LE YOGA

SIVANANDA, Institut de Yoga, 3887, St-Denis, vous offre un "cours spécial pour l'été." Grand studio climatisé. Invitation à assister à un cours. Nous vous offrons le livre: "Santé et longue vie" et le disque de la détente. Renseignements gratuits. AV. 8-3654 - AV. 8-4821. 19-9-61

EDUCATION

PROFESSEUR D'ANGLAIS DISPONIBLE (pour 8e à la 11e année), dans Montréal ou les environs — Tél. OR. 1-0691. 19-9-61

SECRETAIRE DEMANDEE

Doit être bilingue, au moins 2 années d'expérience, bureau centre de la ville, excellentes conditions de travail, sécurité sociale, salaire selon qualifications. — VI. 4-4581. 19-9-61

TRAVAIL A TEMPS PARTIEL OU A TEMPS PLEIN

Augmenter vos revenus, si vous pouvez travailler de 9 heures à midi ou de 1 heure à 5 heures p.m. Expérience précédente non nécessaire. Exigences : bilingue, bonne éducation générale. C'est un travail digne qui consiste à vendre et expliquer notre produit par téléphone de nos locaux. Idéal pour personnel enseignant, étudiants, employés de bureaux, ménagères ou autres personnes à la recherche d'un emploi rémunérateur. Pour de plus amples renseignements: RE. 1-7225. 19-9-61

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Demenagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

TARIF

Annonces classées
434 Notre-Dame est
"Le Devoir"—VI. 4-3361

(Commandes prises jusqu'à 3 hres la veille de la publication.)

ANNONCES ORDINAIRES — Tarif minimum de $1.00 pour 5 lignes (25 mots).

Compter 5 mots à la ligne. Une partie de ligne compte pour une ligne entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots; chaque nombre pour un mot. Pour les réponses devant être expédiées par la poste, ajoutez 25 cents.

GROS CARACTERES — Une ligne en caractère gothique 12 points (20 lettres ou espaces) équivaut à 2 lignes.

Naissances, services, services anniversaires, grands-messes, remerciements pour condoléances, etc.: 3 cents le mot; minimum: $1.00.

L'Association des détaillants en alimentation du Québec, en congrès

POTINS FINANCIERS

Les Bourses de Montréal, Toronto, Londres, Paris et New-York étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg.

-O-

Ce que la bourse a escompté l'hiver dernier semble maintenant en train de se réaliser, au dire de M. Douglas Watts, de Molson & Co., membres des Bourses de Montréal et Canadienne. Depuis avril, les cours n'ont pas connu de plus-value appréciable. C'est une phase intermédiaire d'un marché normal à la hausse. Avant longtemps, les industriels devraient reprendre leur essor, mais les avances seront maintenant plus sélectives, comparé au début du mouvement ascendant actuel. Il ressort de son analyse du marché que certaines utilités publiques, certains métaux et maints titres de pétrole et de gaz naturel pourraient bien reprendre haleine. A son dire, les titres bancaires seraient encore attrayants et ils comporteraient peu de risques.

-O-

C'est après-demain que les obligations de la C.-B. seront échangeables pour les actions privilégiées de B.C. Electric Co., expropriée.

-O-

Il y aura transfert ce matin des actions de R.L. Crain Ltd de la Bourse Canadienne à la Bourse de Montréal. M. R.L. Crain président de la compagnie ainsi que M. Eric W. Kierans, président des Bourses précitées assisteront à la première transaction sur la place locale, prenant de plus en plus d'importance.

-O-

International Helium Co offrirait au public au début de cette semaine 500,000 actions à $1.40 chacune.

-O-

La manière dont Wall Street s'est comporté avant la clôture durant la dernière séance, à la suite de l'attente du règlement de la grève de la General Motors en fin de semaine, porterait à croire ce que même marché sera quelque peu soutenu ce matin.

-O-

Tout porterait à croire que la Bourse de Montréal transportera ses pénates sur la "Place de la Bourse" qui serait érigée sur le Carré Victoria plutôt que dans l'édifice de la Banque Royale, en dépit de l'offre de location faite. Il n'y a toutefois encore rien d'officiel, à ce sujet.

La C.S. du village de la Chute-au-Outardes, celle de Plessisville, celle de St-Pamphile, celle de Renaud, celle de la paroisse de Trois-Rivières et celle de Haute Rive viendront sur le marché des obligations, sous peu.

-O-

North American Asbestos Limited a fourni un état pour les dosisers, reflétant les changements suivants: 1 - la compagnie a acquis de M. J. Marius Lord 51 claims miniers dans la paroisse de St-Joseph, dans le district électoral de la Beauce, pour la somme le $10,000. La compagnie a aussi 15 claims dans la région, sous option de M. Lord. En considération de $600 comptant, la compagnie s'est vu consentir une option d'acheter les claims au prix de $5,600 dans les 6 mois. En vertu d'un accord en date du 8 juillet, la compagnie a consenti une option à M. René Landry, lui permettant d'acheter les droits miniers de la compagnie dans le rang 5, dans le canton Cranbourne, P.Q. pour la somme de $30,000. 2 - M. L. Vachon, président et administrateur de la compagnie s'est engagé à avancer sans intérêt jusqu'à $100,000 pour l'exploitation et le développement des claims acquis. En considération de ces avances, il aura le droit de convertir les argents ainsi prêtés en actions de la compagnie à 10 cts chacune, pendant une période de 2 ans et aussi longtemps que le prêt n'aura pas été remboursé.

-O-

La Bourse du Caire ouvrira ses portes après-demain, après les avoir tenues fermées depuis le 20 juillet.

-O-

6,000,000 d'actions ordinaires, d'une valeur au pair de $1.00 chacune, de Dumont Nickel Corporation, et dont 2,855,703 sont émises et en circulation pourront être transigées à la section officielle de la Bourse Canadienne, à l'ouverture de cette dernière demain. Leur symbole sur le téléscripteur sera "DMT". La compagnie a été incorporée en vertu des lois minières de la province de Québec, par lettres patentes en date du 22 septembre 1954. Son siège social se trouve à Val d'Or, P.Q. Son capital-actions autorisé est de 6,000,000 d'actions, d'une valeur nominale de $1.00 chacune, dont 2,855,703 sont émises. L'agent de transfert et le régistraire est la Chartered Trust Company, de Montréal.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

121 gains vs 141 reculs sur la place locale au cours de la semaine dernière

L'orientation des cours fut plutôt fort irrégulière durant la semaine écoulée, sur les Bourses de Montréal et Canadienne. En effet, sur 412 titres transigés, 121 furent à la hausse, 141 à la baisse et 150 demeurèrent stationnaires, comparativement à 105,109 et 165 respectivement au cours de la semaine précédente. Cette allure erratique de la liste mobilière locale fut accompagnée d'un virement accru. En effet, 2,135,881 actions industrielles, minières et pétrolières changèrent de main, au cours de la semaine écoulée, comparativement à 1,744,145 actions transigées durant la semaine précédente; ce qui porte donc le total des transactions depuis le début de l'année à ce jour à $80,854,271, comparativement à 59,688,226 durant la même période l'an dernier. Un coup d'oeil sur les tableaux ci-contre permettra à quiconque de constater que bien des valeurs furent passablement achalandées et que sur 6 compartiments de valeurs, 3 furent à la hausse et 2 à la baisse. Vu le ralliement tardif des stocks à Wall Street durant la dernière séance, notre marché devrait bien commencer la semaine, mais il ne faudrait pas s'attendre à des fluctuations prononcées par le temps qui court.

Nos filatures de coton, quelque peu plus achalandées au pays

Il y a relèvement de notre production industrielle — l'indice a augmenté de 1.9% en juin, au point d'atteindre presqu'un sommet. Rien donc d'étonnant que notre industrie textile se relève quelque peu. En effet, le mois d'août a été le témoin d'un léger regain d'activité dans les filatures canadiennes de coton. Fondé sur le nombre de balles de coton brut entamées, l'indice maintient donc la tendance amorcée au début de l'année. Le mois dernier, les filatures canadiennes ont entamé 31,583 balles de 500 livres chacune, comparativement à 20,611 en juillet (mois où les filatures sont fermées pour les vacances annuelles) et 27,922 en août 1960. Le total cumulatif pour l'année atteint 234,707 balles de coton brut pour les huit mois alors qu'à la même période l'an dernier ce chiffre n'était que 218,545.

La Sun Insurance Office Ltd., fondée en 1710, est au service des Canadiens depuis 1888

Maints hauts officiers de la Sun Insurance Office Ltd. étaient de passage dans notre ville, en fin de semaine. Comme on le sait, cette importante institution est l'une des plus anciennes du genre dans le monde. Elle compte 251 années d'existence. En 1959, elle s'est affiliée avec la compagnie Alliance de Londres, d'où la publication pour 1960 de son **1er rapport annuel consolidé.** Un coup d'oeil sur ce dernier révèle que les primes d'assurance-incendie encaissées l'an dernier furent de 10,376,233 livres sterling vs 10,463,527 antérieurement, que celles du département de la marine atteignirent 1,182,813 livres sterling vs 1,169,664 précédemment, et, enfin, que les primes du département des accidents se chiffrèrent en 1960 à 12,169,898, à rapprocher de 11,695,124 livres sterling durant l'année précédente. "A la suite des opérations poursuivies par l'institution l'an dernier, le surplus reporté figurait à la fin de 1960 à 5,807,702 livres sterling, comparativement à 4,328,729 à la fin de 1959", selon ce qui ressort des remarques formulées dans le rapport de M. S. V. Bangert, gérant général. Un coup d'oeil sur son bilan consolidé au 31 décembre 1960 révèle un actif global de 39,961,379 livres sterling, soit un chiffre fort substantiel, car, si l'on faisait la conversion de la livre sterling en dollar canadien, il se trouverait presque triplé. Fondée le 7 avril 1710, cette institution s'est acquise une réputation sans pareille tant chez les investisseurs — elle leur a payé 475 dividendes depuis sa fondation — que chez les assurés — elle a constamment rencontré ses obligations envers eux, malgré les guerres, les épidémies, les nombreux désastres d'envergure qui eurent lieu durant sa longue existence. Au dire de son président du conseil, M. C. G. Randolph, "les pertes par le feu l'an dernier continuèrent d'être considérables en Angleterre et, aux Etats-Unis, elles enregistrèrent un record". Ce dernier fit remarquer, en outre, "qu'en dépit d'un grand feu dans une meunerie canadienne que la compagnie avait assuré, les opérations de la Sun Insurance Office au Canada avaient été quelque peu profitables l'an dernier". Faut-il en conclure qu'il y a habile sélection des risques, grâce aux talents de M. R. P. Simpson, gérant général pour le Canada, à Toronto et, aussi, grâce à ceux de ses gérants des succursales d'Edmonton, de Vancouver, de Winnipeg et de Montréal — incidemment, M. Benoit Bertrand est gérant provincial de la compagnie depuis 1939 et M. Bruce W. Campbell est gérant adjoint pour la province de Québec, avec bureau dans notre ville. Faisant des affaires au Canada depuis 1888, cette institution a, depuis longtemps, le caractère international, car, outre son siège social en Angleterre, elle a des ramifications aux Etats-Unis, en Australie, en Irlande, à Ceylan, aux Indes, en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande, en Amérique du Sud, y compris Cuba.

Marcel CLEMENT

NOMINATIONS DANS LA GREAT-WEST LIFE

GILLES WILKIE, C.L.U. J. ROMEO BRAULT, C.L.U.

The Great-West Life Assurance Company a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Gilles Wilkie, C.L.U., au poste de gérant de sa succursale Montréal Western, l'une des cinq qui desservent Montréal et la région environnante. Il succède à M. J. Roméo Brault, C.L.U., qui a résigné ses fonctions afin de se consacrer exclusivement à la production personnelle. M. Wilkie apporte à son nouveau poste une riche expérience de huit années passées dans la vente et l'administration de l'assurance-vie. Avant sa promotion, il était gérant d'unité à la succursale Montreal Dominion Square de la Compagnie. La succursale Montréal Western a ses bureaux au no 1980, Sherbrooke ouest.

Adhésion du Canada au Marché commun

Réclamée par le président de la Bourse de Montréal

MONCTON — Le président des bourses canadienne et de Montréal, M. Eric W. Kierans, a déclaré hier soir qu'il est temps que le Canada secoue son conservatisme et fasse des démarches pour participer au Marché commun européen.

Il a expliqué que le Canada a besoin de réajuster fondamentalement sa politique commerciale, ajoutant que les prochains mois éprouveront au plus haut point la valeur de nos dirigeants politiques.

Les entretiens qui conduiront éventuellement à l'admission de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, a-t-il dit, forceront le Canada à faire la révision la plus sérieuse qui ait jamais été faite de sa politique commerciale.

Il a laissé entendre qu'à toute fin pratique, les exhortations sentimentales qui ont toujours entouré le Commonwealth sont périmées et n'auront que peu d'effet sur les décisions que doivent prendre la Grande-Bretagne et le Canada.

Il a déclaré qu'il est inutile de vouloir s'opposer aux modifications économiques et commerciales et que le sens de l'histoire est irréversible. Des conditions commerciales nouvelles s'imposent sans cesse à nous de même que de nouvelles méthodes de production et une réorganisation des marchés.

Face à ces changements, nous devons trouver de nouvelles solutions. C'est la seule issue possible, a-t-il dit, car le fait de s'attacher à un passé révolu ne peut qu'amener la stagnation et la décadence.

C'est justement notre apathie face au changement, a-t-il ajouté, qui est la cause de la baisse d'expansion de la production nationale brute, de la plaie du chômage et des problèmes que ne cesse de susciter la balance des paiements.

Selon lui, la situation actuelle exige que le gouvernement et l'industrie soient prêts à lancer un défi à la tradition.

Il a expliqué que si le Canada devenait membre du Marché commun, il en coûterait assurément beaucoup à plusieurs industries et à certains secteurs de notre économie, mais qu'il y aurait également de grands avantages, des avantages très supérieurs aux inconvénients. Le Canada aurait de nouveaux marchés pour ses matières premières et ses marchandises semi-ouvrées.

Il a dit que le seul prix que le Canada aura à payer pour son entrée dans le Marché commun consiste en une plus grande concurrence dans notre économie et que par conséquent le Canada ne devrait pas hésiter.

Sperry Gyroscope Co of Canada Ltd

Obtient une commande d'une société de Genève

Dans le monde entier, des ateliers de mécanique utiliseront bientôt des machines outils équipées d'un système de contrôle numérique par ruban perforé conçu, perfectionné et réalisé par les usines montréalaises de la Sperry Gyroscope Company of Canada Limited.

La Société génevoise d'instruments de physique (SIP), de Genève, Suisse, fabricants de machines-outils de précision ultra-rapides, de renom mondial, vient de passer une commande de stock.

Cette commande vient après le succès retentissant obtenu par un prototype de foreuse-calibreuse SIP équipée du contrôle numérique de Sperry Canada. La foreuse-calibreuse, qui peut percer des trous dans le métal avec une précision allant jusqu'au 80 millionième de pouce, a été une des attractions principales de la récente exposition de l'American Society of Tool and Manufacturing Engineers, à New-York. Ce prototype a été acheté, avant même son arrivée à l'exposition, par un manufacturier canadien pour son atelier de mécanique de précision.

A la suite de cette commande, M. Hugh G. Hauck, gérant des contrats industriels, est parti en tournée en Belgique, Allemagne, Suisse, Angleterre et France, pour organiser le service du contrôle numérique Sperry en Europe.

M. Hauck s'est exprimé en ces termes: "Voici une nouvelle preuve de la place prépondérante qu'a prise la Sperry Canada comme fournisseur principal de contrôles numériques dans un secteur du marché international où la concurrence est des plus vives."

À noter...

Canadian Industries Limited recevra le monde des journalistes de la radio et de la télévision mercredi de cette semaine pour une épreuve de tir à la volée et de skeet au Montreal Skeet Club, à St-Janvier. Il sera intéressant de savoir si certains tirent aussi bien sur une cible avec un fusil qu'avec leur plume...

L'Association des détaillants en alimentation du Québec, qui groupe les épiciers indépendants de la province, vient de se choisir un nouvel administrateur en la personne de M. CHARLES DUPLESSIS, B.A., L.S.C., de Montréal. Déjà bien connu des membres en raison des fonctions qu'il exerçait à l'ADA depuis trois ans à titre d'administrateur adjoint et de conseiller en administration, M. Duplessis succède à M. C.-A. Majeau, qui a démissionné pour raisons de santé après onze années de service.

DIVIDENDES

Par la Presse Canadienne

Campbell Red Lake Mines Ltd., 8 3-4 cents, 27 octobre, inscription 27 septembre.

International Bronze Powders Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 37 1-2 cents l'action privilégiée, 16 octobre, inscription 25 septembre.

Metropolitan Stores of Canada Ltd., 65 cents l'action privilégiée, 1er novembre, inscription 25 septembre.

Rapid Grip and Baten Ltd., 15 cents l'action de classe A, 1er octobre, inscription 19 septembre; 15 cents l'action de classe A, 1er janvier, inscription 14 décembre.

Anglo-Canadian Telephone Co., 56 1-4 cents l'action privilégiée 4 1-2 pour cent et 72 cents l'action privilégiée $2.90 le 1er novembre, inscription 10 octobre.

Brooke Bond Canada Ltd., 26 cents l'action privilégiée, 15 octobre, inscription 22 septembre.

Dome Mines Ltd., 17 1-2 cents, 31 octobre, inscription 29 septembre.

General Electric Company, 50 cents l'action ordinaire, 25 octobre, inscription 22 septembre.

Moore Corporation Ltd., 25 cents l'action ordinaire, 2 octobre, inscription 15 septembre.

Canadian Food Products Ltd., 755 cents l'action de premier privilège et 37½ cents l'action de deuxième privilège, 1er octobre, inscription 22 septembre.

Crow's Nest Pass Coal Company Ltd., 30 cents, 1er décembre, inscription 8 novembre.

Grand and Toy Ltd., 45 cts, 29 septembre, inscription 19 septembre.

Hahn Brass Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 22½ cents l'action de premier privilège, 1er octobre, inscription 18 septembre.

Du 17 au 19 septembre à Chicoutimi

CHICOUTIMI — L'Honorable André Rousseau, ministre de l'industrie et du commerce de la province de Québec, portera la parole au cours du 6ième congrès provincial annuel de l'Association des détaillants en alimentation du Québec, qui se tient ici du 17 au 19 septembre.

L'hon. M. Rousseau prononcera une conférence à l'issue du banquet qui aura lieu ce soir en la salle du Centre d'apprentissage. Cela marque la première visite officielle du ministre provincial de l'industrie et du commerce à l'association professionnelle des épiciers indépendants de la province de Québec.

Chicoutimi est prise d'assaut par les épiciers indépendants à l'occasion de leur congrès annuel du 17 au 19 septembre. Selon M. Ghislain Fortin de Port-Alfred, président de la régionale Saguenay-Lac-St-Jean de l'ADA, 1,000 personnes se sont inscrites à ce congrès.

L'abbé Gilles Boulet, de Shawinigan, professeur au séminaire de Trois-Rivières et à l'université Laval, et le lt-col. Sarto Marchand, 1er vice-président du Conseil d'expansion économique de la province de Québec, se joindront à l'hon. André Rousseau à titre de conférenciers invités à ce congrès annuel.

Au dîner d'ouverture, dimanche soir à la salle du Centre d'appentissage, l'abbé Boulet a analysé le rôle de l'association professionnelle et décrit les avantages qu'elle comporte pour ses membres.

Quant au lieutenant-colonel Marchand, il a choisi d'aborder les problèmes que pose l'expansion économique du Canada français et sur l'union et la solidarité comme facteurs essentiels d'une plus forte participation des Canadiens français à l'économie de leur province et de leur pays. Il pronocera sa causerie, intitulée "Il n'est pas bon pour l'homme d'être seul", au déjeuner de clôture, mardi, le 19 septembre, à l'hôtel Mont Valin.

Imperial Oil Ltd et la concurrence

Réfutations d'allégations fantaisistes

OTTAWA — Des déclarations fantaisistes ont été faites devant la Commission d'enquête sur les pratiques restrictives du commerce par des groupes intéressés à occuper les grosses manchettes des journaux plutôt qu'à rendre un témoignage sérieux, a déclaré hier le porte-parole de l'Imperial Oil lors d'une séance publique de la Commission.

La Commission étudie présentement les faits recueillis par la section d'enquête et de recherche sur la distribution et la vente des produits autres que la gazoline dans les stations de service. Ces produits comprennent les pneus, batteries et accessoires (qu'on appelle dans le commerce les "produits PBA") en plus des lubrifiants, huiles, graisses et antigels.

Me J. Flavelle Barrett, C.R., conseiller juridique général de l'Imperial Oil, souligne que le tableau présenté devant la Commission par la National Automotive Trades Association sur le mécontentement et la terreur des vendeurs ne résiste pas à l'examen. Les membres élus du conseil de l'association — eux-même exploitants de stations de service — ont de toute évidence exercé leurs fonctions au cours des années sans crainte de représailles. Et les exploitants, d'ajouter M. Barrett, ne semblent pas manifester de telle crainte puisqu'ils participent aux séances actuelles de la Commission.

De fait, dit-il, la grande majorité des vendeurs sont fort heureux de l'entente en vertu de laquelle ils obtiennent les produits PBA et les autres offerts par leurs stations de service. C'est ce qui ressort d'enquêtes organisées par le gouvernement à Ottawa et à Winnipeg. Lorsque l'Ontario Retail Gasoline and Automotive Service Association a distribué un questionnaire parmi ses membres en les invitant à formuler leurs réclamations à l'égard des méthodes de vente des distributeurs, le pourcentage de ceux qui ont répondu fut très faible, de signaler M. Barrett.

Une enquête parmi les vendeurs des régions rurales révélerait une satisfaction plus grande encore, assure-t-il. Les distributeurs principaux doivent posséder un organisme de distribution englobant l'entreposage, la livraison et le crédit. Leur entreprise, commente-t-il, "sert non seulement le marché urbain lucratif que cherchent à gagner les concurrents fournissant des produits pour l'automobile, mais également les nombreux endroits éloignés".

Dans le cas de l'Imperial Oil, les vendeurs ne sont pas soumis à des contrats les obligeant à offrir un assortiment complet et exclusif de produits PBA ou régissant leurs achats. De fait, près de 30 pour cent des vendeurs de l'Imperial Oil n'offrent pas les produits Atlas, ce qui démontre bien que l'entente n'a rien de coercitif. La compagnie possède une liste de personnes qui désirent ardemment devenir locataire de stations.

Pour illustrer les possibilités de distribution qui s'offrent dans l'industrie pétrolière, à toutes les compagnies intéressées au marché des stations de service, Me Barrett a attiré l'attention sur l'augmentation rapide qui s'est fait sentir depuis quelques années dans le nombre des vendeurs qui écoulent leurs propres marques. Il existe des vendeurs qui achètent des produits et qui les distribuent sous leurs propres marques à des établissements de détail qu'il possèdent ou régissent. Le volume d'affaires de ce genre de vendeurs s'est accru beaucoup plus rapidement que celui de l'industrie pétrolière dans son ensemble; selon les relevés de l'Imperial Oil, 175 personnes ou entreprises offrant de telles marques exploitent 1475 stations au Canada.

L'accroissement de la concurrence parmi les distributeurs de produits aux stations de service garantit que les avantages de prix et de qualité passent au consommateur, souligne Me Barrett. La qualité s'est améliorée à la fois dans le cas des produits pétroliers et dans celui des PBA. En même temps, les indices de prix de ces produits se sont moins accrus que ceux de la plupart des produits de consommation courante et que les indices des prix de gros en général.

Les compagnies pétrolières obtiennent une partie de moins en moins grande du dollar que dépense en gazoline l'automobiliste, tandis que les gouvernements et les vendeurs en retirent une part croissante, dit-il.

Les statistiques de vente des magasins de produits spéciaux pour l'automobile, des magasins à rayons, des comptoirs postaux et des magasins généraux démentent carrément la déclaration formulée à l'effet que les principaux distributeurs de produits PBA et d'autres produits aux stations de service ne se butaient qu'à une concurrence bien limitée.

Me Barrett rappelle combien la concurrence est aiguë au sein de l'industrie pétrolière. De nouveaux concurrents entrent dans la lutte comme distributeurs principaux, comme distributeurs de marques privées et comme fournisseurs en gros de produits pour l'automobile. Des détaillants et grossistes s'occupent d'autres secteurs du commerce, y compris les fournisseurs de produits pour l'automobile, ont ajouté à leurs établissements et à leurs entreprises la vente de la gazoline et d'autres produits pétroliers.

Pour la plupart des produits qu'offrent les stations de service, à l'exception des pneus, il ne s'est pas révélé économique d'établir des réseaux distincts de distribution au détail et c'est ce point, signale Me Barrett, qu'on trouve à la source des plaintes qu'ont exprimées à la commission de soi-disant manufacturiers et grossistes. "Ne pouvant pas ou ne désirant pas établir leurs propres débouchés de détail, ils se présentent devant la Commission pour obtenir du législateur qu'on contraigne l'industrie pétrolière à vendre leurs produits par le truchement des établissements que possèdent et financent les distributeurs de produits pétroliers.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le ministère provincial de l'agriculture, service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, Montréal.

POMMES: Wealthy 1.75-2.00, Melba 2.00-2.50, "C" 1.50, Wolf River 2.00-2.25, Lobo 2.75-3.00, pommettes 3.50 le boisseau.

BLUETS: 3.50-3.75 le panier de 11 pintes.

AIL: 35-50¢ la tresse.

AUBERGINES: 2.75-3.00 le boisseau.

BETTERAVES: 40¢ la doz. de pqts. 1.00 les 50 livres.

BLE D'INDE: 10-15¢ la doz.

BROCOLI: 2.00 la doz.

CAROTTES: 35-40¢ la doz. de pqts. 1.00 le sac de 50 livres

CELERI: 75-90¢ quelques-uns 1.00, petit 50¢ la doz. 1.75-2.25 le cageot.

CHOUX: 75-90¢ le cageot ou le sac de 50 livres, choux rouges 1.00-1.25, frisés 1.25, choux chinois 1.25-1.50 la doz.

CHOUX FLEURS: 2.00-2.25, petit 1.75 la doz.

CHOUX DE BRUXELLES: 3.50 pour 16 pintes.

CONCOMBRES: 1.25-1.75 le boisseau, à mariner ou Dill 2.00-4.00 le boisseau suivant la grosseur et la qualité.

COURGES: Marrow 1.00, hubbard 2.25-2.50 la doz. pepper 1.75-2.00 le boisseau, citrouilles 3.00-4.00 la doz.

EPINARDS: 1.00 le boisseau, 2.00 pour 12 cellos de 1 livre.

FEVES: vertes o ujaunes 1.25-1.75 pour 20 libres.

LAITUE: en feuilles 1.00-1.25 pour 2 doz. Boston 75¢ pour 1 doz. Iceberg 1.25-1.50 pour 18, chicorée ou escarole 75¢ le cageot.

MELONS: Oka 5.00-7.00 le cageot suivant la grosseur.

NAVETS: No 1, .90-1.00, No 2, 75¢ pour 50 livres.

OIGNONS: 60-75¢ la doz de pqts, moyens 1.00-1.25, gros 1.50, type espagnol et rouges 2.00 pour 50 livres.

PANAIS: 3.00 le boisseau.

PERSIL: 35-40¢ la doz de pqts.

POMMES DE TERRE: No 1, .85-1.00, No 2 ou de terres noires 75¢ pour 75 livres, 60-70¢ pour 50 livres

PIMENT: vert doux 1.75-2.00 le boisseau, 1.00 la boîte, fort 1.00 pour 6 pintes.

POIREAUX: 40-50¢ la doz.

RADIS: 35¢ la doz de pqts.

TOMATES: rouges 50-75¢, belles 1.00, rose .75-1.25 la boîte, 50-55¢ le panier de 11 pintes, vertes 50¢ la boîte.

Elu président de LUDGER GRAVEL & FILS LTEE

ROLLAND GRAVEL

La nomination de Monsieur Rolland Gravel comme président de Ludger Gravel & Fils Limitée et de Gravel & Fils Investments Corporation, vient d'être annoncée par le bureau de direction de ces deux compagnies. Il succède dans ces fonctions, à Monsieur L. Pierre Gravel. Par ailleurs, Monsieur Maurice Gravel a été réélu vice-président et Monsieur Jean-Marc Turcotte, secrétaire-trésorier de ces mêmes compagnies.

La Mutual Life Assurance dans un nouvel édifice

A New Westminster, érigé au coût de $140,000.00

NEW WESTMINSTER, C.-B. - La Mutual Life Assurance Co of Canada a inauguré officiellement ici, aujourd'hui, un nouvel immeuble de $140.000 qui abritera les bureaux d'une succursale de la compagnie.

Ceci porte à six le nombre des succursales de la compagnie logées dans des immeubles qui lui appartiennent. Les autres sont situées à Edmonton, Winnipeg, Ottawa, Montréal et Hamilton. La Mutual Life of Canada, dont le siège social se trouve à Waterloo, Ont., a 71 succursales au Canada.

Madame Beth Wood, mairesse de New Westminster, a présidé à la cérémonie d'inauguration. Parmi les autres personnalités se trouvaient MM. E. A. Rieder, président de la Mutual Life of Canada, et le brigadier-général J. A. Clark, C.M.G., D.S.O., Q.C., de Vancouver, un des administrateurs de la compagnie.

Nouvelles minières

Une nouvelle société minière, Larimac Explorations Incorporated, vient de recevoir sa charte de la province de Québec. Son siège social sera à Montréal et son capital-actions sera de 5,000,000 actions ordinaires, d'une valeur nominale de $1.

L'assemblée annuelle des actionnaires de Nighthawk Gold Mines Ltd se tiendra le 15 septembre 1961. Au 31 mai 1961, ses disponibilités étaient de $1,217 et ses exigibilités de $87,139.

Les actionnaires de Mindamar Metals Corporation Ltd. doivent se réunir le 11 septembre 1961 dans le but d'approuver le projet de réorganisation de la structure de la capitalisation sur la base de 1 nouvelle action pour trois anciennes. Cette réorganisation leur permettra d'effectuer un nouveau financement et de reprendre leur travaux d'exploitation.

La valeur de la production de Sigma Mines (Quebec) Ltd. est évaluée à $223,640 pour le mois d'août 1961, contre $223,040 pour le mois de juillet 1961 et $223,064 pour le mois d'août 1961.

Pour le mois d'août 1961, la valeur de la production de Dome Mines Ltd. est évaluée à $535,590, contre $537,569 et juillet 1961 et $515,221 en toût 1960.

Northgate Exploration Limited est à la tête d'un groupe qui effectuera de nouveaux travaux d'exploration dans d'anciennes mines productrices de cuivre au Pays de Galles, en Grande-Bretagne. Ses associés dans l'entreprise comprennent la Société Générale des Minerais de Bruxelles et Belgium and Northfield Mines de New-York.

Le 21 septembre, les actionnaires de Columbia Explorations Ltd., seront appelés à délibérer sur une proposition à l'effet de vendre les biens de la compagnie à Imperial Metals and Power Ltd., moyennant un échange d'actions à raison d'une action Imperial Metals contre six actions Columbia.

La valeur négociable des placements de Yellowknife Bear Mines Ltd. s'établissait à $7,190,570 au 30 juin 1961, comparativement au prix d'achat de $6,264,828. Le placement le plus important consiste en 481,405 actions de Giant Yellowknife Mines qui ont été acquises au prix de $2,537,726 et dont la valeur au marché est maintenant de $5,235,280.

Les actionnaires de Macassa Mines Ltd. et de Bicroft Uranium Mines Ltd. ont approuvé, lors d'une assemblée générale spéciale, le projet de fusion des deux entreprises en une seule compagnie qui portera le nom de Macassa Gold Mines Ltd. Les actionnaires de Macassa recevront une nouvelle action pour chaque action qu'ils détiennent et ceux de Bicroft recevront une action pour cinq.

Niagara Wire Weaving Co. en bonne posture financière

Niagara Wire Weaving Co., a eu des receites nettes consolidées de $1.12 l'action durant l'exercice clos le 31 mars 1961 vs $1.18 antérieurement. Sur un actif global de $6,316,508 son fonds de roulement figure à $4,026,848 à rapprocher de $3,817,417 précédemment. Le président s'attend à ce que la compagnie continue d'améliorer sa position.

Les ventes de gaz naturel plus considérables

Les ventes de gaz naturel, en mai, se sont accrues de 22.6 p. cent sur celles d'un an plus tôt (29,845,859,000 pieds cubes contre 24,344,090,000). Comme il y a eu augmentation au cours de tous les mois antérieurs, les ventes de janvier-mai se sont accrues de 13. 2p. 100 (185,013,193,000 pieds cubes contre 163,369,122,000). Les recettes des ventes de gaz naturel ont augmenté de 25.5 p. 100, en mai ($17,699,600 contre $14,103,700), et et de 15.7 p. 100 en janvier-mai ($117,973,600 contre $101,960,500). En mai, les consommateurs se sont chiffrés par 1,214,652, au regard de 1,135,513 en mai 1960, soit une hausse de 7 p. 100.

Matériel roulant reçu par le C. P. R.

Au cours de la période du 24 juillet au 23 août, le Canadien Pacifique a reçu 234 wagons couverts de 50 tonnes de National Steel Car Corporation, ce qui représente un total de 363 reçus jusqu'à maintenant d'une commande de 700. La compagnie a reçu également 106 autres wagons couverts de 50 tonnes de Canadian Car Company. Cette livraison est la première d'une commande de 450.

Le matériel suivant a été commandé mais pas encore livré: 300 wagons isothermes de 50 tonnes de Dosco, Trenton Works; 100 wagons-trémies de 70 tonnes de Marine Industries et un wagon-trémie de 70 tonnes pour la pierre à plâtre de National Steel Corporation.

Fonds Mutuels

	Offre	Dem.
All. Can. Com.	8.46	9.41
All. Can. Div.	6.40	6.96
American Growth	9.25	10.08
Beaubran	32.52	35.31
Canadian Investment	10.41	11.42
Canafund	44.54	46.77
Champion Mutual	6.32	6.73
Commonwealth Inter.	9.18	10.06
Commonwealth Inter. Lev. F.	8.27	9.06
Corporate Investors	10.16	11.10
European Growth	6.92	7.58
Diversified Inc. Shs. series 'B'	4.45	4.85
Dividend Shares	3.54	3.88
Dominion Equity	17.85	18.21
Federated Growth	5.17	5.65
First Oil dan Gas	4.45	4.86
Fonds Collectif "A"	6.24	6.79
Fonds Collectif "B"	5.50	5.85
Fonds Collectif "C"	6.57	7.14
Group Inc.	3.84	4.20
Grouped Income Accum.	—	—
Group Selectif "A"	—	—
Growth Oil and Gas	8.13	8.54
Investors Growth Fund.	7.01	7.65
Investors Mutual	13.06	14.20
Keystone	—	—
Mutual Accumulating Fund.	9.15	10.00
Mutual Income Fund.	5.68	6.21
North Amer. Fund. of Cda.	10.74	11.74
Pret et Revenue (Mutual)	5.99	6.55
Radisson	4.77	5.24
Regent Fund.	5.30	5.79
Savings Invest. Mut. of Cda.	5.99	6.55
Supervised Amer. Fnud.	8.19	8.27
Supervised Exec. (1955)	45.96	—
Supervised Exec. (1956)	37.71	—
Supervised Exec. (1957)	6.46	—
Supervised Exec. (1958)	6.82	6.89
Supervised Growth Fund.	2.01	2.03
Supervised Income Fund.	4.52	4.57
TV Electronic	8.98	9.79
Timed Investment Fund.	6.25	6.75
United Accumulative	18.59	20.33
— EN MONNAIE AMERICAINE —		
Affil. Fund. Inc.	8.63	9.39
American Bus Shares	4.77	5.10
Boston Fund.	19.91	21.76
Bullock Fund.	14.52	15.92
Keystone Cust B-3	15.20	16.59
Keystone Cust B-4	9.17	10.01
Keystone Cust K-1	9.25	10.09
Keystone Cust K-2	18.55	20.24
Mass. Inv. Growth Stock	18.04	19.72
Wellington Fund.	15.49	16.88

UNION DU CANADA

M. ROBER PERRIER

Monsieur G.-Arthur Desjardins, président général de l'UNION DU CANADA, Life-Assurance-Vie, annonce la nomination de Monsieur ROBERT PERRIER B. Comm. au poste de directeur des Agences pour les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick. L'Union du Canada, doyenne des mutuelles-vie d'Amérique, est au service des Canadiens depuis 1863.

A. Renaud & Cie Ltée
Courtier en valeurs
Commandes exécutées sur tous les marchés
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal — VI. 4-2886

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fourni par la Presse Canadienne)

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1961 Haut	Bas
Abitibi	10870	$40¾	39⅞	40½		43¼	36⅜
Abit pr	225	$24¼	24¼	24¼	— ¼	25½	23¼
Acad-Atl	3860	$10	9½	10	+ ⅜	11⅝	8
Acad-Atl A	625	$22¼	22	22	— ¼	22¾	19½
Acad-Atl pr	35	$101	101	101	+1	101	91¼
Agnew-S	750	$22¾	22¼	22½		27½	19
Alta Dist	11675	240	230	230	—5	240	180
Alta Dist vt	5200	180	170	175		200	150
Alta Dis W	3850	120	115	115		130	50
Alta Gas	12692	$32¾	31¾	32⅝	+ ⅜	34⅜	24½
Alta Gas pr	170	$108	107¾	108	— ½	109⅜	105½
AltaG wts	7700	$13	12½	12¾		15¼	790
Alta G B pr	105	$108	106½	106½	—1½	108	104
Alta Nat	4000	$18½	17½	18½	+1¼	20½	14
Aln Cen	717	520	19⅜	19⅜	— ⅜	20¼	16¼
Alg Cen w	350	700	690	690	—10	850	400
Algoma	15289	$48	45⅞	46⅞	+ ½	48	32½
Algon	329	$11¾	11⅜	11¾		13¾	8½
Alumini	11459	$31¼	30¼	30⅝	— ⅛	38⅛	30¼
Alum 1 pr	1010	$22½	22	22½	+ ⅜	23	21
Alum 2 pr	2485	$48	47	47¼	— ¾	48	45½
Analog	525	260	255	260	—10	405	250
Analog w	800	90	90	90		175	90
Anthes Imp A	140	$39¾	38½	38½	—1½	40	28
Anthes B pr	40	$99	99	99		99	95
Argus	1858	$46	44½	46	+1½	46½	32⅞
Argus 2.50 pr	435	$51	50	50½	— ½	53	48
Ash Temple	165	$12	12	12	—1	13	9⅜
Ashdown B	155	10	10	10		13⅜	10
Atlan Acc	1075	$24⅜	24½	24⅝	+ ¼	24⅝	16¼
Atlas Steel	5029	$31½	30	31⅛	+1⅛	33¼	21⅜
A St Wire	2540	130	115	120		230	100
Auto Elec	975	$43⅛	41¼	41½		71⅜	6
Bank Mont	4539	$69⅛	67¾	67¾	—1¼	70⅝	59¼
Bank NS	1583	$78	77⅜	77½	— ⅜	80	66¾
Bath Pow A	2200	$50	49½	50		51¼	41½
Bath Pow B	440	$36	33½	35	+2	36	25
Beatty	5685	$16¾	15⅞	16¾	+1¼	17⅛	6½
Beav Lumb	600	$27	25	25	—2	27	21
Beav Lumb A	100	$20	20	20	— ¼	20¼	18⅞
Beav L pr	4110	$27	27	27	—1	28	27
Bell Phone	20572	$55¾	54¾	55¼	— ⅛	55¾	47⅜
Biltmore pr	100	$14½	14½	14½	— ¼	14⅜	13¼
Bowater pr	1435	$50½	50	50½	+ ¼	51½	46½
Bowat 5½pr	185	$51	51	51	— ¾	54	50¼
Bow Mer P	590	$51	49¾	51	— ¼	53¾	47½
Bowater	350	$71¼	71¼	71¼		91¼	71¼
Brazil	5850	435	405	410	—20	575	380
Br Tank	250	55¾	53¾	53¾		71¼	5
Br Tnk pr	190	$47	46½	46½		49	43¼
Bright	50	$60	59⅞	60	+ ¼	60	42¼
BA Oil	21532	$33	32	32⅞	+ ⅜	36	29⅜
BC Forest	8454	$14¼	14	14⅛	— ⅛	15⅛	12
BC Pack A	650	$16½	16¼	16¼		16½	14⅜
BC Pack B	310	516	1534	16		16½	14
BC Pow	8629	$33⅞	33⅛	33⅞	+ ⅜	39½	32¼
BC Phone	2391	$49⅜	49	49¼	— ⅛	39½	32¼
Brockville	1108	$9⅜	9⅛	9⅛		11⅜	9
Brown	279	$15¼	15¼	15¾	—1¼	16¾	12¾
Bruck A	220	$9½	9½	9½		9½	6½
Bruck B	125	225	225	225	—40	300	200
Build Prod	788	$37½	36¾	37½	+ ½	38¼	32
Bullocks A	100	6	6	6		6	5
Burlington	2590	$20	19¾	19¾	— ⅛	24⅜	16
Burns	772	$11⅞	11⅜	11⅞	— ⅛	13¾	11
Burnaby A	575	$7¾	7¾	7¾		8	6¼
Cal Pow	6360	$26¾	25⅝	26¾		30½	23⅛
Cal Pow 5 pr	10	$102½	102½	102½		103	100½
Can Bread	1888	56¾	6	6¾	— ⅜	6¼	375
Can Cem	3375	$27⅜	26	26¾	+ ⅝	29	24½
Can Cem pr	463	$29	28½	28¾	— ¼	28⅝	25½
CCC Stone	750	$16	15¼	16	+ ½	16½	14
Can Foils	150	$31½	31½	31½	+2	31½	21
Can Foils A	220	$31	31	31	+1	31	21
CI Engry	1520	$19½	19	19½	— ⅛	21⅛	18¾
Can Malt	208	$74¼	74	74	—1	75⅛	63¾
C Pack A	130	$58	54½	57½	—1½	61	45
C Pack B	870	$57	54½	57	—1½	60½	43¾
Can Perm	580	$74	71¼	74	+ ¼	85	57¾
C Safe 4 pr	56	$93½	92½	93½	— ⅛	93¾	90¾
CSL	728	$46⅛	58¾	60		60¼	45½
C Aviation	100	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛	25	10¼
Cdn Beks	1325	500	450	500		8½	450
Cdn Brew	6625	$56	54¼	55½	+ ⅜	57	43⅞
C Br Alum	600	$11½	11½	11½	— ⅜	13½	8¾
CBAL A wts	2300	265	325	320	—20	520	225
CBAL B wts	300	330	330	330	—20	545	230
Cdn Can A	665	$13¾	13½	13¾	— ¼	14½	93
Cdn Celan	2326	$31	30½	30⅞	— ⅛	33¼	21¾
C Cel 51 pr	790	$20	19½	19⅞	— ⅛	20	18¾
C Cel 175 pr	655	$35¾	34¾	35¼	+ ¼	36	31½
C Chem	2075	$6⅞	6½	6½	+ ⅛	7⅝	6
C Chem wts	1030	295	280	280	—15	410	200
C Collieries	605	$9	8⅞	8⅞	— ¼	9	6⅛
C Colli pr	1405	82	79	79		82	74
C Curt W	3400	130	120	125		175	84
C Dredge	5316	$13½	12	13⅜	+1⅜	16	11
C Fairbks A	250	$10¼	10¼	10¼	— ¼	11½	10
C Gas In pr	3700	$6	5¾	6	+ ⅛	6	430
C Gas In w	3675	240	220	235	+10	295	85
CG Sec A	525	$19¾	19¾	19¾	— ⅛	20½	15½
CG Sec B	75	$25½	25½	25½	+ ½	25	20
C Husky	15093	$6	5⅞	5¾	+ ⅛	7¾	440
C Husky wt	1400	275	255	275	+20	375	160
C Hydro Car	4881	$11	10⅞	11	+ ¼	12	9⅜
C Ice Mach	400	$9¼	9¼	9¼	+ ¼	9¼	7¼
C Ice Mach A	100	$11½	11½	11½	+ ¼	11¾	11
C Imp Bk C	2704	$69¼	68	68½	— ⅛	72	63
C Ind Gas	1326	$7¾	7¾	7¾	— ⅛	9	5¾
CIL	1362	$15½	15⅜	15½	— ¼	17	14
C Marc	1360	$5¾	5¼	5⅜	+6⅛	7½	480
Cdn Oil	4689	$33¼	32¼	32⅝	+ ⅛	33½	23½
Cdn Oil 5	70	$103¼	103	103	— ⅜	104⅜	99½
CPR	11139	$25¾	25	25¾	+ ⅛	26¾	21⅞
Cdn Pet pr	1107	$13	12½	12⅝	— ⅛	13⅛	7½
Cdn Tire	1045	$53¼	53¼	53¼	+ ¼	53¼	39⅛
Cdn Tire A	2029	$49½	48½	49½	+ ¼	49½	37½
C Util pr	60	$100	100	100	+ ⅛	100½	93
C Vickers	865	$20	19⅜	20		24	14¾
CWN Gas	605	$16½	16½	16½	— ⅛	18¼	16
CWN G 5½	175	$21¾	21¾	21¾		22¾	20¼
C Westng	80	$31½	31¼	31¼	— ⅛	39	31¼
Chat-Gai	75	$27½	27½	27½	+ ⅜	28½	22
Chrysler	809	$58⅛	58⅛	58⅛	+ ⅜	58¼	26½
Coch-D	1600	$19½	19	19	+ ⅛	19½	17½
Cockshutt	1160	$14¼	13¾	14⅛	+1¼	16¼	12¾
Collwood	100	$14	14	14		14	12
Col Cel	1995	450	425	450	—25	57⅝	340
Comb Ent	680	$13	12½	13		17½	8¾
Conduits	385	$10¾	10⅝	10⅝		12½	10⅝
Conf Life O	20	$175	170	175	+7	175	168
Con Bak s	155	$10	10	10	— ¼	11⅜	7½
Con Bldg	2810	$5½	5½	5½		6⅜	5¼
Con Bldg pr	6575	$7⅛	7	7		7½	6⅞
Con Bldg w	2985	160	155	155	—5	180	150
Con Gas	31075	$19½	18⅞	19½	+ ⅜	20	16
Corby vt	1925	$19¼	18⅜	18⅜	— ⅛	19½	15½
Corby B	300	$17½	17½	17½		18	16
Cosmos	1690	$12	11¾	12	+ ¼	12	10⅝
Crestbrk w	300	7	7	7	+1½	15	4
Crown Trust	150	$46¾	46½	46¾	+1¾	47½	33⅜
Crown Zell	70	$62	60½	60½	—1	62	52
Crush Int	841	$73⅜	71	73⅜	+ ⅛	101½	53¼
Dist Seag	15512	$44½	42½	43⅞	+ ⅜	44½	33¼
D Bridge	11600	$21½	20⅛	20⅜	— ⅛	21¾	16½
D Coal pr	325	475	475	475		600	280
D Dairies	100	$12½	12½	12½	+ ½	13¾	10
Dom Elec	7590	$8¾	7¾	8½	+ ¼	8¾	5⅛
Dom El w	3225	510	425	495	+70	510	230
D Fndry	4492	$64¾	63¼	64¼	+ ¾	64¾	45
D Fndry pr	10	$101½	101½	101½	+ ¾	101½	99
D Magnes	125	$11¼	11¼	11¼	— ¾	12	7
Dom Scott	240	516	16	16	+ ½	16	11½
Dosco	605	$12¼	12¼	12⅛	— ⅜	15⅛	10¾
Dom Stores	9944	$16⅜	16⅛	16⅛	— ¼	17⅜	14⅞
Dom Tar	32844	$19½	18⅝	19½	+ ½	20⅛	14¼
Dom Text	3470	$14¾	14⅜	14⅜		15	10
Dow Brew	50	$50½	50¼	50¼	+ ⅛	50¼	45
Easy Wash p	275	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛	16¾	15¾
Econ Inv	683	$50½	50	50½	+1	51¾	35
Eddy Match	100	$27½	27½	27½	+ ⅜	27½	25
Eddy	2175	525	23⅛	23⅛	—1⅛	27½	25
Emco	850	511	10	10½	+ ⅛	11½	9
Emp Life	67	$120	120	120	+6	120	70
Exquisite	825	$12¾	12⅝	12⅝	—1	15½	7¾
Exquisite pr	1220	$14	13¼	13½		16¼	8¼
Fam Play	1275	$18½	18	18		20	17⅝
Fanny F	1735	$21⅜	21	21	— ⅛	24	17¼
Fed Grain	1135	$55⅝	55	55⅜	—2⅝	69½	47
Fed Grain pr	225	$28¾	28⅜	28⅝	— ⅛	29⅛	27⅜
Fibre	1900	$11⅜	11⅜	11½	— ⅛	11⅜	400
Fittings	175	400	400	400	—1	625	400
Fleet Mfg	2500	66	62	62	—2	75	45
Fleetwood	2510	$15½	14¾	15⅜	+ ½	15½	10
Ford US	810	104	104	104	+ ¼	104	65
Ford com	2255	$158	155	158	+2	165	109
Foundtn	645	$12¼	12¼	12¼	+ ⅛	14½	10
Fraser	949	$26	25¼	25½	— ¼	25	21
Frosst A	560	520	19¼	19¼	— ¼	23½	15¼
Fruehauf	325	350	350	350		430	325
Gatineau	1912	$35⅞	35⅛	35¼	— ¼	39½	35⅛
Gat 5 pr	285	$103	102	102¼	— ¾	104½	99⅜
Gat 5½ pr	70	$109	109	109		110	107
Gen Bake	575	$10¾	10¼	10¾	+ ⅛	10⅝	7½
G Dev	1760	$16⅜	15⅜	16	+ ⅛	17¾	10½
Gen Dynam	2825	$31½	28½	30⅜	+ ⅛	44½	28½
Gen Elect	50	$75½	75½	75½	— ⅞	76⅞	68¼
GMC	1646	$49¼	47⅜	49¼	+1¼	50	41
GP Drill A	174	56	56	56	+1	60	51
GP Mfg A	60	$27	27	27		27	25
GS Wares	1592	$10¾	10½	10½		12¼	7
Globe A	1150	$12⅝	12½	12½	— ¼	14⅛	10¾
Goodyear	75	$162	160	161¼	+2¼	165	121
G Mackay A	150	$6½	6½	6½	— ⅛	6¾	6
Grafton A	125	$16	16	16	+1	16	14¼
GL Paper	5018	$21	20	20⅛	— ⅜	21⅜	14⅞
GL Power	582	$38½	38	38½	— ½	39½	24¼
GL Pow w	903	$14¾	13¾	14¼	— ⅜	14⅞	6¼
GN Gas	900	$8¾	8¼	8⅜		8⅜	5½
GNGas 2.80p	180	$49¼	49	49	— ¾	51	41
GN Gas w	1780	225	215	215	+5	295	65
GN Gas Bw	1610	265	250	260	+10	295	100
GW Coal A	525	$6⅛	6	6	— ¼	6½	440
GW Coal B	100	400	400	400	+25	400	275
Great West	1202	200	175	185	—15	200	115
G Wpg Gas	1096	$16½	15½	15½	— ⅞	18½	11¾
G Wpg Gs v	1353	$16	15½	15¾	— ⅜	17¼	11
G Wpg 56w	600	510	480	500		675	350
Greyhd	1813	$16⅜	16¼	16¼	— ⅜	17½	11¾
Guer Tr	75	$51	51	51		57½	30¾
Hahn 1 pr	100	$18	18	18		18	16
H Cotton	100	$21¼	21¼	21¼	+2¼	21¼	15
Hardee	13077	$13¾	13¼	13½	+ ⅛	19¼	11½
Hard Carpet	457	$13¼	13¼	13½	— ⅛	13½	11
Hardee rts	24645	39	24	25	—2	45	24
Hays	200	35	35	35		50	25
Hi-Tower	226	$12½	12½	12½		13½	10
Horne Pf	97078	500	410	445	—10	500	305
Hur Erie	525	$42½	42	42½	+1¾	44	37
Imp Flo	25	$28	28	28	—1	34½	27
Imp Life	470	$128	125	128	+4	129	89½
Imp Oil	23744	$48¼	46⅞	47¼	+ ⅛	48⅜	32½
Imp Tob	5035	$15¾	15	15	— ⅜	16⅜	12¾
Imp Tob pr	1150	$63⅜	61¾	63⅜		67¼	55⅜
Ind Accep	6851	$66¾	64½	66	+1⅜	66¾	43
I Ac 4.50 p	245	$97	96½	97	+ ½	97	90
I Ac wts	1940	$41½	39½	40½	+1⅜	41½	18
Ingersoll A	120	9	9	9		11	5½
Inglis	3005	$6¾	6½	6½	— ⅛	7	4
Inland C pr	38	$17¼	17	17	— ¼	18	15
Inland Gas	6971	$5¾	5⅜	5⅜	+ ⅛	7	4½
Inland G pr	310	$17	17	17	— ¼	18¼	16
Inlnd G wts	400	150	145	150		255	95
Int Bronze	335	$14½	13¾	13¾	— ¼	14½	11½
Int Util	3565	$43	41⅞	42½	— ⅜	49	33⅜
Int Util pr	890	$47½	47	47½	— ½	50¾	49¼
Interov	2035	$6½	6¼	6½	+ ¼	7⅛	5¼
Interov 59 wt	780	85	66	75	+9	100	31
Inter PL	4379	$75½	72¼	74¼	+1½	78	60⅜
I Sil Pipe	17165	180	170	170		280	155
Inv Syn	375	565	64	65	+5½	65	37
Inv Syn A	6990	555	51⅜	54½	+2½	55	31½
Iron Glass pr	1030	$11½	10⅜	11½	+1½	12¼	8¼
Jamaica PS	210	535	33½	35	+ ½	36	26½
Jefferson	2445	$8¾	8¼	8⅜	— ½	9¾	6
Jack C	21590	350	335	335	—5	435	250
Jack C pr	350	$11¾	11	11¾	+ ⅜	11¾	9½
Jack C B pr	300	$11¼	10¾	10¾	— ½	11½	8¾
Jack C wts	4350	80	72	77		150	31
Kelly D A	2205	$7¼	6⅞	7¼	+ ¼	8⅜	5⅞
Kelly wts	2375	375	370	370	—10	540	220
Kelvinator	1759	$8⅛	7¾	8		10⅜	6
Labatt	3473	$47	46½	46½	— ¼	47	31
Leforge	125	$5¾	5¾	5¾	— ⅜	7½	5¾

NOM	SEMAINE PASSEE Ventes	Haut	Bas	Fer.	Net	1961 Haut	Bas
Lafarge wts	530	130	130	130		300	70
Lakeland	5575	240	225	225		310	185
L O Cem	7625	310	295	300		310	250
LO Cem pr	175	$9⅞	9⅜	9⅝		10⅜	8¼
Laura Sec	540	$17	17	17	+ ⅛	19	16
Levy	1850	$11	10¼	10¾	— ⅜	12⅜	10⅛
Lob Co A	9825	$51½	47	47⅞	—2⅛	53	30
Lob A wts	8357	$27¼	24½	24⅝	—2¼	29¾	805
LobCo B	7609	$52½	49½	49	—3¼	53½	32
Lob Co pr	823	$49¾	48½	49½	— ½	50½	45⅝
LobG 1 pr	540	$32	31½	32	+ ½	33	29¼
Lob B pr	250	$32	31¾	31¾	+ ⅛	34	30
Locana	1450	105	99	99		120	88
Loeb M	2410	$21	19¼	19¼	—1	21	8⅜
Lauren A	3099	$23	22½	22¾	+ ½	23¾	22½
Lauren 140 pr	70	$25	25	25	—1	25	25
Lauren 125 pr	1025	$21¾	21½	21½		21¾	21½
Lowney	50	$25½	25½	25½		28½	25
MB and PR	39346	$17⅜	17½	17¾	+ ¼	18	15⅜
Maher	230	$39	38	39	+1	41	26
M Leaf Gard	188	$30	28½	30	+3	30	26½
M Leaf Mill	3152	$16¼	15¾	16¼	+ ¾	16¾	12¼
M Leaf M pr	50	$101	101	101		110	100
Mass-F	24490	$11⅞	11	11⅞	— ⅛	13⅜	10¼
Mass-F 5½	390	$109	106½	108	+1	110	100
Maxwell	120	235	235	235	—5	300	190
Metro Star	5335	$9¼	9	9⅛		9⅝	7½
Met Stor pr	1155	$22½	22⅛	22½	+ ⅜	22½	21
Mex LP	100	$12	11¾	12		12	10⅜
Mex LP pr	100	$12	12	12		12	10
Mid Pac	150	360	360	360	—40	500	360
Mid-West	12497	220	200	205		250	150
Milt Brick	600	275	270	270	—15	345	205
M Cent A	250	6⅝	8	8		13½	8
Molson A	1943	$20½	20¼	20¼	+ ⅛	39	24¾
Molson B	174	$26⅜	29	29⅜	— ⅛	29⅞	25
Molson pr	157	$42¾	42¾	42¾	— ¼	43¼	41¼
Mon Foods	7710	$12	11½	11¾		12⅝	8¾
Mont Loco	1390	$14	13¾	13¾	— ⅛	15⅛	13⅜
Moore	4678	563	61½	62	—1	63½	44½
Nat Drug	935	$15½	15¼	15¼	— ½	17¾	14¼
Nat Groc pr	304	$28	28	28		28½	27
N St Car	2420	$13¼	12½	13		13⅜	10⅛
Nat Trust	150	$88¼	88	88	—2	90	64
Nia Wire	100	$12¾	12¾	12¾	—1¾	14	11
Nia Wire B	550	$13½	13⅜	13⅜	+ ⅜	14	10
NO NGas	19535	$19½	18½	19½	+ ⅜	20¼	13⅜
Nor Phone	2115	59	8½	8½	—1⅛	11½	5½
NW Util pr	40	$82⅜	82⅜	82⅜	+ ⅜	82⅜	75
Oak Wood	100	$14	14	14		14	11
Ont Loan	350	$36½	36¼	36¼	+ ¼	40	29
Oshawa A	2810	$28¼	26	26½	—1⅜	30	8
Overland pr	150	$8⅞	8⅞	8⅞	+ ⅜	9¼	8½
Page-Hers	13188	$26¾	25½	26⅜	+ ⅜	27	22⅜
Parker	650	450	440	450	+5	550	340
Pbina	14510	$9⅛	8	9⅛	+1	13¾	7¾
Pembina pr	100	$46⅝	46½	46½	+ ⅛	50	45
Penmans	200	$31⅜	30	30	—2	33	28½
PC Jewel	275	$33	32½	32¾	— ¼	35	15
Phantom	31356	$8⅛	7⅜	7⅞	— ⅛	8⅛	5⅜
Photo Eng	150	$14	14	14		15¼	14
Pow Corp	705	58	57	58	+1½	60⅜	50
Premium	1350	275	265	270	—5	360	220
Pres Elect	33200	16	13	13	—3	24	10
QN Gas	36990	600	460	550	+100	9⅜	440
QN Gas pr	1940	$42⅜	34	41	+6	55	34
QN Gas w	10745	190	120	185	+60	335	105
Rapid-Grip	220	59	9	9	+ ⅛	9¾	6½
Rapid-Grip A	925	$10¾	10½	10⅝	— ¼	11⅜	10½
Reichhold	765	$14	13¾	13¾		19¼	13
R Yarn A	7000	55	4½	5	— ⅛	7¼	6
Robertson	150	$11	11	11	+2¼	11	8½
Rob A pr	100	$21	21	21	+1	20	19¼
Rob 2 pr	407	$16	15½	16	+ ⅛	16	12¾
Robin	134	400	400	400	—200	700	350
Roe AV	23449	$7⅜	6¾	7⅛	— ⅜	8	455
Roe AV pr	265	$88	88	88	—1½	90	74½
Rothmans	7065	$13¾	13	13⅛	+ ⅛	15½	10½
Royal Bank	4082	$80⅝	79½	79¾	— ⅛	80⅞	72¼
Royalite	4895	$9¾	9½	9⅝		9⅝	6⅝
Royalite p	250	$23½	23½	23½	+ ¼	25½	20
Russell	2285	$11⅜	10¾	10¾	— ⅛	12	8½
StL Cem A	205	12	12	12		13⅜	10⅝
StL Cp A p	150	$102	101	101½	— ⅛	103	99½
St Maurice	12300	80	77	78	+1	95	65
Salada S	6083	$14⅞	14⅛	14⅜	— ⅜	21⅛	13¼
Salada w	1075	$10¼	930	930	—75	15	625
Scythes pr	100	$22	22	22		22	22
Seven Arts	5204	$13⅜	10⅞	11	— ⅛	14⅜	7⅝
Shawin	14513	$28	26½	27½	+ ⅜	30	24
Shawin A p	180	$42½	42½	42½	+ ⅛	42⅝	28⅞
Sicks	375	$25½	25	25½	+ ⅜	29	23
Silverwd A	1332	$12⅞	12⅜	12¾	— ⅛	13½	10⅜
Simpsons	4356	$30	29	29	— ½	34½	29⅛
SKD Mfg	110	320	320	320	+5	360	265
Slat Ind pr	1425	$11⅞	11	11⅞	— ⅛	13	7
Somville pr	25	$52½	52½	52½		53	50
Southam	695	$32⅞	32¼	32¼	— ⅜	34	21⅛
Stafford	975	465	450	450	—20	6⅝	375
St Pav	1750	$14⅛	14¼	14¼	— ¼	17¼	13¾
Stedman	1582	$49¼	48	49	+1	49¼	33
Steel Can	14885	$78¾	77¼	77⅜	— ⅜	89	67¼
Steinbg A	1475	$38	27¼	27¾	— ¼	39	25
Ster Tr	80	$79½	78	78		79½	50⅛
Stuart Oil	25	$25	25	25		25¼	21¼
S Propane	7055	$17¾	17	17	— ¼	17¾	14½
Sudbest ord	1140	$14¼	14	14		16⅜	13¾
Switson	300	165	160	165	+15	220	150
Texaco C	367	563	62	62	— ⅛	69	57¼
Thorncliffe	1775	$9½	9	9	— ¼	10¼	5⅜
Tor-D

Une fin excitante à Blue Bonnets. Edgar Lane passe sous le fils d'arrivée le nez au vent. Il a fallu une photo pour déterminer que c'était bien son nez !

Maris tente de faire sauter les soupapes !

DETROIT. — Roger Maris a canonné son 58ième circuit de la saison et en a manqué un autre par un pied, hier, alors que les Yankees de New-York ont battu les Tigers de Détroit, 6-4, en 12 manches. Maris a donc encore trois parties pour frapper les deux coups de quatre buts dont il a besoin pour rejoindre le record de Babe Ruth, de 60 circuits en une saison de 154 parties.

Quant aux Yankees, il ne leur manque plus que deux parties pour s'assurer définitivemetn et automatiquement le championnat. Il s'agira alors de leur 11ième championnat en 13 ans.

Le circuit Maris est survenu à la 12ième manche, alors que le pointage était égal à 4-4, avec Tony Kubeck sur les buts.

Maris est seulement le quatrième joueur des ligues majeures à avoir réussi 58 circuits en une saison.

Les Yankees se rendent maintenant à Baltimore où Maris n'a pas cogné un seul circuit cette saison. Ils y ouvrent une série de quatre parties, mardi, avec un programme double.

Bill Skowron et Cletus Boyer ont aussi frappé des circuits pour les meneurs de l'Américaine.

DETROIT	AB	P	CS	PP
McAuliffe, AC	6	1	2	0
Bruton, CC	6	0	1	0
Kaline, CD	5	1	2	0
Colavito, CG	5	0	3	0
Cash, 1B	5	0	2	1
Boros, 3B	1	0	0	1
Brown, R	3	0	0	0
A-Mawell	1	1	1	0
Roarke, R	1	0	0	0
D-Wertz	1	0	0	0
Wood, 2B	6	1	1	1
Bunning, L	3	0	0	0
B-Morton	1	0	0	0
Fox, L	1	0	0	0
Aguirre, L	0	0	0	0
Regan, L	0	0	0	0
E-Osborne	1	0	0	0
TOTAUX	46	4	12	3

A-Double pour Brown à la 8e
B-RAB pour Bunning à la 8e
C-Frappe pour Blanchard à la 12e
D-Frappe pour Roarke à la 12e
E-Frappe pour Regan à la 12e

NEW YORK	010 200 100 002—6
DETROIT	101 000 020 000—4

E-Mantle, Skowron, R-A-New York 36-14, Détroit 36-4, DJ-Kubek, Richardson et Skowron; Richardson, Kubek et Skowron. LB-New York 9, Détroit 14.

2B-Maxwell, 3B-Maris, Cir. Skowron, Boyer, Maris.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Stafford	7⅓	10	4	3	5	2
Arroyo (G 15-4)	4⅔	2	0	0	3	6
Bunning	8	5	4	4	4	9
Fox (P 4-2)	3⅔	4	2	2	2	1
Aguirre	0	0	0	0	0	0
Regan	⅓	0	0	0	0	0

APL-par Bunning (Skowron) A-Stevens, Napp, Soar, Chylak. T-3:46. A-44,219

Etcheverry en vedette

Les Cardinaux de St-Louis, avec assez de blessés dans leurs rangs pour compléter une seconde équipe, ont réussi quand même à subjuguer les puissants Giants de New-York au compte de 21 à 10.

Un dernier élan qui a vu Sam Etcheverry (ce nom vous dirait-il quelque chose) exécuter des tours de passe-passe leur a valu une précieuse victoire, plus une nouvelle vague d'admiration de la part de tous les spectateurs montréalais qui l'ont vu manoeuvrer à l'écran de télévision. A noter que ce triomphe des Cardinaux a été remporté sans la présence de deux as, David Crow et Joe Childress.

Une passe-éclair à Mal Hammack, bonne pour une avance de 28 verges, suivie d'une autre à Frank Mestnik compléta la déroute des Giants.

Une défence des plus efficaces empêcha les Giants de recouvrer l'initiative jusqu'à la fin du match. Encore une fois, Sam Etcheverry a volé la vedette aux autres étoiles mieux connues que lui dans une ligne différente où il faisait ses débuts. Pour Sam, c'était de la routine !

Les Redlegs encaissent un revers de 4-0 aux mains des Phillies

CINCINNATI — Les Phillies de Philadelphie, qui n'avaient gagné que deux de leurs 21 précédentes parties, ont blanchi hier les Redlegs de Cincinnati au compte de 4-0. Les perdants ont logé un protêt sur l'issue de la joute.

Art Mahaffey, un produit de la ville de Cincinnati, a été attrapé à la tête à la neuvième manche par une balle lancée, et a dû être transporté hors du terrain sur une civière.

Mahaffey a retiré neuf frappeurs au bâton.

CINCINNATI	AB	P	CS	PP
Blasingame, 2B	3	0	0	0
Kasko, AC	4	0	0	0
Pinson, CC	4	0	2	0
Robinson, CD	3	0	0	0
Lynch, CG	4	0	0	0
Coleman, 1B	3	0	0	0
Freese, 3B	3	0	1	0
Zimmerman, R	2	0	0	0
B-Bell	1	0	0	0
Brosnan, L	0	0	0	0
Purkey, L	2	0	0	0
C-Post	1	0	0	0
D. Johnson, R	0	0	0	0
TOTAUX	30	0	3	0

A-Courre pour Covington à la 6e
B-RAB pour Zimmerman à la 7e
C-RAB pour Purkey à la 7e

PHILADELPHIE	AB	P	CS	PP
Malkmus, 2B	5	1	1	1
Callison, CD	5	1	1	0
Gonzalez, CC	4	0	1	2
Covington, CG	2	0	0	0
A-B. G. Smith, CG	2	1	1	0
Demeter, 1B	3	0	1	0
Herrera, 1B	0	0	0	0
Dalrymple, R	4	0	0	0
C. Smith, 3B	4	0	1	1
Amaro, AC	3	1	2	0
Mahaffey, L	2	0	1	0
Sullivan, L	0	0	0	0
TOTAUX	34	4	9	4

PHILADELPHIE	003 000 010—4
CINCINNATI	000 000 000—0

E-Demeter, Kasko. R-A-Philadelphie 27-9, Cincinnati 27-13. DJ-Amaro et Demeter. LB-Philadelphie 9, Cincinnati 7.

2B-Demeter, Pinson. 3B-Gonzalez. BV-Amaro. S-Demeter, Mahaffey 2.

	ml	es	p	pm	bb	rb
Mahaffey (G 11-19)	8	3	0	0	4	9
Sullivan	1	0	0	0	0	1
Purkey (P 16-11)	7	6	3	3	2	3
Brosnan	2	3	1	1	1	2

BP-Zimmerman. A-Barlick, Jackowski, Varzo, Crawford, Weyer. T-2:35. A-14,671.

Tous ses cheveux Toutes ses dents !

Stan Musial, l'homme de fer des Cardinaux de St-Louis, a été fêté aujourd'hui à l'occasion de ses vingt ans de service dans les majeures. Il y eut 20 ans hier que Stan devait s'amener au bâton, frapper un double et continuer par la suite à briller d'un éclat durable.

Le maire de Pittsburgh a décrété qu'une telle constance au travail méritait une marque de reconnaissance oficielle de la part des citoyens; en conséquence Stan Musial fut proclamé l'homme du jour et fut le récipiendaire de multiples cadeaux.

Avant la partie St-Louis Pittsburgh, Musial déclara: "Je ne peux vous dire assez combien ce fut agréable de jouer pendant 20 ans pour les Cardinaux ni combien ces années me sont parues courtes. J'espère que les 20 prochaines ne me sembleront pas aussi brèves!

Machen gagne

Syracuse. — Eddie Machen, de Portland, Oregon, a eu raison de Mike DeJohn en une minute, quatre secondes, au neuvième assaut, d'un combat qui devant durer 10 rounds, samedi soir. Machen avait gagné contre DeJohn en avril à San Francisco.

Le baseball de samedi

LIGUE AMERICAINE

Los Angeles	060 000 023—11 14 0
Chicago	000 120 010— 4 6 1

Spring Donohue (7) et Rodgers; McLish, Kemmerer (2) Peters (3) Hacker (8) Lown (9) et Lollar.
G-Spring (3-0) P-McLish (10-13)
Circuits:
Los Angeles — Thomas (24)
Chicago — Landis (21)

New York	002 010 0001— 4 8 2
Détroit	202 310 20x—10 17 2

Terry, Coates (4) Clevenger (5) Downing (7) et Howard; Lary et Brown.
G-Lary (21-9) P-Terry (14-3)
Circuits:
New York — Maris (57) Howard (20)
Détroit — Cash (37) Brown (15)

Kansas City	000 000 000—0 5 0
Washington	000 201 00x—3 8 1

Walker, Kunkel (7) et MacKenzie; Burnside et Retzer.
G-Burnside (3-8) P-Walker (7-13)
Circuit:
Washington — Retzer (1)

Minnesota	000 000 000—0 4 1
Cleveland	000 020 00x—2 7 0

Ramos, Pleis (8) et Battey; Laman et Thomas.
C-Latman (13-4) P-Ramos (11-9)
Circuit:
Cleveland — Held (21)

Baltimore	023 000 000—5 8 0
Boston	002 110 000—4 7 1

Fisher, Hoeft (5) et Triandos; Schwall, Muffett (3) Fornieles (9) et Pagliaroni.
G-Hoeft (6-4) P-Schwall (15-6)
Circuits:
Baltimore — Adair (9)
Boston — Muffett (1)

LIGUE NATIONALE

St-Louis	031 000 020—6 9 2
Pittsburgh	000 102 000—3 9 3

Sadecki et Oliver; Francis, Haddix (8) et Leppert.
G-Sadecki (14-8) P-Francis (2-7)
Circuits:
St-Louis — Oliver (1)
Pittsburgh (12)

Philadelphie	000 200 000—2 8 1
Cincinnati	000 000 30x—3 8 0

Owens et Dalrymple; K. Johnson Maloney (4) Henry (5) O'Toole (7) Brosnan (8) et Zimmerman. D. Johnson (7)
G-O'Toole (16-9) P-Owens (4-10)
Circuit:
Philadelphie — Gonzales (12)

Chicago	000 000 003—3 11 2
San Francisco	100 010 011—4 10 2

Ellsworth Elston (7) Anderson (9) et Barragan, Bertell (7); McCormick Lemay (9) Miller (9) et Bailey.
G-Miller (12-4) P-Anderson (6-9)
Circuits:
San Francisco — Kuenn (5) McCovey (18)

Milwaukee	020 022 001 00—7 11 1
Los Angeles	320 200 000 01—8 16 1

Burdette, Buhl (2) Cloninger (5) Nottebart (7) McMahon (9) et Torre; Craig, Farrell (6) Perranoski (9) Williams (9) et Roseboro.
G-Williams (13-11) P-McMahon (6-3)
Circuit:
Milwaukee — Adcock (31)

Les résultats à B.B.

Première course			
Mow De Lawn	9.90	5.60	3.50
Tamarind		4.40	2.60
Drake's Drum			2.40
Temps 1:48.3			
Deuxième course			
Jet Marble	6.00	4.20	2.90
Kam Bunty		18.50	6.70
Chain Bird			2.60
Temps :56.1			
Pari double $42.50			
Troisième course			
Ark Ator	3.30	2.60	2.20
Prince Errard		3.60	2.60
Cavan Colleen			2.70
Temps :54.3			
Quinella $7.60			
Quatrième course			
Polish Riddler	14.60	5.40	6.20
Sergeant Spook		3.70	3.80
Navy Grand			6.20
Temps :54.4			
Cinquième course			
Fire Queen	9.10	4.40	3.20
Clocker Tom		2.90	2.30
Mencheval			4.20
Temps 1:22.2			
Sixième course			
Edgar's Lane	8.90	5.80	4.00
Ess Jay		5.80	4.00
Mayor Sarto			3.90
Temps 1:47			
Septième course			
Fair Cause	4.80	3.20	2.70
Mid River		4.70	3.10
Xeno Luke			3.10
Temps 1:40.2			
Huitième course			
Autumn Twillicht	9.00	3.70	2.90
Risque Chance		3.80	3.70
Princess Teddy			4.60
Temps 1:48.2			

Pour marquer son 20e anniversaire dans le baseball, Musial se signale

PITTSBURGH. — Larry Jackson a tenu ses adversaires à cinq coups sûrs alors que St-Louis a triomphé des Pirates de Pittsburgh au compte de 3-0. Stan Musial a célébré le 20ème anniversaire de son entrée dans le baseball majeur en cognant un circuit de deux points.

Aucun joueur des Pirates n'a dépassé le deuxième but. C'était la 14ème victoire de Jackson qui a subi neuf défaites.

Al McBean fut le lanceur perdant.

A PITTSBURGH ST-LOUIS	AB	P	CS	PP
Flood, CC	5	1	4	0
Javier, 2B	5	0	0	0
White, 1B	4	0	0	0
Boyer, 3B	3	1	1	1
Musial, CG	4	1	1	2
Warwick, CG	0	0	0	0
Oliver, R	3	0	1	0
Taussig, CD	0	0	0	0
Cunningham, CD	2	0	0	0
Schaffer, R	0	0	0	0
Buchek, AC	4	0	1	0
Grammas, AC	0	0	0	0
Jackson, L	4	0	1	0
TOTAUX	34	3	9	3

PITTSBURGH	AB	P	CS	PP
Virdon, CC	4	0	0	0
Groat, AC	4	0	2	0
Skinner, CC	4	0	1	0
Stuart, 1B	3	0	0	0
Clemente, CD	3	0	0	0
Hoak, 3B	3	0	0	0
Leppert, R	2	0	1	0
Smith, R	1	0	0	0
Mazeroski, 2B	3	0	0	0
McBean, L	1	0	1	0
A-Schofield	1	0	0	0
Face, L	0	0	0	0
B-Nelson	1	0	0	0
Sturdivant, L	0	0	0	0
TOTAUX	30	0	5	0

A-Frappe pour McBean à la 8e
B-Frappe pour Face à la 8e

St-LOUIS	100 002 000—3
PITTSBURGH	000 000 000—0

E-Groat. R-A- St-Louis 27-16, Pittsburgh 27-13. DJ-Javier, Buchek et White 2; Groat, Mazeroski et Stuart; McBean, Groat et Stuart. LB-St-Louis 8, Pittsburgh 3
2B-Boyer. Cir.-Musial.

	ml	cs	p	pm	bb	rb
Jackson (G 14-9)	9	5	0	0	0	2
McBean (P 3-2)	6	7	3	3	3	3
Face	2	1	0	0	0	2
Sturdivant	1	1	0	0	0	0

APL-par McBean (Oliver) BP-Leppert. A-Steiner, Conlan, Pelekoudas, Burkhart, Walsh. T-2:13. A-10,030.

Rochester 4 Columbus 1

En blanchissant les Jets de Columbus, 1-0, hier, les Red Wings de Rochester ont gagné la première ronde des séries éliminatoires de la ligue Internationale par quatre gains en cinq parties.

Columbus	000 000 000—0 4 0
Rochester	000 010 00x—1 7 1

Umbricht, Oliva (7) et Oldis; Moford et Chiti.

Lanceurs probables

LIGUE NATIONALE

St-Louis Gibson (11-11) à Pittsburgh Foss (0-0), soir.

Chicago Cardwell (13-12) à Los Angeles Ortega (0-0), soir.

Milwaukee Hendley (5-5) à San Francisco Duffalo (4-0), soir.

LIGUE AMERICAINE

Aucune joute au calendrier.

Nouveaux horizons

Pour la première fois dans l'histoire de la province, une zone de tennis a été organisée cette année dans les Laurentides sous les auspices de la P.Q.L.T.A. Quelque sept clubs représentant Le Sommet Bleu, Nymarks Lodge, Chalet Cochand, The Alpine Inn, The Montclair, The Chantecler et le Far Hills Inn, prirent part aux différentes rencontres régulières durant l'été, sous l'égide de Vince Massive.

Récemment, avait lieu la présentation du trophée C.E.J.L. à Ste-Marguerite, aux champions de la zone, le Alpine Inn. Sur la photo de gauche à droite, l'on remarque Elton Erwin, Far Hills Inn, Président du Comité, Jean Lalonde, Président du Bureau Touristique et Economique des Laurentides et donateur du trophée C.E.J.L., Guy Dorval, Vice-Président de l'Association Provinciale de Lawn Tennis, faisant la présentation d'usage. Vince Massive, représentant officiel de la Zone Laurentienne, et le capitaine de l'équipe gagnante, Jim Copley, du Alpine Inn.

Boston et K.C. l'ont emporté

A Boston, le droitier Bill Monbouquette a blanchi les Orioles, 1-0, avec une performance de trois coups sûrs, trois simples. C'était la 13ème victoire de Monbouquette. Le perdant fut Chuck Estrada.

A Washington, les Athlétiques ont difficilement battu les Sénateurs de Washington, au compte de 3-2, à la suite d'une partie disputée devant seulement 4,045 spectateurs.

Baltimore	000 000 000—0 3 0
Boston	000 100 00x—1 8 0

Estrada, Wilhelm (8) et Triandos; Monbouquette et Pagliaroni.
G-Monbouquette (13-13) P-Estrada (13-9)

Kansas City	000 021 000—3 8 0
Washington	000 000 002—2 5 2

Krausse et Bryan; Maestri, Hobaugh (7) Gabler (9) et Retzer.
G-Krausse (2-5) P-Maestri (0-1)
Circuit:
Kansas City — Bryan (1)

Felipe Alou fait gagner les Giants

San Francisco.— Felipe Alou a réussi quatre coups sûrs, dont son 18ième circuit de la saison, faisant compter quatre points alors que les Giants de San Francisco ont défait hier les Cubs de Chicago au compte de 8-2, devant une foule de 23,865 spectateurs. Billy O'Dell a remporté le gain, son cinquième.

Chicago	000 011 000—2 4 1
San Francisco	213 010 10x—8 11 0

Curtis, Burwell (3) Elston (7) Brewer (8) et Bertell; O'Dell et Bailey.
G-O'Dell (5-5) P-Curtis (10-12)
Circuit:
San Francisco — F. Alou (18)

Twins 5-5 Cleveland 0-3

Dans la première partie d'un programme double, les Twins de Minnesota ont blanchi les Indiens de Cleveland, 5-0, avec Camilo Pascual au monticule. Il a eu le meilleur sur J. Perry qui a absorbé sa 15ème défaite de la saison. C'était le 14ième gain de Pascual, qui a été aidé par un circuit de Joe Altobelli.

Minnesota a aussi gagné l'autre rencontre au compte de 5-3. Al Schroll ayant le meilleur au monticule sur B. Grant. Chaque club a frappé six coups sûrs les Indiens ont commis deux erreurs coûteuses.

Première partie:

Minnesota	010 004 000—5 10 0
Cleveland	000 000 000—0 8 0

Pascual et Battey; Perry, Allen (6) Schaffernouth (8) et Thomas.
G-Pascual (14-15) P-Perry (10-15)
Circuit:
Minnesota — Altobelli (2)

Deuxième partie:

Minnesota	020 002 100—5 8 1
Cleveland	000 000 210—3 6 2

Schroll, Moore (8) et Naragon; Grant, Dailey (8) et Romano.
G-Schroll (3-3) P-Grant (14-9)

Un épervier blessé

ST. CATHARINES PC — Bobby Hull, des Black Hawks de Chicago, a subi une coupure à la lèvre inférieure qui a nécessité 10 points de suture.

L'accident est survenu au cours d'une séance de pratique. L'ailier gauche a été frappé par la défense Elmer Vasko à la ligne bleue alors qu'il faisait une montée. Le coup a été violent: pendant 10 minutes je ne savais pas où je me trouvais, a déclaré Hull.

Belle galette

Taunton, Mass. — Un parieur non identifié a gagné samedi la somme de $28,732.80 en choisissant quatre vainqueurs successifs à la piste de chiens de Taunton. L'ancien record pour un pari de $2 était de $22,054.-60.

Verve intarissable

LOS ANGELES — Léo Durocher a reçu trois offres de différents clubs des ligues majeures pour la saison prochaine, mais a refusé d'en accepter aucune. Cette conduite pour le moins curieuse de la part d'un homme qui, à peine deux ou trois ans aurait donné sa dernière chemise pour revenir au sein des grandes ligues, après en avoir été tenu à l'écart pendant un certain temps, semble être, chose encore plus étrange, une dette de reconnaissance envers les propriétaires des Dodgers. Car Léo affirme qu'il est heureux comme instructeur des Dodgers et n'aspire à rien de plus.

"Si un homme ne peut exprimer sa gratitude, maintenant, la vie est vraiment devenue insoutenable". De plus, d'heureux placements d'argent lors de notre séparation (Laraine Day, actrice d'Hollywood) m'ont rapporté des dividendes intéressants".

D'après Durocher il aurait été approché par Charles O. Finley, propriétaire des Kansas City, à la suite du départ de Joe Gordon; "J'ai dit à Finley que mon séjour avec ce club ne pourrait durer plus d'une heure, car si j'apprécie des suggestions, je crains de ne pouvoir me plier aux ordres de quiconque voudrait me montrer comment diriger une équipe de baseball". Cleveland et Baltimore subirent le même refus de la part de ce bouillant instructeur.

La seule chose qui le désappointe cette année, c'est la tenue des Dodgers. "Mais après tout, nous n'avons pas de Maris ni de Mantle, Moon avec ses 80 points qu'il a fait compter, Podres et ses 18 victoires, Drysdale et Williams avec respectivement 11 et 12 victoires, voilà toute notre arsenal, c'est peu et c'est assez tout de même. Quoique je sois satisfait du travail accompli par Alston, je suis tout de même déçu de la tenue de nos Dodgers".

Les inscrits de ce soir

1ère COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS $1,100 — 4½ FURLONGS

8. Hasty Hope (Khohn)	Devrait être là à temps	3-1
3. Lago 2n (No boy)	Généralement près	7-2
6. Bow Divider (No boy)	Certains bons efforts	9-2
1. Montana Vista (Rail)	Devrait faire mieux ici	6-1

7. Gunny Sack, (No boy), 6-1; 2. Happy Hal, (Steer), 8-1; 4. Wry Comedy, (No boy), 8-1; 5. Tryme JrJ., (No boy), 10-1. Aussi: 9. War Hunt, (Zehr).

2ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS $1,200 — 6½ FURLONGS

2. Billy Saxet (Buisson)	Vitesse au début	5-2
6. Bullet Hole (No boy)	Oubliez le dernière	7-2
3. Driftwood Lass (Buisson)	Bonne condition récemment	4-1
1. Bayview (Uyeyama)	Pourrait être une surprise	6-1

5. Maple Gal, (No boy), 6-1; 4. Good Friend, (Uyeyama), 8-1; 8. Jolting, (No boy), 8-1; 7. Plumber, (No boy), 10-1. Aussi: 9. Sippy (Reil), 10. Frisky Lass, (Wick).

3ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS $1,100 — 4½ FURLONGS

2. Itty Bitty (Debby Rock)	Maintenant, c'est l'heure	5-2
8. Chasco Chief (No boy)	La dernière une perle	3-1
3. Ebony Black (Zehr)	Facteur de trouble	4-1
6. Moselle (Uyeyama)	Peut argumenter ici	6-1

1. Bel Beau's Last, (Geckie), 6-1; 5. Ella's Chop, (Buisson), 7-1; 4. Aurewit, (Griffiths), 8-1; 7. Agoura Might, (No boy), 10-1.

4ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET 4 ANS $1,100 — 6½ FURLONGS

4. Personnality Kid (Zehr)	Bon vainqueur à ses débuts	3-1
3. Thornlea Jet (Zehr)	Malchance à dernière	7-2
2. Caledon Pride (Gubbins)	Victoire facile à dernière	9-2
6. Flick's Image (Carmean)	Chance pour une partie	5-1

1. Little Valley, (No boy), 6-1; 7. Pride's Eternal, (No boy), 7-1; 5. Bet Your Boots, (Weiters) 8-1; 8. White Vale, (Watters), 10-1. Aussi: 9. Costa Lotta, (Wick), 10. Reenanto, (Buisson).

5ème COURSE — "ALLOWANCE" — 3 ANS ET 4 ANS $1,400 — 6½ FURLONGS

6. Court'n Porte (No boy)	Devrati faire l'affaire, ici	5-2
5. I'll Swear (Wick)	A sa alpce ici	3-1
3. War Rim (No boy)	Prêt à défier	9-2
7. Top Field (Uyeyama)	Dans une meilleure classe ici	5-1

2. Twin's Joy, (Buisson, 6-1; 1. Sheila's Sleeper, (Krohn), 7-1; 4. King's Silver, (Rock), 8-1; 8. Maid of Rome, (Krohn), 10-1.

6ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS $1,200 — 6½ FURLONGS

5. Banner Lou (No boy)	Est à battre, ici	5-2
1. Jackie's First (Krohn)	A de la vitesse à revendre	3-1
8. Etibicoke (Krohn)	Etalon qui est constant	9-2
6. Win Dick (Zehr)	Toujours à la porte	6-1

3. Kitwat, (Griffiths), 6-1; 2. Little Dame, (Reil), 8-1; 7. Wardoline, (Wick), 8-1; 4. Trying Hard, (McMullen), 10-1.

7ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET PLUS $1,100 — 1 MILLE 1-6

1. Brownie Concord (Reil)	Légère préférence	3-1
4. Elinor's Girl (Buisson)	Est à prendre son rang	7-2
5. Lady Dy (Reil)	Menace définie	4-1
2. Maid's Light (No boy)	Dois donner son meilleur	6-1
8. Queen of Sports (No boy)	Ne peut recommander	8-1
3. Vimark (Griffiths)	Rarement dans la compétition	8-1

8ème COURSE — A RECLAMER — 3 ANS ET 4 ANS $1,200 — 1 MILLE, 70 VERGES

1. Moralist (Nedeau)	Choix dans jeu serré	3-1
7. Windette (Reil)	Va bien récemment	7-2
4. Alpine Hills (Reil)	Ne l'oubliez pas	9-2
3. Krook (Landry)	A eu un repos	5-1

8. Mrs. C., (Reil), 8-1; 2. Son Ator, (No boy), 7-1; 5. Lady Elaine, (Buisson), 8-1; 6. Princess Teddy, (McMullen), 10-1. Aussi: 9. Miss Brixite, (Zehr).

COURSES CE SOIR
(Beau temps — mauvais temps) à 8h.15

RACETRACK
Du LUNDI au SAMEDI - Sauf le dimanche
Admission générale $1.00 - Clubhouse $2.50
LE MERCREDI, SOIREE DES DAMES — Dames admises gratuitement. Les souscriptions pour le pur-sang "Menology" fermeront mardi 19 septembre à Blue Bonnets. Tous les bénéfices seront versés à l'Ecole François Michelle pour les enfants arriérés.

PLAISIR GARANTI

Si une bonne bière est agréable, une bonne Dow l'est davantage . . . grâce à son procédé exclusif de CLIMATISATION. A chaque étape de sa fabrication, la bière Dow est soumise à un contrôle minutieux, jusqu'à l'embouteillage final de la bière. Servez-vous une bonne Dow et vous constaterez que . . .

Dow

FAIT RESSORTIR TOUTES LES QUALITÉS DE LA BIÈRE

GARANTIE CLIMATISÉE

Cà y est, les Alouettes s'envolent !

Thompkins (no. 13) se fiche de la superstition

MONTREAL. — Les Alouettes de Montréal ont réussi à gagner une joute de football. Ils ont défait les Rough Riders d'Ottawa 26-12 grâce à un joueur rejeté par cette dernière équipe. Gerry Thompkins, joueur de 24 ans évincé par les Rough Riders plus tôt cette saison, a fait deux passes pour des touchés et en a lui-même compté un.

C'était la septième joute de la saison des Alouettes. Ajoutant le paradoxe à leur première victoire, ils ont battu les Riders à leur propre jeu: le contrôle du ballon.

L'assistance considérable pour la saison, était cependant inférieure aux jours de Sam Etcheverry et Hal Patterson à Montréal. Elle était de 19,100.

L'instructeur Perry Moss s'est montré très enthousiaste au sujet de la tenue de Thompkins l'un des 13 candidats au poste de quart-arrière depuis le départ d'Etcheverry.

C'est "le" quart-arrière a-t-il dit. Il a un brai bon bras, une bonne vue et il peut courir.

L'instructeur a ajouté que les Alouettes, de toute évidence, sont retombés sur leurs pieds. Nous avons le noyau d'une bonne équipe capable de vaincre n'importe qui, a-t-il expliqué.

Baseball

SAMEDI

Ligue Nationale:
Los Angeles 11, Chicago 4
New-York 4, Détroit 10
Washington 3, Kansas City 0
Cleveland 2, Minnesota 0
Baltimore 5, Boston 4
Ligue Américaine:
St-Louis 6, Pittsburgh 3
Cincinnati 3, Philadelphie 2
San Francisco 4, Chicago 3
Los Angeles 8, Milwaukee 7

HIER

Ligue Nationale:
St-Louis 3, Piftsburgh 0
Philadelphie 0, Cincinnati 4
Milwaukee à Los Angeles
Chicago 2, San Francisco 8
Ligue Américaine :
Minnesota 5-5, Cleveland 0-3
Chicago 8-4, Los Angeles 1-3
Baltimore 1, Boston 0
Kansas City 3, Washington 2
New-York 6, Détroit 4

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
St-Louis à Pittsburgh, 8.15 p.m.
Chicago à Los Angeles, 11 p.m.
Milwaukee à San Francisco, (11.15 p.m.)
Ligue Américaine :
Aucune partie.

CLASSEMENT
LIGUE NATIONALE

	G.	P.	Moy.	Diff.
Cincinnati	88	57	.607	—
Los Angeles	83	59	.585	3½
San Francisco	78	64	.549	8½
Milwaukee	76	67	.531	11
St-Louis	76	67	.531	11
Pittsburgh	68	73	.482	18
Chicago	59	85	.410	28½
Philadelphie	44	100	.306	43½

LIGUE AMERICAINE

	G.	P.	Moy.	Diff.
New York	102	49	.675	—
Détroit	91	59	.607	10½
Baltimore	88	63	.583	14
Chicago	82	70	.539	20½
Cleveland	73	77	.487	28½
Boston	73	79	.480	29½
Minnesota	66	83	.443	35
Los Angeles	66	84	.440	35½
Washington	56	94	.373	45½
Kansas City	55	94	.369	46

Chicago triomphe 2 fois

Chicago: Un grand slam par Al Smith a aidé les White Sox de Chicago à vaincre les Angels de Los Angeles ,au compte de 8-1 dans la première joute d'un programme double. C'était le 27ième circuit de Smith. Frank Baumann a tenu ses adversaires à cinq coups sûrs.

Dans la deuxième partie Chicago l'a emporté au compte de 4 à 3.

Première partie
Los Angeles 000 010 000—1 5 1
Chicago 040 400 00x—8 11 0
Chance, James (3) Fowler (4) Duren (5) Morgan (8) et Rodgers; Baumann et Lollar.
G-Baumann (10-12) P-Chance (0-2)
Circuit:
Chicago — Smith (27)

Deuxième partie:
Los Angeles 100 000 020 0—3 8 2
Chicago 000 200 010 1—4 11 0
Moeller, Fowler (6) Morgan (8) Donohue (8) Grba (9) et Sadowski. Rodgers (9); Pierce, Hacker (8) Lown (9) Larsen (10) et Carreon.
G-Larsen (8-1) P-Grba (10-12)
Circuit:
Chicago — Landis (22)

Les compteurs du Big Four

	P	T	C	Bp	S	Pts
Stewart, Ottawa	6	6	0	0	0	36
McDougall, Ham.	6	6	0	0	0	36
Gilchrist, Tor.	6	2	5	5	3	35
Sutherin, Ham.	6	0	19	4	0	31
Schreider, Ott.	7	0	20	3	0	29
Scott, Ham.	6	4	0	0	0	24
Dekker, Ham.	6	4	0	0	0	24
Clark, Mont.	7	4	0	0	0	24
Mann, Toronto	6	3	0	0	4	22

Les compteurs de l'Ouest

	P	T	C	Bp	S	Pts
Parker, Edm.	9	3	23	8	1	66
Bright, Edm.	9	10	0	0	0	60
Lewis, Winn.	8	6	0	0	0	36
Fleming, B.C.	8	6	0	0	0	36
Gotta, Sask.	8	5	0	0	0	30
James, Winn.	8	2	9	2	1	28

Nouvelle émission

Les administrateurs de Spartan Air Services Ltd. ont approuvé l'acquisition à 100% des entreprises Sulmac Exploration Services Ltd. et Velocity Surveys Ltd. L'achat s'effectuera au moyen d'une émission de 300,000 actions de Spartan Air d'une valeur de $1.50 l'action. Le projet est surbordonné à l'approbation des actionnaires dans les 40 jours.

Année-record pour cette cie de gaz

Il est probable que les résultats obtenus au cours de l'exercice 1961 seront les meilleurs dans l'histoire de Great Northern Gas Utilities Ltd. La direction prévoit que ses recettes et son bénéfice iront en augmentant. Au cours du semestre terminé le 30 juin 1961, ses recettes globales étaient de $5,969,069 ou 2% de plus que celles d'un an plus tôt. Son bénéfice pendant cette période a augmenté de 4% pour arriver à $511,001 ou 54 cents l'action, contre 51 cents en 1960. Camerina, Petroleum Corporation, qui détient 45% des actions ordinaires de Great Northern, est son principal actionnaire.

Au Centre Sauvé

CULTURE PHYSIQUE

Le Centre sportif Paul Sauvé organise pour vendredi, le 13 octobre prochain une soirée dansante et sportive au cours de laquelle sera choisi l'athlète ayant le meilleur physique de la province de Québec (section junior et senior). Nous invitons donc tous les culturistes de la province à nous faire parvenir leur inscription pour ce concours. Les vainqueurs seront jugés par des personnes compétentes dans le domaine des sports et de la médecine. De magnifiques trophés seront distribués aux trois premiers des catégories sénior et junior.

Pour plus d'informations on peut s'adresser au Centre sportif Paul Sauvé à l'instructeur Roger Girard ou au directeur des sports Gilles Houde.

SECTION SPORTIVE POUR ENFANTS:

Tous les parents seront fiers d'apprendre que la section sportive des enfants est maintenant ouverte au magnifique Centre Paul Sauvé. En effet, des moniteurs compétents sont à la disposition de tous les écoliers et écolières qui voudront venir fréquenter le Centre du lundi au vendredi inclusivement de 4.15 hres à 5.45 hres p.m. ainsi que le samedi de 10 hres à 4 hres. Les moniteurs qui seront sur place pour occuper les enfants verront à donner de l'initiation sportive à chacun d'eux dans les activités suivantes: gymnastique à mains libres, gymnastique sur matelas et appareils, badminton, ballon volant, tennis sur table, jeux et relais, patinage sur glace (à compter du 30 septembre) etc. etc.

Nous incitons les parents à inscrire les enfants le plus tôt possible afin qu'ils puissent se donner à l'exercice physique pour un plus grand bien. Une attention spéciale sera portée aux enfants ayant une déficience physique quelconque.

Record d'assistance

EDMONTON. — Les Eskimos d'Edmonton et les Argonauts de Toronto ont annulé 8-8 samedi soir devant une foule record de 21,510 spectateurs.

L'ancien record au stadium Clarke était de 20,600. Il avait été obtenu en 1957 à l'occasion d'une joute éliminatoire entre les Eskimos et les Roughriders de la Saskatchewan.

A la fin du troisième quart, l'instructeur des Eskimos, Eagle Keys, s'est décidé à placer Don Getty au quart-arrière et à faire passer Jackie Parker de quart-arrière à demi-arrière.

Jusqu'à ce moment, les Eskimos n'avaient encore réussi qu'à compter un point. Les Argonauts, qui avaient pris une avance de 7-1 au premier quart, menaient à ce moment par 8-1.

Cinq minutes après le début du quatrième quart, Getty faisait un touché et Parker réussissait son 23ième converti de la saison, portant ainsi le score 8-8.

Le quart-arrière Jim Rountree a enregistré le seul touché des Argonauts. Il l'a réussi sur une passe du quart-arrière Tobin Rote à la fin du premier quart.

L'arrière Cookie Gilchrist a manqué le converti. Plus tôt il avait manqué un botté de placement qui a quand même valu un simple aux Argonauts. Le dernier point a été compté de la même façon par le bloqueur Bill Mitchell qui avait manqué un botté de placement sur la fin du deuxième quart.

Le premier point des Eskimos a été compté sur un simple de l'ailier Vic Champman.

Le quart-arrière défensif de Toronto Ferry Philp a été blessé à l'épaule gauche à l'ouverture du troisième quart.

La joute laisse Edmonton en première place de la conférence de l'Ouest avec 15 points, soit trois de plus que les Blue Bombers de Winnipeg, qui sont en deuxième place. Les Toronto, qui ont cinq points, demeurent en troisième place.

Le sport, idolâtrie ou harmonie physique et morale !

ROME (CCC) — Dans ses "Considérations du jour" le "speaker" de Radio-Vatican nous parle de la catastrophe de la 32ième course automobile de Monza qui a fait 12 morts et plus de 20 blessés. Le "speaker" déclare que le sport en soi n'est pas condamnable, car il est, comme l'a affirmé Pie XII en son temps, une chose noble. Malheureusement le sport apparaît trop souvent comme une idolâtrie, alors qu'il ne devrait être qu'harmonie physique et morale. L'imprévu et la tragédie peuvent survenir et le sport ne peut être condamné pour cela. Cependant aucune compétition sportive ne justifie le sacrifice de vies humaines et lorsque le risque est trop grand le sport devient criminel! Les courses automobiles exercent une suggestion malsaine sur les automobilistes, ont une influence négative sur la manière de conduire et la sécurité routière. A ce propos l'Osservatore Romano de lundi nous rappelle que le Pape a lancé le 9 août dernier un appel en faveur de la sécurité routière.

Deuxième victoire des Rangers

KITCHENER PC — Les Rangers de New-York ont remporté hier une joute hors-concours contre les Maple Leafs.

C'est une couple de mauvaises passes devant les filets des Leafs qui a fait la différence des points. Alors que le score était 2-2 à la deuxième période, Kick Hurton a placé le disque dans ses propres filets. Après avoir égalisé les points, Dick Duff devait faire peu après la même bévue. C'est Jean Ratelle, des Rangers, qui a eu le crédit des deux buts.

Guy Gendron a également obtenu deux buts et Earl Ingerfield un. Les compteurs des Leafs sont John Macmillan, Duff et Bob Nevin.

C'était la deuxième victoire des Rangers et la deuxième défaite des Leafs.

Les Dodgers	**4**
Milwaukee	**3**

Milwaukee 000 002 000 01—3 11 1
Los Angeles 000 000 011 02—4 9 0
Willey McMahon (8) et Torre; Drysdale, Perranoski (8), Farrell (9) Koufax (10) et Roseboro, N. Sherry (8)
G-Koufax (17-11) P-McMahon (6-4)

Whitney Reed le comédien nouveau champion Canadien

TORONTO. — Whitney Reed, l'étudiant de 29 ans d'Alameda, a défait Mike Sangster d'Angleterre, au compte de 3-6, 6-0, 6-4, 6-2, pour remporter le titre de champion canadien pour l'année 1961. Ce fut la victoire de l'athlète naturel sur la mécanique d'un joueur méthodique. Après une nuit passée à bambocher, Reed perdit le premier set de son match contre Sangster, mais par la suite, dans une leçon de coups imprévisibles, déclassa son adversaire en trois sets consécutifs.

"Rien ne marchait", déclara Sangster après le match, pendant que Reed, de son côté, se préparait à célébrer sa nouvelle victoire. Il célèbre tous ses matches, soit avant, soit après; on dit que c'est l'apanage du célèbre don juan de savoir vaincre la vie en riant, comme en s'en jouant !

Dans la division pour dames, Ann Haydon, tel que prévu, remporta une victoire facile sur Ann Barclay, de Toronto, au pointage de 6-4, 6-0. "Gagner des tournois pour Ann Haydon, c'est une routine; pour moi, dit Ann Barclay, ça veut dire des ulcères". Une foule d'environ 700 personnes a vu se dérouler ces matches.

Dans les doubles pour hommes, Bob Bédard et Don Fontana ont offert une résistance de désespérés avant de s'avouer vaincus devant Whitney Reed et Sangster au compte de 7-5, 13-11, 4-6, 6-4. Les coups brillants de Reed accouplés aux puissants drives de Sangster ont réussi à venir à bout des ressources de Bédord et Fontana.

Marian Boundy et Eleanor Dodge de Montréal ont causé une surprise aux favorites du tournoi en les éliminant par le pointage de 6-4, 5-7, 6-3 pour s'emparer du titre des doublés pour femmes. Ann Haydon, d'Angleterre, pour sa part, a déclaré, une fois le match fini, que les officiels pouvaient parfois se tromper dans leur classement des joueurs favoris.

Un cargo d'un million !

PORTEZ
Le M.G. Continental
LE DINO
C'est le Continental 3 boutons avec épaules naturelles et devant à courbes fuyantes. Un pli est ouvert de chaque coté et les manches sont à revers.
à partir de
$69.50
26 SEMAINES POUR PAYER
Morrie Gold
385 OUEST, RUE STE CATHERINE
PRÈS DE BLEURY
STATIONNEMENT GRATUIT À
1215 CARRÉ PHILLIPS

Hunter champion de Whitlock

Tom Hunter de Whitlock, a joué une partie consistante pour réussir 37-37-74 et dominer 73 champions de Clubs, venus de tous les coins de la province. Il s'est assuré les honneurs de la Classe "A" dans le Tournoi des Champions O'Keefe, hier, au Club de golf Ste-Dorothée.

Hunter, un joueur solide et détendu, a connu une bonne journée sur les verts. Il a compté deux birdies dont l'un au dixième trou, un 140 verges d'une normale de 3 qu'il réussit en 2 coups. Il a terminé deux coups en avant de son plus proche concurrent, G. Dearnaley, de Ste-Dorothée, qui a joué un 76. Hector David, de Rosemère, s'est assuré le meilleur compte net avec un 72.

Dans la classe "B", Don Taylor, du LaSalle, l'a emporté par la faible marge de un coup sur P. Jones, du Chaudière, en inscrivant une ronde de 81. Il a été proclamé le champion de sa division. Le compte net le plus bas, dans la Classe "B", appartient à M. Wasserman de Cedarbrook, avec 69.

Jean-Louis Benjamin, de St-Jean, vainqueur à plusieurs reprises dans les Tournois O'Keefe cette saison, a été reconnu le super-champion de la Classe "C" avec un compte brut de 85. M. J. Roch, un autre golfeur de St-Jean, a terminé en deuxième place avec 88. G. Decourville, de Marlborough, s'est assuré le prix pour le plus bas net avec un 71.

Monbouquette en vedette

BOSTON PA — Le lanceur droitier de Boston, Bill Monbouquette, a blanchi hier les Orioles de Baltimore 1-0, grâce à un double de Jim Pagliaroni.

C'est la 13e victoire de Monbouquette. Le seul point des Red Sox a été compté à la quatrième manche, alors qu'il y avait déjà deux hommes de retirés et que Pete Runnels venait de frapper un simple. Une erreur de Dave Philley, qui n'a réussi à attraper la balle de Pagliaroni, a permis à Runnels de faire le tour des buts.

Le lanceur perdant Chuck Estrada et le lanceur de relève Hoyt Wilhelm n'ont alloué que six coups sûrs, dont deux à Runnels.

Baltimore 000 000 000-0 3 0
Boston 000 100 00x-1 6 0
Estrada, Wilhelm 8 et Triandos; Monbouquette et Pagliaroni.
Monbouquette 13-13. P-Estrada 13-9.

NOUVELLES POSSIBILITÉS de se former et de servir dans L'AVIATION royale du Canada
Pour tous renseignements, consultez le conseiller d'orientation de l'A.R.C. dans votre localité.
BUREAU DE RECRUTEMENT C. A. R. C.
1254, rue Bishop, Montréal, P. Q. — UNiversity 6-2449
AP-61-8F

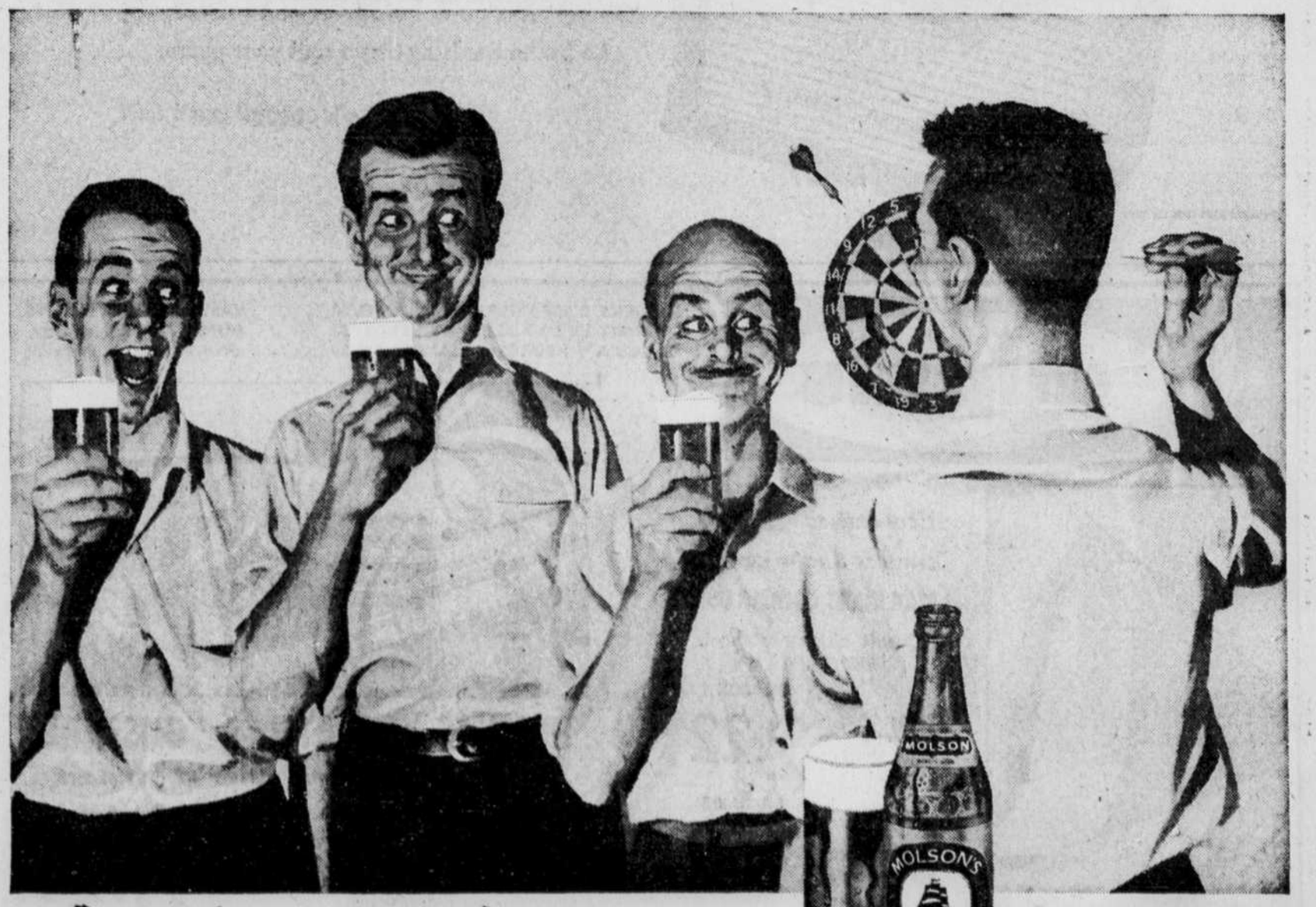

La vie a ses bons moments...
MOLSON
La bière de chez nous

Guy Dorval, de la P. Q. L. T. A., en compagnie de Jean Lalonde, remet un trophée au vainqueur du tournoi de la zone des Laurentides.

Le collège Saint-Denis ouvrira (en partie) la semaine prochaine

Le président du conseil d'administration du Collège Saint-Denis, M. Gaston Leblanc, a confirmé, en fin de semaine, la nouvelle communiquée par M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, qui affirmait que la direction du collège avait décidé de rouvrir les portes de cette institution laïque en se limitant seulement aux classes où le total des frais de scolarité permettra de défrayer les dépenses.

Le Collège Saint-Denis compte ouvrir ses portes le 25 septembre. Le nombre de classes dépendra du nombre d'inscriptions dans chacune, cette année, car l'an dernier, deux seulement comptaient un nombre suffisant d'élèves pour acquitter tous leurs frais. Toutes les autres classes ont fonctionné à perte et provoqué le déficit qui a failli entraîner la disparition de cette institution, la seule du genre dans la province.

Le collège recevra une subvention spéciale de $500 par étudiant pour la présente année scolaire et de plus les parents auront jusqu'au 30 septembre pour demander la subvention de $200 de la commission scolaire dont ils relèvent. Le ministre de la jeunesse a, en effet, prolongé de quinze jours le délai pour faire ces demandes dans le cas des élèves du Collège Saint-Denis.

On prévoit que le collège n'organisera pas de classes pour les groupes de moins de dix élèves, car on estime que c'est là le nombre minimum d'élèves requis pour qu'une classe fasse ses frais.

L'an dernier, le collège St-Denis n'avait accueilli qu'une centaine d'élèves. Il avait dû fermer ses portes pendant une dizaine de jours parce qu'il n'arrivait plus à rencontrer ses dépenses. Seule une subvention spéciale du gouvernement permit à l'institution d'assurer à ses étudiants la fin de leur année scolaire.

elle a tout pour plaiRe!

Son excellent tabac

Son format King Size

Son filtre efficace

La Rothmans vous offre le meilleur tabac qui soit. Le filtre Rothmans permet l'aspiration facile et laisse filtrer la fine saveur du tabac. Enfin, un format exceptionnel, le format King Size, lui confère une plus grande douceur.

Achetez-en un paquet et vous serez conquis!

La Rothmans King Size a tout pour plaire:

elle satisfait tout à fait!

COPYRIGHT DANS TOUS LES PAYS

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

dupuis

LES FAMEUSES
PEINTURES "ECLIPSE"
Marque exclusive à DUPUIS
A PRIX SPECIAUX
Rafraîchissez . . . rénovez . . . économisez grâce à ces bas prix

PINTE	GALLON
Ord. 1.40	Ord. 4.50
1.09	3.19

PEINTURE LUSTREE (extérieur). Pour maisons, garages, clôtures. Fini lustré qui demeure et à l'épreuve des intempéries. Ivoire - Turquoise - Jaune - Vert persienne - Rouge vif - Gris perle - Corail - Gris médium - Brun chalet - Chartreuse - Bleu hollandais - Blanc.
EMAIL LUSTRE (intérieur). Pour murs, plafonds, boiseries, meubles et autres surfaces. Le fini lustré demeure et peut se laver. Au choix: Ivoire - Bleu - Turquoise - Rose - Beige - Jaune - Vert - Gris - Blanc.

DUPUIS — QUATRIEME — RAYON 782

dupuis

Commandes téléphoniques acceptées dès 9 heures du matin:
VI. 2-6171

CHEMISES SPORT

LAINE et FIOCCO
Pour hommes, jeunes gens
Encolures: P.M.G.

Ord. 10.95 et 12.95

7.95

Economie remarquable à la veille de la saison de la chasse

Belles chemises, manches longues, poches poitrine. — Texture douce comme lainage, mélange laine, fiocco et coton, carreaux aux tons de brun, vin, rouge, vert.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE
RAYON 620

dupuis

HEURES D'AFFAIRES: 9 H. 30 A 5 H. 30
OUVERT LE SOIR JEUDI ET VENDREDI
JUSQU'A 9 HEURES — SAMEDI 5 H. 30

VASTE STATIONNEMENT
DUPUIS, rue DeMontigny,
situé à 2 pas du magasin

Economisez 35%
sur ces darps et taies
Coton blanc comme neige

Qualité d'usage courant.
Large ourlet uni

CHACUN

Draps droits 81 x 96"
Coins ajustés 54 x 75"
2.22
LA PAIRE

TAIES DE 42" pour convenir
1.09

VI. 2-6171

DUPUIS — TROISIEME
RAYON 150

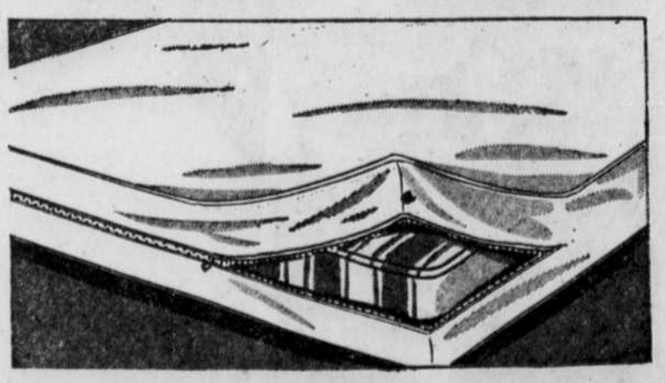

HOUSSES DE MATELAS "GLISSIERE"
Coton blanc comme neige et résistant
SIMPLE - TROIS QUARTS - DOUBLE
Ces housses demeurent bien tendues en surface. Protection des matelas neufs et enveloppe immaculée sur ceux qui sont défraichis.
CHACUNE
Ord. 5.98
3.99

DUPUIS — TROISIEME — RAYON 130

HOUSSES SOMMIER-TAPISSIER
Coton belle qualité: rose, bleu
POUR LIT SIMPLE OU DOUBLE
Chaque housse avec bord sur élastique pour un ajustement impeccable du sommier-tapissier ou le sommier emboité des lits "Continental".
CHACUNE
1.99

Pas de commandes postales s.v.p.
Commandes téléphoniques acceptées
VI. 2-6171

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171